

Consultation « Habitat et vie urbaine »
Plan Urbanisme Construction et Architecture
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Lettre de commande n° F 0215

L'expatriation dans les métropoles des régions émergentes : quelle insertion locale ?



Sous la direction de Charles GOLDBLUM et Eric CHARMES

Association pour la recherche et le développement en urbanisme (ARDU)
Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines CNRS UMR 7543
Laboratório Território e Comunicação (Univ. Federal do Rio de Janeiro)

Consultation « Habitat et vie urbaine »
Plan Urbanisme Construction et Architecture
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Lettre de commande n° F 0215

L'expatriation dans les métropoles des régions émergentes : quelle insertion locale ?

Sous la direction de Charles GOLDBLUM et Eric CHARMES

Janvier 2005

Association pour la recherche et le développement en urbanisme (ARDU)
Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines CNRS UMR 7543
Laboratório Território e Comunicação (Univ. Federal do Rio de Janeiro)

Sommaire

Présentation de l'équipe de recherche	9
Avant-propos (Charles Goldblum)	11
Point terminologique	15
L'insertion locale des expatriés (Eric Charmes)	21
1. La formation d'une classe sociale globale ?	21
2. Une vision dominante à revoir	25
2.1. Aller au-delà des quartiers financiers de New-York, Londres et Tokyo	26
2.2. Vers l'émergence d'une culture globale ?	30
2.3. La mobilité : un critère de stratification sociale ?	37
2.4. Déconstruire la dichotomie entre ancrage et mobilité	42
3. Les supports des flux d'expatriation : des espaces et des réseaux nationaux mondialisés	45
3.1. Internet et l'illusion techniciste	46
3.2. Vers une géopolitique de réseaux nationaux mondialisés	48
3.3. Les politiques d'accueil et d'accompagnement	55
4. L'expatriation comme expérience vécue	59
4.1. Les motifs de l'expatriation	60
4.2. Du projet à la réalité	66
5. Décentrer le regard	73
La mondialisation du point de vue des femmes	74
La mondialisation vue depuis les métropoles du Sud	76
Une approche comparatiste à prolonger	79
Bibliographie	81

Vers l'émergence d'une « mondialisation par le milieu » ?

L'insertion des expatriés français à Singapour (Xavier Guillot) _____ 89

Introduction	89
Des migrations aux mobilités internationales, le cas des expatriés	89
Réévaluer les concepts et les outils d'analyse légués par la sociologie urbaine de l'Ecole de Chicago.	91
Au-delà d'une pensée duale de l'établissement en ville des populations étrangères	92
Pour une approche locale de l'international	93
Plan de la recherche	94
1. La présence française à Singapour : données cartographiques.	95
1.1. Cartographie sociale	95
1.2. Cartographie géographique	104
2. L'insertion matérielle de l'expatrié	114
2.1. La question du logement	114
2.2. L'éducation des enfants	122
3. L'insertion culturelle des expatriés.	127
3.1. Un point de méthode	127
3.2. De la constitution des réseaux sociaux internationaux	131
3.3. De la constitution des cercles locaux	142
Conclusion : vers l'émergence d'une « mondialisation par le milieu »	149
Un nouveau régime d'expatriation transnational à l'œuvre	150
Les établissements d'enseignement supérieur : foyer de la mondialisation par le milieu.	152
« International mobility as a way of life »	152
Culture mondiale, cosmopolite ou internationale ?	154
L'emprise de la culture francophone et la notion de « national mondialisé »	155
Bibliographie	158
Annexe 1 : liste des personnes rencontrées	161
Annexe 2 : données statistiques	165

L'insertion urbaine des expatriés français à Rio de Janeiro (Giuseppe Cocco <i>et alii</i>)	169
Introduction : l'économie de circulation et le retour des territoires	169
1. Les nouvelles formes de mobilité	171
1.1. Les Français dans le monde	172
1.2. L'expatriation française au Brésil face aux dynamiques continentales	176
2. L'expatriation française à Rio de Janeiro face à la diminution du nombre des « détachés »	180
2.1. L'insertion métropolitaine des Français à Rio de Janeiro	183
2.2. Les modes de socialisation et l'attrait pour le Brésil et pour Rio de Janeiro	192
Annexe 1 – La présence française au Brésil	197
1. Les relations commerciales de la France avec le Brésil et Rio de Janeiro	199
1.1. La nouvelle conjoncture brésilienne des années 1990	199
1.2. Evolution récente des relations commerciales bilatérales Brésil-France	201
2. Les investissements français au Brésil	202
2.1. Les investissements français dans l'Etat de Rio de Janeiro	203
2.2. Présence française et investissements récents dans l'Etat de Rio de Janeiro	205
Annexes 2 - Méthode appliquée pour les entretiens	209
Références bibliographiques	210

Présentation de l'équipe de recherche

Responsabilité scientifique et coordination :

- Charles GOLDBLUM, Professeur, Institut français d'urbanisme, Université de Paris, Laboratoire CNRS théorie des mutations urbaines (UMR 7136), directeur scientifique du projet
- Eric CHARMES, Maître de conférences, Institut français d'urbanisme, Université de Paris, Laboratoire CNRS théorie des mutations urbaines (UMR 7136), coresponsable scientifique et coordinateur du projet

A Singapour :

- Xavier GUILLOT, Enseignant-Chercheur, Ecole d'architecture de Saint-Etienne, Laboratoire CNRS théorie des mutations urbaines (UMR 7136)

A Rio de Janeiro :

- Giuseppe COCCO, Professeur, Escola de Serviço Social, Universidade Federal do Rio de Janeiro, coordinateur du Laboratório Território e Comunicação
- Frédéric MONIE, Professeur, Departamento de Geografia, Universidade Federal do Rio de Janeiro, chercheur associé au Laboratório Território e Comunicação
- Leonora CORSINI, doctorante de la Escola de Serviço Social, Universidade Federal do Rio de Janeiro, chercheuse associée au Laboratório Território e Comunicação
- Patrícia DAROS, Master de la Escola de Serviço Social, Universidade Federal do Rio de Janeiro, chercheuse associée au Laboratório Território e Comunicação

Avant-propos

Charles GOLDBLUM

« Le mélange des cultures recouvre donc des phénomènes disparates et des situations extrêmement diverses qui peuvent aussi bien s'inscrire dans le sillage de la globalisation que dans des marges moins étroitement surveillées. Mais ce processus – qui manifestement déborde les frontières du culturel – soulève une autre question tellement évidente qu'on finit souvent par oublier de se la poser : par quelle alchimie les cultures se mélangent-elles ? à quelles conditions ? dans quelles circonstances ? selon quelles modalités ? à quel rythme ? »

Serge Gruzinski, *La pensée métisse*. Paris, Fayard, 1999, p. 11.

Cette réflexion relative au métissage culturel trouve, par bien des aspects, des résonances dans le propos de la présente recherche, en particulier dans les confluences métropolitaines entre agencements spatiaux et modes de vie dont cette recherche vise, à sa manière, à rendre compte.

Les mouvements de population dont s'accompagnent, depuis l'aube des temps modernes, le déploiement mondial du commerce lointain et les processus de colonisation ont donné lieu à des formules originales d'installation, tout en puisant les formes de fixation résidentielle et d'organisation des modes de vie dans des univers de

référence idéalisés, où se mêlent la tentation d'une reconduction des espaces physiques et sociaux sur le modèle des lieux de départ et le rêve d'invention d'un monde nouveau, teinté d'exotisme : ainsi des grands principes de la *plaza major*, pour la colonisation espagnole – de l'Amérique latine aux Philippines – ou de la formule du *bungalow* dans un *compound* pour la colonisation britannique – de l'Inde à l'Extrême-Orient.

Cette tendance n'est cependant pas univoque : il n'est que d'évoquer l'organisation « ethnique » des quartiers dans les cités marchandes malaises, ultérieurement reprise dans les comptoirs coloniaux européens, ou encore la caractéristique du célibat dans la société pionnière singapourienne, organisant l'univers de l'immigration dans son ensemble, tant dans sa composante européenne qu'asiatique ; quant à la formule du compartiment (*shophouse*) – figure majeure de la mixité résidentielle et commerciale des fonctions urbaines dans les villes de l'Asie du Sud-Est de la fin du dix-neuvième siècle à la première moitié du vingtième siècle –, elle témoigne d'une hybridation architecturale sino-européenne jusqu'en Thaïlande, c'est-à-dire au-delà des sphères de colonisation occidentale directe.

La mobilité internationale, désormais placée sous le signe d'une mondialisation orchestrant le déplacement de flux de toute nature, donne naissance à une nouvelle « catégorie » de population, essentiellement citadine, conférant ainsi une dimension sociale (voire culturelle) particulière au cosmopolitisme censé, depuis le dix-neuvième siècle, caractériser les grandes métropoles mondiales. La présence des « expatriés », au sens le plus large – ensemble moins homogène qu'il n'y paraît, ce qui nous conduira, du reste, à affiner la terminologie dans la suite du document – étant caractérisée par son caractère temporaire, la société transitoire dont elle est génératrice donne-t-elle lieu à des formes spécifiques d'installation ? Si tel est le cas, ces agencements sociaux et spatiaux témoignent-ils de l'émergence de modes de vie « mondialisés », transgressant les références aux cultures et aux identités nationales – qu'en est-il, dans ce cas, des stratifications sociales internes à ce microcosme ? -, mais usant de l'insertion locale des « expatriés » comme d'un vecteur au service de leur propre diffusion ?

A l'origine du présent programme de recherche figure, en particulier, le constat de l'apparition – au cours des années 1970-1980 -, dans plusieurs grandes villes de pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, d'une nouvelle formule d'immeuble résidentiel (généralement vertical) en copropriété, cette particularité lui valant d'être désigné sous le vocable anglo-saxon (issu du latin) de *condominium* (*condominio* au Brésil, souvent abrégé en « condo » en Asie du Sud-Est).

La trajectoire de cette formule d'inspiration nord-américaine méritait effectivement que l'on s'y arrêât : en Asie du Sud-Est, la formule a été d'abord introduite juridiquement à Singapour, en 1972, période à partir de laquelle – avec son schéma de planification stratégique (*Concept Plan*) - la politique d'internationalisation de l'économie de la Cité-Etat (slogan de *Global City*) prend forme urbaine ; instrument de valorisation foncière, le condominium de luxe prend place parmi les nouveaux ingrédients de la centralité internationale urbaine que sont les grands hôtels, les tours de bureaux et les « complexes » commerciaux.

Agents de l'internationalisation des centres urbains, ils sont également destinés à accueillir les cadres « expatriés » des grandes entreprises – ouvrant sélectivement l'accès de la propriété immobilière aux étrangers fortunés (occidentaux ou asiatiques) ou aux entreprises étrangères. Le même principe prévaudra, avec certaines spécificités juridiques, pour l'introduction de cette formule (souvent portée par des sociétés internationales de promotion) en Thaïlande, et plus particulièrement à Bangkok, au titre d'une loi promulguée en 1979.

Dans l'un et l'autre cas, cette formule a connu, à divers titres et dans des circonstances particulières, une diffusion au sein de la population locale fortunée, puis donné lieu à des formules moins luxueuses visant des catégories moyennes. L'installation des condominios « fermés » à Rio de Janeiro, leur implantation à l'extrémité de la zone « balnéaire » : Barra da Tijuca, site d'implantation d'une grande multinationale française : Michelin, et l'attitude réservée des employés français de cette entreprise à leur égard marquent aussi des spécificités. La référence à cette forme résidentielle n'en demeure pas moins, à divers titres, un point d'ancrage commun des travaux menés dans le cadre de ce programme de recherche (même si, bien évidemment, celui-ci a, au cours de son élaboration, dégagé des centres d'intérêt d'une tout autre nature).

En premier lieu, la présence de cette forme s'affirme comme emblématique des sociétés métropolitaines émergentes des pays du sud. Elle valide l'hypothèse de dispositifs spatiaux urbains résultant de la mondialisation économique, avec pour vecteurs les « expatriés », ceux-ci s'affirmant par là même comme générateurs directs ou indirects de modèles socio-spatiaux urbains.

En second lieu, la récurrence de cette forme dans les villes de référence vient justifier le choix de Singapour, de Bangkok et de Rio comme terrains d'investigation non en tant qu'échantillon représentatif des grandes villes de pays émergents du sud, mais bien plutôt en tant que lieux d'exception où se manifestent de façon particulièrement marquée les formes physiques et sociales de l'internationalisation urbaine – formes

« idéaltypiques » de métropolisation souvent plus accusées et plus lisibles dans ces villes que dans leurs « homologues » occidentales.

Enfin, la logique de ce choix des terrains d'investigation va de pair avec celle ayant présidé au choix des « expatriés » français comme groupe-test. En effet, on n'aura pas manqué de remarquer qu'aucun des trois sites urbains de référence n'appartient à l'ancienne sphère de colonisation française, ce qui présente l'intérêt d'éviter les interférences postcoloniales et les effets de continuité qui y sont associés, tant sur le plan des réseaux sociaux et de la stratification sociale que sur le plan des choix de localisation et des modèles résidentiels.

Peut-être est-ce, par ailleurs, une particularité des sociétés urbaines émergentes du Sud que d'écarter les contraintes relationnelles de l'univers bipolaire issu des colonisations au profit de l'univers multipolaire – celui, plus volatile, des investissements directs étrangers – dans lequel s'accomplit la mondialisation.

Quoi qu'il en soit, – outre certains traits communs aux expatriés, mais peut-être renforcés dans le cas français, ne serait-ce qu'en raison des incidences de la langue française sur les espaces de sociabilité, tel le rôle focal des établissements scolaires et du lycée français (extérieure à l'espace linguistique commun, la langue française bénéficie, de même que ses institutions de formation, d'un certain prestige auprès des élites locales, voire auprès d'« expatriés » d'autres nationalités) –, le choix d'une investigation menée à partir des « expatriés » français a sans doute contribué à la mise en évidence de configurations nouvelles dans l'univers de la migration internationale. Ainsi, sans souhaiter déflorer la suite du propos, observons que l'identification d'une « mondialisation par le milieu » ajoute une dimension complémentaire aux stimulantes analyses de A. Tarrus, dimension que la substitution de l'appartement en condominium à la villa coloniale laissait, d'une certaine manière, entrevoir.

A cet égard, l'originalité de la démarche adoptée – en dialogue avec des ouvrages-sources cités en référence – est de tenter de tenir ensemble deux dimensions permettant de caractériser les situations d'expatriation : celle d'une stratification sociale à vocation promotionnelle et celle d'une trajectoire d'insertion locale et résidentielle, dans le contexte de grandes villes de pays émergents, c'est-à-dire dans des espaces particulièrement aptes au branchement sur les flux mondiaux et qui, dans la compétition des villes et des territoires pour l'accueil non seulement des capitaux, mais aussi des entreprises et de leurs cadres, éprouvent ainsi leur pouvoir d'attraction.

Point terminologique

Eric CHARMES

Détaché

Détaché est un terme d'usage précis qui désigne les familles qui vivent à l'étranger et dont le chef travaille avec un contrat de droit Français, ce qui lui garantit notamment le réemploi en France. Dans les entreprises, ce statut concerne principalement des hauts cadres et des salariés possédant des compétences techniques ou intellectuelles précises. Il concerne également le personnel des services de l'Etat (ambassade, mission économique, consulat), des organismes de recherche ou encore des établissements scolaires (les enseignants sont toutefois de plus en plus nombreux à être recrutés en contrat local).

Il s'agit d'un statut extrêmement avantageux sur le plan matériel, avec le versement d'indemnités de résidence substantielles qui ne sont pas soumises à l'impôt. En droit fiscal et social français, il n'est pas possible d'être détaché plus de six ans dans un même pays (trois ans renouvelables)¹. Au-delà, le détaché est considéré comme un expatrié. Cette distinction entre expatriés et détachés, faisant des expatriés des non-détachés, se retrouve dans les statistiques consulaires.

Le détachement est de moins en moins utilisé. Il est en effet considéré comme très coûteux par les entreprises. Entre 1984 et 2002, la part des détachés dans la population immatriculée a été divisé par cinq, passant de 30 % à 6 %, soit 65 000 personnes

¹ Données recueillies par Xavier Guillot

(chiffre qui inclut l'intégralité des membres des familles des détachés). Cette évolution est d'autant plus impressionnante qu'au cours de la même période, le nombre de Français immatriculés a augmenté de 22 % (DFAE, 2003).

Le détachement reste surtout utilisé pour les salariés envoyés dans des pays lointains ou à l'environnement politique et social incertain. Ainsi, entre 1984 et 2002, la part des détachés dans les immatriculés a augmenté en Europe de l'Est et en Asie. Ils représentent 45 % des immatriculés en Chine, pays dont le contingent de détachés français est aujourd'hui le deuxième du monde. Même dans ces pays toutefois, comme le suggèrent les observations faites à Rio et Singapour, la part des détachés dans le contingent des Français de l'étranger tend à diminuer.

En réalité, de plus en plus d'Occidentaux qui travaillent à l'étranger sont partis de leur propre initiative et ont cherché eux-mêmes un emploi dans le pays d'accueil. Dans leur enquête auprès de 450 ingénieurs finlandais qui travaillaient à l'étranger, Vesa Suuturi et Chris Brewster (2000) ont constaté que 33 % figuraient dans cette catégorie. On ne dispose pas de données de ce type pour la France mais, comme l'indiquent les enquêtes menées à Rio et à Singapour, il est probable que l'on obtiendrait des résultats de cet ordre. Giuseppe Cocco et son équipe proposent de qualifier « **d'autonomes** » ces salariés qui trouvent eux-mêmes un emploi dans le pays d'accueil. Xavier Guillot propose pour sa part de parler d'expatriés « **indépendants** ».

Expatrié

Le terme « expatriation » est d'usage ancien et avait à l'origine un sens plutôt négatif, associé à l'idée de bannissement. Ce sens a disparu au fur et à mesure que l'acte de bannir a perdu de son sens et que le fait d'habiter loin de son pays d'origine n'est plus devenu une tare.

Ce terme a aujourd'hui plusieurs acceptions, parfois contradictoires. Dans les statistiques consulaires, le mot expatrié désigne les Français qui vivent à l'étranger et qui ne sont pas détachés (DFAE, 2003). Cet usage renvoie à l'étymologie du mot puisque le détaché rompt moins fortement que les autres avec son pays : il a un contrat de droit français et sert des intérêts français à l'étranger. Le rapport à l'étymologie est également maintenu par le fait que la catégorie « expatrié » utilisée par les services consulaires inclut également les binationaux qui représentaient, en 2002, 46 % des Français immatriculés.

Toutefois, pour de nombreux Français qui vivent à l'étranger, notamment ceux qui travaillent avec un contrat de droit local dans des conditions parfois précaires (Cerisier

Ben-Guiga, 1999), l'expatrié (abrégé en « expat ») est celui qui bénéficie d'une rémunération élevée et occupe une position professionnelle supérieure. Suivant cette classification, ceux que les services consulaires qualifient de détachés apparaissent comme l'incarnation de « l'expat ». Cette confusion est renforcée par l'usage anglo-saxon du terme « expatrié ». Vesa Suuturi et Chris Brewster (2000) distinguent ainsi les « expatriates », partis à l'étranger avec une mission de l'entreprise qui les employait dans leur pays d'origine, et les autres, partis sans contrat de détachement (ils parlent de « self-initiating foreign employees »).

Cette situation complexe et diverse explique pourquoi le ministère des Affaires étrangères et diverses autres organisations tournées vers les Français qui résident à l'étranger utilisent peu le mot « expatrié » dans leurs publications officielles et préfèrent parler de « **Français de l'étranger** ». Cette appellation est également privilégiée par l'INSEE (catégorie à l'intérieure de laquelle elle distingue les binationaux, les détachés et les autres).

Au demeurant, il nous a semblé préférable de continuer à qualifier d'expatriées les personnes concernées par cette recherche. En effet, limité au sens général d' « individu engagé dans un mouvement migratoire réversible lié au travail », le terme expatrié convient bien à l'objet de cette recherche. La qualification d'expatrié a en outre l'avantage d'être couramment considérée comme distincte de la qualification d'immigrant qui, pour sa part, tend plutôt à désigner les mouvements migratoires liés au travail originaires du Sud, c'est-à-dire exactement l'opposé des mouvements migratoires étudiés dans cette recherche.

Immatriculé

L'immatriculé est celui qui, lorsqu'il réside à l'étranger, s'enregistre auprès du consulat de sa ville de résidence. L'immatriculation n'est pas obligatoire. Dans *Le Livret du Français à l'étranger* le ministère des Affaires étrangères invite à cette démarche pour se faire connaître du consulat et pouvoir bénéficier de ses services, et notamment d'une assistance en cas de difficulté avec les autorités locales (les situations de « crise » ou de « catastrophe » sont aussi évoquées).

Les résidents effectuent aussi cette démarche pour des raisons administratives (vote, renouvellement des pièces d'identités, relations avec l'administration du pays d'accueil) et fiscales (l'immatriculation sert à prouver la résidence), ainsi que pour pouvoir bénéficier d'une levée des droits de douane au retour en France (point particulièrement

important dans les pays émergents où les expatriés font souvent l'acquisition d'un important équipement mobilier).

Un nombre significatif de Français ne sont toutefois pas immatriculés. Les services consulaires estiment à 44 % leur part dans le nombre total de Français qui vivent à l'étranger. La non immatriculation est pour partie liée à la facilité de la mobilité internationale et à l'absence de nécessité vitale de recourir aux services consulaires. Plus des trois-quarts de ces non immatriculés résident en effet en Europe occidentale ou en Amérique du Nord.

Il peut aussi s'agir de personnes si profondément intégrées dans le pays d'accueil qu'elles ne voient plus l'intérêt de conserver des liens avec leur pays d'origine. Ces personnes deviennent toutefois avant cela résidentes permanentes du pays d'accueil ou acquièrent la **double nationalité** (ce qui est actuellement le cas de près de la moitié des Français immatriculés à l'étranger, 46 % en 2002).

La non immatriculation peut aussi être le fait de personnes qui rejettent par principe une telle démarche ou qui veulent minimiser leur contact avec les services administratifs. L'immatriculation nécessite en outre de produire divers documents qui peuvent conduire la personne qui fait la démarche à être une première fois déboutée et à renoncer.

Surtout, l'immatriculation ne peut être effectuée auprès du consulat que si la personne est en règle dans le pays d'accueil. Les personnes qui séjournent par intermittence dans un pays ou qui y travaillent dans une situation illégale, c'est-à-dire sans le visa idoine, ne peuvent pas être immatriculées. Dans les statistiques des fichiers d'immatriculation, cela crée un biais important. Nous ne disposons pas de données à ce sujet, mais dans les pays du Sud, où l'on trouve la même hypocrisie politique vis-à-vis de l'immigration que dans les pays du Nord, le cas est assez fréquent. La Thaïlande impose par exemple des conditions assez strictes à la légalisation d'une expatriation. En même temps, les autorités laissent de nombreuses personnes des pays du Nord travailler dans le pays avec un visa de tourisme (l'étranger le renouvelle tous les trois mois en quittant le pays ou en ayant recours aux services d'agences spécialisées qui dispensent leurs clients de se déplacer eux-mêmes de l'autre côté de la frontière thaïlandaise).

Malgré ses limites, le fichier des immatriculations constitue la principale source d'information sur les Français de l'étranger. C'est celle utilisée par exemple par le ministère des Affaires étrangères et par l'INSEE pour dresser leurs tableaux statistiques.

Résident

La résidence est un terme du droit fiscal et diplomatique qui établit le lieu principal de vie du foyer et donc le lieu principal de taxation. Pour les services consulaires, est résident dans un pays celui qui y passe plus de six mois par an et qui est en règle vis-à-vis des autorités du pays d'accueil. Pour l'administration fiscale, ce résident à l'étranger est officiellement considéré comme un « non-résident » (en France).

Pour établir le pays d'imposition, l'administration fiscale ne prend pas seulement en compte le critère de durée de résidence. Les critères sont assez complexes et varient d'un pays à l'autre. Le régime d'imposition du « non-résident » est défini par une convention fiscale dont l'objet principal est d'éviter la double imposition. Tous les pays n'ont toutefois pas signé de convention fiscale avec la France (c'est par exemple le cas du Laos, du Cambodge ou du Guatemala).

Dans de nombreux cas, la source des revenus peut conduire à une imposition suivant les règles fiscales françaises alors que l'on réside à l'étranger. Tel est notamment le cas des détachés qui sont imposés en France (leurs indemnités de résidence sont toutefois exclues de toute imposition). Des détails plus précis sont disponibles dans *Le livret des Français de l'Etranger* du ministère des Affaires étrangères et sur le site internet du ministère des Finances.

Certaines personnes installées durablement dans un pays font les démarches nécessaires à l'acquisition du statut de résident permanent. Cela accroît les droits (notamment par rapport aux droits de séjour), mais aussi les devoirs envers le pays d'accueil (les protections diplomatiques sont moins importantes). Dans les pays étudiés, les conditions d'obtention de ce statut sont assez restrictives et témoignent d'une présence durable. C'est la première étape vers la double nationalité ou la naturalisation.

L'insertion locale des expatriés

Eric CHARMES

1. La formation d'une classe sociale globale ?

Les expatriés, par leur mobilité à la fois extrême (puisqu'elle conduit à des changements radicaux et fréquents d'univers culturels) et choisie (à la différence du migrant traditionnel), apparaissent couramment dans la littérature comme un groupe social exemplaire des effets de la globalisation. Ils seraient l'une des composantes d'une nouvelle classe sociale, affranchie des contingences territoriales et véritable pendant sociologique de la globalisation économique.

L'idée est fort répandue qu'avec la globalisation et la mondialisation², les individus deviendraient libres de tous liens, sociaux comme territoriaux, et qu'ils pourraient ainsi passer d'un lieu à un autre au gré de leurs envies. Certes, les hommes semblent encore résister à la mobilité généralisée et bougent moins vite et moins fréquemment que les capitaux, mais le mouvement paraît inéluctable. Le développement rapide des expatriations issues des pays occidentaux serait l'un des signes avant-coureurs les plus évidents du changement en cours. Et certains des intellectuels les plus en vue de voir dans le nomadisme l'avenir de la planète (Attali, 2003). Et d'autres, de souligner ce qui semble être un corrélat évident de cette mobilité généralisée : la fin de la propriété et de la valeur patrimoniale au profit de la valeur d'usage (Rifkin, 2000). Pour l'homme

² Il serait vain de vouloir donner une définition précise de concepts aussi multiformes et flous que ceux de globalisation et de mondialisation. Nous précisons seulement ici les connotations prises par ces deux termes dans le présent texte. La mondialisation peut tout d'abord être considérée comme un phénomène plus ancien que la globalisation est venue étendre et amplifier. Avec les nouvelles technologies de communication, la globalisation ajoute en effet une contraction temporelle à la contraction spatiale induite par la mondialisation. Par ailleurs, alors que la mondialisation est plus facilement associée aux dimensions culturelles de la vie humaine, la globalisation est une notion plus étroitement associée aux échanges économiques.

nomade, la propriété d'une maison transmise de génération en génération perd son sens, il faut louer au gré des besoins et des envies, en fonction du moment et du lieu.

La valorisation, profondément ancrée chez les élites intellectuelles, du nomadisme et de l'expérience de l'ailleurs facilite le développement d'une vision résolument optimiste de ces changements. La modernité et le processus d'émancipation des individus seraient ainsi proches de leur stade ultime. Après l'abolition des limites imposées par la communauté villageoise et par la tradition, la dernière frontière, celle du national, serait en passe d'être atteinte.

L'optimisme n'est toutefois pas général. Certains intellectuels s'inquiètent de ces évolutions. A les écouter, à force de se fluidifier, les rapports sociaux seraient en train de perdre toute substance. L'humanité serait ainsi confrontée à la menace de perdre son sens moral et d'oublier la valeur de l'engagement envers autrui. Dégagés de l'emprise du lieu et du temps, les rapports à autrui ne seraient plus jugés qu'à l'aune de leur utilité immédiate (Bauman, 2003). Par ailleurs, comme le suggère Anthony Giddens (1991) ou Alain Ehrenberg (1998), cette nouvelle phase de la modernité serait source de multiples angoisses : l'affranchissement des chaînes de la tradition est en effet en même temps une perte de repères.

Au demeurant, optimistes et pessimistes s'accordent pour constater une fluidification du lien social et d'une mobilité en voie de généralisation. C'est dans ce contexte que des sociologues proposent de repenser les catégories sociales non plus en fonction des unités territoriales traditionnelles de la sociologie, mais de la mobilité et de l'appartenance à des réseaux mondiaux (Urry, 2000 ; Knafou, 1998). Sociologiquement, deux catégories se dessineraient autour de l'opposition entre mobilité et sédentarité, avec dans un entre-deux les couches moyennes. L'avenir et le rôle de ces dernières fait débat (Hamnet, 1994 ; Vaattovaara & Kortteinen, 2003), mais un relatif consensus s'est constitué quant à l'existence de deux pôles opposés, avec d'un côté ceux qui sont pris dans les rets du territoire et de l'autre ceux qui jouent avec les flux de la mondialisation.

Il y aurait ainsi ceux pour lesquels la mobilité est subie. Ces derniers sont l'armée de réserve du capitalisme global. Même si beaucoup d'entre eux sont en réalité des migrants et se sont déplacés sur parfois de très longues distances, l'essentiel de leur vie se déroule confinée dans des espaces restreints. Pour les migrants pauvres en effet, la planète est très loin d'être devenue un village : ils ne peuvent pas rendre visite à leur proches aussi souvent qu'ils le voudraient et sont souvent séparés de leurs femmes et de leurs enfants.

A l'opposé de ces migrants, on trouverait des élites (cadres supérieurs, consultants, experts, hauts fonctionnaires) pour lesquelles les frontières nationales ne constitueraient plus des limites. Ces populations, parfois qualifiées d'hyper-mobiles, seraient porteuses

d'un nouvel habitus « global », sur lequel le local n'aurait plus qu'une influence contingente. A la différence du migrant en effet, ces individus nomades n'ont jamais de destinations définitives. Ils revendiquent du reste souvent pour eux-mêmes une identité « a-nationale » pour laquelle les différences de nationalité sont secondaires ; ils tiennent particulièrement à se dissocier de ceux des couches favorisées dont l'horizon est resté borné par les frontières de leur pays (Wagner, 1998 ; Rofe, 2003 ; Thompson & Tambyah, 1999).

Autour de cet éthos hyper-mobile, une nouvelle culture serait en formation. Chaque séjour à l'étranger d'un individu contribuerait à accroître la porosité du national et son acculturation au global. L'espace social des nouvelles classes globales se construirait ainsi progressivement. Dans ce processus, les expatriations jouent un rôle particulier. Par l'importance de leur investissement temporel dans les pays où ils séjournent, les expatriés contribuent plus que les autres à la diffusion d'une culture globale. Dans les sièges des grandes entreprises notamment, les hauts cadres ont facilement le sentiment d'être affranchis du national, tant leurs collègues sont de nationalités diverses (un élément significatif est qu'en France, de plus en plus de réunions de travail des directions se déroulent en anglais). Pour ces hauts cadres, il ne s'agit plus seulement d'avoir des relations commerciales avec des étrangers, mais de travailler constamment dans un univers qui paraît mondialisé ou globalisé.

Tout se passe alors comme si des normes comportementales et un langage communs se constituaient. Les entreprises semblent le terreau le plus riche pour le développement de cette culture globale. Autour d'une langue anglaise adaptée au monde des affaires, un nouvel esperanto se constitue (*Hérodote*, 2004). De même, les modèles véhiculés par les *business schools* et les MBA dans la formation des hauts cadres s'imposent par-delà les frontières nationales. Les cabinets de conseil mettent en place des règles de gestion similaires pour toutes les grandes entreprises. Les modèles de rationalité portés par l'économie néoclassique ou plus prosaïquement par le monde de l'entreprise deviennent également des références communicationnelles communes pour tous les hauts cadres.

Cette homogénéisation s'étend au-delà du monde des affaires. Pour Manuel Castells par exemple, elle touche la vie quotidienne dans son ensemble : « Les élites adoptent un mode de vie de plus en plus homogène qui transcende les frontières culturelles de toutes les sociétés » (1998 : 469). Partout, les restaurants d'affaires servent la même cuisine internationale, les logements et les grands hôtels sont décorés avec le même goût... Certaines entreprises globales (on aurait encore dit il y a peu multinationales) proposent même des postes de travail standardisés qui permettent à leurs cadres de passer aisément d'un pays à un autre.

Le développement de cet éthos globalisé ou transnational serait donc accompagné par la formation d'un espace spécifique, autonome des attributs nationaux. Un véritable réseau d'espaces globaux permettrait ainsi aux nomades globaux de se sentir partout chez eux ou du moins de retrouver les mêmes repères. Les hôtels des grandes chaînes internationales, les tours des quartiers d'affaires, les complexes commerciaux, ainsi que les aéroports apparaissent ainsi totalement décontextualisés.

Ces espaces sont loin d'être disséminés de manière homogène à la surface du globe. Le réseau des espaces de la globalisation s'ancre en des lieux extrêmement précis (Sassen, 1996 ; Veltz, 1996). Contre toute attente, la globalisation s'accompagne d'un renforcement des processus de concentration spatiale du pouvoir. De même que les capitaux se concentrent en des points précis, l'espace des nomades globaux est constitué par des chapelets de métropoles connectées les unes aux autres par des flux de plus en plus intenses. Ainsi, l'espace des migrations internationales des Français est polarisé par les grands pôles de la mondialisation (Verquin, 2001). Un expatrié sur trois vient de la région parisienne où s'y installe à son retour. Il est probable que cette proportion serait encore plus élevée si on ne prenait en considération que les cadres.



Aéroport de Bangkok

Parallèlement, l'intensité des flux migratoires de toutes natures, ainsi que le développement des échanges culturels et économiques à l'échelle mondiale font que l'identité globale des grandes métropoles prend progressivement le pas sur leur identité nationale. Paris n'est plus seulement une ville française, c'est aussi une ville africaine. C'est également la capitale mondiale du cinéma d'art et d'essai, un haut lieu de la pensée sociologique et philosophique critique et un pôle de la mode et du luxe. Los Angeles n'est de même plus seulement le cœur économique de la Californie, c'est aussi une ville mexicaine, la capitale mondiale du cinéma commercial et le cœur de la pensée critique sur la mondialisation. Les villes du Sud ne sont pas en reste. Rio de Janeiro est l'une des capitales mondiales de la fête, de la musique et de la danse en même temps qu'elle exemplifie aux yeux du monde les dangers et l'insécurité de la vie urbaine. Bangkok s'affirme également comme un des grands pôles culturels de l'Asie en même temps qu'elle se présente comme le centre du tourisme sexuel mondial. Sa voisine Singapour est plus sérieuse et s'est établie comme un pôle financier de premier plan. Elle incarne aussi par sa politique les fameuses « valeurs asiatiques ».

Ce faisant, les grandes métropoles de la mondialisation dialoguent de moins en moins avec leur arrière-pays et sont de plus en plus des nœuds de réseaux mondiaux. Les liens qui se nouent ainsi entre les citoyens deviennent plus importants que les liens que ces mêmes citoyens entretiennent avec leurs compatriotes. Comme l'a montré Saskia Sassen, les grands centres mondiaux de la finance que sont New York, Londres et Tokyo dialoguent avant tout entre eux. Des réseaux différents mais tout aussi polarisés par des villes pourraient être identifiés dans d'autres domaines d'activité.

Partant, en circulant par delà les frontières nationales et en s'installant durablement dans des lieux précis, les expatriés participent à la construction d'un réseau de métropoles cosmopolites dont les ramifications s'étendent sur l'ensemble du globe. Ils participent à la diffusion des mêmes pratiques d'une ville à l'autre. Les flux d'expatriation seraient ainsi le pendant humain des flux financiers et commerciaux (Beaverstock, 2002). Ils donneraient une substance culturelle et sociale spécifique aux réseaux de villes globales.

2. Une vision dominante à revoir

Ces observations mettent l'accent sur des évolutions importantes et nous n'avons pas l'intention de les contester dans leur globalité. Quatre points posent toutefois problème. Les doutes ici soulevés face à la *doxa* sur la mondialisation et sur élites sont à la fois à l'origine et à l'aboutissement de la recherche sur l'insertion locale des expatriés dans les villes du Sud qui est présentée dans ce rapport.

2.1. Aller au-delà des quartiers financiers de New-York, Londres et Tokyo

Les hauts cadres de la finance : une avant-garde ?

La littérature sur la globalisation et sur les mouvements d'expatriation est fortement biaisée. Elle assimile un peu trop rapidement les mouvements d'expatriation à la mobilité des hauts cadres de la finance ou du conseil. Ainsi, dans une enquête récente, l'un des spécialistes les plus reconnus de la question, Jon Beaverstock livre un discours général sur l'expatriation à partir d'une analyse du comportement des seuls cadres de la finance et des sociétés de services et de conseil (2002). On pourrait certes considérer ces cadres comme l'avant-garde d'un mouvement appelé à se généraliser chez tous les expatriés. Mais une telle affirmation demande à être justifiée.

La catégorie « expatriés » rassemble en effet des individus très divers, bien au-delà du seul cadre de haut niveau. Certes, en 2002, la population active de Français à l'étranger était composée pour près d'un tiers de cadres. Mais il fallait aussi compter avec 31 % d'employés et 24 % de professions intermédiaires. Dans les grandes métropoles d'accueil, on peut parler d'une « ville dans la ville », avec ses notables (les patrons de grandes entreprises), son corps administratif (poste d'expansion économique, chambre de commerce, consulat, commission européenne...), ses élus (avec notamment l'Association démocratique des Français de l'étranger, ainsi que l'Union des Français de l'étranger), ses cadres, ses retraités, ses étudiants, ses jeunes, ses intellectuels (journalistes, chercheurs envoyés en coopération, experts travaillant pour une grande organisation internationale), ses commerçants, ses restaurateurs... Les Français qui vivent à l'étranger peuvent aussi être des personnes en situation précaire comme l'a montré Monique Cerisier Ben Guiga (1999).

Cette diversité ne saurait être subsumée sous la seule catégorie des cadres de la finance et du conseil. La recherche qui a été menée le montre clairement. Plusieurs raisons limitent cette exemplarité. L'une des plus évidentes est que la finance est un secteur économique très particulier où les biens en circulation sont presque dématérialisés. Ce n'est pas le cas de secteurs tels que l'industrie. Loin de se limiter à quelques chiffres sur un écran d'ordinateur, les investissements industriels se matérialisent par des usines, par des salariés et par des engins qui transportent les biens produits. Ces investissements sont loin de jouer un rôle négligeable dans la mondialisation. Le débat suscité par les délocalisations le prouve : l'industrie est à l'origine d'importants flux d'investissements à l'étranger et plus particulièrement dans les pays du Sud.

Ces investissements entraînent également d'importants flux d'expatriation. Ces flux sont tout aussi caractéristiques de la mondialisation que ceux engendrés par les marchés

financiers. Or, beaucoup plus que les cadres de la finance, ces expatriés sont confrontés aux spécificités des lieux où ils vivent. En Thaïlande ou au Brésil, un haut cadre de l'industrie devra se rendre régulièrement dans des usines dont l'univers est à mille lieux de l'ambiance aseptisée des quartiers d'affaires. Il aura affaire à une main d'œuvre ouvrière beaucoup moins docile que le personnel de maison et les employés que rencontrent les cadres des quartiers d'affaires

Par ailleurs, la globalisation de la finance repose sur l'homogénéisation des normes et des pratiques. Ce n'est pas systématiquement le cas pour l'industrie. C'est au contraire l'hétérogénéité entre le Sud et le Nord qui explique les investissements : tous les investissements industriels réalisés dans les pays du Sud ne sont certes pas des délocalisations, mais beaucoup d'entreprises cherchent avant tout à réduire leurs coûts de production en utilisant une main d'œuvre prête à travailler dans des conditions que n'accepte plus la main d'œuvre dans les pays du Nord. Dans l'industrie, la globalisation se construit donc pour une part significative à partir des écarts de niveaux de vie et de développement économique et social. Les techniques de communication à distance sont alors moins un outil d'homogénéisation qu'un moyen d'exploiter des différences entre les territoires. Cette situation est très éloignée du modèle qui fait de la globalisation une force qui aurait pour seul effet de réduire la variété des lieux et des personnes à l'échelle du globe.

Une autre particularité de la finance est sa position dominante dans l'espace économique mondial. Les lieux d'exercice de la haute finance sont aussi les lieux où se concentrent les richesses les plus importantes. Le niveau très élevé des valeurs immobilières dans les quartiers financiers en témoigne. Par conséquent, en se focalisant sur les seuls flux de personnes liés à la finance, on peut difficilement faire la part de ce qui relève de la constitution d'une nouvelle élite sociale à l'échelle globale et de ce qui relève de la globalisation de manière plus générale.

Or, autant la globalisation est un phénomène nouveau, autant la formation d'élites sociales transnationales n'en est pas un. A l'échelle européenne au moins, l'aristocratie a en son temps constitué un groupe social traversé de nombreuses connexions et doté d'une culture propre relativement autonome des contextes nationaux. Cette culture, articulée entre autres à une morale de l'honneur et à la pratique du français, ne s'est jamais diffusée au-delà de l'aristocratie et s'est éteinte avec cette dernière.

Les villes du Sud : des villes globales de second rang ?

Un autre biais important réside dans les terrains retenus. Même si Saskia Sassen a dernièrement dirigé un ouvrage consacré à l'impact de la globalisation sur les

métropoles du Sud (Sassen, 2002), ces dernières demeurent largement ignorées de la littérature. Là encore, on peut estimer que les villes globales de premier rang, telles que Londres, New York, Tokyo ou Paris, présentent les traits les plus saillants de dynamiques présentes partout et qu'il ne reste plus qu'à identifier les déclinaisons locales de ces dynamiques. C'est du reste la tonalité dominante de l'ouvrage dirigé par Saskia Sassen. On y trouve ainsi plusieurs classements des métropoles suivant leur degré de globalisation³. New York, Londres, Paris et Tokyo figurent en tête de cette hiérarchie. Suivent, immédiatement après, des villes comme Chicago, Los Angeles et Singapour, puis plus loin Bangkok et, encore plus loin, Rio de Janeiro.

Mais la perspective qui sous-tend ces classements est profondément réductrice. Comme le souligne Ulrich Beck (2003), ils réduisent la globalisation à ses dimensions économiques et négligent les aspects culturels et politiques. La hiérarchie est en effet établie à partir de critères tels que le nombre de sièges sociaux ou la fréquence des liaisons aériennes avec Londres.

Même d'un point de vue strictement économique, ces classements posent problème. Ils supposent en effet que la globalisation est un processus homogène au pinacle duquel se trouve New York. Les effets de la globalisation sont pourtant nettement différenciés d'une ville à l'autre et d'un pays à l'autre.

En réalité, comme le souligne l'équipe de Giuseppe Cocco, les dynamiques de la globalisation reposent en large part sur les écarts entre les territoires. Comme on l'a dit, la présence de hauts cadres occidentaux à Bangkok ou à Rio s'explique pour partie par l'écart entre le développement économique de ces villes et celui des villes du Nord. Cela n'a rien de nouveau. Dans sa théorie des avantages comparatifs élaborée au dix-neuvième siècle, David Ricardo explique le développement du commerce international par les différences entre les territoires, chacun se spécialisant dans l'activité dans laquelle il est le plus performant et échangeant avec les autres les biens pour lesquels il est moins performant. Si l'on considère, avec Paul Krugman, que cette théorie est toujours d'actualité, un territoire donné maximise son bénéfice économique en misant sur ce qui le distingue des autres (Krugman, 2000). De ce point de vue, les villes et les pays du Sud doivent leur position dans l'économie globale à leurs différences avec les pays du Nord.

Même quand elles atteignent les sommets de la hiérarchie des villes globales, les villes du Sud ne font pas que reproduire le modèle des villes de premier rang, elles s'insèrent

³ Voir pour plus de détails le site internet du GaWC, réseau de recherche sur la globalisation et les cités globales.

dans la globalisation suivant des modalités qui leur sont propres. A Singapour, la modernité n'est pas occidentale ou globale, elle est singapourienne. Celui qui s'y promène peut voir dans les tours de bureaux et dans le centre d'affaires le signe d'une occidentalisation, mais la prolongation de la promenade montre très vite qu'il ne s'agit que d'une première impression. Les cadres de la finance que nous avons rencontrés à Singapour avec Xavier Guillot le disent clairement : Singapour a beau être à un niveau de globalisation équivalent à Milan ou Francfort (selon la classification du GaWC), il s'agit d'un univers très différent de celui des métropoles financières européennes.

L'occidentalisation n'est pas même un vernis derrière lequel se cacherait une ville restée asiatique. La ville livre en réalité sa propre interprétation de l'occident et de la modernité. Avec son mélange d'autoritarisme et de libéralisme économique, elle a tracé une voie de développement profondément originale.

Cette originalité se retrouve dans les formes urbaines et architecturales. Ainsi, Rem Koolhaas, l'un des théoriciens les plus en vue de la modernité urbaine, tire son inspiration non plus de New York, mais des villes en très forte croissance de l'Asie et de l'Afrique (*Mutations*, 2000). Pour l'architecte néerlandais, la métropole moderne prend sa forme la plus avancée et la plus innovante dans les pays du Sud. Les infrastructures et les bâtiments y ont une échelle inconnue ailleurs, y compris aux Etats-Unis.

Cela s'explique par la vitalité de la croissance de ces agglomérations qui, en quelques générations, passent du statut de villes secondaires aux premiers rangs du classement des métropoles les plus peuplées au monde. Ainsi, en un demi-siècle, de 1950 à 2000, la population urbaine de Bangkok est passée de 700 000 à 9 millions d'individus. Cette croissance fait que les théories urbaines les plus récentes y trouvent un terrain d'application qu'elles ne trouvent pas aux Etats-Unis et encore moins en Europe où l'on débat plutôt de renouvellement urbain et où les questions les plus cruciales sont liées à la gestion du patrimoine bâti.



Vue depuis une chambre d'hôtel à Bangkok

La forêt de condominiums résidentiels de Sukhumwit à Bangkok ou de Barra da Tijuca à Rio de Janeiro n'ont pas d'homologues connus en Europe ou aux Etats-Unis. De même, le réseau d'infrastructures de transports, qu'il s'agisse des autoroutes ou du métro, s'incruste dans le paysage urbain d'une manière étonnante pour l'Européen, aussi moderne soit-il. Bref, à Bangkok comme à Rio de Janeiro, une modernité urbaine spécifique prend forme.

2.2. Vers l'émergence d'une culture globale ?

Le même Rem Koolhaas considère toutefois que les formes qui prolifèrent dans les grandes métropoles du Sud n'ont guère de spécificités nationales. Quand on survole du regard les grandes métropoles mondiales, il est difficile de ne pas le suivre quand il parle de « villes génériques ». Les villes se constituent en effet à partir d'un vocabulaire architectural apparemment transnational, fait de tours largement vitrées, de grandes autoroutes, d'aéroports « internationaux ». Un gotha mondial d'architectes s'est formé et, partout dans le monde, on retrouve les mêmes signatures pour des bâtiments phares censés donner à la ville où ils se trouvent une identité sur la scène mondiale (Ibelings, 2003). L'architecture de prestige n'est pas seule concernée. La mondialisation ne

s'effectue pas qu'au cœur des grandes métropoles : les bidonvilles ont aussi une allure très semblable d'une ville à l'autre. Partout, la tôle ondulée et les parpaings remplacent l'architecture vernaculaire.

Il y a bien des spécificités locales, mais les différences paraissent plutôt de l'ordre de la nuance : un bâtiment peut avoir une touche locale et donc être localisable par un observateur attentif, il n'en demeure pas moins que le vocabulaire qui l'inspire appartient généralement moins au local qu'au global. Même pour un œil averti, une ville est parfois difficilement reconnaissable sur un cliché. Certains photographes sont d'ailleurs passés maîtres dans ce brouillage des pistes. L'exposition « Mutations », organisée à Bordeaux en 2000 et parrainée par Rem Koolhaas, l'a bien montré.

Bref, en matière d'architecture, la globalisation semble bel et bien en marche. L'architecture mondiale peut bien prendre des formes diverses et se nourrir des disparités entre les pays, elle reste inspirée par un vocabulaire largement mondialisé. De ce point de vue, un espace global autonome du local, et peut-être plus encore, du national, semble se constituer.



Une artère au centre de Bangkok

L'architecture n'est qu'un exemple : un même discours pourrait être tenu à propos de l'industrie culturelle ou des biens de consommation. Les cigarettes des grandes marques mondiales ont beau être fabriquées sous licence locale et avoir un goût à chaque fois spécifique, elles se présentent partout dans le monde sous le même logo. Il est peut-être pertinent de qualifier ces produits de « glocaux » pour souligner cette hybridation du local et du global (voir Soja, 2000, pour une présentation synthétique de la notion). Il n'empêche, le fait massif est que, partout dans le monde, il est possible de fumer des Marlboro et de boire du Coca Cola.

Il reste toutefois à savoir si cela entraîne une modification profonde des cultures locales et si une véritable culture globale est en cours d'émergence. Les apparences sont en effet souvent trompeuses : la consommation du Coca Cola n'est ainsi probablement pas la même en Asie, aux Etats-Unis et en Europe. Sur ce plan, l'histoire des idées invite à la prudence. Jean-Pierre Warnier rappelle ainsi utilement que l'idée d'une convergence des cultures vers un modèle unique n'est pas nouvelle et qu'elle a été théorisée dans les années 1960 sous la forme d'une « théorie de la convergence » (Warnier, 2003). Cette théorie n'a jamais été validée. A l'époque, la convergence devait venir de la modernisation. Aujourd'hui, tout se passe comme si cette théorie resurgissait derrière l'idée de mondialisation, nouveau grand récit qui, post-modernisme oblige, a pris la place de celui associé à la modernisation : à l'horizon de la rationalité universelle succède l'utopie d'une fusion culturelle mondiale.

De la nécessité de distinguer entre expatriation et déplacements ponctuels et réguliers

Si une culture globale est en formation, la mobilité internationale en est d'évidence le principal vecteur. Toutefois, la dite mobilité peut prendre des formes très diverses. Elle varie tout d'abord en fonction de la situation économique des personnes. Mais, même à position économique équivalente, elle prend des formes variables. La globalisation de l'économie ne se construit pas seulement autour de la mobilité permanente des cadres commerciaux qui naviguent constamment d'un pays à l'autre pour signer des contrats. Le penser serait oublier que, bien souvent, le contrat a été négocié en amont par des expatriés et que le terrain institutionnel a été préparé par des missions diplomatiques et économiques.

Sur ce point, la littérature souffre d'un important point aveugle. La distinction entre les personnes qui parcourent le monde dans une succession de missions ponctuelles et celles qui s'expatrient reste très insuffisante (pour un exemple de cette confusion voir : Kennedy, 2004). Or, centrer l'attention sur les cadres supérieurs qui ne se déplacent que

pour signer un contrat ou sur les professionnels en mission ponctuelle perturbe l'analyse. Cela favorise en premier lieu l'idée que l'action est décontextualisée. Une mission de quelques jours ou même de quelques mois peut en effet être accomplie avec des interactions minimales avec le contexte local. Pour des échanges professionnels ponctuels, il est possible de se contenter de puiser dans le répertoire des éléments les plus mondialisés de la culture. Celui qui est en mission ponctuelle peut mettre entre parenthèses la question de son insertion locale et se concentrer sur sa tâche (Kennedy, 2004). Le professionnel ou le cadre en mission adopte un rythme de travail très élevé et réduit son rapport au lieu à la fréquentation touristique.

Pour l'expatrié, la situation est totalement différente, l'insertion locale est une préoccupation première, surtout lorsqu'il est accompagné de sa famille. Les éléments culturels globalisés constituent évidemment des ressources pour cette insertion. Mais l'expatrié ne peut s'en satisfaire, contrairement à celui qui n'est qu'en déplacement ponctuel. Alors que ce dernier peut se contenter d'utiliser les éléments les plus superficiels de la culture globale pour remplir sa mission, l'expatrié doit construire des relations qui dépassent le strict cadre de son activité professionnelle. Il est en effet difficile de demeurer plusieurs années en un lieu sans socialisation approfondie. A l'épreuve de cette exigence existentielle, la superficialité de la supposée culture globale apparaît très clairement.

La trop grande attention portée à la mobilité dite d'affaires induit un second biais. En effet, quand on manque de repères dans un lieu, ce qui est le cas quand on le connaît peu, le plus simple est de se replier sur des espaces standardisés (Tarrus, 1992). Pour le professionnel très mobile, qui navigue constamment d'une ville à l'autre, il est rassurant de pouvoir fréquenter les hôtels d'une même chaîne ou les mêmes restaurants asiatiques. L'expatrié qui s'installe pour une longue durée dans un lieu n'a pas le même besoin de recourir à un tel palliatif

Le contraste est net : autant les expatriés valorisent leur mobilité, autant les cadres constamment en déplacement expriment à la longue un sentiment de dépersonnalisation et aspirent à un peu plus de sédentarité (Tarrus, 1992). Le terme péjoratif de « toupies » par lequel les cadres commerciaux sont fréquemment désignés souligne clairement ce problème. Se déplacer en permanence et perdre tous repères locaux ouvre moins les portes sur une véritable culture globale que sur le vide et l'absence de culture. Les hôtels internationaux que les « rotationnels » fréquentent assidûment paraissent ainsi n'être que des éléments superficiels de la supposée culture globale.

Le cosmopolitisme : entre identité revendiquée et expériences vécues

Certains pourraient opposer au raisonnement qui précède le fait que la culture globale n'en est qu'à ces balbutiements et qu'elle ne restera pas toujours un vernis. On peut aussi penser qu'une fois apprivoisée et banalisée, la fréquentation des espaces globaux ne sera plus source d'angoisses existentielles. Progressivement, les pratiques et les identités vécues pourraient rejoindre des discours résolument tournés vers le global et le transnational. De fait, les cadres et les élites de la mondialisation (expatriés compris) se décrivent fréquemment comme cosmopolites. Le sens de cette notion est relativement flou et nous ne nous essayerons pas ici à en proposer une définition précise. Il est toutefois clair qu'à travers la valorisation du cosmopolitisme, les expatriés et les cadres circulants mettent en avant la constitution d'un groupe social doté de codes de conduites et de pratiques qui permettent à ses membres à la fois de se reconnaître par-delà les frontières nationales et de circuler sans difficultés d'un pays à l'autre (Thompson & Tambyah, 1999). On retrouve là le sens que cette notion avait traditionnellement pour l'aristocratie (Wagner, 1998).

Les signes et les contenus culturels véhiculés par la mondialisation sont peut-être faibles, mais ils sont en émergence. Ils sont également appropriés par des catégories sociales nouvelles et en pleine croissance, avides de se doter de leurs propres territoires et de leurs propres signes d'appartenance. Les cadres internationaux semblent prêts à s'emparer de tout ce qui pourra enrichir la culture transnationale qu'ils appellent de leurs vœux.

L'hypothèse est séduisante, mais elle demeure trop spéculative. Pour l'heure, l'identité cosmopolite est très éloignée des pratiques des expatriés et l'on voit mal comment la dissonance cognitive pourrait se réduire. Les expatriés restent très marqués par leur appartenance nationale et s'acculturent avant tout aux pratiques et aux représentations dominantes dans les lieux où ils séjournent. Ainsi, le cadre supérieur parisien expatrié à Singapour est d'abord un Français qui a vécu dans une ville étrangère. Cette personne appartient à une culture principale et à une culture secondaire, avant d'être membre d'une élite globalisée.

Chaque séjour à l'étranger est une unité discrète qui s'ajoute à d'autres dans la constitution d'une expérience vécue qu'il n'est pas possible de subsumer dans un tout global (Pierre, 2004). Cela tient aux spécificités de chaque résidence à l'étranger. Chaque ville constitue pour ceux qui y séjournent une expérience singulière. Parallèlement, le regard porté par autrui diffère suivant les lieux de séjour : avoir séjourné à New-York ne confère pas le même statut que d'avoir séjourné à Rio de Janeiro. Toutes les villes ne sont pas équivalentes et résider dans l'une ou dans l'autre

marque l'expatrié d'une identité spécifique. Ainsi, pour les expatriés comme pour les immigrants, le global n'est en réalité qu'un composé de variables nationales et locales (Smith & Guarnizo, 1998, Appadurai, 1996).

L'écart entre les discours sur le cosmopolitisme et la réalité des expériences vécues est tel qu'il est permis de se demander s'il ne s'agit pas de faire d'une nécessité une vertu, pour parler comme Pierre Bourdieu. Il est ainsi loisible de voir dans les revendications d'identités cosmopolites une adaptation des représentations aux contraintes de l'économie globale. On peut à l'appui de cette thèse souligner que ces revendications servent les intérêts des entreprises. Comme le notent Craig Thompson et Siok Kuan Tambyah (1999), la valorisation de la mobilité et sa sublimation dans le cosmopolitisme permettent une acceptation plus facile de l'épreuve existentielle que constitue la mobilité permanente. Elles permettent aux entreprises de trouver plus aisément des volontaires pour les déplacements à l'étranger et pour les expatriations. Vue sous cet angle, la promotion des identités cosmopolites par la littérature d'affaires paraît fort opportune.

Il est néanmoins possible de livrer une interprétation moins cynique des choses en soulignant la dimension politique des revendications d'une identité cosmopolite. De plus en plus d'intellectuels proposent en effet de définir le cosmopolitisme à partir de la capacité à être concerné par des problèmes mondiaux ou globaux (Beck, 2003). La question est alors de savoir dans quelle mesure la mobilité internationale contribue au développement et à la diffusion d'une morale cosmopolite. La relation est vraisemblablement positive.

Quoi qu'il en soit, dans un tel registre politique, les ancrages locaux et nationaux sont moins problématiques. C'est ce que suggèrent les travaux de John Tomlinson qui propose la notion de « glocalisme éthique » pour indiquer que, si nous restons enracinés dans le local, moralement, nous vivons de plus en plus dans un monde global⁴. Ainsi, une morale cosmopolite ne serait pas incompatible avec des identités moins transnationales. Le sentiment d'être concerné par des problèmes mondiaux et l'exigence d'une action politique à cette échelle n'implique pas nécessairement un rejet des identités nationales et locales. Les débats suscités par l'intervention américaine en Irak l'ont clairement montré.

On peut donc percevoir dans les discours sur le cosmopolitisme un espoir politique pour la régulation du monde par ses citoyens (Kennedy, 2004). Plus pragmatiquement, Ulrich Beck espère que les citoyens de chaque pays feront de plus en plus pression sur leurs

⁴ Nous suivons sur ce point les analyses de Kennedy, 2004.

gouvernements nationaux pour qu'ils prennent au sérieux les problèmes du monde (Beck, 2003). Il reste qu'il faut prendre ce cosmopolitisme pour ce qu'il est : un discours qui dit moins ce qui est que ce qui devrait être.

Le point de vue des directions des ressources humaines

Du point de vue des entreprises, les expatriations sont pour une large part justifiées par un double jeu de spécificités : celles du contexte local et celles de la culture de l'entreprise. Pour les employeurs, l'intérêt de l'expatrié n'est pas seulement sa compétence, mais aussi le fait qu'il se trouve à l'articulation de la culture de l'organisme qui l'emploie, de sa société d'origine et des caractéristiques du contexte local.

Ainsi, pour Anne-Catherine Wagner, « l'unité de la population [des élites internationales] provient moins d'une disparition des spécificités nationales que d'un accord sur des modes particuliers de jeux avec le national » (1998 : 20). Elle montre (à partir de l'étude d'expatriés à Paris) que la connaissance de plusieurs cultures et de plusieurs langues est une compétence à la fois rare et d'une grande valeur qui peut, à elle seule, justifier un recrutement sur un poste pour lequel on ne dispose pas de compétences particulières. Une carrière à l'expatriation dépend largement de la capacité de l'individu à faire valoir ses attributs nationaux, ainsi que ceux qu'il a acquis via un mariage avec une personne d'une autre nationalité ou au cours d'un séjour long à l'étranger.

Dans un registre légèrement différent, Philippe d'Iribarne constate que le rêve porté par la modernité d'un affranchissement total des traditions locales demeure très largement une illusion (1993). Avec l'équipe de chercheurs qu'il dirige, il a montré que, malgré l'hégémonie des modèles anglo-saxons dans la gestion des entreprises, les traditions culturelles nationales restent déterminantes. Une preuve en est donnée par l'abondance dans la littérature destinée aux expatriés des ouvrages consacrés à la gestion des relations interculturelles. Ces ouvrages témoignent de la difficulté et de l'importance des questions soulevées par les « chocs de culture » (pour reprendre le titre d'une célèbre collection).

Les entreprises sont parfaitement conscientes de ces problèmes et adaptent en conséquence leur gestion des ressources humaines. D'après la littérature scientifique consacrée à la question, l'expatrié idéal est celui qui développe une double identification, centrée à la fois sur l'entreprise d'origine et sur le lieu d'accueil (van Oudenhoven *et alii*, 2001). Cet expatrié est en effet perçu comme à la fois efficace sur le lieu d'expatriation, car investi dans la découverte des spécificités locales, et fidèle à son

entreprise d'origine. D'autres profils peuvent être désirables : celui qui a tendance à se fondre dans le pays d'accueil peut être très efficace pour bâtir un réseau commercial. Il peut en effet maîtriser les codes culturels nécessaires à la construction de la confiance dans l'interaction en face à face. Celui qui, à l'inverse, reste très marqué par la culture de son entreprise d'origine peut être mobilisé pour un transfert de connaissances technologiques.

Le profil le moins désirable est celui de « l'agent libre » qui se maintient à distance des engagements locaux, qui flotte d'un espace à l'autre. Les entreprises estiment qu'elles ne peuvent avoir qu'une confiance limitée en de tels individus (van Oudenhoven *et alii*, 2001). Ce désintérêt peut surprendre : dans le tableau des différents profils d'expatriés dressé par les auteurs de l'étude, cet agent libre est présenté comme un individualiste très flexible, toujours prêt à relever des défis et à prendre des risques s'il y a quelque chose à gagner. On croirait le profil idéal du haut cadre hyper-mobile de la littérature sur la globalisation. Mais il faut se rendre à l'évidence : la revendication d'une telle identité n'est pas toujours un atout face aux directions des ressources humaines. Une identité détachée du local n'est probablement un atout que pour les cadres très mobiles qui parcourent le monde pour des missions ponctuelles (Kennedy, 2004). Ceux-là sont probablement plus disposés que les autres à supporter l'épreuve existentielle de la mobilité permanente.

2.3. La mobilité : un critère de stratification sociale ?

On l'a dit, la mobilité des expatriés apparaît comme le signe de l'appartenance à une élite sociale. Cette appartenance se joue sur deux registres, l'un intellectuel et l'autre économique. Depuis longtemps en effet, les élites cosmopolites sont opposées aux villageois supposés aussi bornés intellectuellement que spatialement. Cette opposition est alimentée par la représentation dominante du voyage, considéré comme un vecteur de découverte d'autrui et de soi (Alinéa, 2002). Le développement du tourisme de masse a mis à mal ce mythe, mais l'expatrié continue à jouir de l'aura du voyageur, parce que, même si son séjour est temporaire, sa durée est jugée suffisante pour une découverte approfondie de la société d'accueil. Il est du reste fréquent de voir des romanciers, et même des universitaires, considérer qu'une expatriation réussie est une expatriation qui a permis une véritable découverte de l'autre (pour une exposition à la fois savante et caricaturale d'un tel point de vue, voir Fernandez, 2003).

Ce prestige intellectuel des expatriés se double d'un prestige économique, car les bénéfices de la mondialisation semblent d'évidence devoir d'abord aller à ceux qui sont affranchis des barrières du national. Dans la presse destinée aux hommes d'affaires, le

nouveau cadre supérieur de la mondialisation est mobile et circule régulièrement d'un pays à l'autre.

Cette congruence de la mobilité internationale et de l'appartenance aux élites de la mondialisation est une idée qui a fait florès dans la littérature universitaire. Comme on l'a vu, plusieurs chercheurs proposent une stratification sociale en fonction des types de mobilité et notamment de la capacité à se brancher sur les flux de la mondialisation, voire à être soi-même l'un de ces flux.

La mondialisation par le bas

Opposer les « mobiles » et les « assignés à résidence » et superposer cette opposition à celle entre dominants et dominés n'est pas toujours pertinent. Cette démarche conduit par exemple à voir des ghettos de déshérités là où il peut y avoir une plaque tournante du commerce mondial, comme c'est le cas à Belsunce au centre de Marseille. Dans ce quartier occupé par des immigrés pauvres, la municipalité a engagé une démarche de restructuration au nom d'une politique d'embellissement et de lutte contre les ghettos. Pourtant, comme l'a montré Alain Tarrius, ce quartier était l'une des zones commerçantes les plus dynamiques de la ville, véritable plaque tournante des échanges entre le Maghreb et l'Europe (Tarrius, 1992). En outre, loin d'être le lieu d'une seule ethnie, le quartier de Belsunce était un lieu où se croisaient de multiples nationalités. Bref, il s'agissait d'un véritable poumon de la mondialisation.

Alain Tarrius a par la suite théorisé ces observations à partir de la notion de « mondialisation par le bas » (Tarrius, 2002). Ces travaux renvoient à ceux de Michael Smith qui, pour sa part, parle de « transnationalism from below » (Smith & Guarnizo, 1998). Ces deux chercheurs soulignent que la mondialisation est d'ordinaire associée aux grandes places financières, aux multinationales et à leurs élites expatriées. Cette mondialisation s'opère par-dessus les Etats. Or une autre mondialisation s'opère par-dessous les Etats, dans leurs failles et leurs interstices, et s'élabore au travers des réseaux du commerce dit « informel » et des mouvements d'immigrés issus des pays du Sud. Cette immigration là n'est pas celle décrite par Saskia Sassen qui ne voit dans les migrants pauvres que l'armée de réserve du capitalisme global ou un réservoir inépuisable de valets pour les élites de la mondialisation (Sassen, 1998). Cette immigration là existe, mais elle n'épuise pas toutes les facettes des mouvements migratoires issus du Sud.

Ces mouvements construisent leurs propres réseaux commerciaux mondiaux. Ces réseaux sont relativement autonomes de ceux du capitalisme global des grandes entreprises. Les échanges entre le Maghreb et l'Europe s'effectuent de manière très

décentralisée, des myriades d'individus agissant chacun pour leur compte ou pour celui de petites unités. Les déplacements ne se font pas en avion, mais en camion ou en bateau. Cette économie est donc loin des concentrations capitalistiques des grands groupes qui font la une des médias. Il n'empêche, les réseaux d'échanges qui se mettent ainsi en place n'en sont pas moins transnationaux.

La diversité sociale des expatriés

Cette « mondialisation par le bas » montre qu'il est difficile de faire de la mobilité un critère de stratification sociale. D'autres éléments peuvent être avancés à l'appui de cette observation. L'un des plus convaincants est l'importance de la précarité parmi les expatriés français. Comme l'a montré Monique Cerisier Ben-Guiga (1999), de nombreux Français qui vivent à l'étranger se trouvent dans des situations qui confinent à l'exclusion sociale. A la fin des années 1990, elle évaluait leur nombre à 40 000, soit 13 % du total des immatriculés dans les consulats. Les situations les plus difficiles se rencontrent notamment dans les pays du Sud où des expatriés ont glissé dans les couches inférieures de la population locale et n'ont plus les ressources suffisantes pour envisager le moindre séjour dans leur pays d'origine. Dans ce cas, l'expatriation fait signe vers l'immobilité.

L'utilisation de la mobilité comme critère de stratification sociale est d'autant plus délicate qu'au sommet de la pyramide sociale, les plus aisés ne sont pas toujours les plus mobiles. Ceux des cadres expatriés qui se déplacent le plus souvent ne sont pas considérés comme ceux qui occupent la position sociale la plus élevée. Ils se trouvent dans une situation comparable à celle de ces « rotationnels » étudiés par Alain Tarrius, à ces cadres commerciaux qui, perpétuellement hors de leur domicile, prospectent des marchés (Tarrius, 1992). Certains trouvent un véritable plaisir dans cette mobilité, mais la plupart cherchent au bout de quelques années à prendre un poste plus sédentaire.

On peut prendre l'exemple de cette jeune femme, acheteuse pour un groupe textile basé à Bangkok qui passait l'essentiel de son temps dans des villes chinoises, vietnamiennes et indonésiennes situées à plusieurs heures d'avion de Bangkok. Elle passait ses soirées seule dans de mornes chambres d'hôtel. Leur demi luxe n'était qu'une maigre compensation. A Bangkok, elle occupait un appartement très spacieux dans un beau condominium. Mais cet appartement était vide, faute pour elle d'avoir eu le loisir de le meubler. Son sort était loin de susciter l'envie des autres expatriés.

En réalité, dans un monde où la mobilité internationale se généralise, se déplacer à l'étranger n'est plus toujours un privilège et peut même devenir une lourde contrainte. La situation la plus enviable est celle où toutes les possibilités de mobilité sont ouvertes,

mais où elles ne sont actualisées que pour le plaisir ou pour des circonstances exceptionnelles (Montulet & Kaufman, 2004). C'est là la position du plus aisé, qui peut partir en vacances quelques jours dans une destination lointaine en s'offrant à titre privé un vol en classe affaires ou en première classe. Le cadre dirigeant est également celui qui peut envoyer des subordonnés se déplacer pour lui pour des missions subalternes et qui peut faire venir les autres à lui.

Comme le propose Vincent Kaufman, il faut distinguer la mobilité et la « motilité », c'est-à-dire les déplacements effectivement réalisés et les déplacements qu'il est possible de réaliser. Le plus aisé est bien souvent celui qui jouit du potentiel de mobilité le plus élevé, pas celui qui se déplace le plus. A l'aune de cette restriction, la reconstruction des catégories sociales à partir de la mobilité effective perd quelque peu de son intérêt.

La mondialisation par le milieu

La confusion entre statut social privilégié et mobilité provient de ce que les riches ont plus facilement accès que les pauvres aux moyens les plus coûteux de communication et de déplacements. A l'échelle du globe, le déplacement aérien intercontinental reste le fait d'une petite minorité, constituée par les plus aisés. La mobilité aérienne internationale, y compris intercontinentale, ne suffit toutefois plus à identifier les élites sociales (si tant est que cela ait jamais été le cas).

Cette mobilité tend en effet à se diffuser en direction des classes moyennes des pays du Nord. Notre enquête met ainsi en évidence le développement de ce que Xavier Guillot propose d'appeler une « mondialisation par le milieu ». En effet, même si les publications sur le sujet restent rares (signalons toutefois Suutari & Brewster, 2000), les flux d'expatriation liés à la globalisation de l'économie évoluent. De même que le tourisme n'est plus l'apanage des élites et est devenu une industrie de consommation de masse, l'expatriation n'est plus réservée à une petite fraction de la société.

Jusqu'à une époque récente, les Français qui travaillaient à l'étranger pour une entreprise française étaient quasi systématiquement des détachés. Ils jouissaient de revenus très élevés. Les chiffres indiquent toutefois que le nombre de détachés est en diminution constante. Considéré comme trop coûteux, le détachement est de moins en moins utilisé. Entre 1984 et 2002, la part des détachés dans la population immatriculée a été divisé par cinq, passant de 30 % à 6 %, soit 65 000 personnes (chiffre qui inclut l'intégralité des membres des familles des détachés). Cette évolution est d'autant plus impressionnante qu'au cours de la même période, le nombre de Français immatriculés a augmenté de 22 % (DFAE, 2003). On estime par surcroît que 45 % des Français à

l'étranger ne sont pas immatriculés. Très peu de ces non-immatriculés sont des détachés.

De plus en plus, les expatriés sont employés avec un contrat de droit local. Certains bénéficient malgré tout de conditions très avantageuses, mais beaucoup ont des revenus qui les assimilent à la classe moyenne du pays d'accueil. C'est notamment le cas de la frange la plus jeune des expatriés, qui partent à l'étranger pour vivre une expérience existentielle et qui acceptent plus facilement un revenu moyen qu'un cadre qui s'expatrie avec sa famille. Cette acceptation des conditions locales de travail concerne également ceux qui, suite à une première mission, deviennent résidents permanents et se fondent dans la société locale.

Cette mondialisation par le milieu est particulièrement évidente entre les pays occidentaux. A l'échelle européenne notamment, les flux de non détachés sont particulièrement importants et se diffusent très largement aux classes moyennes. Le développement de la mobilité étudiante au travers des échanges Erasmus contribue à cette banalisation.

Dans les pays du Sud, l'évolution est moins nette. La proportion de détachés reste plus élevée qu'ailleurs. En Chine par exemple, en 2002, 44 % des immatriculés étaient des détachés (DFAE, 2003). Le changement radical de conditions de vie qu'induit l'expatriation dans de tels pays justifie encore souvent des rémunérations très élevées et des contrats très protecteurs.

Il n'en demeure pas moins que le processus de banalisation des flux d'expatriation vers ces pays est aussi engagé. Les expatriés sont de moins en moins systématiquement membres de l'élite sociale de la ville d'accueil et de plus en plus membres des franges supérieures des classes moyennes. Cette réduction de l'écart entre les expatriés et la société d'accueil est particulièrement frappante dans les villes émergentes où la croissance économique, malgré ses heurts, a permis l'élévation des niveaux de vie et l'émergence d'une importante classe moyenne.

Cette banalisation de l'expatriation dans les pays du Sud est visible dans l'espace même des métropoles d'accueil. En effet, les expatriés ne se concentrent plus dans les hauts lieux du pouvoir, qu'il soit économique, diplomatique ou administratif. Ceux-ci résident de plus en plus fréquemment dans la périphérie des métropoles d'accueil. L'implantation des établissements scolaires suit cette périphérisation. Ainsi, à Bangkok comme à Singapour, le lycée français a récemment quitté le centre pour s'implanter en périphérie.

2.4. Déconstruire la dichotomie entre ancrage et mobilité

Un quatrième problème doit être soulevé. Il traverse les trois précédents, car il s'agit d'un problème conceptuel. Les défauts des travaux sur les expatriés proviennent en effet en large part de l'usage d'une grille d'interprétation inadaptée. Les modes de vie des expatriés ne peuvent pas être correctement appréhendés si on s'en tient aux catégories traditionnelles de la géographie humaine et de la sociologie et si on se contente de mobiliser l'opposition classique entre ancrage et mobilité. Celle-ci a structuré la pensée sociologique et s'est exprimé notamment par l'opposition entre vie villageoise et vie urbaine ou par l'opposition entre communauté et société. Mais, dans un contexte où les modes de vie dits urbains se sont diffusés à l'ensemble des sociétés (du moins dans les pays occidentaux) et où les médias de communication introduisent le monde entier dans chaque domicile, ces oppositions ont perdu de leur valeur structurante. Pire, elles gênent l'analyse des mutations sociales en cours.

L'ancrage comme support de la mobilité

En réalité, loin de s'opposer, ancrage et mobilité sont entrés dans une relation de complémentarité. Ainsi, l'idéal de vie de nombreux expatriés n'est pas d'être toujours par monts et par vaux à la recherche de nouveaux contrats, mais de passer leur semaine au cœur du quartier d'affaires d'une ville globale et de se ressourcer le week-end avec leur famille dans une maison rurale d'un petit village. Les cadres supérieurs trouvent d'autant mieux l'énergie nécessaire pour se frotter à des situations complexes qu'ils ne jouent pas à tout moment l'intégralité de leur identité, qu'ils disposent d'une base de repli.

Au reste, la littérature consacrée à la gestion des cadres expatriés souligne que la réussite d'une expatriation dépend fortement du succès de l'insertion de la famille qui accompagne l'expatrié (van Oudenhoven *et alii*, 2001). Cette littérature insiste également sur le rôle clé des expatriés français d'une entreprise dans l'accueil des nouveaux arrivants (Pierre, 2003). La famille comme les collègues français constituent des points de repères et des appuis fort appréciés dans la confrontation à un environnement nouveau et déstabilisant.

Ce constat s'accorde avec l'évolution récente des théories sociologiques, notamment dans leur versant psycho-sociologique (Martucelli, 2002). Qu'il soit un immigré pauvre ou un cadre « hyper-mobile » de la haute finance, l'individu a un même besoin d'ancrages et d'appartenances. La permanence de l'enveloppe corporelle et de la conscience de soi ne suffit pas à l'individu pour s'assurer de son existence et de son autonomie. Ces sentiments s'ancrent dans les regards d'autrui et dans la reconnaissance

que lui accordent les autres. Elle s'ancre également dans la permanence de repères et de repaires. Les uns comme les autres permettent de maintenir des appartenances et donc de fonder l'existence du soi dans le monde. L'individualisation n'est pas possible sans cela. Sans ancrages, sans appartenances, l'individu erre dans l'espace à la façon du sans domicile fixe.

Comme l'observe Philippe Pierre (2003), l'expatrié n'échappe pas à cette exigence anthropologique. Les enfants sont particulièrement concernés. Bouger d'une ville à l'autre pendant l'enfance ne facilite pas la construction identitaire. Le problème est tel qu'une association dénommée Global Nomads International⁵ a été créée aux Etats-Unis en 1986 pour soutenir psychologiquement les personnes qui ont été élevées dans une famille mobile (Wagner, 1998). Le champ d'activité de cette association s'est depuis lors élargi, mais l'intention initiale montre que, dépourvue d'ancrages, la mobilité est moins un facteur de développement personnel qu'une source de troubles.

Les adultes éprouvent eux aussi des difficultés. L'importance qu'ils accordent aux relations avec leurs compatriotes témoigne de cette volonté de trouver des points d'ancrage émotionnel dans un environnement étranger. Souvent, ceux qui évoluent dans ce qu'il convenu d'appeler « la communauté française » sont sévèrement critiqués par ceux qui revendiquent une identité cosmopolite. Cet ancrage communautaire leur paraît en effet contredire le projet existentiel qui doit sous-tendre le séjour à l'étranger. Pourtant, loin de contredire la mobilité, l'ancrage local la complète, voire la rend possible. Beaucoup de familles françaises ne pourraient par exemple pas envisager de vivre à l'étranger si elles ne pouvaient bénéficier du réseau international d'écoles françaises.

Il faut donc déconstruire la dichotomie usuelle entre mobilité et ancrage et penser l'une avec l'autre. L'appartenance nationale peut ainsi être une ressource pour l'individu amené à parcourir le monde. Ces ressources sont d'ailleurs inégales : les cadres américains ou français peuvent plus se mouvoir à l'étranger plus confortablement que leurs homologues thaïlandais ou brésiliens. Ces derniers ne peuvent pas bénéficier des mêmes bases d'intégration que les premiers. Cela contribue d'ailleurs à hiérarchiser les nations et à renforcer le rayonnement de celles qui sont puissantes par rapport à celles qui le sont moins.

⁵ <http://www.gnvv.org>

Vers du national mondialisé

La dichotomie entre mobilité et ancrage renvoie également à une opposition entre le mondial et le national avec, d'un côté, des individus hyper-mobiles et détachés de toutes influences culturelles liées aux appartenances héritées et, d'un autre côté, des individus relativement sédentaires et immergés dans une culture nationale que, faute d'avoir été voir ailleurs, ils n'ont jamais eu l'opportunité de mettre en cause. L'assimilation des expatriés à une classe sociale globale ne s'explique pas autrement : puisqu'ils ne vivent pas à l'abri des frontières de leur pays, leur identité ne peut être que globale.

Or l'opposition entre le national et le mondial qui sous-tend ce classement est quelque peu artificielle. De nombreux éléments le démontrent. Certains ont déjà été évoqués et d'autres le seront plus loin. L'observation qui suit est toutefois particulièrement évocatrice. L'enquête que nous avons conduite auprès des expatriés français montre que la pratique de la langue française pèse très lourdement dans la socialisation à l'étranger. Le national demeure de ce point de vue un élément déterminant de l'identité des expatriés français. A Singapour, Rio de Janeiro ou Bangkok, les personnes rencontrées ne sont pas seulement des expatriés, ce sont aussi et même avant tout des Français.

Ce constat ne doit au demeurant pas être interprété comme un enfermement sur le national, en tout cas pas systématiquement. La pratique du français peut être source de lien social, notamment en Thaïlande. Dans ce pays en effet, il n'est guère question pour les Français d'apprendre la langue locale (ce qui est beaucoup plus envisageable au Brésil). Il faut donc que la socialisation se fasse dans une autre langue. L'anglais est une possibilité, mais le français en est une autre. Beaucoup de Français établissent ainsi des relations avec des Thaïlandais qui pratiquent le français et qui, éventuellement, ont fait des études en France. L'effort nécessaire pour l'établissement et l'entretien de la relation est en effet moindre. De leur côté, les Thaïlandais francophones cherchent à valoriser leur expérience étrangère (en travaillant par exemple pour une entreprise française). Ils gravitent par ailleurs dans l'orbite de l'Alliance française.

La pratique du français permet également l'établissement de liens avec les ressortissants des pays francophones. De nombreux expatriés français établissent ainsi des contacts avec des Belges, des Suisses, des Canadiens ou des Africains. Si la langue française est constitutive de la nation française, avec l'expatriation, cet élément identitaire national entre dans un processus de mondialisation.

Se pose alors la question de nommer cette réalité au-delà de la dichotomie entre national et global. Comment qualifier ces identités et ces pratiques des expatriés qui, bien que sous l'influence du national, n'y sont pas réductibles ? On pourrait être tenté d'utiliser la vieille notion d'« international ». C'est ce que propose Xavier Guillot, reprenant sur ce

point les analyses de Marcel Mauss sur ce qui distingue l'international du cosmopolite. Il nous semble toutefois que ce terme a une connotation historique qui rend mal compte de la réalité : comme l'explique Ulrich Beck, l'alternative national / international est bâtie autour de deux termes qui s'excluent l'un l'autre et n'est pas adaptée aux influences croisées que fait naître la mondialisation (Beck, 2003). Ce n'est de fait pas un hasard si les notions d'international et de multinational sont de moins en moins utilisées au profit de notions telles que mondialisation, globalisation ou transnationalisation.

On pourrait sans doute résoudre ce problème en suivant Ulrich Beck. Le sociologue allemand utilise en effet la notion de « national mondialisé ». Cela peut paraître un oxymoron, mais il s'agit d'une figure rhétorique quasi obligée du dépassement des dichotomies établies. Cette notion permet en tout cas de rendre compte du fait que le national est moins anéanti que transformé par la mondialisation.

Cette transformation est autant interne qu'externe aux frontières nationales. A l'intérieur, le national se recompose sous l'influence de l'arrivée d'immigrants et sous l'effet de l'ouverture des frontières culturelles. A l'extérieur, grâce aux flux migratoires et à l'exportation de produits culturels, il se frotte à d'autres cultures nationales. Mais on peut parier avec Jean-Pierre Warnier (2003) que, de la même manière qu'il a résisté à la diffusion mondiale des modèles de rationalité de la modernisation, le national résistera à la mondialisation. Comme il s'est modernisé, il se mondialisera.

3. Les supports des flux d'expatriation : des espaces et des réseaux nationaux mondialisés

L'oxymoron formé par le rapprochement du national et du mondial paraît pleinement justifié quand on examine les supports des flux d'expatriation. Ceux-ci prennent en effet appui sur la diffusion mondiale de dispositifs juridiques, institutionnels et sociaux qui permettent aux expatriés de se sentir très rapidement à l'aise. Ceci signifie qu'un Français s'expatriera d'autant plus facilement qu'il trouvera à l'étranger des points de repères et des repaires qui lui sont connus. Ces points de repères peuvent être de nature a-nationale (comme les aéroports internationaux, les grands hôtels, les restaurants ethniques ou les produits des grandes entreprises mondiales), mais ils sont très souvent de nature nationale. Le premier point étant largement admis et le second demeurant sous-estimé, nous insisterons principalement sur la dimension nationale.

3.1. Internet et l'illusion techniciste

Les infrastructures de communication sont souvent présentées comme des éléments constitutifs de la mondialisation. Le formidable développement des possibilités de communication à distance semble favoriser la constitution d'espaces sociaux globaux. Il ne s'agit évidemment pas de contester le rôle de ces infrastructures et de ces dispositifs matériels dans l'intégration sociale de la planète et dans la constitution d'un espace vécu global. Cela est clairement établi dans la littérature. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur ce point.

Le rôle des infrastructures de la mondialisation n'est toutefois pas toujours celui que l'on espère. On retrouve à ce propos l'illusion techniciste qui consiste à penser que l'existence d'une infrastructure crée l'usage. Des travaux sur les infrastructures de transports ont pourtant montré que l'effet structurant des voies autoroutières ou des lignes ferroviaires à grande vitesse ne se manifeste pas systématiquement (Offner, 1993). Il ne s'exerce que lorsqu'il répond à une demande latente. Or celle-ci ne se trouve pas toujours là où on l'attend.

Le réseau mondial constitué par l'intermédiaire d'Internet relève d'une analyse de ce type. Dès les balbutiements du réseau, de nombreux gourous ont annoncé la naissance de communautés virtuelles, formées par-delà les frontières à partir des seules affinités de ses membres. C'était tout d'abord oublier la barrière de la langue. Internet est un outil qui ne lève pas les frontières linguistiques. Surtout, comme le téléphone dont on a aussi cru à ses origines qu'il allait abolir les distances, les relations établies par Internet se substituent moins aux contacts physiques qu'elles ne les complètent.

Certains estiment même que les techniques de communications à distance donnent une valeur supérieure aux contacts directs, puisqu'il est possible de les réserver aux échanges les plus importants (Jauréguiberry, 1994). Par la richesse des informations qu'elle véhicule, la relation en face en face reste en effet irremplaçable. La concentration des hauts cadres de la finance dans des lieux précis trouve là sa principale explication (Veltz, 1996). Leur usage intensif des réseaux informatiques n'empêche pas que, pour conclure un contrat important, il leur est essentiel d'avoir un contact physique avec leurs partenaires. De même, les rumeurs jouent un rôle essentiel sur les marchés financiers. Or une information communiquée de vive voix a plus de valeur que si elle a été transmise par courrier électronique.

Le temps des cadres de la finance étant parmi les plus coûteux au monde, il est logique que les valeurs immobilières les plus élevées se rencontrent aux lieux de concentration des activités financières. Les cadres de ce secteur sont ceux qui peuvent soumettre l'enchère la plus élevée pour à la fois disposer des ressources de la centralité et être au plus près de leurs collègues.

Pour ce qui concerne la vie quotidienne des expatriés, Internet facilite incontestablement la mobilité internationale. Mais, là encore, son rôle principal n'est pas de permettre la constitution d'une communauté globale. Bien au contraire, il diminue la coupure avec le pays d'origine et permet de maintenir les relations sociales établies avant l'expatriation (Willis & Yeoh, 2002). Les familles peuvent ainsi renvoyer plus facilement leurs enfants faire leurs études universitaires dans leur pays d'origine. Les échanges souvent quotidiens de messages électroniques rendent l'éloignement moins pesant et le contrôle familial moins faible. Paradoxalement donc, Internet diminue la coupure existentielle imposée par l'expatriation et permet à l'espace social d'origine de conserver une vigueur identitaire qu'il n'avait pas auparavant.

Internet permet également de maintenir les relations établies dans la ville d'accueil après le départ. Des liens que l'éloignement aurait coupés sont maintenus actifs. L'univers vécu ainsi constitué n'a toutefois rien de global. Il s'articule à une identité duale ou éventuellement multiple, constituée du pays et de la région d'origine de l'expatrié et de la ville où il a séjourné quelques années. Une Parisienne qui a vécu à Singapour n'est de ce point de vue pas équivalente à une Parisienne qui a vécu à Rio de Janeiro.

Il faut par ailleurs souligner qu'Internet ne fait qu'accorder un sursis aux relations sociales. Celles-ci ne demeurent véritablement actives que si elles sont régulièrement ravivées par des rencontres concrètes. Il faut que l'un vienne à l'autre à l'occasion d'un voyage d'affaire ou d'un séjour touristique pour que les échanges de courriers électroniques conservent un sens.

Internet n'est par ailleurs pas un réseau immatériel. Saskia Sassen (1998) a raison de souligner que son développement nécessite des investissements lourds qui sont nécessairement localisés en des lieux précis. En France, le débat autour du thème de la fracture numérique en atteste : tous les lieux ne sont pas égaux devant l'accès au réseau mondial. A l'échelle mondiale, les inégalités sont criantes entre les pays du Sud et les pays du Nord. Le forum organisé en 2003 par l'ONU sur ce thème a permis de prendre la mesure de ces écarts.

Ces inégalités se retrouvent à l'intérieur des pays du Sud. Même dans ceux dits émergents, les métropoles sont souvent les seules à offrir un accès rapide à Internet. En Thaïlande, l'une des explications de la concentration des investissements directs étrangers autour de Bangkok dans les années 1980, était que la capitale thaïlandaise était

la seule à offrir un réseau téléphonique opérationnel⁶ ! Celui-ci s'est depuis diffusé dans tout le pays, mais l'accès à Internet reste largement concentré dans la capitale, surtout à haut débit.

Pour les avoir pratiqués, nous pouvons dire que le service offert par les cafés Internet a rarement été à la hauteur de nos attentes. Le débit est lent et il faut maîtriser des claviers qwerty avec lesquels les Français sont peu familiers. Taper un texte avec les accents de la langue française est une tâche fastidieuse à laquelle on renonce vite. Il faut aussi manier des logiciels en langue étrangère, en anglais à Bangkok, ou en portugais à Rio de Janeiro.

3.2. Vers une géopolitique de réseaux nationaux mondialisés

Des analyses similaires pourraient être conduites à propos d'autres infrastructures de la mondialisation, et notamment des réseaux télévisés. Il est ainsi possible de mettre l'accent sur l'émergence de réseaux télévisés globaux. Des chaînes de télévision, telles que la BBC ou CNN ont à présent une diffusion mondiale. Des chaînes de cinéma diffusent les mêmes grands classiques hollywoodiens. MTV impose la même esthétique visuelle et sonore au travers d'une programmation très similaire d'un pays à l'autre.

La globalisation : un euphémisme ?

Cette homogénéisation a toutefois des limites claires. Elle se heurte notamment à l'obstacle de la langue. La domination des auteurs anglo-saxons dans la littérature sur la globalisation minore ce problème puisque les grands réseaux mondiaux sont actuellement de langue anglaise. Il n'empêche, il est difficile pour un Français, même à l'aise en anglais, de maîtriser le sabir des présentateurs de MTV ou de suivre en version originale non sous-titrée un film américain.

Par ailleurs, tout comme Internet, les réseaux télévisés mondiaux contribuent au maintien des liens avec l'espace culturel d'origine. Ainsi, parmi les chaînes internationales, TV5 occupe une place à part pour les Français. Cette chaîne diffuse une compilation des programmes des chaînes publiques françaises. Le journal télévisé de France 2 est ainsi suivi régulièrement par de nombreux Français expatriés. D'autres utilisent cette chaîne pour suivre les grands événements sportifs français ou, quand ils

⁶ L'information est issue du TDRI (Thailand Development Research Institute)

sont internationaux, pour les suivre du point de vue français, en tant que supporters. Gageons que les Allemands et les Italiens apprécient eux aussi d'avoir accès à une chaîne diffusant des informations dans leur langue et du point de vue de leur pays.

Il serait sur ce point intéressant d'étudier le comportement de ressortissants de plus petits pays. Sans doute les Finlandais expatriés sont-ils plus fortement acculturés aux réseaux globaux anglo-saxons. Il leur est en effet difficile d'accéder à un programme télévisé dans leur langue en Asie ou en Amérique latine (cette situation est toutefois temporaire : la diffusion de la télévision par des réseaux Internet à haut débit devrait prochainement combler ce manque).

Ces observations suggèrent que l'espace médiatique anglo-saxon est un peu trop rapidement assimilé à un espace global. En réalité, l'idée de globalisation semble masquer l'affirmation de l'hégémonie culturelle anglo-saxonne et plus particulièrement étasunienne. Parler de globalisation paraît une manière d'euphémiser le poids écrasant de la culture anglo-saxonne. Ceux qui s'acculturent à cet univers le font probablement autant par adhésion que par défaut.

L'ethnocentrisme des intellectuels étasuniens spécialistes de la globalisation est patent. Tiendraient-ils les mêmes propos s'ils examinaient les réseaux économiques et culturels Chinois et la diaspora qui les anime et si l'essentiel de la littérature sur le sujet provenait de Shanghai et était publié en Mandarin⁷ ? Cette question risque pourtant de prendre une tournure très concrète. Les dominations ne sont pas éternelles et sans doute l'espace économique et culturel chinois sera-t-il prochainement un vigoureux contrepoids à l'hégémonie étasunienne. A ce moment là, le caractère très national des réseaux dits globaux apparaîtra sans doute plus clairement aux yeux des observateurs.

Ce constat entraîne la réflexion sur le terrain des rapports de forces et de la géopolitique. On peut certes rêver à une hybridation qui serait une première étape vers la constitution d'un espace médiatique véritablement global. L'influence évidente du cinéma dit « bollywoodien » ou asiatique sur le cinéma américain en serait une première manifestation. Il est permis de douter de la validité de ce raisonnement. Hollywood réinterprète les films asiatiques et les formate suivant ces propres normes. Le métissage reste limitée. L'impact sur l'audience de ces films l'est encore plus.

L'horizon de la mondialisation n'est donc vraisemblablement pas la constitution d'un espace homogène à l'échelle de la planète, mais plutôt la constitution d'espaces intégrés

⁷ Tous les chercheurs étasuniens ne tombent pas sous le coup de cette critique. Citons notamment Arjun Appadurai (2000) qui adresse à la littérature dominante sur la globalisation une critique semblable à celle qui est formulée ici. Cet anthropologue est au demeurant d'origine indienne.

économiquement et culturellement à une échelle plus large que celle couverte actuellement par la plupart des Etats-Nations, trop petits pour entretenir un réseau national mondial. L'avenir serait ainsi à la constitution de blocs culturels et économiques de taille équivalente, avec l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie du Sud-Est, la Chine, le Japon... A ce jeu, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie ont un avantage énorme : celui de déjà constituer de vastes ensembles relativement intégrés sur le plan linguistique. Pour poursuivre avec l'exemple d'Hollywood, il est clair que cette industrie doit d'abord son pouvoir au fait qu'elle peut asseoir son développement sur un grand marché national.

Les ensembles plus éclatés, comme l'Europe, souffrent pour leur part d'un fort handicap. Si l'intégration économique est du domaine du possible, une intégration culturelle plus poussée reposerait quant à elle sur des violences difficiles à accepter. Cela pousse du reste les pays occidentaux où résident de fortes minorités nationales vers des formes avancées de multiculturalisme, très éloignées des politiques assimilationnistes qui furent autrefois la norme (Kymlicka, 1995). On peut voir dans le multiculturalisme une richesse mais, du point de vue du rayonnement économique global de l'Europe, c'est plutôt un problème.

La langue est en effet une arme essentielle de l'affirmation de la puissance d'une aire culturelle. L'anglais est l'un des premiers vecteurs de l'extension mondiale du pouvoir de la sphère anglo-saxonne. Les chercheurs non-anglophones sont bien placés pour le savoir. Dans un registre plus économique, le succès actuel de l'Inde dans les services informatiques est largement dû, non seulement à la qualité de la formation de ses ingénieurs, mais aussi à leur maîtrise de la langue anglaise. Cela permet par exemple la délocalisation en Inde de services d'assistance téléphonique en informatique pour des entreprises américaines, australiennes ou anglaises. La Chine est pour l'instant désavantagée sur ce plan mais, à terme, son aire culturelle définie par un langage commun (au moins à l'écrit) est la plus importante du monde. Sa diaspora est par ailleurs très étendue, d'une ampleur numérique sans le moindre équivalent dans le monde.

Un réseau de comptoirs établis par les communautés expatriées francophones

Comme nous l'avons noté en proposant de concevoir la relation entre ancrage et mobilité comme complémentaire et non comme antagonique, la volonté des expatriés de conserver des liens avec leur pays d'origine est patente. Cela explique pourquoi il est courant de parler de « communauté française » pour décrire les expatriés français présents dans une ville.

L'emploi d'un terme tel que communauté pose évidemment problème. Les groupes sociaux formés par les expatriés français dans les villes étudiées ne sont pas à proprement parler des communautés. Ils ne sont en effet ni homogènes, ni structurés par une interconnaissance forte. En réalité, le groupe social constitué par les Français d'un pays est formé de multiples réseaux dont certains sont relativement étanches aux autres. La plupart de ces réseaux sont en outre loin d'être exclusivement composés de ressortissants français. Ils ne forment pas des entités fermées à toute interaction avec l'extérieur. Leurs membres établissent de multiples relations avec les locaux et avec d'autres expatriés. Ils entretiennent par ailleurs de nombreuses relations à diverses échelles transnationales.

Les Français ne se regroupent pas non plus dans des ensembles spatialement bien délimités. On ne retrouve pas dans les villes étudiées la « bulle environnementale » que certains pays du Moyen-Orient imposent aux expatriés (Hardill, 1998). A Bangkok, à Singapour et à Rio, les Français sont dispersés dans l'espace urbain et vivent dans les mêmes lieux que les couches moyennes supérieures et aisées de la ville d'accueil.

L'adjectif « française » accolé à « communauté » est tout aussi problématique. Il exprime en effet une domination culturelle. Le groupe social pertinent, s'il existe, est plus probablement francophone que français. Dans beaucoup de réseaux sociaux considérés par les expatriés comme Français, on trouve des Belges, des Suisses, des Canadiens et, dans une moindre mesure, des Africains. Centrée sur les Français, notre étude a malheureusement négligé ce point.

Malgré ces limites, la notion de « communauté française » n'est pas dépourvue de toute pertinence. Cette notion a notamment l'intérêt de souligner que le groupe des Français implantés dans une ville ne forme pas seulement un agrégat sur les listings des services consulaires. Les équipements et les services francophones (écoles et représentations diplomatiques notamment) constituent ainsi d'évidents pôles d'attraction. Par ailleurs, de nombreuses micro-concentrations sont repérables : tel immeuble ou tel pâté de maisons accueille par exemple une forte population française.

La capacité des Français à satisfaire leur désir d'appariement et donc à trouver des bases à l'étranger dépend du poids mondial de leur culture et des masses de population qu'ils constituent à l'étranger. Cela peut paraître paradoxal mais, plus les Français s'expatrient, plus les possibilités de faire vivre des institutions spécifiques et donc de former une communauté support est grande. Plus les mouvements migratoires des Français s'amplifient, plus il leur est possible de vivre comme des Français partout dans le monde. Le nombre croissant d'expatriés permet en effet d'atteindre les masses critiques nécessaires à la mise en place d'un réseau mondialisé de services et

d'institutions. Ceux-ci peuvent se diversifier et rendre donc des services adaptés à un champ de plus en plus large de demandes.

A Bangkok, comme à Rio et à Singapour, la communauté française compte environ 3 000 personnes. Cela suffit à faire fonctionner un lycée français dans chaque ville. Ces établissements scolaires non seulement favorisent la reproduction de la culture française (du moins dans sa version scolaire), mais aussi facilitent la constitution de réseaux sociaux nationaux entre les parents des élèves (puisque les établissements scolaires sont des pôles de socialisation pour les communautés françaises expatriées).

Ces expatriés animent également une vie politique locale, au travers de l'Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE) et de l'Union des Français de l'étranger (UFE). Ces deux grandes associations représentent chacune une orientation politique, la gauche pour l'ADFE et la droite pour l'UFE. Elles présentent des candidats au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE). Ce dernier se définit comme un groupe de pression chargé de défendre les intérêts politiques des près de deux millions de Français établis à l'étranger. Le CSFE élit par ailleurs douze sénateurs.

Ces groupes politiques sont complétés par des associations plus traditionnelles, comme le réseau des chambres de commerces, dont le but est de renforcer les liens avec les entrepreneurs locaux et de défendre les intérêts des entrepreneurs français auprès des autorités locales. Il faut également mentionner le réseau constitué par les Conseillers du commerce extérieur (CCE). Ceux-ci ont pour tâche de défendre les intérêts des entreprises ayant des intérêts à l'étranger auprès des pouvoirs publics français. Dans le réseau des CCE comme dans celui des chambres de commerces, les cadres expatriés sont amenés à se connaître et à établir des relations fortement teintées par leur origine nationale.

A ces acteurs institutionnels s'ajoutent de nombreuses associations tournées vers la facilitation ou l'animation de la vie quotidienne des Français de l'étranger. Ces associations sont très bien décrites par Xavier Guillot. Elles sont fréquemment animées par des femmes de détachés qui n'ont pas d'emploi sur place et qui peuvent s'en dispenser.

D'autres Français créent des journaux francophones qui favorisent la diffusion d'informations au sein de la communauté expatriée et qui donnent un sentiment d'unité. Il faut mentionner ici le *Gavroche*, journal créé en 1994 à Bangkok par deux jeunes Français venus initialement sans but précis. Le journal a d'abord eu pour vocation de diffuser des informations sur la communauté francophone, avant d'étendre son champ d'investigation à la vie sociale et politique thaïlandaise. Gratuit dans un premier temps, il est devenu payant et est financé par des annonces publicitaires de sociétés françaises.

Aujourd'hui, il fait vivre une équipe de plusieurs personnes et ceci dans un pays où l'on compte environ 6 000 Français (dont 2 000 non-immatriculés).

Il faut enfin signaler le tissu de petites entreprises françaises (et plus largement francophones) qui à la fois facilitent la vie quotidienne des expatriés français et entretiennent l'identité nationale. Ainsi, dans la plupart des grandes villes du monde, et notamment dans celles étudiées, il existe des agences de voyage, des restaurants, des boulangeries ou des salons de beauté, qui soit sont tenus par des francophones, soit emploient des francophones. Cela permet un accès plus facile au service, notamment pour les expatriés qui n'ont qu'une maîtrise modérée de la langue du pays d'accueil ou de l'anglais (ce qui reste un cas fréquent). Ce réseau de services crée également des espaces de rencontres pour les Français. Ainsi, ceux qui recourent aux services d'une même agence risquent de se croiser dans le même hôtel !



Lorsque Paris est le centre du monde. Panneau promotionnel au pied d'une tour dont le dernier étage est occupé par la mission économique française de Bangkok.

Cet ensemble de services et d'institutions est nettement marqué par une identité française ou francophone. Appuyée sur cette infrastructure, la communauté expatriée locale forme un véritable comptoir⁸. Le terme semble en effet approprié puisque l'activité principale des expatriés est l'échange de biens, de services et d'informations entre leur pays d'origine et le pays d'accueil.

Les infrastructures de la mondialisation ne sont donc pas seulement des lieux et des équipements génériques, quasi identiques partout dans le monde. Elles ne se réduisent pas plus aux réseaux globaux de communication. Les infrastructures de la mondialisation sont aussi les associations, les entreprises et les institutions associées au rayonnement mondial d'un pays. Renforcée par la francophonie, la France est sur ce plan bien armée, même si son réseau n'a sans doute pas le poids suffisant pour recevoir le label « global ».

On comprend alors toute l'importance que peut revêtir le dépassement de la dichotomie entre ancrage et mobilité. L'ancrage local des expatriés dans de véritables communautés locales est un point d'appui pour leur mobilité. Il les aide à tirer parti des flux mondiaux d'échanges. Ainsi, l'un des accélérateurs les plus puissants de la mobilité internationale des Français pourrait bien être le réseau de services offerts à l'étranger par la France, les Français et l'ensemble de la francophonie. Les cas étudiés sont de ce point de vue d'autant plus démonstratifs qu'ils ne font pas partie des anciennes colonies françaises. Le rôle économique et culturel de la francophonie et de la présence française y apparaît dégagé des séquelles du colonialisme.

⁸ L'emploi de ce terme a été inspiré par la lecture des travaux d'Alain Tarrus (1992). Celui-ci en a fait un usage provocateur en qualifiant Marseille de comptoir maghrébin. Le terme est d'autant plus provocateur que son emploi est parfaitement justifié. Le choix du mot comptoir permet par ailleurs d'insister sur le poids toujours prééminent des Etats-nations. L'analyse proposée ici s'éloigne donc des idées d'Arjun Appadurai (1996). Ce dernier insiste en effet plutôt sur la trans-nationalisation du national et la dissociation des nations et des Etats. Or nos analyses suggèrent plutôt que la relation de l'Etat et de la nation se recompose plus que la nation n'échappe au contrôle de l'Etat.

3.3. Les politiques d'accueil et d'accompagnement

Les politiques des entreprises

L'abondance de la littérature sur la gestion des ressources humaines en atteste, les entreprises se préoccupent beaucoup de la réussite de l'insertion locale de leurs expatriés. L'efficacité professionnelle de ces derniers en dépend. Les entreprises prennent donc diverses dispositions pour faciliter leur insertion locale. Les entreprises qui accueillent des cadres français doivent ainsi veiller à ne pas être localisées trop loin des établissements scolaires français. Dans des villes où les infrastructures de transports en commun sont très médiocres et où les conditions de circulation sont parfois quasi apocalyptiques, la proximité entre le lieu de travail et les principaux pôles de la communauté expatriée est importante.

Cela suscite des dilemmes pour les entreprises industrielles, contraintes par des coûts élevés du foncier à implanter leurs unités de production en périphérie, loin des quartiers où se concentrent les services réservés aux expatriés. La pression du marché foncier ne leur est toutefois pas toujours entièrement défavorable dans la mesure où l'extension des communautés françaises à l'étranger impose également une extension des établissements scolaires. Ceux-ci sont alors également contraints par les valeurs immobilières à un éloignement du centre. C'est ce qui s'est produit à Singapour. A Bangkok, le lycée a également été rapproché des zones industrielles où se trouvent les grandes entreprises françaises. L'impact sur les choix de localisation des ménages français expatriés a été immédiat.

On peut noter en passant que ces problèmes de localisation posés aux entreprises françaises tiennent pour partie aux limites du réseau mondial français et francophone. La communauté expatriée anglophone, plus importante, pose moins de problèmes aux entreprises. Celle-ci bénéficie à Bangkok comme à Singapour de plusieurs établissements scolaires dits « internationaux ».

Les grandes entreprises accompagnent également leurs cadres expatriés dans les démarches consécutives à leur changement de résidence. Un tel accompagnement n'aurait évidemment aucun sens si les services de la vie quotidienne étaient semblables partout dans le monde. Mais ce n'est pas le cas. Les grandes entreprises utilisent donc les services d'entreprises spécialisées qui aident l'expatrié à trouver un logement et qui l'assistent dans ses démarches administratives.

Comment valider par exemple son permis de conduire dans le pays d'accueil ? Comment souscrire un abonnement téléphonique ? Comment se raccorder à Internet et

quel fournisseur d'accès choisir ? Ce sont autant de questions dont la réponse n'est pas simple, particulièrement dans les pays du Sud, ne serait-ce que parce que la protection juridique liée à un contrat n'est pas aussi forte qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Le règlement de ces problèmes pratiques est d'autant plus complexe que les guides destinés aux touristes ne traitent pas de ces questions et que les guides consacrés à l'expatriation traitent de questions plus générales (on trouve seulement occasionnellement des guides édités par des associations d'expatriés).

Les grandes entreprises ont bien compris que ces difficultés matérielles pouvaient peser sur le moral des expatriés et portent une grande attention à ces questions. Cela concerne particulièrement les détachés. Ces derniers sont en effet très coûteux et la réussite de leur insertion locale revêt un caractère crucial. A Rio de Janeiro, la filiale locale d'EDF (la Light) a recours aux services de professionnels pour accompagner ses détachés dans leurs premiers mois de présence au Brésil.

Les entreprises ne prennent toutefois pas systématiquement en charge ces problèmes pratiques. Elles peuvent d'autant plus facilement s'en passer que des sociétés spécialisées dans le service aux expatriés se développent. Ce développement est particulièrement net dans le secteur immobilier. Des agences recrutent ainsi localement des Français pour servir d'intermédiaires et aider les expatriés à trouver le logement qui leur convient. Un agent français peut mieux saisir les attentes et les goûts des Français et donc leur proposer plus rapidement des logements susceptibles de leur convenir. Un agent français est également mieux à même de connaître les équipements dont la proximité peut déterminer les choix de localisation des ménages français. Enfin, il connaît les ensembles résidentiels dans lesquels se concentrent les expatriés français et peut donc aider à s'en rapprocher ou, au contraire, à s'en tenir éloigné (comme le montre Xavier Guillot les deux demandes existent).

Ces services sont évidemment coûteux et sont réservés aux plus aisés des expatriés. Les autres se débrouillent par eux-mêmes. Ils utilisent les quelques informations disponibles dans les guides. Ils peuvent également mobiliser les services des ambassades, généralement moins coûteux, même s'ils sont plus limités. Le jeune diplômé qui vient à la fois chercher du travail et découvrir un pays va par exemple utiliser la liste d'entreprises françaises dressée par la mission économique pour commencer à démarcher. Il peut se tourner vers les volontaires internationaux employés par les services diplomatiques. Ceux-ci pourront l'informer sur les meilleurs moyens de se loger à un prix raisonnable et l'avertir des réels dangers du pays d'accueil (très souvent exagérés dans les guides écrits par des détachés et destinés à des détachés).

Les réactions des villes et des pays d'accueil

Face à l'afflux d'expatriés, les sociétés locales ne restent pas inertes. Chacune prend des initiatives qui lui sont propres et qui donnent une tonalité particulière à l'insertion matérielle des expatriés. Les Etats peuvent ainsi se montrer plus ou moins stricts dans leur politique d'accueil. Parmi les cas étudiés, Singapour est de loin l'Etat où le contrôle est le plus rigoureux. Il n'est possible d'être expatrié dans la cité Etat qu'avec un contrat de travail en bonne et due forme ou en étant le parent direct d'un cadre expatrié. Celui qui se trouve au chômage et ne retrouve pas très vite un emploi doit quitter le pays. En outre, le visa de travail est soumis à une contrainte de ressources. Les expatriés qui gagnent moins de 2 500 dollars singapouriens (soit environ 1 350 euros) sont indésirables.

Cette politique a des effets sur la communauté expatriée. Comme l'explique Xavier Guillot, celle-ci est très homogène et on y trouve peu d'expatriés exclus ou en situation sociale difficile, contrairement à ce qui se passe dans les pays plus ouverts (Cerisier ben Guiga, 1999). Cette homogénéité peut s'avérer pesante pour certains expatriés français. Surtout, la politique restrictive de l'Etat singapourien réduit les opportunités pour les expatriés qui souhaitent monter dans ce pays une petite société ou un commerce. Or, comme on l'a vu, ces sociétés et ces commerces constituent un support important pour l'insertion locale des expatriés français. A Singapour, l'aventure du *Gavroche* semble difficile à tenter.

Les expatriés occidentaux sont pourtant loin d'être totalement indésirables. La cité Etat a mis en place une politique active d'accueil des talents étrangers (les *Foreign Talents*), afin de compenser le déficit de formation de la population locale. Cette politique d'accueil des expatriés a été tellement prise au sérieux qu'elle a conduit le gouvernement à introduire de nouvelles formes de logements, spécifiquement dédiés aux expatriés : les *condominiums*.

Dans d'autres pays, les hauts cadres ne sont pas les bienvenus. Si leur présence est généralement considérée par les hauts fonctionnaires comme une source de dynamisme économique, ce n'est pas l'avis de toutes les couches de la société d'accueil. Des groupes de pression se constituent notamment autour de la défense de l'emploi des cadres locaux. Ces groupes de pression se montrent particulièrement actifs dans les situations de crise économique comme au Brésil. Cela conduit par exemple à la mise en place de quotas fixant un nombre minimum de salariés nationaux pour toute entreprise souhaitant obtenir un permis de travail pour un cadre expatrié.

Une politique plus restrictive vis-à-vis de l'accueil des expatriés peut également naître d'un regain nationaliste. C'est le cas en Thaïlande depuis l'arrivée au pouvoir en 2001

de Thaksin Shinawatra. Le comportement des grandes organisations internationales a ici été déterminant. A la suite de la crise de 1997, celles-ci ont décrété que les dysfonctionnements de l'économie thaïlandaise ne provenaient pas d'une libéralisation économique excessive (explication aujourd'hui très largement partagée, y compris par des économistes libéraux tels que Joseph Stiglitz ou Paul Krugman), mais d'une libéralisation insuffisante et mal gérée. Les organisations internationales ont ainsi considéré que les entreprises thaïlandaises auraient mieux agi si elles avaient été sous le contrôle de managers étrangers, plus compétents et moins corrompus. Les Thaïlandais ont donc été invités à vendre leurs entreprises aux grands groupes étrangers. Les valeurs boursières s'étant effondrées, la situation a revêtu dans l'esprit des médias locaux l'allure d'un pillage économique.

Cette situation a été très mal ressentie par une population fière de vivre dans le seul pays asiatique, avec le Japon, à n'avoir jamais été colonisé. La réaction politique ne s'est pas fait attendre et le parti aujourd'hui au pouvoir en Thaïlande porte le nom évocateur de *Thaï Rak Thaï* (TRT), soit « les Thaïs aiment les Thaïs »⁹. Aux analyses du Fonds monétaire international, le nouveau pouvoir thaïlandais a opposé l'idée que la Thaïlande s'est trop facilement pliée aux injonctions d'institutions internationales inféodées aux intérêts américains (analyse qui rejoint d'ailleurs celle de Joseph Stiglitz, 2002, ancien économiste en chef de la Banque mondiale et très critique à l'égard de la gestion de la crise asiatique). A présent donc, l'ancien royaume du Siam souhaite réaffirmer son identité et montrer sa capacité à développer indépendamment son économie. Tel est en tout cas le projet politique affiché par celui qui est en train de devenir l'une des grandes figures politiques de l'Asie du Sud-Est.

Les politiques d'accueil des expatriés, devenues nettement plus restrictives, s'en ressentent. Comme dans les pays occidentaux, les premières victimes de cette tension politique sont les illégaux ou les semi-illégaux (comme ceux qui travaillent en Thaïlande en renouvelant tous les trois mois leur visa de tourisme). Les Bangladeshis qui travaillaient plus ou moins légalement dans les usines textiles ou les exploitations de caoutchouc ont été les premiers à être reconduits à la frontière.

Mais, progressivement, les restrictions s'étendent. Les autorités se montrent de plus en plus sourcilleuses pour renouveler les visas de tourisme. Les petits retraités occidentaux

⁹ Avant la crise de 1997, la Thaïlande était présentée par la Banque mondiale comme le meilleur élève de la classe et on prévoyait que sa richesse par habitant dépasserait celle de la France en 2010 ! Le pays suivait les recettes d'apparence globales, mais en réalité très américaines, issues du fameux « consensus de Washington ». Le peu d'attention portée aux spécificités du pays (les mesures prises par le FMI immédiatement après la crise montrent que cette organisation n'avait aucune connaissance de l'économie locale) a finalement entraîné une résurgence très forte de l'esprit national.

qui viennent profiter d'un climat agréable à bas prix sont progressivement chassés et doivent rentrer dans leur pays d'origine ou trouver un pays asiatique plus accueillant.

Par ailleurs, les différents arrangements qui permettaient de contourner les quotas de permis de travail dans une entreprise disparaissent ou deviennent plus coûteux. Auparavant, les quotas pouvaient être contournés par la création de sociétés fictives, avec la déclaration également fictive du nombre adéquat de salariés locaux. Les contrôles étaient très rares. Ceux-ci sont aujourd'hui devenus plus fréquents. Le permis de travail est donc devenu plus coûteux (en dessous de table) pour ceux qui ne peuvent pas l'obtenir par la voie officielle. Cela cause de très gros soucis aux petites entreprises françaises qui n'ont pas le nombre de salariés thaïlandais requis.

4. L'expatriation comme expérience vécue

Le monde vécu des expatriés reste peu connu. Les travaux se partagent dans leur quasi-totalité entre des interrogations sur la gestion des ressources humaines et des réflexions à orientation philosophique ou psychologique sur l'expérience du voyage. Cette myopie au monde vécu des expatriés n'est pas anodine. Elle explique en partie pourquoi les mouvements d'expatriation sont interprétés comme la manifestation de la constitution d'un éthos a-national ou global (Smith & Guarnizo, 1998). Faute de se préoccuper de l'expérience vécue, on passe facilement d'une description qui présente toutes les garanties de l'objectivité, à savoir la perte de pertinence de l'Etat-nation dans la vie quotidienne d'un nombre croissant d'individu, à l'idée de la constitution d'un univers a-national. Faute d'être mis en question à partir du point de vue des acteurs, les changements de la structure matérielle sont associés à des changements culturels¹⁰.

Porter son attention sur le monde vécu des expatriés a un autre intérêt. Le système économique, aussi globalisé soit-il, ne peut se reproduire qu'au travers des initiatives individuelles. Certes, suivant le modèle bourdieusien de l'habitus, cette conduite se fait le plus souvent en pilote automatique et suit des schèmes qui, précisément, permettent la reproduction des structures sociales. Mais il arrive malgré tout que l'individu fasse des choix conscients et remette en cause les savoirs incorporés pendant l'enfance et l'adolescence. De nombreux sociologues estiment même que ces choix, aussi limités soient-ils, sont de plus en plus ouverts et fréquents. Par le changement d'environnement

¹⁰ Il s'agit là d'une confusion malheureusement trop courante qui, comme le souligne Xavier Guillot, a bien été identifiée par Jean-Pierre Warnier (2003).

qu'elle induit, l'expatriation est évidemment particulièrement propice à ces moments d'interrogation. Plus ou moins consciemment donc, les expatriés doivent bricoler leur rapport au monde. Au fil de leur addition, ces bricolages individuels pèsent sur la reproduction du système de l'économie globalisée.

La question du rapport vécu des expatriés au monde qui les entoure ne concerne donc pas seulement les psychologues et les responsables des ressources humaines soucieux de l'efficacité de leur personnel et donc de leur bien-être, elle est indispensable à la compréhension de la dynamique actuelle de la globalisation. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la prééminence accordée dans les pages qui suivent aux représentations et aux choix des individus. Deux axes d'analyse ont été privilégiés : les motivations des expatriés et leurs compétences.

4.1. Les motifs de l'expatriation

Les intentions et les facteurs qui ont motivé le départ à l'étranger influent fortement sur la mobilisation par l'expatrié des différentes ressources qui s'offrent à lui. Celui qui fuit la France ou qui veut s'immerger dans une culture différente aura tendance à fuir les ressources que lui offre son origine nationale. A l'inverse, celui qui est concentré sur sa carrière et sur son confort matériel aura tendance à négliger les spécificités culturelles du pays d'accueil.

On peut distinguer trois grandes catégories de motivations. Les premières sont économiques, les secondes sont culturelles et les troisièmes sont existentielles. Bien souvent, plusieurs d'entre elles sont à l'œuvre chez un même individu. Les distinctions qui sont proposées ci-après sont donc avant tout analytiques. Quelques profils types sont détaillés au fil du propos.

Les motifs matériels

Une expérience à l'étranger est généralement considérée comme un atout dans un curriculum vitae et il semble effectivement qu'il s'agit d'une motivation très présente dans les décisions d'expatriation (Beaverstock, 2002). L'expérience de « l'international » est devenue très importante pour les cadres supérieurs. Plusieurs personnes rencontrées en ont fait la principale justification de leur présence à l'étranger. Elles disent ne pas avoir cherché à être expatriées dans une ville du Sud et expliquent qu'elles ne sont là que parce que leur direction a su se montrer convaincante. Elles espèrent fermement poursuivre leur carrière dans une ville plus prestigieuse ou bénéficier d'un avancement en revenant en France.

Ce sont d'ailleurs les personnes les plus orientées par la réussite professionnelle qui revendiquent de la manière la plus consistante une identité a-nationale. Il ne s'agit pas pour elles de découvrir une culture étrangère particulière, mais plus simplement de vivre à l'étranger et d'acquérir l'expérience internationale qui manque à leur curriculum vitae. Ces personnes cherchent avant tout à mettre leurs compétences en accord avec les attentes des directions des ressources humaines (Thompson & Tambyah, 1999). Elles cherchent à prouver leur mobilité et leur capacité d'adaptation

Le cas des pays émergents est certes atypique dans la mesure où ces pays sont considérés comme moins développés. Pour les directions des ressources humaines, l'expérience qui y est acquise ne vaut donc pas celle acquise aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne (Wagner, 1998).

Ce type d'expatriation présente au demeurant des attraits du point de vue de l'expérience professionnelle. Ces destinations étant moins attrayantes, elles sont plus ouvertes pour les plus jeunes. Elles permettent à de jeunes diplômés de bénéficier d'une première expérience internationale dans de bonnes conditions professionnelles. En outre, le marché du travail moins compétitif des pays du Sud (du moins pour les postes les plus élevés) permet aux expatriés de se voir confier des responsabilités que, dans leur pays d'origine, ils n'auraient eues que beaucoup plus tard dans leur carrière ou peut-être même jamais.

En outre, dans des contextes où l'environnement économique et social évolue très vite, les possibles sont beaucoup plus ouverts qu'en Europe. Pour les plus jeunes, cela rend l'expatriation dans ce type de pays particulièrement attrayante (il faut toutefois souligner qu'il ne s'agit pas toujours d'une motivation présente dans le projet initial ; cet atout est souvent découvert *a posteriori* et sert à valoriser une expérience professionnelle qui n'est pas aisément reconnue en France).

Une autre motivation peut intervenir, notamment pour les détachés : la rémunération. Celle-ci peut être très attrayante, particulièrement dans les pays émergents où l'indemnité de résidence est complétée par des primes d'éloignement et de risque substantielles. Des cadres moyens ou des fonctionnaires peuvent ainsi se constituer un pécule qu'ils n'auraient jamais pu accumuler s'ils étaient restés en France. De nombreux chercheurs expatriés ont ainsi pu acquérir la maison de leurs rêves à leur retour en France!

Cette rémunération est d'autant plus attrayante que le coût de la vie est souvent faible dans les pays du Sud. Plusieurs observateurs ont ainsi souligné que des cadres moyens se trouvent projetés dans la situation de très riches citadins (Hardill, 1998). Certes, le confort domestique se paye d'un environnement institutionnel et social dégradé. Les

conditions de sécurité (notamment à Rio de Janeiro) ou l'efficacité des services d'urgence ne sont pas comparables à ce que l'on trouve en France. Cela justifie du reste une partie des primes versées aux expatriés.

Il n'empêche, l'augmentation du confort domestique est telle qu'elle peut faire oublier les inconvénients de la vie dans un pays du Sud. Le changement de niveau de vie est particulièrement sensible pour les familles. Des couples parisiens installés dans un trois pièces, qui jonglaient entre les courses du samedi matin, l'école des enfants et la baby-sitter se retrouvent logés dans un très vaste appartement avec un voire deux domestiques.

Ces conditions matérielles influent sur le confort moral de la vie familiale. Ainsi, les relations entre les parents et les enfants changent totalement. Les contraintes de la vie quotidienne s'effacent presque et peuvent laisser la place aux rapports affectifs. Dans certains cas toutefois, même les rapports affectifs s'effacent, car ils sont pris en charge par la nourrice. Au moment du départ, le déchirement peut alors être très fort pour l'enfant.

L'éloignement des grands-parents et des amis favorise quant à lui un recentrage du couple sur la vie familiale. Ce recentrage est toutefois à double tranchant. Il nécessite en effet une forte entente et beaucoup de couples qui survivaient en adoptant des positions de retrait l'un par rapport à l'autre ne résistent pas à l'épreuve de l'expatriation. La rupture avec le cadre de vie habituel et l'évanouissement du contrôle social qui lui était associé libèrent également diverses pulsions. Philippe Pierre observe ainsi que beaucoup d'expatriations conduisent à une séparation (Pierre, 2003).

Le confort matériel peut aussi devenir un piège et rendre le retour dans le pays d'origine très difficile (Hardill, 1998). Une bonne illustration en est ce fonctionnaire expatrié qui a épousé une Indienne lors d'un séjour dans ce pays et qui a eu avec elle cinq enfants. Après son expatriation en Inde, il a continué à séjourner à l'étranger et n'envisage que très difficilement un retour en France. Il est pourtant fatigué de cette succession de séjours de quatre à cinq ans à l'étranger, mais le salaire d'environ 3 000 euros qu'il peut escompter en France ne lui permet pas d'envisager sereinement de vivre à Paris avec cinq enfants et une femme qui n'a jamais travaillé. La chose serait matériellement possible mais elle induirait une telle réduction de son train de vie qu'il se refuse à l'imaginer. Il est donc condamné à l'expatriation, perpétuellement en quête d'indemnités de résidence. Peut-on dans ce cas considérer la mobilité comme le signe d'une libération ?

Tous les cas ne sont pas aussi extrêmes, mais le retour est une étape difficile pour les expatriés et notamment pour les détachés. L'écart de niveau de vie, et aussi bien souvent

de statut social, est très élevé. Les parents ne sont pas seuls concernés, les enfants peuvent également très mal vivre ce retour, d'autant qu'ils n'ont parfois aucune autre expérience que celle de l'expatriation. De nombreux parents anticipent cette difficulté et soulignent qu'ils veillent à ce que leur progéniture ne prennent pas de mauvaises habitudes et ne deviennent pas des « gosses de riches ».

L'engagement vers l'ailleurs

Les expatriés ne sont pas seulement motivés par le confort matériel. Comme on l'a dit, l'expatriation conserve une large part du prestige du voyage. Les personnes rencontrées ont beaucoup insisté sur ce point. Elles ont souvent tenu à se différencier des touristes qui ne font qu'effleurer du regard une culture que, pour leur part, elles côtoient quotidiennement. Cette insistance sur la dimension culturelle de l'expatriation relève bien entendue pour partie des stratégies de distinction. Il s'agit de mettre en valeur le versant le plus noble de l'expatriation. Nos interlocuteurs y étaient d'autant plus incités qu'ils avaient face à eux des personnes qu'ils pouvaient supposer être des arbitres des élégances en matière culturelle.

Cette volonté de découverte culturelle s'accompagne souvent d'un projet d'immersion dans la société d'accueil. Pour beaucoup d'expatriés, la réussite de leur séjour dépend de leur assimilation de la culture locale. Cette perspective apparaît même dans la littérature prétendument scientifique : dans son étude de l'expérience vécue des expatriés français en Asie, Bernard Fernandez (2003) a exclu les cas de ceux qui étaient repartis plus tôt que prévu ou qui considéraient que leur expatriation était un échec. Pour lui, un séjour à l'étranger ne valait d'être pris en considération que s'il avait conduit à une connaissance approfondie de la société locale !

Cette norme est très fréquemment reprise dans la littérature spécialisée destinée aux cadres expatriés (Cerdin, 1999). Il n'est donc pas étonnant que nombre d'entre eux reprennent à leur compte ce projet d'immersion. De ce point de vue, l'importance du national dans la vie quotidienne est souvent minorée, car ne fréquenter que des Français ne répond pas à cette exigence. Les mieux intégrés dans la société locale ne se privent ainsi pas de moquer ceux qui ne sont pas parvenus à sortir de leur tour d'ivoire. Pour parer à ce type de critiques, les expatriés mettent volontiers en scène leurs rares relations avec les locaux. Une invitation à un mariage peut ainsi devenir le point culminant d'un séjour à l'étranger (Thompson & Tambyah, 1999).

Dans la réalité, les désillusions sont souvent au rendez-vous et le projet d'immersion n'en reste fréquemment qu'au stade des velléités. Il n'empêche, cette motivation marque une rupture radicale avec la perspective coloniale. A l'époque, on pouvait avoir

un intérêt pour la culture locale, mais l'idée de s'y immerger ou de s'y fonder n'effleurait même pas les esprits (Thompson & Tambyah, 1999).

S'il se tient fermement éloigné du sentiment de supériorité qui animait les colons, ce projet d'immersion entretient des rapports ambigus avec l'idéal cosmopolitique. Il semble en effet le contredire puisqu'il s'agit de découvrir un pays et une culture, pas de naviguer dans les espaces internationaux des grands hôtels et des aéroports. Cette contradiction n'en est toutefois pas toujours une. Il ne s'agit tout d'abord pas d'être mais de connaître et quel meilleur moyen de se détacher de sa propre culture que de connaître celle des autres ? Ensuite, la capacité à être comme un Singapourien à Singapour, comme un Bangkokien à Bangkok et comme un Carioca à Rio est, pour certains, l'essence même du cosmopolitisme, puisque l'on est alors partout chez soi.

Les motivations existentielles

En troisième et dernier lieu, l'expatriation peut reposer sur des motivations existentielles. Le voyage n'a pas seulement pour but de découvrir une culture étrangère, il peut aussi avoir pour but de se découvrir soi-même ou de devenir un autre en changeant les conditions qui nous ont fait devenir celui que l'on ne voulait pas être (Alinéa, 2002). Les particularités de cet ailleurs ont alors peu d'importance, pourvu qu'il s'agisse d'un ailleurs. Sur ce plan, l'expatriation est rarement vécue comme un échec. Il s'agit toujours d'une expérience existentielle très forte, au cours de laquelle on apprend beaucoup sur soi et sur son rapport au monde.

Il s'agit alors moins d'aller vers un pays que de fuir l'environnement dans lequel on évoluait. De multiples raisons peuvent conduire à une telle fuite : le chômage, un divorce, des ennuis judiciaires ou tout simplement le désir de changer de vie, de se libérer de l'image de soi imposée par les autres. C'était par exemple le cas de ce cadre supérieur parisien qui, pris par le démon de la quarantaine, a décidé de quitter sa vie bien rangée pour venir s'encanailler à Bangkok. Il d'abord fréquenté assidûment les lieux de dépravation de la capitale thaïlandaise et de Patthaya avant de rencontrer quelques cadres français de son secteur installés à Bangkok et de faire affaire avec eux. Il a plus tard repris sa vie parisienne (sans toutefois retrouver sa femme).

Dans ce même registre existentiel, il est difficile de ne pas évoquer les relations des expatriés avec les femmes des pays du Sud (nous n'évoquerons pas ici les cas plus marginaux, quoi que non négligeables, des relations homosexuelles et des relations entre les expatriées et les hommes du Sud). La relation amoureuse est certes un canal de découverte de la culture du pays d'accueil (Fernandez, 2003), mais l'écart social est souvent tel qu'il s'agit plus d'une expérience existentielle que d'une découverte

culturelle. Deux dimensions doivent être prises en compte : les écarts de niveau de vie et le statut de la femme.

Dans les pays du Sud, et notamment en Thaïlande, l'argent donne accès à un univers de prostitution de luxe, beaucoup plus glamour que celui auquel les expatriés auraient pu avoir accès en France : pour le prix d'une passe dans le bois de Boulogne, on peut passer la nuit avec une très belle femme dans un bon lit.

Les entretiens sont peu disert sur ce point, mais les quatre années que nous avons passées à Bangkok (et les éléments recueillis à Singapour et à Rio) nous ont permis de constater que la prostitution est étroitement imbriquée aux flux d'expatriation vers les villes du Sud. De nombreux Français sont ainsi venus s'installer en Thaïlande et y ont monté une affaire suite à un séjour touristique au cours duquel ils ont découvert les charmes du « Pays du sourire », comme le disent pudiquement les brochures touristiques.

L'attrait des Asiatiques est d'autant plus fort que les relations qu'elles nouent avec les expatriés ne se placent pas seulement dans le registre de la transaction marchande. L'échange est également affectif. A Bangkok, les filles qui fréquentent les go-go bars pour étrangers sont souvent à la recherche d'une relation stable¹¹. Les expatriés eux-mêmes se laissent aller à rêver. Comme en témoigne le succès planétaire du film *Pretty Woman*, le mythe (ou peut-être faudrait-il dire le fantasme) de la prostituée au cœur d'or qu'un homme libre de préjugés saura révéler à elle-même et à la société est très répandu. Il est d'autant plus répandu que les belles histoires ne sont pas exceptionnelles. Certaines relations se concluent par des mariages. La plupart du temps toutefois, la désillusion est au rendez-vous et, en gagnant en expérience, les prostituées réduisent de plus en plus leurs relations avec les étrangers à son aspect mercenaire.

Il ne faudrait toutefois pas croire, comme certains expatriés, et notamment les femmes, le laissent entendre, que toutes les compagnes des hommes expatriés sont des prostituées (Willis & Yeoh, 2002). C'est évidemment très loin d'être le cas. Au demeurant, dans la très grande majorité des cas, la naissance de l'amour est facilitée par des intérêts et des goûts communs. En s'expatriant, beaucoup d'hommes trouvent la possibilité financière et sociale d'entretenir une femme au foyer. De leur côté, les femmes trouvent dans les expatriés des maris attentionnés, plutôt fidèles et prêts à partager les travaux domestiques, toutes qualités plus difficiles à trouver dans la population mâle de leur pays.

¹¹ Voir sur ce sujet les travaux d'Erik Cohen et de Marc Askew (notamment pour ce dernier un ouvrage consacré à Bangkok publié chez Routledge en 2002).

4.2. Du projet à la réalité

Mais étudier des motivations ne suffit pas à comprendre le rapport vécu des expatriés à leur environnement. Pour le dire brièvement, vouloir ne signifie pas pouvoir. C'est une chose de vouloir s'immerger dans la culture locale, c'en est une autre d'être capable d'atteindre cet objectif. La confrontation à la réalité éprouve la solidité des motivations initiales. La détermination la plus ferme ne suffit pas toujours : passer les obstacles qui se dressent devant les projets initiaux nécessitent des compétences que les expatriés n'ont pas toujours.

Les difficultés de l'immersion

Partir en Asie ou en Amérique latine n'est pas une décision anodine. Un tel déplacement laisse prévoir ce que l'on appelle communément un choc culturel. Accepter le voyage, c'est donc accepter cette perspective. Les premiers mois du séjour à l'expatriation répondent généralement aux attentes (Cerdin, 1999). On découvre, souvent avec enthousiasme, une culture différente, avec le plaisir patent de ne pas être un touriste. Mais, petit à petit, le plaisir de la découverte s'émousse. Les stimulations initiales sont remplacées par un sentiment diffus de vide. Celui-ci est d'autant plus difficile à supporter que la société d'accueil se révèle à la fois opaque et indifférente. De nombreux expatriés, et notamment les moins expérimentés, traversent alors une période de déprime, avant finalement d'accepter que la vie à l'étranger doit s'organiser comme une vie quotidienne.

Au fil de ce processus, la plupart des expatriés suivent la pente la plus facile et socialisent avec leurs compatriotes ou éventuellement avec des expatriés d'autres nationalités. Les Français mènent alors souvent une vie de « Français à l'étranger ». Ils en apprennent parfois plus sur les mœurs des francophones que sur ceux des autochtones. En effet, dans un contexte où l'éventail de relations sociales possibles est plus grossier qu'en France, cette resocialisation conduit à fréquenter, non seulement de nouvelles personnes, mais aussi des milieux sociaux différents. On apprend alors des choses demeurées inconnues sur son propre pays.

Quoi qu'il en soit, la découverte de la culture locale ne va généralement guère au-delà de ce qui figure dans les guides touristiques. Cela n'est pas toujours mal ressenti. Beaucoup d'expatriés s'en contentent et estiment avoir atteint un niveau de connaissance satisfaisant lorsque, précisément, ils sont en mesure de servir de guides pour des connaissances en visite touristique. Cette satisfaction à bon compte est d'ailleurs relativement cohérente avec la revendication du cosmopolitisme. Il ne s'agit pas de devenir comme les locaux, mais de les connaître suffisamment pour être à l'aise

avec eux et pour ne pas être, comme les touristes, contraint d'avoir en permanence avec soi un guide (vivant ou imprimé).

L'exigence normative d'intégration à la société d'accueil reste toutefois très forte. Ceux qui l'oublient se le font rappeler lorsqu'ils évoquent leur séjour avec ceux qui sont restés en France. Ceux-ci n'ont généralement pas conscience des difficultés auxquelles se heurte leur interlocuteur et ils s'étonnent aisément des insuffisances qu'ils décèlent. Il faut alors justifier la distance par rapport à la culture locale, expliquer par exemple pourquoi on n'a pas appris le Thaïlandais ou, plus grave, le Portugais. De nombreux expatriés développent pour ce faire un discours sur l'hermétisme de la culture locale. Ils insistent suivant les cas sur l'obstacle de la langue, sur les différences de coutumes ou sur les écarts d'évolution sociale.

Ces divers obstacles ne sont certes pas insurmontables, mais leur dépassement nécessiterait des investissements personnels trop lourds, eu égard à la durée du séjour de la plupart des expatriés. Il faudrait notamment apprendre la langue du pays d'accueil. Un tel apprentissage est long et la plupart des expatriés ne peuvent espérer commencer à recueillir les fruits de leurs efforts qu'au moment de leur départ. Les locaux eux-mêmes ne sont pas toujours très enclins à engager des relations approfondies avec des personnes dont ils savent qu'elles ne demeureront pas très longtemps dans leur ville.

L'intensité de ces obstacles est évidemment variable suivant les aires culturelles. Sur ce plan, la recherche qui a été conduite valide les réputations opposées de l'Asie et de l'Amérique latine. L'Asie semble ainsi particulièrement imperméable à l'immersion culturelle et sociale. Pour beaucoup d'expatriés, l'image d'Epinal d'un Orient impénétrable est justifiée. A l'inverse, en Amérique latine, la plus grande proximité culturelle avec l'Europe paraît rendre les choses moins difficiles. Partageant des racines communes avec le Français, la langue peut être assimilée plus facilement. Par ailleurs, de très nombreux Brésiliens et notamment ceux de la société fréquentée par les expatriés ont des ascendances européennes.

Le déni de l'origine nationale

Bien sûr, certains expatriés (et notamment les non détachés) s'engagent dans une démarche volontaire d'immersion dans le pays d'accueil. Loin des doux rivages du cosmopolitisme, ils visent une intégration forte dans la société locale. Ils peuvent y être incités par une relation amoureuse. Cette immersion peut aussi résulter d'une attraction forte pour la culture locale et d'une volonté de s'extirper du groupe des Français de l'étranger, dont on moque alors volontiers l'étroitesse d'esprit. Certains expatriés tournent ainsi délibérément le dos aux ressources et aux outils d'insertion matérielle que

leur offre leur origine nationale. Dans ces cas relativement marginaux, l'immersion peut être totale et l'origine nationale peut presque être oubliée.

Le plus souvent cependant, ceux qui s'immergent dans la culture locale demeurent des Français, ne serait-ce que parce que les autochtones avec lesquels ils se sont liés n'oublient pas de le leur rappeler. Ils restent également très liés à des intérêts français. En effet, leur bonne connaissance de deux cultures, celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil font d'eux des intermédiaires très recherchés. C'est ainsi qu'à Singapour l'une des personnes apparemment les mieux intégrées dans la société singapourienne faisait profession de conseil en relations interculturelles et avait de nombreux clients français ! Elle tenait en même temps à mettre en avant l'effort peu courant qu'elle avait fait pour s'intégrer dans la société singapourienne et soulignait l'absence de motivation réelle de la plupart des expatriés.

Le plus souvent donc, le discours de rejet de l'origine nationale s'apparente au déni. On peut voir là une stratégie de distinction par rapport à des expatriés demeurés trop attachés à leur origine nationale et qui n'ont pas su profiter de leur séjour pour découvrir les richesses culturelles du pays d'accueil.

Cette stratégie de distinction est facilitée par quelques confusions sémantiques très répandues. On considère en effet souvent l'usage des produits d'une culture étrangère comme des signes d'intégration (Kymlicka, 1995). Ainsi, les Français qui veulent mettre en avant leur intégration locale évoquent volontiers leurs préférences culinaires (c'est le cas de la conseillère en relations interculturelles évoquée ci-dessus). Ces personnes insistent par exemple sur leur goût pour une cuisine très épicée ou sur leur plaisir à déguster un durian (fruit à l'odeur très forte très apprécié des Asiatiques et qui représente une épreuve gustative équivalente à un fromage au lait cru bien fait). Ces personnes voient là le signe éclatant du dépassement de leur identité nationale et soulignent avec un plaisir évident le dégoût qu'un plat qu'elles apprécient suscite chez la plupart de leurs compatriotes.

Pourtant, s'il s'agit d'un pas significatif vers la connaissance de la culture locale, il ne s'agit pas d'une acculturation. Il y a un écart très grand entre consommer les produits d'une culture et participer à sa reproduction. C'est une chose de goûter le raffinement de la cuisine thaïlandaise, c'en est une autre d'être en mesure d'ouvrir un restaurant thaïlandais. La compétence exigée n'est pas seulement culinaire, elle est également sociale, dans la mesure où il faut pouvoir recruter des aides qui maîtrisent également l'art de la cuisine thaïlandaise et dans la mesure où il faut trouver des filières d'approvisionnement, ce qui nécessite très une très forte acculturation aux normes commerciales thaïlandaises.

Les obstacles à la socialisation

Le principal obstacle qui se dresse devant les expatriés pour s'immerger dans la société locale réside dans la socialisation. Il s'agit d'ailleurs d'un des sujets de conversation favoris des expatriés, notamment en Asie. Leur vie à l'étranger leur permet de découvrir que la socialisation dans une culture constitue un rempart devant l'établissement de relations avec des étrangers. Il est du moins difficile d'avoir avec ces derniers des relations d'une qualité et d'une profondeur comparable à celles qu'il est possible d'établir avec des compatriotes.

La première difficulté est linguistique. La maîtrise des finesses d'une langue est une tâche quasi infinie pour celui qui a été socialisé dans une autre langue. Exemple parlant : à Bangkok, la seule expatriée française que nous avons connue qui avait socialisée de manière approfondie avec des Américains avait été élevée aux Etats-Unis ! La raison en est qu'une langue ne s'apprend pas en dehors d'une pratique¹². L'étranger qui apprend une langue sur le tard a *de facto* un retard immense par rapport à celui qui la pratique depuis sa naissance.

L'obstacle linguistique n'est pas purement technique (une langue semble pouvoir s'apprendre), il est bel et bien culturel. La culture et la langue acquise pendant l'enfance entretiennent une relation de consubstantialité (Kymlicka, 1995). Aujourd'hui, il est communément admis que la survie d'une culture passe par la vitalité de sa langue. Cela explique pourquoi la possibilité de recevoir une éducation dans la langue natale est l'une des revendications centrales des défenseurs des cultures minoritaires.

Au-delà du seul rôle de la langue dans la communication, l'expatriation renvoie l'individu à sa socialisation initiale. Avoir été éduqué dans un même pays, c'est disposer de références culturelles partagées qui facilitent la socialisation. Tout au long de son enfance, chaque individu a enregistré toutes sortes d'informations. Ces informations constituent un réservoir de sens dans lequel chacun puise toute de sa vie durant pour communiquer avec les autres. Cette prise d'appuis s'effectue plutôt inconsciemment quand les individus ont été socialisés dans le même pays, mais

¹² Cette question est loin d'être triviale. L'une des avancées majeures de la philosophie du début du vingtième siècle réside dans ce qu'il est convenu d'appeler le « tournant linguistique », c'est-à-dire la prise de conscience que toute pensée est modulée par l'épaisseur sémantique du langage dans laquelle elle est formulée. Le « premier » Wittgenstein avait pensé, avec notamment Gottlob Frege et Bertrand Russell, qu'il était possible de dépouiller le langage de ses imprécisions et de développer une langue logique et universelle, sur le modèle des mathématiques. Le « second » Wittgenstein a renoncé à ce projet, prenant acte du fait que le sens d'une expression ne peut pas être formalisé. Le sens d'un mot, et plus encore d'une phrase, réside dans son usage et dans l'accumulation des interactions langagières.

l'expérience de l'expatriation permet de découvrir la profondeur des non-dits et des présupposés partagés. Ainsi, le fait d'avoir vu, étant enfant, les mêmes émissions télévisuelles n'est pas anodin et constitue une importante ressource pour la socialisation. De même, avoir écouté les mêmes tubes à l'adolescence constitue un sujet de conversation tout trouvé et permet de déceler des affinités. Or, les adultes expatriés actuels n'ont pas grandi à l'heure de MTV et des réseaux de communications globaux. On peut de toute façon douter que ces réseaux globaux soient à même de produire une culture commune pour les nouvelles générations.

Cet obstacle culturel a évidemment une intensité variable. Comme on l'a dit, la socialisation avec les autochtones est plus difficile en Asie qu'en Amérique latine. Le film de Sofia Coppola *Lost in Translation* (2003) illustre bien l'ampleur du fossé culturel entre le Japon et les Etats-Unis. Les personnages de son film ont beau être très aisés et fréquenter les grands hôtels internationaux, leur capacité à donner sens à l'environnement dans lequel ils évoluent est très réduite. Le regard qu'ils portent sur Tokyo est essentiellement esthétique, faute de pouvoir attribuer des significations pratiques aux objets et aux comportements dont ils sont témoins. Les protagonistes étasuniens du film parviennent certes à se mêler à la jeunesse dorée tokyoïte, mais leurs mœurs leur restent plutôt étranges.

Ces écarts culturels pèsent non seulement sur l'insertion matérielle, mais aussi sur les relations d'affaires. La diffusion d'un langage des affaires ne suffit pas à transcender les écarts culturels. On sait en effet que, pour la conclusion d'un contrat, la confiance entre les personnes ne peut être assurée par un simple document écrit, surtout dans des pays comme la Thaïlande et le Brésil où l'application du droit est encore mal assurée. La confiance doit donc être renforcée par des échanges non-verbaux. Or ceux-ci sont perturbés par les barrières culturelles. De nombreux expatriés qui ont des relations d'affaires avec des Asiatiques peuvent témoigner du poids de cet obstacle. Ils expliquent par exemple qu'ils ont du mal à être à l'aise pendant l'inévitable séance de karaoké arrosée de whisky Blue Label et égayée par d'avenantes jeunes femmes. Ceux qui passent ce rite d'intronisation ont en revanche de belles perspectives devant eux.

Dans les pays émergents, les obstacles qui se dressent devant la socialisation avec les locaux ne sont pas seulement culturels, comme on a trop souvent tendance à le penser, ils sont aussi sociaux. Il est difficile pour les expatriés d'établir une relation affinitaire dans la société d'accueil en raison, non seulement de pratiques culturelles différentes, mais aussi de la faible représentation voire de l'absence des catégories sociales équivalentes à la leur. En Asie particulièrement, les sociétés sont loin d'avoir achevé leur transition urbaine (c'est le cas par exemple de la Thaïlande où le taux

d'urbanisation est de l'ordre d'un tiers) ou sont devenues urbaines seulement récemment comme à Singapour.

Une manière courante de rendre compte du décalage social entre la Thaïlande et l'Europe est de dire que l'amitié n'existe pas, du moins pas au sens occidental de la notion. Les Asiatiques semblent n'avoir de relations qu'avec des membres de leur famille, des voisins et collègues. En outre, ces relations ne sont pas égalitaires mais hiérarchisées. Certains veulent voir là une différence culturelle (Fernandez, 2003). Il s'agit bien plus sûrement d'un écart dans le processus d'évolution sociale qui conduit notamment au passage des sociétés holistes aux sociétés individualistes (pour reprendre la dichotomie proposée par Louis Dumont).

Les sociétés urbaines de Bangkok ou de Singapour sont déjà engagées dans cette évolution, mais le processus n'en est qu'à ces débuts et ne touche qu'une faible minorité. Un des signes de cet écart dans l'évolution sociale est l'absence de ceux qu'aux Etats-Unis ou en Europe, on appelle les bourgeois bohèmes. Ces derniers, connus sous l'acronyme de bobos, sont plutôt les enfants de la bourgeoisie urbaine et celle-ci doit avoir constitué un groupe social suffisamment important pour leur donner naissance.

L'intégration dans la « communauté francophone »

D'autres problèmes de socialisation se posent à l'intérieur même du groupe des expatriés francophones, notamment lorsqu'il s'agit d'accéder aux ressources offertes par ce groupe. Ainsi, les associations d'aide à l'insertion des expatriés sont fréquemment animées par des femmes qui accompagnent des détachés ou des cadres supérieurs. Or celles-ci constituent un groupe social spécifique où les familles avec enfants plutôt bon chic bon genre sont surreprésentées. Les expatriés venus chercher sur place du travail et qui se fondent dans la classe moyenne locale ont des difficultés à se reconnaître dans cette catégorie sociale.

Les femmes expatriées qui ont une activité professionnelle ont également quelques difficultés à s'intégrer dans ce milieu, quand bien même seraient-elles bon chic bon genre. Elles se sentent en effet en décalage avec ces couples formés autour d'un partage très traditionnel des tâches. Femmes actives, elles ont des difficultés à trouver des affinités avec les « femmes d'expats ». Ces dernières se méfient de leur côté de ces indépendantes qu'elles perçoivent comme des amazones, toujours susceptibles de séduire leur époux.

De la même manière, les différentes manifestations organisées par les ambassades ne traitent pas tous les Français de la même manière. Le 14 juillet est une fête nationale et,

à Bangkok, tous les Français sont invités à une réception dans les jardins de l'ambassade. L'Etat offre à cette occasion un somptueux buffet. Il convient toutefois pour en bénéficier d'être immatriculé au consulat (ce qui excluait de fait un tiers des Français présents en Thaïlande). Il convient également de se présenter en tenue de ville. Ces exigences restreignent évidemment le public touché et donnent à la manifestation une tonalité particulière, très éloignée des bals populaires.

Tous les espaces de socialisation des Français ne sont évidemment pas réservés aux cadres supérieurs. A Bangkok, de nombreux réseaux s'articulent autour d'autres identités. Il existe ainsi un réseau de jeunes adultes plutôt branchés, proches des milieux artistiques et de la bohème dorée thaïlandaise. On compte aussi un réseau d'hommes d'âge mûr et plus ou moins célibataires qui fréquentent assidûment les « salons de massage » d'un certain genre. Les jeunes femmes célibataires ont également leur propre espace social, même si celui-ci est très étroit.

Cette liste pourrait être allongée. Il faut surtout noter que beaucoup de ces différents réseaux sont petits et prennent vite l'apparence d'un village, pour reprendre un terme souvent employé. La pression sociale exercée par le groupe d'appartenance est alors souvent palpable au point de devenir pesante. Sortir d'un réseau peut en effet impliquer le reniement d'un volet de l'identité personnelle, surtout si celui-ci est peu partagé. Ainsi, pour un homosexuel, les options de socialisation ne sont pas les mêmes qu'à Paris. Si, à Bangkok, il ne s'entend pas avec les individus qui composent le réseau français, la situation peut vite devenir difficile à vivre. Il faut adhérer au petit groupe local dans son intégralité ou vivre son homosexualité en solitaire. Le problème est identique pour les femmes seules. Un sentiment d'exclusion peut donc rapidement apparaître (Willis & Yeoh, 2002).

Le caractère transitoire du séjour des expatriés pèse également sur la socialisation. De très nombreux expatriés éprouvent des difficultés à s'engager dans des relations dont ils savent qu'elles seront de courte durée. L'obstacle est d'autant plus fort que le séjour des expatriés suit un cycle temporel particulier, avec des phases nettement différenciées (Cerdin, 1999). Ce cycle pèse fortement sur les possibilités de socialisation : les expatriés installés depuis quelques années tendent à se tenir à distance des nouveaux arrivants dont ils ne partagent ni l'enthousiasme naïf pour la culture locale, ni les envies de découverte.

Ceux qui sont les plus à l'aise avec cette situation sont les professionnels de l'expatriation, c'est-à-dire ceux qui ont déjà effectué plusieurs séjours de quelques années à l'étranger. Avec l'expérience, ceux-ci deviennent capables de déjouer les pièges de la socialisation à l'étranger. Ils font en sorte de se satisfaire de relations

transitoires et s'efforcent de tirer parti de tout ce que le moment présent peut offrir. On constate ainsi qu'avec les expatriés expérimentés, la socialisation est beaucoup plus rapide qu'avec ceux qui n'ont jamais vécu à l'étranger. Ils ne perdent par ailleurs pas leur temps avec les individus qu'ils jugent inintéressants. Ils cherchent à repérer le plus rapidement possible les éventuelles affinités et à tirer un profit maximal de la relation qui s'offre à eux. A en croire les rares personnes qui naviguent entre plusieurs cultures, les Anglo-saxons sont spontanément plus habiles à ce jeu que les Français. Pour les Français, une amitié se conquiert. Cette éthique peut séduire, mais le problème est que la temporalité de cette conquête n'est guère adaptée à la brièveté du séjour des expatriés.

D'une manière générale, l'expérience de l'expatriation est déterminante pour la capacité à tirer le meilleur parti des ressources offertes aux expatriés. Cela tient aux pratiques de socialisation, mais aussi à la capacité à gérer le stress occasionné par l'installation dans un pays nouveau. Pour l'expatrié expérimenté, les problèmes apparaissent moins insurmontables. La connaissance des lieux où se trouvent les ressources nécessaires est plus grande. L'expatrié expérimenté sait par exemple déjà utiliser les moyens mis à disposition par les services consulaires. Il sait à qui s'adresser pour trouver une réponse à une question.

5. Décentrer le regard

La concordance entre le discours identitaire véhiculé par les hauts cadres de la finance et la théorisation dominante de la globalisation est trop forte pour ne pas susciter de sérieux doutes. Les travaux récents de Jon Beaverstock illustrent bien cette limite : constatant que très peu de recherches sur la globalisation et ses conséquences ont traité de l'expérience existentielle des expatriés, il a décidé d'engager une enquête auprès des cadres de la haute finance de Singapour (Beaverstock, 2002). Or cette enquête ne l'a guère fait dévier des théories dominantes dont il est lui-même l'un des propagateurs : les élites de la haute finance ont pleinement intégré le discours sur la globalisation et se veulent les avant-gardes de la constitution d'un éthos global. Le chercheur n'en demandait visiblement pas plus pour confirmer ses hypothèses.

Il faut donc décentrer le regard. Un exemple de la pertinence d'une telle démarche a déjà été donné avec les travaux sur la « mondialisation par le bas » d'Alain Tarrus et de Michael Smith. Quand on se penche sur les flux de migrants pauvres, il apparaît que les flux de la mondialisation ne sont pas le fait des seuls expatriés. Les migrants des pays du Sud créent des réseaux mondiaux tout à fait comparables à ceux des expatriés.

Mais d'autres décentrement sont possibles. Dans cette recherche, nous avons engagé un double décentrement, d'une part en privilégiant le cas des villes émergentes, d'autre part en concentrant notre attention sur le cas des Français qui, même lorsqu'ils sont cadres supérieurs, constituent une minorité linguistique et culturelle. Il aurait aussi été possible de se pencher sur le versant féminin de la mondialisation. Nous n'avons pas enquêté spécifiquement sur ce point, mais la littérature livre quelques éléments.

La mondialisation du point de vue des femmes

Aborder la mondialisation du point de vue des femmes et, plus particulièrement, du point de vue des femmes d'expatriés est très efficace pour remettre en question le point de vue dominant sur la globalisation. Il est ainsi significatif que les travaux qui montrent les préoccupations les plus proches de celles qui ont structuré cette recherche sont le fait de chercheuses qui se sont penchées sur la place des femmes dans les mouvements d'expatriation (Hardill, 1998 ; Willis & Yeoh, 2002 ; Wagner, 1998). Le décentrement du regard est ici radical puisque les femmes sont très minoritaires dans les populations actives expatriées et sont même quasiment absentes de la population des détachés. Ainsi, au tournant des années 2000, parmi les 200 cadres expatriés de la société Heineken, on ne trouvait aucune femme (van Oudenhoven, 2001). On retrouve là la très forte sous représentation des femmes dans les hautes sphères du pouvoir.

La plupart des couples expatriés, et notamment les détachés, fonctionnent toujours autour d'une division très nette des tâches. Alors que l'époux se consacre tout entier à son activité professionnelle, l'épouse gère l'insertion locale de la famille et contrôle son ancrage. Cette pratique renvoie à une norme tellement répandue que les hommes qui accompagnent une femme expatriée sont encore considérés comme des anomalies. Preuve en est cette jeune femme qui travaillait dans les services diplomatiques français de Singapour et qui a éprouvé les pires difficultés à obtenir un visa pour son concubin qui l'avait accompagné. Les femmes qui accompagnent un homme sans être mariées avec lui sont beaucoup plus facilement acceptées par les autorités.

Cette situation explique pourquoi l'insertion locale des expatriés est très peu abordée par la littérature, y compris dans les enquêtes qualitatives centrées sur l'expérience vécue des expatriés. Ces enquêtes sont en effet centrées sur la problématique des mouvements migratoires liés à une activité professionnelle qualifiée. Or ces mouvements sont quasi systématiquement le fait d'hommes qui délèguent la tâche de l'insertion familiale locale à leur compagne. Ainsi, en centrant l'analyse sur les cadres, on rend invisible la problématique de l'insertion culturelle et matérielle hors de l'entreprise puisque celle-ci est quasi exclusivement gérée par les femmes.

S'intéresser aux femmes conduit donc à déplacer l'accent du monde du travail vers l'univers domestique. Le décentrage n'est pas anodin. Une fois recentrées sur le regard des femmes, les enquêtes mettent plus clairement en évidence le rôle de l'origine nationale dans l'insertion locale. L'univers du travail favorise en effet un discours articulé à la revendication d'une identité cosmopolite : les cadres travaillent souvent à une échelle régionale (voir quasi systématiquement à Singapour) et sont donc constamment en contact avec plusieurs nationalités. Pour les femmes, assignées par la division sexuelle des tâches à la gestion du foyer, l'expérience est différente. Le cosmopolitisme peut paraître une belle idée, mais la nationalité est la ressource la plus efficace pour constituer des réseaux d'entraide et de solidarité. Les structures d'accueil vers lesquelles on se tourne sont d'abord celles du pays d'origine.

Les femmes gèrent également l'éducation des enfants. Or les choix qui sont faits dans ce domaine mettent singulièrement à l'épreuve l'image cosmopolite que les cadres voudraient donner d'eux. En effet, s'ils agissaient conformément à cette éthique, ils scolariseraient leurs enfants dans des écoles et des lycées internationaux. Or rares sont les Français qui font un tel choix s'ils ont en même temps la possibilité de les envoyer dans une école ou un lycée français. Le système scolaire français pousse en effet les familles à envoyer autant que possible leurs enfants dans un établissement national. Les expatriés sont convaincus, à tort ou à raison, qu'il est difficile d'obtenir un baccalauréat et d'espérer entrer dans les classes préparatoires en venant d'un lycée international. Même d'une génération à l'autre par conséquent, les processus d'acculturation restent modestes. Pour les enfants français élevés à l'étranger, l'origine nationale reste une variable déterminante.

Ces choix induisent également des dynamiques de concentration spatiale dans les villes d'accueil autour de l'école et du lycée français. En outre, non seulement les enfants ont des fréquentations moins cosmopolites que ceux qui vont dans les écoles internationales, mais leurs parents fréquentent aussi plus leurs compatriotes que les expatriés d'autres nationalités. La scolarisation des enfants joue en effet un rôle très important dans la socialisation entre adultes expatriés. Sur ce plan, on retrouve chez les Français des caractéristiques proches de celles des Japonais (Wagner, 1998). Les spécificités du système éducatif japonais poussent elles aussi les Nippons à envoyer leurs enfants dans les écoles japonaises du pays d'accueil. Pour les uns, comme pour les autres, les dynamiques d'acculturation à l'international ou au mondial paraissent plus supposées que réelles.

Déplacer le regard du monde économique vers l'univers domestique peut conduire à des décalages encore plus radicaux. Les travaux d'Irene Hardill sur certains pays du Moyen-Orient ont ainsi montré que l'échange économique n'est pas incompatible avec

l'isolement culturel (Hardill, 1998). La chercheuse a mis en évidence l'existence d'une véritable bulle environnementale à l'intérieur de laquelle les expatriés sont maintenus à l'écart de la société locale. Ce type de bulle se rencontre notamment dans les pays tels que l'Arabie saoudite, où règne un Islam très rigoriste. Elle existait également dans les années 1990 dans certains pays communistes tels que le Vietnam (mais les choses ont depuis changé). Dans un cas comme dans l'autre, les autorités parquaient les expatriés dans des zones spécialisées pour éviter toute contamination entre un Occident jugé dégénéré et la population locale.

Irène Hardill a montré que cette situation n'était pas forcément mal vécue par les expatriés (quasi exclusivement des détachés dans ce cas). Ces ensembles résidentiels sont très confortables et il y règne une très forte convivialité. Pour peu que l'on adhère aux normes dominantes, la vie peut être très agréable, même si, pour les familles, l'isolement vis-à-vis du pays d'accueil est presque total.

Quoi qu'il en soit, ces « bulles environnementales » montrent qu'il peut y avoir un écart très important entre la réalité et l'image d'expatriés porteurs de métissages culturels et véhicules du cosmopolitisme. Le local peut s'avérer particulièrement résistant aux échanges culturels et rendre quasi imperméable la frontière entre le culturel et l'économique. Même connectés aux circuits économiques de la mondialisation, les Etats ne perdent pas tout leur pouvoir.

La mondialisation vue depuis les métropoles du Sud

Dans la présente recherche, le décentrement du regard a été opéré par un autre biais, celui des villes étudiées. Les spécificités des villes du Sud par rapport aux villes globales traditionnellement étudiées dans la littérature permettent de formuler les questions d'une autre manière. Trois points doivent être signalés.

En premier lieu, si les élites de la globalisation sont si facilement assimilées à un groupe social dénationalisés ou transnational, c'est parce que ce groupe est étudié dans un ensemble de villes où l'intégration culturelle est déjà forte. La littérature privilégie en effet les cadres londoniens basés à New York et les cadres américains implantés à Londres. Or la dilution de l'origine nationale devient moins claire quand on étudie des cadres qui migrent entre des aires culturelles plus nettement distinctes. Les cadres japonais à Paris forment un groupe à part (Wagner, 1998). De la même manière, les spécificités de l'identité nationale des hauts cadres du Nord ressortent plus nettement dans les villes du Sud que dans une autre métropole du Nord.

En second lieu, les métropoles émergentes, jadis du Tiers monde, sont au cœur de la mondialisation. Dans le contexte des villes du Sud, brutalement projetées dans la modernité, les traits caractéristiques de la globalisation apparaissent avec une saillance accrue. Ces métropoles ont par exemple pour la plupart adopté un modèle de développement fondé sur les exportations et sur l'attraction des investissements directs étrangers. De même, le rythme élevé de croissance et de transformation des métropoles du Sud fait que les mutations économiques et culturelles induites par la mondialisation apparaissent plus rapidement et avec une plus grande vigueur que dans les métropoles du Nord. C'est donc sur le terrain des métropoles émergentes que l'on peut identifier le plus précisément les changements apportés par la globalisation.

Un autre atout heuristique des métropoles du Sud réside dans le décalage particulièrement fort entre des infrastructures matérielles parfois extrêmement modernes, voire plus modernes que dans les villes du Nord, et des structures politiques et sociales beaucoup moins avancées (avec par exemple un Etat de droit qui ne fait que balbutier). Ce décalage n'est pas étranger à la mondialisation, il est au contraire l'une des principales justifications des investissements des entreprises du Nord. Il explique en effet pourquoi la main d'œuvre des pays du Sud est beaucoup moins coûteuse.

Se pencher sur les villes du Sud permet ainsi de décentrer le regard sur la globalisation, trop souvent focalisé sur les infrastructures de communication les plus avancées. Le cas des villes du Sud permet de voir à quel point ces infrastructures, aussi modernes soient-elles, peuvent s'accommoder de situations sociales et institutionnelles qui, du point de vue occidental, peuvent paraître arriérées.

En troisième lieu, la question de l'insertion locale des expatriés se pose avec une acuité particulière dans les villes émergentes. Pour les habitants des pays riches, l'expatriation dans ces villes entraîne en effet, non seulement un éloignement géographique, mais aussi un éloignement social et culturel. Dans les villes étudiées, l'écart était d'autant plus prononcé qu'aucune n'appartient à la sphère des anciennes colonies françaises. Les problèmes soulevés par l'insertion locale et par les relations entre le milieu d'accueil et les communautés d'origine sont donc particulièrement aigus, tant pour les expatriés et les entreprises qui les emploient que pour les villes d'accueil.

Plus profondément, poser la question de l'insertion locale des expatriés à partir du cas des villes émergentes permet d'adopter une perspective rigoureusement inverse de celle usuellement utilisée pour aborder la question du multiculturalisme. Le plus souvent, en effet, la question du multiculturalisme est abordée à partir de la présence d'immigrés pauvres du Sud dans les villes riches du Nord. Ici, il s'agit de s'intéresser à la présence d'immigrés riches du Nord dans les villes du Sud.

Un tel renversement de perspective n'est pas anodin et son intérêt n'est pas purement intellectuel. Comme on l'a vu, la présence des cadres expatriés pose des problèmes d'assimilation dans les villes du Sud. Ils ne sont pas aussi fréquemment les bienvenus qu'on pourrait le croire. Leur utilité économique est rarement mise en doute par les élites locales, mais leur présence blesse la fierté nationale et peut susciter la rancœur des cadres locaux. Bref, les expatriés, plus que les infrastructures de la mondialisation, posent un problème d'intégration sociale et politique.

Les pays du Sud accueillent également un lot significatif de « clandestins ». Au Brésil ou en Thaïlande, nombre d'expatriés ne sont pas en règle. Certains travaillent pourtant dans des organismes très officiels. Ces expatriés « clandestins » sont, comme on l'a vu avec l'exemple de la Thaïlande, les premières victimes des éventuels durcissements politiques. Cette menace d'une possible expulsion est pesante, même si elle n'est pas aussi dramatique et forte que pour les émigrés du Sud qui travaillent en France. Elle interdit tout projet d'avenir, qu'il soit professionnel ou non.

Ainsi, quand on porte le regard sur la mondialisation par le bas ou sur les flux d'expatriation à origine du Nord vers les pays émergents, il apparaît que les frontières constituent toujours un obstacle important devant le développement de la mobilité internationale. Les barrières opposées aux déplacements touristiques se sont considérablement assouplies dans les pays du Sud pour les voyageurs occidentaux, mais les séjours de longue durée ont à l'inverse tendance à devenir plus difficiles, du moins dans certains pays. Paradoxalement, ce durcissement semble aller dans le même sens que le développement économique et l'insertion du pays dans les circuits de la mondialisation. Le paradoxe n'est qu'apparent, car la croissance économique s'accompagne de l'émergence d'une classe moyenne, ou du moins de la formation d'une élite urbaine, qui estime pouvoir occuper les postes auparavant attribués aux cadres expatriés.

L'intégration européenne et la fluidité croissante des mouvements migratoires liés au travail à l'intérieur de l'Europe ne doit pas effacer cette réalité. L'avènement du post-national ne figure pas partout à l'horizon. Certains pays tournent même délibérément le dos à cet horizon alors qu'ils s'intègrent plus profondément dans les circuits de la mondialisation. Mieux, ils ont souvent de bonnes raisons d'agir ainsi s'ils veulent résister à l'impérialisme des grandes puissances occidentales

Une approche comparatiste à prolonger

Un des principaux intérêts de cette recherche est de reposer sur une approche comparatiste. Seule une telle démarche permet de faire clairement apparaître les jeux du local, du national et du régional et de montrer leur recombinaison sous l'effet de la globalisation. Ces jeux étant très complexes, il est apparu nécessaire de limiter les populations et le type de terrains étudiés. C'est la raison pour laquelle l'enquête a été limitée au cas des Français expatriés et au cas des seules villes émergentes des pays du Sud.

Initialement l'enquête était encore plus restreinte puisqu'elle était centrée sur les expatriés français des entreprises françaises. Les deux équipes, et plus particulièrement celle de Rio de Janeiro, se sont rapidement aperçues que cette contrainte n'était pas pertinente. Dans l'ancienne capitale brésilienne en effet, les salariés français d'entreprises françaises ne représentent qu'un petit sous-groupe parmi les expatriés français. Centrer l'enquête sur ce groupe ne permettait pas de saisir les contours et les dynamiques de la communauté francophone de Rio. Cette contrainte favorisait en effet les détachés et rendait invisible le phénomène de mondialisation par le milieu sur lequel nous avons précédemment insisté.

Le cas des Français a permis de montrer à quel point la variable du national reste importante. La différence entre leur culture et celle qui domine la mondialisation permet de souligner ce qui demeure un point aveugle de nombre d'études sur le sujet. Celles-ci confondent en effet trop facilement la culture étasunienne et les normes véhiculées par les *business schools* avec une hypothétique culture globale.

Pour comprendre ces mécanismes, l'étude des comportements et des représentations des seuls Français demeurent toutefois insuffisante. Il conviendrait en premier lieu de renforcer les éléments de comparaison avec les expatriés qui sont issus de l'univers de référence de la globalisation, c'est-à-dire la sphère anglo-saxonne. Les éléments de comparaison ne sont pas inexistantes. Divers résultats de recherche ont d'ailleurs été exploités dans cette analyse. La connaissance de l'expérience vécue des expatriés anglo-saxons reste cependant insuffisante. Nombre de travaux déjà menés doivent être reconduits ou reconsidérés à la lumière des résultats du décentrement du regard ici proposé ou à la lumière des remises en cause imposées par les travaux sur le genre.

Il faut également se pencher sur le cas des expatriés issus de petits pays. Leur situation a jusqu'ici été peu étudiée (du moins à notre connaissance, car il est probable que des études existent sur le sujet, dans une autre langue que l'anglais ou le français). La France n'est pas porteuse de la culture dominante de la mondialisation, mais elle dispose d'un important réseau mondial d'institutions, des services et d'équipements.

Elle est même réputée posséder le deuxième réseau de représentations diplomatiques au monde, derrière les Etats-Unis. Ce réseau est en outre renforcé par celui de la francophonie (il est vrai très réduit par rapport à celui de l'anglophonie). Ce faisant, les ressortissants français disposent d'outils qui leur permettent de résister très fortement à l'acculturation lorsqu'ils résident à l'étranger.

Qu'en est-il des expatriés originaires de pays qui ne peuvent pas leur apporter un soutien comparable ? Ceux-ci s'acculturent-ils à la culture dominante anglo-saxonne ? Celle-ci est-elle perçue comme une culture globale ou comme une culture anglo-saxonne ? L'absence de moyens de résistance rend-elle les interactions entre le national et le local plus complexes et plus difficiles à gérer ou, au contraire, règle-t-elle le problème en éliminant toute possibilité de choix ? Des enquêtes restent à conduire sur ce point. Elles permettraient de mieux cerner les limites entre les ressources et les contraintes imposées par la culture d'origine.

Des questions similaires pourraient être posées à propos des francophones non Français. Ils prennent d'évidence appui sur les infrastructures françaises pour leur insertion locale à l'étranger, mais cela implique nécessairement une forme d'acculturation. Une prolongation de notre recherche serait nécessaire sur ce point en enquêtant auprès des Belges, des Suisses, des Canadiens ou des Africains francophones.

La littérature sur la mondialisation par le bas mériterait également un dépouillement plus approfondi que ce qui a été fait ici. Des connaissances significatives commencent en effet à être accumulées sur ces questions et nous n'en avons fait qu'un usage limité. Les migrants pauvres peuvent paraître éloignés des élites de la mondialisation, mais on a vu ce qu'un tel changement de perspective peut apporter.

En outre, certains des pays dont les ressortissants sont associés à la mondialisation par le bas sont appelés à prendre une place de plus en plus importante dans l'économie globale. La Chine, mais aussi l'Inde et le Brésil verront sans aucun doute leur influence culturelle grandir dans les décennies à venir. Quels rééquilibrages cela va-t-il occasionner ? Les mondialisations par le haut et par le milieu deviendront-elles plus multiculturelles ? Une nouvelle culture dominante va-t-elle s'imposer ? Va-t-on assister à la constitution d'un monde organisé autour de grands pôles culturels (Amérique du Nord, Amérique latine, Europe, Asie...) ? La réponse à ces questions reste indéterminée.

Bibliographie

Mondialisation, contexte économique, politique, social et géographique

APPADURAI A. (2000) « Grassroots Globalization and the Research Imagination », *Public Culture*, vol. 12, n°1

APPADURAI A. (1996) *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, University of Minnesota Press

BAUMAN Z. (2003) *Liquid Love*, Cambridge, Polity

BECK U., (2003) *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2002 pour l'édition originale en allemand

BECK U, GIDDENS A & LASH S. (1994) *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Stanford, Stanford University Press

BOTTIN J. & CALABI D., Dir., (1999) *Les Etrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Age à l'époque moderne*, Paris, Maison des Sciences de l'homme

BRINT S. (1991) « Upper professionals: a high command of commerce, culture, and civic regulation », in MOLLENKOPF J.H. & CASTELLS M., *Dual City: Restructuring New York*, New York, Russel Sage Foundation, p. 155-176

CASTELLS M. (1998) *La société en réseaux*, tome 1, *L'ère de l'information*, préface d'A. Touraine, Paris, Fayard, 1996 pour l'édition originale en anglais (américain), édition revue en 2001

COHEN D. (1997) *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Paris, Flammarion, coll. « champs »

DAVIS M. (2001) *Magical Urbanism. Latinos Reinvent the US Big City*, Verso

DESJEUX D. (1994) *Le sens de l'autre*, avec la participation de S. Taponier, Paris, L'Harmattan

DICK H.W. & RIMMER P.J. (1998) « Beyond the third world city: the new urban geography of South-east Asia », *Urban Studies*, vol. 35, n° 12, p. 2303-2321

DOLLFUS O. (1997) *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences-Po

FRIEDMAN J. (2002) *The Prospect of Cities*, Mineapolis, Londres, University of Minnesota Press

GIDDENS A. (1991) *Modernity and Self-Identity - Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Polity Press

GOLDBLUM C. (1986) « English is good for you ou comment ne pas paraître Chinois: enjeux nationaux et supranationaux d'une politique de la langue à Singapour », *Hérodote*, n° 42, juillet-septembre

GOLDBLUM C. (1987) *Métropoles de l'Asie du Sud-Est. Stratégies urbaines et politiques du logement*, Paris, L'Harmattan

- GRAHAM S & MARVIN S. (2001) *Splintering Urbanism. Networked Infrastructures, Technological Mobilities and the Urban Condition*, Londres et New York, Routledge
- HALL E.T. (1976) *Beyond Culture*, Anchor Books
- HAMNETT C. (1994) « Social polarisation in global cities: theory and evidence », *Urban Studies*, vol. 31, p. 410-424
- Hérodote*, 1986, dossier « Géopolitique des langues », n° 42, juillet-septembre
- Hérodote*, 2004, dossier « Géopolitique de l'Anglais », n° 115, 4^e trimestre
- HO K.C. (2000) « Competing to be regional centres: a multi-agency, multi-locational perspective », *Urban Studies*, vol. 37, n° 12, p. 2337-56
- IBELING H. (2003) *Supermodernisme. L'Architecture à l'ère de la globalisation*, Rotterdam, Nai Publishers
- JAUREGUIBERRY F. (1994) « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et sociétés*, n° 74-75, p. 117-133
- KNAFOU R. (1998) *La Planète « nomade » - Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin
- KRUGMAN P.R. (2000) *La Mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La découverte, 1996 pour la première édition américaine
- KYMLICKA W. (1995) *Multicultural Citizenship*, Clarendon Press, Oxford, traduction française disponible
- Mutations* (2000) Catalogue de l'exposition, Bordeaux, Arc-en-rêve centre d'architecture
- MARTUCELLI D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard
- MONTULET B. & KAUFMANN V., Dir. (2004) *Mobilités, fluidités, ... libertés*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis
- OFFNER J.M. (1993) « Les Effets structurants du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, n°3, p. 233-242
- PINÇON M. ET PINÇON-CHARLOT M., (1989) *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil
- PINÇON M. ET PINÇON-CHARLOT M., (1996) *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Payot
- RIFKIN J. (2000) *The Age of Access*, New York, Penguin Putnam
- ROCHE D., Dir., (2000) *La Ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^{ème} – Début XIX^{ème} siècle)*, Paris, Fayard, 500 p.
- ROGERSON R.J. (1999) « Quality of life and city competitiveness », *Urban Studies*, vol. 36, n° 5-6, p. 969-985
- SASSEN S. (1996) *La Ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris*, Descartes & Cie, préface de S. Body-Gendrot, 530 p., première édition américaine en 1991
- SASSEN S., (1998) *Globalization and its Discontents. Essays on the New Mobility of People and Money*, New York, The New Press
- SASSEN S. (ed), (2002) *Global Networks. Linked Cities*, Routledge, New York, Londres
- SCHNAPPER D., (1998) *La Relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard

- SIMMEL G. (1999) *Sociologie. Etudes sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, première édition allemande en 1908
- SMITH M.P. & GUARNIZO E., Eds (1998) *Transnationalism from Below*, Transaction Publishers, New Brunswick
- SOJA E.W. (2000) *Postmetropolis. Critical Studies of Cities and Regions*, Malden, Blackwell Publishing
- STIGLITZ J.E. (2002) *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard
- TARRIUS A. (2002) *La Mondialisation par le bas*, Paris, Balland
- TAYLOR P.J, WALKER D.R.F. & BEAVERSTOCK J.V. (2002) « Firms and their global service networks », in Sassen S., Ed., *Global Networks. Linked Cities* Routledge, New York, Londres, p. 93-116
- URRY J. (2000) *Sociology beyond Societies. Mobilities for the Twenty-First Century*, Routledge
- VAATTOVAARA M. & KORTTEINEN M., (2003) « Beyond polarisation versus professionalisation? A case study of the Development of the Helsinki Region, Finland », *Urban Studies*, Vol. 40, n° 11, octobre, p. 2127-2145
- VELTZ P., (1996) *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF
- WARNIER J-P., (2003) *La Mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte
- WIEVIORKA M & OHANA J., Dir. (2001) *La différence culturelle*, Paris, Balland

Informations pratiques sur l'expatriation

- AUBRY Y (2003) *Guide pratique et juridique de l'expatrié*, Paris, Editions d'Organisation, 3^e édition
- BAUDET-CAILLE V. (1998) *et alii, Etre salarié français à l'étranger*, Rueil Malmaison, Liaisons sociales
- BAZERGUE H. (1998) *Paroles d'expatriés ou comment réussir son implantation à l'étranger*, Nantes, la maison de l'export
- DARMON K. (1999) *Le Guide des séjours à l'étranger*, Levallois-Perret, Jeunes éditions
- LEPERE J.-D., (1998) *Le Guide du job trotter*, Paris, Dakota, 3^e éd.
- GIROUARD Y., *Guide de la mobilité internationale : management et gestion internationale des ressources humaines, déplacements internationaux*, Paris, guide pratique Yves Girouard, 6 volumes réédités annuellement
- GRESSIER N., (1995) *Guide de l'expatriation*, Levallois-Perret, Jeunes éditions, 1995
- MFE (Maison des Français de l'étranger), (2003) *Le Livret du Français à l'étranger*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, 15^e édition
- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, (1997) *Mémento de droit consulaire : droit des Français à l'étranger*, Paris, La documentation française,
- LE GUIDE DU ROUTARD, (2002) *Guide de l'expatrié 2002/2003*, Paris, Hachette
- RIVOUAL Y., (1992) *Le Guide de l'emploi à l'étranger*, Paris, Dunod

Analyses des mouvements de mobilité internationale

- Alinéa (2002), dossier « Voyager : imaginer, programmer, ressentir », n° 13, juillet
- ATTALI J. (2003) *L'Homme nomade*, Paris, Fayard
- BARTLETT C.A. & GHOSHAL S. (1992) « What is a global manager? », *Harvard Business Review*, vol. 70, p. 124-132
- BEARVERSTOCK J.V. (1991) « Skilled international migration: an analysis of the geography of international secondments within large accountancy firms », *Environment and Planning A*, vol. 28, p. 1133-1146
- BEAVERSTOCK J.V. (1994) « Re-thinking skilled international labour migration: world cities and banking organisations », *Geoforum*, Vol. 25, n°3, p. 323-338
- BEAVERSTOCK J.V. (2002) « Transnational elites in global cities: British expatriates in Singapore's financial district », *Geoforum*, Vol. 33, p. 525-538
- CANTEGRIT J.-P., (1995) *Les Français de l'étranger*, Paris, Economica, 79 p.
- CERISIER-BEN GUIGA M. (1999) *L'Exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger*, Paris, La documentation française, 223 p.
- DEZALAY Y., (2004) « Les Courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 151-152, p. 5-35
- DFAE (Direction des Français de l'étranger), (1998) *Rapport sur l'émigration des jeunes Français*, Ministère des Affaires étrangères
- DFAE (Direction des Français de l'étranger), (2003) *Rapport du directeur*, Ministère des Affaires étrangères
- FERNANDEZ B. (2002) *Identité nomade*, Paris, Anthropos
- FINDLAY A.M. (1988) « From settlers to skilled transients: the changing structure of British international migration », *Geoforum*, vol. 19, p. 401-410.
- FINDLAY A M., LI L., JOWET J. & SKELDON R. (1996) « Skilled international migration and the global city: a study of expatriates in Hong Kong », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 21, p. 49-61.
- FRANÇOIS-PONCET J. (2000) *La Fuite des cerveaux : mythe ou réalité ?*, rapport d'information 388, Commission des affaires économiques, Sénat, document disponible sur Internet : www.senat.fr/consult/expatriation.html
- GENTIL B., (2003) « La Population française immatriculé à l'étranger est en forte hausse », Insee Première, n° 919, août
- GERMAIN A (1997) « L'Etranger et la ville », *Revue canadienne des sciences régionales*, été, p. 237-254
- GRAFMEYER Y & JOSEPH I. (1979) *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Editions du Champ urbain
- GOTMAN A. (2004) *Villes et hospitalité. Les Municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 492 p.

- HARDILL I & MACDONALD S. (1998) « Choosing to relocate: An examination of the impact of expatriate work on dual-career households », *Women's Studies International Forum*, vol. 21, n° 1, p. 21-29
- HARDILL I, (1998) « Gender perspectives on British expatriate work », *Geoforum*, vol. 29, n° 3, p. 257-268
- KENNEDY P. (2004) « Informal Sociality, cosmopolitanism and gender among transnational professionals: unravelling some of the linkages between the global economy and civil society », *GaWC Research Bulletin*, 131
- MARCEAU J., (1989) *A Family Business? The Making of an International Business Elite*, Cambridge, Cambridge University Press
- METZGER J-L. & PIERRE P. (2003) « En quoi le concept d'élite peut-il aider à analyser le processus de mondialisation ? », *Recherches Sociologiques*, volume XXXIV, n°1
- Moci*, (2001) Dossier « Expatriation », n° 1483, 1^{er} mars, p. 52-73
- Mouvements* (1998) dossier « Les Français de l'étranger », OMI, n°20, juillet-septembre, p. 4-10
- Mouvements* (1999) dossier « Les Français de l'étranger », OMI, n°24, juillet-septembre, p. 4-12
- OSLAND J.S. (2000) « The journey inward: Expatriate hero tales and paradoxes », *Human Resources management*, vol. 39 n°2-3, p. 227-238
- REMY J. (1990) « La Ville cosmopolite et la coexistence interethnique », in A. BASTENIER & DASSETI, Eds, *Immigration et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, Bruxelles, Université de Boeck, p. 85-108
- ROFE M.W. (2003) « I want to be global: Theorising the gentrifying class as an emergent global community », *Urban Studies*, n° 12, novembre, p. 2511-2526
- SALT J. & FINDLAY A.M. (1989) « International migration of highly-skilled manpower: theoretical and development Issues », in APPLEYARD R. (Ed), *The Impact of Migration on Developing Countries*, Paris, OCDE, p. 159-180.
- SANCHEZ J.I, SPECTOR P.E. & COOPER C.L. (2000) « Adapting to a boundaryless world: A developmental expatriate model », *Academy of Management Executive*, vol. 14, n°2, mai, p. 96-106
- SASSEN S (1988) *The Mobility of Labor and Capital. A Study in International Investment and Labor Flow*, Londres, Cambridge University Press
- SUUTARI V. & BREWSTER C. (2000) « Making their own way: international experience through self-initiated foreign assignments », *Journal of World Business*, vol. 35, n° 4, p. 417-436
- TARRIUS A. (1992) *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- THOMPSON C.J. & TAMBYAH S.K. (1999) « Trying to be cosmopolitan », *Journal of Consumer Research*, vol. 26, n° 3, décembre, p. 214-241
- VERQUIN B. (2001) « Les Français à l'étranger. D'un modèle colonial à la circulation des élites », *Hommes et migrations*, n° 1233, septembre-octobre, p. 28-43
- VIVIEN A., (1997) *Les Français de l'étranger*, Paris, PUF, collection « Que-sais-je ? »

WAGNER A.C., (1998) *Les Nouvelles Elites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF

WILLIS K & YEOH B. (2002) « Gendering transnational communities: a comparison of Singaporean and British migrants in China », *Geoforum*, vol. 33, p. 553-565

Relations interculturelles dans l'entreprise, gestion des mouvements d'expatriation

BEARVERSTOCK J.V. (1996) « Subcontracting the accountant! Professional labour markets, migration, and organisational networks in the global accountancy industry », *Environment and Planning A*, vol. 28, p. 303-326

BILLEAU J., (1998) *Personnels d'entreprise et expatriation : Français en Norvège et Norvégiens en France*, Presses universitaires de Caen

BLACK J.S., MENDENHALL M. & ODOU C. (1991) « Toward a comprehensive model of international adjustment: an integration of multiple theoretical perspectives », *Academy of Management Review*, 16 (2), p. 291-317

BOLLINGER D. & HOFSTEDE G., (1987) *Les différences culturelles dans le management. Comment chaque pays gère-t-il ses hommes ?*, Paris, Editions d'Organisation

CERDIN J.L. (1999) *La Mobilité internationale. Réussir l'expatriation*, Paris, Editions d'Organisation, 1999

DE CIERI H. & DOWLING P.J. (1995) « Cross-cultural issues in organizational behavior », *Trends in Organizational Behavior*, 2, p. 127-145

Economie et humanisme (1999), Dossier « Etre cadre dans une économie mondialisée », n° 348, avril 1999, p. 5-61.

FORSTER N. (1994) « The forgotten employees? The experiences of expatriate staff returning to the UK », *International Journal of Human Resources Management*, 5, p. 405-423

GRUERE J.-P. & MOREL P. (1991) *Cadres français et communications interculturelles*, Paris Eyrolles

HALL E.T. & M.R., (1990) *Guide du comportement dans les migrations internationales*, Paris, Le Seuil, première édition américaine en 1987

Intercultures (1990) Dossier « Expatriation », 1^{er} volet, Paris, SIETAR, n° 9, 152 p.

D'IRIBARNE P., (1989) *La Logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Le Seuil, édition de poche augmentée d'une préface, 1993

D'IRIBARNE P. et alii (1998) *Cultures et mondialisation. Gérer par delà les frontières*, Paris, Le Seuil, 1998

MORAN R.T. & XARDEL D. (1994) *Au-delà des cultures*, InterEditions

PIERRE, P. (2003) *Mobilité internationale et identités des cadres. Des usages de l'ethnicité dans l'entreprise mondialisée*, Fontenay-sous-Bois, SIDES

PIERRE P. (2004) « La Vie professionnelle comme un récit. L'identité narrative des cadres internationaux dans l'entreprise mondialisée », *Migrations Société*, n° 93-94, mai-août

SEELYE H.N. et SEELYE-JAMES (1995) *Culture Clash*, NTC Business Books

TROMPENAURS F. (1994) *L'Entreprise multiculturelle*, Maxima

VAN OUDENHOVEN J-P., VAN DER ZEE K.I. & VAN KOOTEN M. (2001) « Successful adaptation strategies according expatriates », *International Journal of Cultural Relations*, vol 25, p. 467-482

VIDAL Y. (1991) *Cadres sans frontières : gestion internationale des ressources humaines*, Paris, ESF éditions

VILLETTE M. (1991) « Intégrer les multinationales française », *Gérer et comprendre*, n° 23, juin

ZEIRA Y & BARAI M. (1985) « Selection of expatriate managers in MNCs: the host environment point of view », *International Studies of Management and Organizations*, 15 (1), p. 33-51

Principaux sites internet

<http://www.lboro.ac.uk/gawc/> : site d'un réseau de recherche consacré à la globalisation et aux villes globales (GaWC : globalization and World Cities). Les membres fondateurs honoraires sont Peter Hall, Saskia Sassen et Nigel Thrift. Les directeurs en sont Jon Beaverstock et Peter Taylor. Le réseau produit notamment des classements des villes suivant divers critères d'évaluation de leur intégration dans les circuits de la globalisation.

www.expatries.diplomatie.fr : site de la Maison des Français de l'étranger (autre adresse : www.expatries.org)

www.expatries.senat.fr/ : site consacré par le sénat aux Français de l'étranger. A consulter également : www.senat.fr/consult/expatriation.html, forum de discussion sur l'expatriation lancé par le sénat dans le cadre d'une réflexion sur la mobilité professionnelle et sur la « fuite des cerveaux ». Ouvert en février 2001 ce site devrait conduire à la rédaction d'un rapport publié en 2001.

www.webexpat.com : site d'information pratique très complet destiné aux Français, géré par Yves Rivoal, en collaboration avec les éditions de l'Aube. Voir aussi : www.expats-magazine.com, www.travelexpat.com.

<http://www.gnvv.org> : Site de l'association Global Nomads International dont le but est de favoriser le partage d'expériences entre les expatriés et les personnes de double culture.

www.expatriates.com : site « communautaire ». Outre divers liens vers des sites de renseignements pratiques, le site propose un forum de discussion sur des questions liées à l'expatriation. La question posée le jour de notre visite concernait le retour (l'impatriation).

Vers l'émergence d'une « mondialisation par le milieu » ? L'insertion des expatriés français à Singapour

Xavier GUILLOT

Introduction

Des migrations aux mobilités internationales, le cas des expatriés

Au cours du dernier tiers du vingtième siècle, les progrès effectués dans le domaine des transports et des télécommunications couplés à la mondialisation des échanges économiques ont changé la nature des questions liées aux mouvements de population dans leur rapport avec le temps et l'espace. L'image du migrant, cet « étranger venu d'ailleurs »¹³ qui, au terme d'un long voyage, s'établissait dans un pays d'accueil inconnu, pour une longue période, parfois pour le restant de sa vie, est désormais en train de changer. Aujourd'hui, les migrations doivent également être associées à des séjours de courte durée, souvent inférieures à ceux requis pour être assimilés à des migrations internationales *stricto sensu*¹⁴.

¹³ Voir les travaux de l'école de Chicago, en particulier Park, 1955.

¹⁴ D'après la définition des Nations Unies, les « migrations internationales » désignent principalement des populations résidant dans un pays autre que leur pays d'origine pendant plus d'un an, mais pas nécessairement pour y résider de manière définitive (Henry et Massey, 1995).

Dans la population représentative de cette transformation, on trouve les professionnels qualifiés et cadres internationaux : des personnes qui se déplacent dans le monde sur la base de contrats de courte durée, avant de retourner dans leur pays d'origine ou d'être transférées vers un autre pays. Pour qualifier les mouvements de cette population, autrement appelée « expatriés », on préférera le terme de « mobilité » plutôt que de « migration », afin justement de souligner l'aspect éphémère des séjours à l'étranger, ne dépassant pas généralement six ans et, dans certains cas, pouvant être même inférieures à un an et renouvelable plusieurs fois.

La mobilité des expatriés est aujourd'hui une composante majeure des « systèmes globaux de migration » (Hardill, 1998). Elle se confond avec d'autres mouvements de population, comme le tourisme, dont elle partage souvent les mêmes réseaux de transports, les mêmes dispositifs d'accueil dans les grandes villes, tels les hôtels de chaînes internationales. Dans une certaine mesure, on pourrait parler de ces mouvements de personnes comme d'une « migration invisible » (Findlay, 1996) ; c'est une population aisée, sans problèmes sociaux. La présence de cette population sur le plan urbain a néanmoins des effets remarquables : elle est à l'origine de la construction d'équipements hôteliers, avec toute la diversité qu'on peut observer par leur situation en ville, leurs prix et les services offerts.

Le développement des mobilités internationales au cours du dernier quart de siècle se confond avec l'accélération des flux économiques et des déplacements à l'échelle planétaire, principaux attributs de la modernité (Urry, 2000). L'étude de son incidence dans l'aménagement de l'espace urbain renvoie à celle des processus de transformation de nos sociétés urbaines contemporaines avec l'émergence de nouvelles configurations spatiales et temporelles dans nos vies quotidiennes. C'est pourquoi les thématiques des mobilités internationales apparaissent aujourd'hui indissociables d'un ensemble de travaux portant sur ses conséquences sociales et culturelles : l'émergence d'une culture dite « mondiale » ou « globale » (Featherston, 1996).

Partant de ces observations, on comprend que l'étude des enjeux urbains liés à l'essor des mobilités des expatriés, entraîne une réévaluation des schémas de pensée existant dans le domaine de la sociologie urbaine notamment. Dans ce contexte, on doit s'interroger sur la question de « l'insertion locale », question centrale dans cette recherche et voir, notamment, quels outils d'analyse sont aujourd'hui pertinents pour éclaircir cette question.

Réévaluer les concepts et les outils d'analyse légués par la sociologie urbaine de l'Ecole de Chicago.

Traditionnellement, l'« insertion » est une notion que l'on situe en opposition à celle de « ségrégation ». Bien que l'usage de ces notions posent quelques ambiguïtés du fait de leur nature polysémique et de la diversité des acteurs qui l'utilisent, elle demeurent au cœur de la pensée sociologique de l'urbain depuis les travaux pionniers d'auteurs appartenant à l'Ecole de Chicago comme : R. Park, W. Burgess, R. McKenzie, etc. A cette époque, c'est-à-dire à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, la réflexion de ces auteurs portait sur les effets des mouvements migratoires en provenance d'Europe vers l'Amérique urbaine.

Dans un texte intitulé « Regards sociologiques sur la ségrégation », Yves Grafmeyer (1994) examine l'apport de ces notions par rapport à la situation présente. Pour cet auteur, « s'il apparaît souhaitable de prendre en compte et de traiter la dimension spatiale des processus d'exclusion, on n'en appelle pas moins, dans le même temps, à la nécessaire préservation des solidarités et des ressources inscrites dans des territoires. Ce qui revient à reconnaître dans la ségrégation des aspects d'agrégation qui permettent des comportements solidaires ». A ce sujet, il ajoute toutefois que la ségrégation est toujours à la fois « un fait social de mise à distance et une séparation physique »¹⁵. Elle peut conduire à une discrimination, parfois assimilé à un processus de ghettoïsation.

Selon cette généalogie de pensée, il apparaît que l'analyse de l'interaction d'une population migrante par rapport à un espace d'accueil étranger, relève toujours d'une lecture en termes de dualité de comportement : soit on est dans un processus d'insertion – d'assimilation, soit, à l'inverse, on est dans un processus de ségrégation-exclusion. C'est-à-dire que, d'un côté, on aurait une approche positive de la relation à l'étranger, de l'autre, négative. En outre, il est courant de voir associée cette approche duale des modalités d'établissement avec une autre dualité portant sur le statut des

¹⁵ Trois concepts permettent à Grafmeyer de préciser la notion de ségrégation telle qu'elle se dégage des recherches (d'après Clavel, 2004. p. 67) :

1. la ségrégation s'oppose à l'assimilation, qu'il s'agisse de la répartition résidentielle dans l'espace ou de groupes ethniques ou statutaires ;
2. l'insuffisance d'égalité apparaît dans des différences d'accès aux équipements collectifs, la localisation et la qualité des logements ; la question sociale englobe souvent, en ce cas, la question de minorités ethniques ;
3. certaines recherches s'attachent à décrire « ce qui empêche ou perturbe l'intégration » en étudiant les phénomènes de la marginalité, la déviance ou la désagrégation du lien social.

populations urbaines lié à la durée du séjour : d'un coté on aurait les nomades, de l'autres les sédentaires.

Au-delà d'une pensée duale de l'établissement en ville des populations étrangères

Cet héritage de pensée issue des travaux de l'Ecole de Chicago soulève une interrogation en référence à la population que l'on étudie ici. Les modalités d'insertion des expatriés ne rentrent pas nécessairement dans une des « cases » que nous a léguées cette pensée des migrations internationales et de leur mode d'établissement. Force est de constater que l'on ne peut pas appliquer le même schéma dual d'analyse des faits et des valeurs sociales qui y sont associées.

En effet, avec l'expatrié moderne, l'image de l'étranger de l'extérieur, toujours d'ailleurs, signifié par les travaux de l'école de Chicago, donne place à celle de « l'étranger de l'intérieur ». En étudiant cette catégorie de population, on aborde une sociologie des mobilités urbaines internationales, ce qu'Alain Tarrius (2000, p. 141) appelle « une anthropologie des allers et retours, des entrées-sorties, des métissages, qui signalent l'apparition de sociabilités différentes de celles que l'on a pu observer jusqu'à présent ».

Contrairement aux descriptions effectuées par les sociologues de l'Ecole de Chicago, nous rencontrons des individus capables d'être simultanément d'ici et de là-bas, d'entrer momentanément ou durablement, dans des univers de normes qui leurs sont étrangers sans pour autant quitter les leurs. Le devenir de ces groupes de migrants renvoie moins à des processus de sédentarisation qu'à une capacité de perpétuer un rapport nomadisme / sédentarité qui se différencie nettement des hiérarchies de voisinages existantes.

Partant de ce constat, on est donc amené à s'écarter des méthodes de la sociologie urbaine issue des travaux de l'Ecole de Chicago et à élaborer d'autres outils, reposant notamment sur les travaux récents dans la sociologie des réseaux. L'approche structurale de l'interaction sociale que propose ce courant de pensée sera un recours essentiel pour notre analyse de l'insertion des expatriés, notamment quand il s'agira de donner du sens à la notion d'insertion au delà des questions matérielles qui occupent le quotidien de ces familles.

Pour une approche locale de l'international

Depuis les années 1980, ces évolutions dans le domaine des migrations et des mobilités internationales ont fait l'objet de nombreux travaux en dehors du champ de la sociologie urbaine *stricto sensu*¹⁶. Dans le domaine de l'urbanisme, l'attention se porte sur les diverses formes de « restructuration » dans leur fonctionnement économique et à la naissance de nouvelles formes de polarités urbaines. Plus rares, cependant, sont les travaux traitant directement des effets de la mondialisation à une autre échelle, comme par exemple sur l'habitat, dans son lien avec l'évolution des modes de vie d'une communauté spécifique.

Sur ce point, les débats sur les transformations culturelles induites par la mondialisation sont très souvent biaisés par des questions de méthode, comme le note justement Jean-Pierre Warnier (1999). En effet, selon cet auteur, on peut enquêter sur ces transformations à partir de deux points, divergents au départ: soit on observe la circulation des flux culturels à l'échelle planétaire, soit on étudie la manière dont ils sont reçus localement. Les résultats de l'observation et les conclusions qu'on en tirera varieront en fonction de la divergence des échelles d'observation.

D'après J-P Warnier, le point de vue planétaire : « isole les produits culturels de leur contexte, les agrège par catégories et en quantifie la production et la distribution à l'échelle de la planète. Le chercheur est par conséquent mal armé pour saisir la manière dont ces produits culturels sont reçus, décodés, domestiqués, réappropriés. Le point de vue planétaire n'a pas accès à l'activité des instances intermédiaires, qui trient et recontextualisent les produits des cultures industrielles. Ces médiateurs sont la famille, la communauté locale, les leaders politiques et religieux, les clubs, les écoles, etc. L'impact des brassages culturels est extrêmement variable selon la manière dont fonctionnent ces instances médiatrices»¹⁷.

Seul un point de vue *local*, à partir de notre connaissance de Singapour et des enquêtes effectuées sur place, est à même d'évaluer l'impact des flux planétaires. Au lieu de se situer du côté de l'offre ou de l'émission de culture mondialisée, il se situera du côté de la réception localisée. En fait, sur le terrain, c'est une situation beaucoup plus

¹⁶ Voir, par exemple, dans la littérature anglo-saxonne, Sassen, 1991 et, dans la littérature française, Veltz, 1996.

¹⁷ Jean-Pierre Warnier effectue à ce sujet un juste parallèle avec l'évolution de la théorie de la communication, rappelant que la circulation de biens culturels à l'échelle mondiale est un fait de communication. Or les théoriciens de la communication ont maintenant abandonné le schéma qui voyait dans le récepteur une instance passive devant les messages diffusés par la source. Il existe des boucles de rétroaction qui valident un modèle interactif de la communication (Warnier, 1999, p. 95).

complexe et contrastée que celle qu'on pourrait prédire à partir de l'offre mondialisée. Le point de vue local remet effectivement la consommation culturelle dans le contexte des activités multiples et quotidiennes d'une communauté. Comprendre la question de l'insertion des expatriés, exige en quelque sorte à articuler deux points de vue alimentés à parts égales par les données empiriques : le local et le global.

Dans le présent travail, on cherchera donc à se défaire de toute démarche globale et abstraite des processus d'internationalisation. Comme d'autres auteurs le suggèrent (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 et 1996 ; A-C Wagner, 1998), on proposera une approche « située » de l'international, à partir de points de références démographiques, culturels, identitaires et institutionnels qui, dans ce cas, sont tirés de Singapour.

Plan de la recherche

Notre analyse reprendra les entrées principales énoncées dans les premières versions de la présentation du projet en s'efforçant de distinguer différents types de dispositifs liés à deux catégories d'insertion, matérielle et culturelle, dans une analyse en trois temps.

- Dans une première partie, on établira une cartographie de la présence française en deux volets : sociale et géographique. Cette première partie sera aussi l'occasion de livrer des indications sur l'évolution de cette cartographie dans une perspective historique.

- Dans une deuxième partie, on abordera la question de l'insertion dite matérielle. Cette notion renvoie principalement à la question de l'habitat des expatriés et à son inscription dans le territoire. Elle se réfère aussi à l'étude des modes de vie des expatriés et à l'identification des lieux fréquentés par cette population dans la ville.

- Dans une troisième partie enfin, nous aborderons la question de l'insertion culturelle des expatriés. Il s'agit d'étudier l'espace social des expatriés et d'analyser les liens sociaux entre les expatriés et la population locale ou d'autres populations étrangères.

La conclusion sera l'occasion de tirer un bilan du travail effectué mais aussi, à la lumière des données recueillies, de proposer une nouvelle perception de la mobilité des expatriés et de leur modalité d'insertion autour de la notion de « mondialisation par le milieu ».

1. La présence française à Singapour : données cartographiques.

« If we didn't have the multinational, we would still be making plastic flowers, or sandals. We've tried all that. »

Singapore's Senior Minister Lee Kuan Yew, talking to reporters at Nee Soon East during the 2001 general election campaign.

1.1. Cartographie sociale

Quelques précisions terminologiques sur la notion d'expatriation et notre méthode d'enquête.

Selon le Grand Robert, s'expatrier, c'est « quitter sa patrie pour s'établir ailleurs ». De prime abord, cette référence à la patrie, que la même source définit comme : « nation, communauté politique à laquelle on a le sentiment d'appartenir » confère à l'expatriation une connotation « nationaliste ». Dans cette étude, ce n'est pas dans cette acception que l'on entend utiliser principalement le terme d'expatriation. En effet, par extension ou par métaphore, le terme patrie, c'est aussi l'endroit où l'on se sent chez soi, le « milieu » dans lequel on se sent à l'aise, avec lequel on est en harmonie. S'expatrier évoquerait alors l'idée de quitter le lieu de ses racines, pour aller vers des ailleurs, chez les « autres » (Cerdin, 2002). C'est dans cette acception que l'on utilisera le terme d'expatriation pour évoquer la catégorie socioprofessionnelle qui est l'objet de notre recherche

Autre point terminologique : la différence de statut professionnel associé au terme d'expatrié. S'il l'on tient compte du droit fiscal et de la sécurité sociale, on doit effectivement distinguer deux types de statut juridique caractéristique de l'expatriation. La loi française a notamment fixé la durée du détachement à six ans au maximum (trois ans renouvelables), et le droit de la Sécurité sociale distingue l'expatrié du détaché sur la longueur du temps passé à l'étranger¹⁸. Au-delà de cette durée, le détaché devient un expatrié. Cette distinction est importante car, comme on l'a observé dans le cas de Singapour, elle est un indicateur de l'évolution des profils sociaux et professionnels des Français. Dans ce domaine, on s'intéressera à la nette augmentation

¹⁸ Cette durée maximale varie néanmoins d'un pays à l'autre selon les conventions internationales de Sécurité sociale conclues par la France

de la population des Français avec un statut d'expatriés par rapport aux détachés. A Singapour, comme dans de nombreux pays, cette augmentation est révélatrice de la mutation culturelle en cours dans les mobilités professionnelles internationales (voir annexes).

C'est ainsi que pour évoquer la dualité de statut professionnel de la population française résidant à Singapour, on utilisera le terme générique d'« expatrié » dans une double acception, tantôt associée au terme « détaché », tantôt au terme « indépendant » :

- « l'expatrié détaché » désigne les Français qui travaillent sous un contrat de droit français
- « l'expatrié indépendant » désigne les Français qui travaillent sous un contrat de droit singapourien.

Les entretiens auprès du personnel d'institutions ou d'associations représentatives de la présence française ont constitué une première source d'information pour établir une cartographie de cette présence française¹⁹. L'entretien avec le Consul de France et celui avec la représentante de la French Business Association²⁰ (FBA) ont permis de dresser une cartographie professionnelle des Français travaillant à Singapour et, par la même, de saisir l'évolution en cours depuis les années 1990. Ces deux entretiens revêtent à cet égard un intérêt particulier

Parmi les catégories professionnelles, la communauté française établie à Singapour apparaît comme relativement homogène. Elle est composée de cadres commerciaux, de directeurs de sociétés, d'ingénieurs et de leurs familles. Les actifs représentent 43,67% de la communauté ; les inactifs sont essentiellement les conjoints et les enfants. La majeure partie des actifs se classe dans la catégorie « tertiaire-cadre et profession intellectuelle ». Les secteurs bancaires, commerciaux et leurs filiales dans les pays voisins, constituent les principaux secteurs d'activité.

¹⁹ Les données concernant la vie des expatriés ont été recueillies sur la base d'entretiens de type qualitatif s'inspirant de la méthode dite « compréhensive », élaborée par Kaufmann, J-C. *L'entretien compréhensif*, Sociologie 128, Nathan, 1996.

²⁰ La French Business Association (FBA) représentation de la chambre de commerce française à Singapour, est une association professionnelle dont l'objectif est de faciliter l'implantation d'entreprises françaises et leur promotion. Elle publie tous les quatre mois un magazine « Focus » (4000 exemplaires) et diffuse un bulletin hebdomadaire par Internet (900 destinataires). Elle organise des réunions, des séminaires, des dîners et manifestations diverses.

L'une des originalités de la communauté française de Singapour par rapport aux communautés d'autres pays est son « bon niveau social ». La consul de France nous l'a confirmé. A Singapour, il n'y a pas de « cas sociaux », ni de pauvres parmi les ressortissants français. Ce fait est aussi la conséquence du contrôle strict exercé par le gouvernement singapourien sur les migrations internationales, notamment vis à vis de la situation professionnelle (on ne peut y rester plus d'un mois comme touriste). A Singapour, un étranger doit justifier d'une situation stable pour obtenir le droit de séjourner. Le permis de travail (*employment pass*) ne peut être obtenu que sur la base d'un contrat offrant un salaire minimum de 2 500 dollars singapouriens (1 375 euros), les conjoints inactifs obtiennent un « *dependant pass* », les enfants des « *students pass* ».

La montée en puissance des expatriés-indépendants

Les statistiques publiées par le ministère des Affaires étrangères (voir annexe) montre clairement l'augmentation de la population française immatriculée au cours des années 1990. En dix ans, de 1990 à 2000, la population double, passant de 1516 à 3080 immatriculés, tandis qu'au cours des années 1980, elle avait tendance à régresser. En dépit de la crise économique qui frappé l'Asie à la fin des années 1990, la population française s'est toutefois maintenue en nombre dans les années 2000 et l'on observe même une amorce de croissance. En 2003, on comptait 3 511 Français immatriculés à l'ambassade française de Singapour.

Une autre indication donnée par ces statistiques est l'évolution du statut social et professionnel des expatriés. A Singapour, et ce jusqu'à la fin des années 1980, le nombre des expatriés détachés était plus important que celui des expatriés indépendants, dans un rapport de 60 à 40 pour cent. Aujourd'hui la répartition est inverse, 60% d'indépendants et 40 % de détachés. Ce fait social a naturellement été pris en compte dans l'établissement de notre cartographie sociale²¹ et dans le choix des

²¹ Le présent rapport rend compte des résultats des recherches menées à Singapour du 5 août au 15 septembre 2003 du 1^{er} au 10 novembre 2003 et du 6 au 13 décembre 2004

Au cours de ces trois séjours, on a conduit 32 entretiens avec des ressortissants français (détachés et expatriés) :

- 21 entretiens avec des ressortissants travaillant à Singapour dans le secteur privé. Ces entretiens ont généralement été effectués à domicile en compagnie des familles.
- 11 entretiens avec des ressortissants travaillant pour des organismes français ou des institutions publiques ou parapubliques françaises

familles avec qui nous nous sommes entretenus : parmi les 32 entretiens conduits auprès de ressortissants français environ 2/3 sont des expatriés indépendants et 1/3 des expatriés détachés.

L'augmentation du nombre des expatriés-indépendants, s'explique par la tendance des petites et moyennes entreprises à offrir des contrats locaux moins onéreux et à recruter sur place (y compris parmi les détachés en fin de séjour qui souhaitent rester à Singapour en acceptant des conditions d'emploi moins avantageuses). En effet, la forte concurrence sur le marché de l'emploi entre les nationaux des pays occidentaux et de la zone Asie-Pacifique, permet aux employeurs de trouver un personnel très qualifié à des coûts très compétitifs. D'après le consulat, il semblerait que, même les grandes entreprises françaises, qui traditionnellement offraient des contrats d'expatriés-détachés, recrutent de plus en plus sur le marché local de l'emploi, avec des avantages plus ou moins négociables, en matière de salaire et de protection sociale.

Pour les jeunes diplômés qui viennent spontanément rechercher du travail à Singapour, la durée d'expatriation est en règle générale assez courte. On a donc assisté dans les années 1990 à un phénomène de « va et vient » entre les différents pays de la zone (Malaisie, HongKong, Chine). Cependant, compte tenu de la situation économique depuis 1997, et de l'augmentation du taux de chômage à Singapour, cette tendance a nettement régressé. Aujourd'hui, l'antenne de l'Office des Migrations Internationales (OMI) encourage moins les Français à venir sur place « tenter leur chance » pour trouver du travail, car le marché de l'emploi, auparavant largement ouvert aux cadres étrangers de haut niveau s'est considérablement rétréci.

Pour une « socio-généalogie » de l'expatriation : Des « ambassadeurs » aux « jeunes manageurs »

Pour comprendre comment cette population étrangère est perçue aujourd'hui par la population locale et, selon quelles modalités son insertion s'opère à Singapour, on doit replacer l'évolution de son statut social et professionnel dans une perspective historique. « L'étranger de talent » (*foreign talent*), comme on l'appelle de nos jours, est une partie intégrante de l'histoire moderne de Singapour, depuis 1819, date à

- Un entretien avec une journaliste anglaise résidant à Singapour et spécialiste de l'histoire sociale de ce pays.

A ces entretiens enregistrés et préparés à l'avance, se sont ajoutées de nombreuses rencontres informelles qui ont également constitué une source d'information substantielle.

laquelle Stamford Raffles, fonctionnaire de la Compagnie anglaise des Indes orientales (British East India Company), y a établi un premier comptoir commercial.

En effet, l'établissement de ce premier comptoir et sa remarquable expansion, repose sur la contribution d'une population d'origine plurielle, attirée par la politique d'ouverture vers les étrangers de Raffles et de ses successeurs : entrepreneurs coloniaux anglais et occidentaux bien entendu, mais aussi Chinois, Bugis Arabe, sans compter les travailleurs venant de toute l'Asie du Sud-Est, de Chine et d'Inde. De même, après le retrait des Anglais, à partir des années 1960, les dirigeants du People's Action Party et du nouveau gouvernement indépendant, étaient en majorité nés en Malaisie, tandis que leur conseillers étaient le plus souvent des Européens, comme Tom Elliott, Alex Josey, Francis Thomas, George Thomson, Albert Winsemius, etc.

Ce brassage de cultures et de nationalités, au cœur du développement économique de Singapour, est toujours d'actualité, comme le montre aujourd'hui la présence de nombreux scientifiques indiens ou programmeurs chinois employés dans le secteur de l'informatique ; des cadres américains travaillant dans le secteur des finances ; des ingénieurs européens, japonais ou coréens chargés de la construction d'infrastructures routières, ferroviaires (MRT), pétrolières, des grands équipements immobiliers, etc. Sans compter, bien sûr, l'ensemble de la population Indienne, Sri lankaise ou Philippines que l'on retrouve sur les chantiers ou dans les foyers pour y effectuer les tâches ménagères. Toutes ces populations, venues d'ailleurs, font parti d'une même histoire humaine d'entrepreneurs, de négociants ou de travailleurs, qui ont contribué, selon les mots de Charles Goldblum (1986), à la « fondation » de cette cité-Etat moderne et à son formidable développement économique.

Or, s'il est effectivement possible, *mutatis mutandis*, d'associer dans l'absolu, dans une même généalogie, l'entrepreneur de l'époque coloniale et le cadre expatrié d'aujourd'hui, pour leur apport au développement économique de l'île, on doit en revanche distinguer, à chacune des périodes traitées, les différences de statut et de relations sociales que ces étrangers entretenaient avec la population locale.

Sur ce point, le retrait des autorités anglaises et le passage à un gouvernement autonome a été un moment décisif dans ce changement de statut social de « l'étranger de talent ». En outre, la croissance économique, l'élévation du niveau de vie de la population et, à partir des années 1980, l'affirmation d'une classe moyenne singapourienne (*middle class society*), ont également contribué à redéfinir sa place dans la société moderne singapourienne. C'est ainsi que l'on distinguera, en toute hypothèse, trois grandes périodes de l'évolution de la place de l'expatrié dans la société locale, également caractéristiques de la transformation de son statut social et professionnel.



Deux artères principales à Singapour



L'expatrié pendant la période coloniale

« A white man in the tropics is watched as a minor god. He may be hated or liked, despised or respected, but being in the minority, he is an object of attention from the moment his native servant has taken in breakfast to the time when he has dismissed the chauffeur or rickshaw puller and moved to the bed. From the minute he has entered his office, he is watched by natives and feels, if he has a conscience, that he must give an example, in conduct, wisdom and strength »

Penang Newspaper editor, George Bilankin, writing in 1932

A l'époque coloniale, les expatriés européens étaient, ou se considéraient eux-mêmes comme, les employeurs et non les employés, c'est-à-dire, non pas des invités mais ceux qui au contraire recevaient, être accepté ou pas par les locaux était sans importance : *They were in charge*. A cette époque, ce qui renforçait leur isolation par rapport à la population locale était leur propre définition d'un standard de vie européen. Ce standard devait être maintenu à tout prix pour maintenir une forme de respect de la part des Asiatiques.

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les fonctionnaires du gouvernement anglais limitaient leur retour au pays, en raison principalement de l'absence des transports aériens. Ils se trouvaient bien souvent isolés sur le plan culturel comme sur celui de l'information en provenance de leur pays étant donnée l'absence totale de télécommunications ou de réseaux d'information²². Ainsi, d'après Ilsa Sharp (2002), observe-t-on souvent dans les comportements quotidiens des expatriés de cette époque un « processus de fossilisation » à l'œuvre, reposant notamment sur une interprétation désuète de leur culture d'origine. A l'inverse, chez d'autres étrangers, l'insertion s'opère selon un processus contraire : l'assimilation totale aux coutumes locales, au travers des modes vestimentaires ou de la manière de se nourrir. Dans ce cas, ces personnes étaient souvent devenues des marginaux.

A partir de l'entre-deux-guerres, cette situation évolua sensiblement, en partie grâce à l'élévation du niveau d'éducation des asiatiques qui, d'une certaine manière, participa au développement d'une conscience plus égalitariste. Selon certains analystes de la

²² Bien que l'on doive mentionner l'arrivée du télégraphe dès 1870, la même année qu'à Jérusalem. En 1879, le téléphone était introduit à Singapour et en 1882, l'Oriental Telephone and Electrical company (OTEC), la compagnie chargée de développer le brevet de Bell et Edison en Asie, dont le siège se trouvait à Londres, ouvre une succursale à Singapour. On peut ainsi dire qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le téléphone est devenu un mode essentiel de communication, utilisé essentiellement à la conduite des affaires et de la vie administrative de Singapour.

société singapourienne, cette évolution fut par ailleurs renforcée, quand le mythe de la supériorité européenne fut ébranlé par la victoire japonaise sur l'armée britannique en 1942. Mais, c'est bien entendu après l'indépendance que la situation sociale de l'étranger de talent évolua véritablement.

La période post-coloniale (1965 – 1990)

Dès 1959, mais surtout à partir de 1965, c'est-à-dire après le retrait définitif des Anglais, la place des expatriés évolue vers un autre statut : celui « d'invité » ou de « consultant », et ceci grâce à l'approche pragmatique que le nouveau gouvernement indépendant exerça sur cette présence étrangère. En outre, fait notable, les occidentaux présents à Singapour ne sont plus majoritairement de nationalité anglaise, mais représentent d'autres nationalités d'Europe ou d'Amérique, auxquels se joindront rapidement les Japonais.

Jusque dans les années 1970, selon certains résidents étrangers rencontrés sur place, les nouveaux expatriés occidentaux ont conservé une touche de supériorité vis-à-vis des locaux grâce à une situation financière supérieure à celle de « moyenne locale ». Pour un occidental, vivre selon la mode local, comme par exemple manger dans la rue, était perçu comme une sorte de désaveu vis-à-vis de sa propre communauté nous raconte l'un d'entre eux.

Selon Ilsa Sharp « *dans ces années, un expatrié qui fréquentait de manière excessive les locaux, ou par exemple, mangeait dans la rue était une sorte de désaveu vis-à-vis de sa propre culture. De même, se marier avec un (une) asiatique était aussi perçu de manière négative. Il y avait une sorte de définition consensuelle de l'expatriation, 'être un expatrié', avec bien sur des exceptions* ».

Cette période dite « des ambassadeurs », est très bien expliquée par un des expatriés que nous avons rencontré (Edouard Dumas) :

« Quand on est arrivé, c'était la fin des ambassadeurs, des types en fin de carrière, ils ont 55 ans ; Singapour, c'est leur bâton de maréchal, il deviennent président de leur boîte pour l'Asie Pacifique, avec gros train de vie et pas grand chose à faire. C'était ainsi jusque dans les années 80 et encore au début des années 90. Et puis ensuite, il y a eu toute une autre catégorie d'expatriés. Ce n'était plus 50 – 60, mais 40 – 50, des gens beaucoup plus opérationnel ; des cadres supérieurs avec des postes de direction général. Maintenant on en est à la troisième tranche, tous ces patrons ont passé la main à des locaux. On a mis en place des structures de management locales. Les Français sont repartis. Ceux qui viennent ont maintenant 25-35 ; ils sont en début de

carrière ; ils font leur preuve en Asie. Mais ils ont des packages moins importants, Ils ont des postes plus techniques et moins de management qui sont de plus en plus laissés à des locaux ».

Depuis les années 1990 : l'expatrié à l'ère de la mondialisation.

Abaissement de la moyenne d'âge des Français expatriés, allongement de la durée du séjour parce que la maison mère préfère garder plus longtemps sur place leurs employés pour pérenniser les relations commerciales avec le marché local et, finalement, augmentation importante du nombre des expatriés français, telles sont les caractéristiques des changements structurels qui ont marqué l'expatriation à partir de la fin des années 1980 et dans les années 1990. Ces changements, comme nous aurons l'occasion de le développer, ouvrent une nouvelle ère de l'expatriation.

Ce changement structurel des modes d'expatriation n'est pas sans conséquence sur l'évolution des modes de vie des expatriés et leur relation avec le « milieu local ». Là aussi, un bref rappel historique sur les comportements des expatriés avant l'indépendance permet de mesurer cette évolution. Comme on le notait précédemment, à l'époque coloniale, l'expatrié avait tendance à se refermer sur sa propre culture occidentale. Mais, paradoxalement, ils étaient simultanément profondément influencés par son pays d'adoption, même si, lui-même, n'était pas en mesure de le reconnaître. Cette influence passait notamment par la pratique d'une langue locale. C'est ainsi que, souvent, les expatriés à l'époque coloniale étaient des connaisseurs avertis de la culture locale. Aujourd'hui cette pratique s'est effacée devant le progrès de l'anglais que parlent plus ou moins tous les Singapouriens.

Cet intérêt, ou du moins cette connaissance, pour l'histoire et la culture locale est rarement le cas des expatriés que l'on rencontre aujourd'hui. L'expatrié aujourd'hui est beaucoup plus mobile. En retour, il s'enracine beaucoup moins profondément dans la société d'accueil. Généralement, il s'identifie plus à une sorte de « citoyen du monde » (Stéphanie Villedieu) et de fait moins enclin à s'investir dans la culture du pays d'adoption. En outre, et contrairement à la période coloniale ou post coloniale, l'expatrié contemporain a déjà fait l'expérience de nombreuses cultures autres que celles de son propre pays. Il y a ainsi chez ces personnes un sentiment qu'ils ont déjà tout vu et tout connu. De fait, ils ont tendance à aller d'un lieu à un autre, sans porter un intérêt soutenu pour les particularités locales.

1.2. Cartographie géographique

Comme dans notre analyse de la cartographie sociale, pour avoir une compréhension géographique d'ensemble de l'implantation des Français, on doit effectuer un rappel historique sur l'évolution de l'habitat à Singapour. Ce préambule permettra d'inscrire notre analyse dans la généalogie des formes d'habitat conçues pour accueillir la population étrangère aisée et notamment les fonctionnaires Anglais.

Pendant la période coloniale, la question du logement pour expatrié s'était posée avec la présence sur l'île d'une population anglaise dont les modes de vie tranchaient avec la population locale de l'époque et l'habitat « traditionnel » où elle résidait. Ainsi la période coloniale est-elle associée à l'édification du bungalow colonial²³, une nouvelle forme d'habitat dont la conception tirait partie des savoir faire locaux en y intégrant des éléments de confort occidental. Les *bungalows* étaient habités par les représentants du gouvernement anglais, forme d'habitat que les familles locales aisées comme les commerçants chinois fortunés adoptèrent en y apportant respectivement les éléments décoratifs propres à leur origine culturelle. Ainsi, le terme *bungalow* recouvre à Singapour une grande variété architecturale, reflet de la nature multiethnique de ses occupants.

L'héritage colonial dans la constitution d'un parc immobilier pour expatriés : la maison noire et blanche

Le bungalow colonial: l'origine d'un mode de vie lié à la présence occidentale.

Au départ, la conception architecturale des bungalows ne faisait guère de concession au climat tropical et s'apparentait davantage à celles des demeures anglaises du dix-neuvième siècle de style palladien plutôt qu'à celle des maisons malaises. L'architecte Caldwell²⁴ fut

²³ Le terme bungalow trouve ses origines dans le nom de l'habitat traditionnel du Bengale (*banggolo*). Les premiers bungalows ont été imaginés et construits, à l'origine par les anglais en Inde dans la toute première période de la colonisation aux dix-huitième et dix-neuvièmes siècles. D'où l'association généralement faite entre bungalow et architecture coloniale. Cf. Lee, K.L., *The Singapore House 1819-1942*, Singapore, Times Editions, 1988. p 42.

²⁴ Georges Drumgoolde Coleman étudia l'architecture à Dublin. Il débuta sa carrière à Calcutta qu'il poursuivit à Singapour à partir de 1922. A Singapour, il fut chargé par Raffles de la construction de

l'un de ceux qui fit évoluer cet habitat pour l'adapter au climat tropical chaud et humide, comme en témoigne sa propre maison achevée en 1829. Ainsi, à partir du milieu du dix-neuvième siècle, le bungalow évolue vers un type d'habitat simple et élégant, conforme aux traditions de vie domestique anglaise, tout en étant à l'abri des variations imprévisibles du climat tropical. Les éléments architecturaux de cette « tropicalisation » de l'habitat sont: le plancher surélevé, le large emmarchement menant au rez-de-chaussée sous un porche d'entrée, le toit à forte pente, prolongé par des auvents couvrant une véranda ouverte sur le jardin. La véranda est un élément clef du bungalow colonial. C'est un endroit confortable où l'on pouvait se tenir au frais.

Du point de vue de son inscription dans le territoire, le bungalow colonial s'inscrit dans une logique d'implantation radicalement différente de la maison malaise ou du compartiment chinois. Les maisons étaient construites au milieu d'un jardin avec une surface de bâti généralement proportionnelle à cet espace vert. Ces lieux de résidence pouvaient se tenir à l'écart de la ville grâce notamment aux facilités de transport offertes à tous les résidents : voiture à cheval, puis automobile dès qu'elles firent leur apparition sur l'île. Sous cet angle, on peut voir dans cet habitat, l'origine d'un mode de vie qui s'est ensuite perpétué avec l'habitat pavillonnaire haut de gamme, puis les condominiums. Outre ces vastes maisons coloniales, le terme bungalow doit aussi être associé à la construction de maisons individuelles plus petites, habitées par des personnes aux revenus plus modestes, dont le développement, à la fin du dix-neuvième siècle, en même temps que celui des transports en commun (tramway) contribuera à l'édification de nouveaux quartiers résidentiels périphériques.

Aujourd'hui, tous les bungalows édifiés au dix-neuvième siècle ont quasiment disparus. En revanche, subsiste sur l'île la dernière génération de *bungalows* apparue au début du vingtième siècle (dont la construction s'est perpétuée jusqu'au second conflit mondial) : les maisons noires et blanches (*black and white house*). Ces maisons doivent leur nom à la peinture qui les identifiait : la structure principale était peinte en noir, tandis que les panneaux intérieurs étaient peints en blanc à la manière des maisons jacobines de l'ancienne Angleterre.

bâtiments publics, tel l'actuel Parliament House. Il est également l'auteur de commandes privées dont la maison Caldwell toujours existante.



Un ancien bungalow colonial aujourd'hui situé entre deux opérations de condominium

Il s'agit donc d'un mode de construction hybride témoignant par sa conception volumétrique de deux cultures : anglaise et malaise. Le rez-de-chaussée et son soubassement construits en brique, sont surmontés d'un étage en bois avec un remplissage en lattis de bambou couvert d'un enduit à la chaux. Malgré le caractère hybride d'une telle conception, ces maisons constituent l'apogée d'un savoir-faire architectural dans le domaine de l'habitat tropical, mettant à jour des dispositifs architecturaux novateurs pour parer aux vicissitudes du climat équatorial, le tout dans une forme élégante aux proportions harmonieuses.

La plupart de ces maisons noires et blanches sont aujourd'hui propriétés de l'Etat, et appartiennent au patrimoine bâti national²⁵. Elles sont très souvent louées par des entreprises étrangères pour y loger leurs cadres, expatriés- détachés de haut rang. Lors de notre séjour, nous avons rencontré l'une de ces expatriés dont l'épouse est membre

²⁵ On distingue ainsi les lotissements habités par les fonctionnaires de l'administration, tels ceux de Pender Road, Seton Close, Malcom Road, Alexandra Park, Mount Pleasant Road; ceux habités par le personnel de l'armée, tels Ridley Park et Goodwood Hill ou bien, ceux habités par des employés de compagnies privées, tels ceux de Cable Road pour MacAlisters Trading Company, Firestone Park pour Firestone Rubber Company ou Institution Hill pour United Engineers.

de l'Association des Français de Singapour. Régulièrement, cette personne ouvre sa maison aux membres de l'association pour des réunions.

A l'exception de quelques lotissements excentrés, ces maisons sont en majorité localisées dans les quartiers centraux, ou dans la proche périphérie. Cette « *prime-location* », combinée à la vaste superficie habitable, font que les loyers de ces logements ont atteint de tels sommets, que seuls les expatriés détachés de très haut niveau sont en mesure d'y habiter. En général, les lotissements des maisons noires et blanches sont représentatifs d'une « culture cosmopolite » et du standard de vie haut de gamme qu'il représente. Mais on ne peut pas dire que cette forme d'habitat constitue, à elle seule, un quartier français.

Le début du vingtième siècle voit aussi l'édification des premiers immeubles de rapport par des investisseurs privés en parallèle aux tentatives menées par le Singapore Investment Trust pour loger les plus démunis. Généralement situés dans des quartiers denses, ces immeubles comportaient au rez-de-chaussée des locaux commerciaux et des appartements à l'étage²⁶. Mais, il s'agit d'opérations rares, ne touchant qu'une minorité de la population aux revenus aisés toutes origines confondues locales et expatriées. Après le retour des Anglais, au lendemain de la guerre, on vit par ailleurs les premières tentatives de construction de logements collectifs spécifiquement conçus pour les expatriés dans des petits immeubles de la proche périphérie. Mais, il faudra attendre les années 1970, et l'essor économique que connu Singapour à cette époque pour voir « émerger » une nouvelle forme de logement spécifiquement destinée aux expatriés.

L'invention d'une formule de logement pour expatriés après l'indépendance : le condominium

Le condominium est le type d'habitat où l'on trouve la plupart des Français expatriés. Il s'agit d'un logement en co-propriété dont la construction débute à la fin des années 1970 pour répondre à la demande croissante de logements émanant de la part d'étrangers aisés vivant à Singapour et à la pénurie de l'offre dans ce secteur de

²⁶ Le plus ancien, Crescent Flats, réalisé en 1909 par Manasseh Meyer, se trouvait à Katong, un des nouveaux quartiers résidentiels le long de la côte, à l'est de la ville. Cette réalisation demeura un exemple unique dans son genre jusque dans les années 1920, date à laquelle on assiste à la construction de plusieurs immeubles d'habitation d'un ou deux étages tels: St Nicholas Flats à River Valley Road, Meyer's Flats à North Bridge Road et Amber Mansions à Penang Road.

l'immobilier résidentiel. De ce point de vue, cette nouvelle forme de ce logement est la conséquence de la politique de logement de l'Etat singapourien après l'indépendance axée vers la production massive de logements publics par le biais du Housing Development Board (HDB).

Effectivement, après l'indépendance, la politique du nouveau gouvernement en faveur de la construction de logements publics bouleversa la situation et le parc immobilier alors en place. Dans les années 1970, période pendant laquelle le HDB construisait massivement au rythme de 20.000 logements publics par an²⁷, la production de logements par le secteur privé était très limitée : environ 2000 unités, maisons ou appartements, (Koh, H.A, 1980). L'insuffisance de ce chiffre ne pouvait donc satisfaire. Il en résulta une inflation du prix du foncier et un essor de la spéculation: maisons et appartements étaient achetés et revendus à un prix plus élevé, parfois avant même d'être construits.

C'est dans ce contexte d'une politique du logement orientée sur le développement du logement public (dont l'accès revient aux citoyens singapouriens ou aux étrangers résidents permanents) et, simultanément, d'un fort ralentissement de la construction immobilière privée que se développa une demande spécifique en logement provenant de la population étrangère, en particulier des expatriés, et que la formule du condominium a été lancée.

Celle-ci offrait un double avantage :

- d'une part, pallier l'insuffisance du marché des logements privés et développer une catégorie de logements adaptés aux modes de vie de la clientèle potentielle à laquelle elle était destinée prioritairement ;
- d'autre part, éviter les conséquences nuisibles de la spéculation immobilière, notamment dans la construction de logements individuels qui occupaient un espace trop vaste sur le territoire limité de l'île.

²⁷ A la fin de 1972, environ 900.000 personnes (soit 41, 67% d'une population de 2.147 millions) vivaient dans des appartements construits par le HDB. Dans cette population, on compte 45.000 familles habitant dans des appartements achetés à partir de son programme de « home ownership ». L'allocation de ces logements était réservée aux familles dont le revenu n'excédait pas 1.500S\$. Cf. Goldblum, Charles, *Singapour : une cité-Etat moderne à l'épreuve de la fondation urbaine*, Thèse de doctorat, Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris, Paris, 1986.



*Caribbean Condominium dans le quartier de Telok Blangah (vue générale, en haut
et vue depuis le club house, en bas)*



En outre, il s'agissait pour le gouvernement de se désengager du financement d'équipements publics et d'y impliquer les investisseurs privés en charge de la promotion des condominiums. En effet, la spécificité architecturale du condominium repose sur la combinaison sur un même site d'un (ou de plusieurs) immeuble(s) de logements associés à un ensemble d'équipements de sport et de loisir réservés à ses habitants (locataires ou propriétaires). La réglementation impose que moins de la moitié du terrain constructible soit occupée par l'immeuble d'habitation, afin de dégager du terrain pour les activités de plein air.

C'est à partir des années 1990 que ce type de logement a connu son développement le plus spectaculaire. Cet essor est notamment dû à l'évolution de la politique du logement du PAP visant à revitaliser le secteur privé du logement.

Le condominium : généalogie d'une forme urbaine

Futura Tower, dont l'achèvement date de 1976, est un des tout premiers condominiums à avoir vu le jour à Singapour. Cette réalisation constitue un événement architectural et urbanistique en soi, puisqu'elle reflète pour la première fois dans sa réalité physique, les données de la réglementation établie par l'agence de planification nationale, l'Urban Redevelopment Area, et l'interprétation qu'architectes et promoteurs en ont tirée. L'immeuble est aujourd'hui occupé à 80% par des étrangers²⁸. La taille réduite de la parcelle, son fort coefficient d'occupation au sol (2.8), la possibilité de construire jusqu'à 30 étages, combinés à l'obligation de ne construire que sur 20% de la parcelle, ont largement orienté la conception du bâti : un immeuble-tour. Aux derniers étages on trouve des appartements de type penthouse. Les équipements comprennent, une piscine, un gymnase et un court de tennis. L'opération compte seulement 69 appartements, mais ils sont très vastes et ce sont tous des quatre pièces en duplex (256 m²).

Depuis cette date, ce type de logement, en progression constante depuis des années a également évolué dans la dimension des opérations et la conception architecturale. D'une part on trouve actuellement des opérations beaucoup plus importantes en nombre

²⁸ Le prix de la location d'un appartement est de 6.000 dollars singapouriens (S\$) par mois. Durant les années 1990, le prix de vente au m² varie entre 3.500 S\$ et 5.000\$. Il était au départ fixé à 650\$ le m². Cf. *Guide to Private Residential Properties in Singapore*, 2 tomes, central and suburban, Singapore, SNP References Pte Ltd, 1997.

de logements (certaines atteignent 1000 logements); d'autre part, sous le coup de l'évolution de la réglementation, les opérations ont aujourd'hui un coefficient d'occupation au sol plus élevé. Néanmoins, malgré ces évolutions, l'aspect novateur de ces logements, fondés sur un principe mixte d'habitat, dotés de logements et d'installations sportives et de loisirs, demeure. Cette combinaison est à la base d'une transformation radicale des modalités d'occupation du sol, mais surtout des relations qu'entretient le logement avec la ville et ses équipements publics. Ils constituent ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui une « enclave résidentielle » privatisée. En effet, par l'espace urbain qu'il induit et les rapports sociaux que l'on doit lui associer, seuls les habitants des condominiums et leurs hôtes y ont accès.

Des poches de condominium francophiles

Il serait faux de dire qu'à Singapour, il y a une localisation particulièrement privilégiée par les Français. L'implantation géographique des Français dans l'île suit la progression de la construction des condominiums avec toutefois une distinction entre les « condominiums familiaux » et les « condominiums haut de gamme ». Cette distinction nous a été suggérée par une expatriée belge, Carole Dewitte, travaillant pour le compte d'une importante agence immobilière locale, Landseer, dont le rôle est de s'occuper de la clientèle expatriée francophone. On verra dans le paragraphe suivant comment cette différence détermine aussi la vie sociale qui se développe à l'intérieur des condominiums

Au départ, les condominiums étaient situés à proximité du centre de ville, c'est-à-dire non loin du nouveau centre d'affaire du Golden Shoe et de la grande avenue commerçante d'Orchard Road. Dans une certaine mesure, leur implantation s'inscrit dans la logique d'implantation des lotissements de l'époque coloniale.

Etant donné le prix du foncier, on trouve dans cette partie de la ville essentiellement des condominiums haut de gamme où résident plutôt des expatriés détachés. Dans certains cas, on assiste à une substitution entre bungalow colonial et condominium de plusieurs dizaines de logements au milieu de vastes jardins. Dans le centre ville, on trouve un condominium réalisé sur un de ces emplacements dans lequel le bungalow colonial a été conservé et transformé en club house.

A partir de la fin des années 1980, la logique d'implantation dans le centre évolue vers un éclatement dans le territoire et un processus de polarisation le long d'axe autoroutiers constituant ce qu'il est convenu d'appeler des « *condominiums belts* », ou

« ceintures de condominium ». On assiste au véritable essor des condominiums et, simultanément, à son appropriation par la classe moyenne singapourienne.

En plus des condominiums haut de gamme situé dans le centre ville (quartier de River Valley Road et de Tanglin notamment), quatre « ceintures de condominiums », hors de l'hyper-centre dans lesquelles résident une partie de la population française expatriée, sont aujourd'hui aisément identifiables :

- Au nord ouest du centre ville, au delà de Orchard Road, le long de Holland Road,
- le long de la cote ouest de l'île à partir du centre en direction de Pasir Panjang,
- le long de la cote est à partir du centre ville en direction de l'aéroport de Changi,
- au nord du centre ville, le long de Bukit Timah road en direction de la Malaisie

Dans cet éclatement géographique des condominiums à l'échelle du territoire de l'île, peut-on dire qu'il existe un endroit où l'on trouve plus de Français que dans un autre ? Assurément non. C'est plus à l'échelle micro, celle du condominium que des « regroupements nationaux » s'opèrent ;

A Holland village, par exemple, il existe des condominiums familiaux qui sont particulièrement prisés comme Leedon Height (familles Gaudin et Bruyère), Villa delle Rose (famille Dubois), En revanche, on a eu plus de mal à identifier des condominiums haut de gamme en centre ville avec une forte concentration de Français. Ces regroupements à l'échelle micro confirment une tendance sur laquelle on reviendra plus tard, à savoir la préférence des Français pour les condominiums réalisés dans les années 1980.

L'école française : un pôle d'attraction encore limité.

Le choix du déménagement de l'école française en 1999 de Bukit Timah, une des principales ceintures de condominium, vers la ville nouvelle d'Ang Mo Kio a constitué un changement important dans les habitudes et les mentalités. Ang Mo Kio est éloigné du centre et habiter dans cette ville nouvelle équivaut inéluctablement à une baisse de standing en terme de voisinage.

Marie-Sophie Dumas, une expatriée habitant dans un quartier centrale, explique :

« Moi, je préfère être à coté d'Orchard, c'est vraiment pratique, toutes les courses que l'on peut faire. On est aussi sur le PIE (Pan Island Expressway). Quand on habite à

Ang Mo Kio, et qu'il faut prendre le métro...ou accompagner son mari au boulot dans le centre et ensuite revenir... ».

Pourtant, on observe que la contrainte de l'éloignement n'en est pas vraiment une quand on se trouve à contre courant des flux dominant et que l'on ne souffre pas des embouteillages. Il n'empêche, comme le rapporte Stéphanie Villedieu, de l'agence immobilière Link All Properties, l'impression d'éloignement domine chez une majorité d'expatriés: *« Au départ, je pensais que le lycée français jouerait un rôle fort d'attraction, mais comme il est excentré, seulement 10% des familles décident d'y habiter.... 90 % des Français habitent le centre, c'est à dire ou j'habite à dix minutes ou un quart d'heure d'ici. On doit bien réaliser que tout se passe ici, pour les enfants, ajoute-t-elle : les anniversaires, les goûters... »*

La question du voisinage, c'est-à-dire le fait que l'école se trouve dans une ville nouvelle, n'est pas étrangère au faible pouvoir d'attraction résidentielle que représente à ce jour la nouvelle école. On est dans le « HDB Heartland » c'est-à-dire un paysage urbain de « grands ensembles », composé de logements publics habités par une population singapourienne. La différence culturelle que représente cet « environnement local », ne constitue pas non plus un facteur d'attractivité.

Pourtant, le lieu offre certains avantages comme le souligne, Carole Dewitte, une expatriée travaillant pour l'agence immobilière Landseer : *« L'école française, ne constitue pas encore un point d'attraction. Ce qui est dommage, parce que l'immobilier est beaucoup moins cher. Par exemple si on a un budget de 8 à 10000 dollars, on peut avoir une maison avec une piscine, ce qui n'est pas possible ici, ou l'on a un appartement dans un condo avec une piscine collective. En général, l'épouse dit que si elle habite dans ce quartier, elle sera déprimée. Pour ces expatriés il faut habiter le centre ».*

Malgré ce désaveu d'Ang Mo Kio qui prédomine encore aujourd'hui en terme d'attractivité résidentielle, on peut penser qu'à l'avenir cette situation évoluera. Déjà, en bordure de cette ville nouvelle, on voit se développer un parc immobilier constitué de condominiums et de maisons individuelles où l'on trouve quelques Français qui ont « osé » s'excentrer par rapport aux lieux où ils résident habituellement, avec des avantages non négligeable en termes de coûts locatifs en usage dans ce quartier.

2. L'insertion matérielle de l'expatrié

2.1. La question du logement

Dans le domaine du logement, on a rencontré chez les ressortissants français un haut niveau de satisfaction. Toutes les familles rencontrées avaient rapidement trouvé à se loger dans la limite de leur budget et de leur besoin. Outre la présence sur l'île de bungalows datant de la période coloniale, généralement occupés par des expatriés détachés « haut de gamme » (voir chapitre précédent), la satisfaction des expatriés français est due à la présence sur l'île d'un vaste parc de condominiums offrant une grande variété en terme de localisation et de prix. C'est par conséquent sur la population résidant en condominium que notre enquête s'est principalement orientée.

La recherche du logement à Singapour.

Comment les familles françaises arrivant à Singapour s'organisent-elles pour trouver un logement ? C'est une des toutes premières questions que l'on s'est posé quand on a débuté notre enquête. En fait c'est simple pour peu que l'on sache parler un « anglais de base ». On peut d'abord consulter le journal local en langue anglaise, *The Straits Times*, pour obtenir les renseignements souhaités. Certains Français expatriés indépendants ont fait cette démarche. La plupart cependant passe par une des agences immobilières ayant « pignon sur rue » qui sont en général « rodés » à la clientèle des expatriés et à leur besoin. En plus, ces grandes agences immobilières ont très souvent des employés occidentaux qui parlent français pour s'occuper des expatriés français ou francophones.

D'après Stéphanie Villedieu de l'agence Link All Properties Pte Ltd, il existerait un parcours-type suivi par une famille d'expatriés détaché-type en quête d'un appartement. *«Généralement, le couple, le mari, ou l'épouse, vient en avril en repérage ; puis ils reviennent en juin pour finaliser leur décision avant d'emménager en septembre au moment de la rentrée des classes »*. Bien évidemment, étant donné les coûts de ces démarches, on se situe dans le haut de gamme de l'expatriation qui bénéficient d'un soutien très confortable de l'employeur (voyage de reconnaissance, agence de relocation, etc.)

Ce n'est pas le cas des expatriés-indépendants moins fortunés qui effectuent toutes ces démarches à leur propre frais. Sophie et Thomas Gaudin, un couple d'expatriés indépendant, racontent : *« On a tout vendu en France et on est venu ici sans rien : juste quelques objets souvenir. On a acheté les meubles sur place. Pour trouver un logement, on a pris un agent recommandé par des collègues de travail. Le service de*

l'agent est gratuit à partir du moment où le loyer est d'au moins 2500 dollars. On a visité environ 25 appartements. Ca s'est fait en trois semaines. Aujourd'hui, on paye 3000 dollars de loyer par mois et pour ce prix on avait largement le choix »

Lorsque les expatriés ne peuvent effectuer ces voyages de reconnaissance, la solution de l'hôtel-résidence, connu localement sous le terme de « *service appartement* », est privilégiée le temps de faire son choix. Les hôtels-résidences sont des logements collectifs similaires aux condominiums par la combinaison d'appartements et d'équipements sportifs et de loisir. Mais, contrairement aux condominiums, il est possible de louer un logement dans un hôtel-résidence pour une courte durée (d'une semaine à quelques mois) sans signer de bail, de la même façon qu'on loue une chambre d'hôtel.



Condominium dans le quartier de Bukit Timah. Les balcons sont particulièrement appréciés par les Français.

Le choix favori des Français

Le choix des condominiums par les expatriés s'effectue en fonction des budgets des foyers. En moyenne, le budget logement d'un expatrié-indépendant se situe entre 2 000 et 4 000 dollars singapourien par mois. Dans cette tranche de prix, le type de logement

qui correspond le mieux à leur souhait sont ceux réalisés dans les années 1980, avec terrasse, que la réglementation en vigueur ne permet plus pour le nouveaux condominiums. Dans les plus récents, la climatisation d'un maximum de surface habitable a été favorisée au détriment de la présence de balcons-terrasses, véritables prolongements de l'appartement en climat tropical, fort appréciés des Français.

En général, il y a une demande des Européens pour avoir un balcon ou une terrasse et faire du « outdoor living ». C'est un point très important car, de nos jours, le « tout air conditionné » prime dans les condominiums récents, ce qui explique que la plupart des familles françaises rencontrées vivent dans des condominiums datant des années 1980. Les Américains sont moins gênés par le tout air conditionné. (Carole Dewitte)

La question du bruit et des vis-à-vis rentre aussi en considération, comme le souligne le couple Gaudin qui en avait fait une de ses priorités : « On cherchait à avoir une terrasse, mais aussi on ne voulait pas de bruit. Ce que les Singapouriens ne comprennent pas toujours ». En général, les condominiums des années 1980 constituent des ensembles bâtis moins denses et moins compacts que les condominiums plus récents pour une superficie de terrain égale. De fait, les « vis-à-vis » entre les bâtiments son plus éloignés.

L'autre particularité des condominiums anciens par rapport aux récents est la superficie habitable, souvent considérablement réduite. C'est une des conséquences du rapprochement qui s'est effectué avec le logement public et le fruit du processus de « démocratisation » du condominium à l'oeuvre depuis la fin des années 1980. Ce processus s'est considérablement accéléré dans les années 1990, comme en témoigne le lancement des *executive condominiums*²⁹.

²⁹ Contrairement à son intitulé, il ne s'agit pas d'un « super condominium » de très haut de gamme, mais d'un condominium « bon marché » destiné à une population ne pouvant acquérir un condominium conventionnel. Débuté au milieu des années 1990, la réalisation des premiers *executive condominiums* en ville nouvelle vise aussi à attirer les investisseurs privés et rehausser l'image du « HDB Heartland ». Par leur mode de financement et d'accession à la propriété, les *executive condominiums* impliquent l'action de l'état de manière plus étendue que dans les autres condominiums. L'état (dans ce cas le HDB) apporte son aide en vendant ses terrains à des promoteurs, sociétés d'économie mixtes (*government-linked companies*), à des prix inférieurs à ceux du marché foncier en cours. En contrepartie, ceux-ci sont tenus d'offrir à leur tour des prix de vente inférieurs à ceux des condominiums conventionnels, dont ils reprennent toutefois l'essentiel des normes architecturales.

La conception des *executive condominiums* est soumise à la même réglementation que les autres condominiums, notamment celle de préserver 60% du terrain aux installations sportives et de loisirs. Ainsi, la configuration générale du bâtiment et l'organisation des espaces extérieurs sont quasiment les mêmes. La différence se trouve dans les prestations dans les aménagements intérieurs : les appartements sont généralement plus petits et les matériaux utilisés moins luxueux. Concernant les modalités

C'est un fait, la demande est aujourd'hui plus sociale dans le logement financé par la promotion privée. Comme nous le rapportait Carole Dewitte : « *A coefficient d'occupation des sols égal pour un terrain donné, un promoteur préférera construire un immeuble de 60 appartements avec des petites pièces plutôt que 40 appartements avec des pièces plus vastes, alors que dans les années 1970 et 1980, il semblerait que c'était le contraire* ».

« **Family condominium** » versus « **high profil condominium** »

Sans parler de l'ancienneté de la conception des condominiums à laquelle on peut associer des intérieurs plus spacieux et une relation avec la nature plus directe, les prestations et les équipements domestiques jouent également un rôle dans le choix des foyers. De ce point de vue, la distinction de catégorie entre « *family condominium* » et « *high profil condominium* », identifiée plus haut, s'affirme. Ce sont deux niveaux de standing renvoyant à des tranches de loyer pouvant parfois tripler d'une catégorie à l'autre.

A cette différence de prix et de standing, on doit ajouter une différence de voisinage. Dans les condominiums familiaux, on trouve le plus couramment un mélange d'expatriés indépendants et de Singapouriens. Dans les condominiums haut de gamme, en revanche, les habitants sont majoritairement constitués par des expatriés-détachés auxquels s'ajoutent quelques Singapouriens très aisés et aussi de riches asiatiques non singapouriens pour qui Singapour est une sorte de pied à terre (ou de « seconde adresse » en cas de trouble dans les pays environnants, comme c'était le cas en Indonésie pour la diaspora chinoise à la fin du régime Suharto). Généralement les familles d'expatriés-détachés que l'on y trouve sont composées de célibataires ou de couples avec peu d'enfants. On peut donc dire qu'il existe une sorte de lien entre la localisation, le nombre de chambres par appartement et la catégorie d'expatriés qui y réside. En proche ou lointaine périphérie, on trouvera plutôt des condominiums familiaux

« *Dans les condominiums en périphérie comprenant trois, quatre ou cinq chambres, on trouve des familles. En revanche dans les condominiums avec une ou deux*

d'acquisition, on retrouve le principe appliqué aux logements HDB : seuls les ménages singapouriens (ou résidents permanents) peuvent se porter acquéreurs d'un *executive condominium*. Les nouveaux acquéreurs sont tenus d'occuper les lieux pendant cinq ans, avant de pouvoir les revendre à un autre foyer singapourien ou résident permanent.

chambres situés dans l'hyper centre, comme à River Place ou Robinson Quay, c'est différent : on passe dans le « high profile condominium » avec des célibataires, des couple sans enfants. C'est un style de locataire spécifique. Avec un mélange de Singapouriens et d'étrangers». (Carole Dewitte)

Cette relation entre le nombre de chambres, la localisation et la catégorie du condominium n'est toutefois pas une règle absolue puisqu'on trouve à proximité de l'hyper-centre des condominiums familiaux prestigieux, comme Regency Park, Four Seasons Park ou Lucky Park. Ainsi, le rapport au lieu entre « *family condominium* » et « *high executive condominium* » n'est pas toujours apparent, en revanche la distinction entre les deux catégories s'opère clairement par les différences de vie sociale qui caractérisent respectivement ces logements.

Comme Carole Dewitte le décrit à propos du condominium haut de gamme de l'hyper centre, The Collonade, où elle-même réside. « *Ici se sont des "executive high profile who wants to be quiet on their own" ...Il n'y a pas beaucoup d'enfants. Il faut que les espaces communs soient toujours impeccables, certains habitants se plaignent si on laisse des effets personnels devant la porte* ».

C'est très différent de Leedon Height ou de Villa Del Rose qui sont des condominiums familiaux où il y a beaucoup d'enfants. Dans ces condominiums où résident une majorité de jeunes expatriés indépendants de trente ou quarante ans, les Français « font communauté », c'est à dire qu'ils se retrouvent à la piscine, s'invitent les uns chez les autres. Comme en témoigne la famille Bruyère à propos de Leedon Height : « *Le premier contact a été très bon : quand on est arrivé il y a eu un barbecue qui était organisé, et il y avait une grande banderole qui disait 'Bienvenue au condo du bonheur'* ».

Autre point significatif dans l'installation des Français à Singapour : la mobilité résidentielle. Pour certains expatriés, la variété de choix sur le marché de l'immobilier a conduit certains expatriés à déménager plusieurs fois. « *Au début, explique Stéphanie Villedieu, on n'est pas trop au courant de l'offre immobilière. J'avais loué un condominium récent, avec les équipements les plus sophistiqués, mais sans balcon. On ne pouvait vivre qu'avec l'air conditionné. Aujourd'hui, c'est très différent, je préfère la ventilation naturelle* ».

C'est ainsi qu'après s'être rendu compte que pour le même prix elle pouvait louer un appartement plus vaste (400 m² au lieu de 200), comportant des balcons et de grandes hauteurs sous plafond pour la ventilation naturelle, elle a choisi de déménager. Mais ce déménagement n'est pas le dernier : la prochaine étape sera de se rapprocher encore plus de la nature (qui désormais n'est plus perçue comme une menace) et de louer une

maison. Cela nécessitera de sortir un peu du centre, mais Stéphanie Villedieu peut s'en accommoder maintenant qu'elle a pris ses repères dans la ville.

Logement ou club de vacances : une nouvelle géographie de l'espace domestique

Au sujet de la satisfaction des Français en matière de logement, le fait que les condominiums sont bien desservis par le réseau de transport auto routier et souvent situés à proximité d'équipements commerciaux est un point jugé très important. La présence d'équipements sportifs et de loisirs enfin, est aussi un facteur déterminant. Cet espace collectif est une particularité des condominiums qui contribue largement à créer une sociabilité spécifique, voir une ambiance. Réservé aux habitants du condominium, cet espace collectif peut être perçu comme un prolongement de l'espace domestique de chacun des foyers.

« Avant de venir à Singapour, on appréhendait la vie en condominium et le côté ghetto des expats entre eux qu'on pouvait lui associer vue de l'étranger. En Amérique latine, on n'a jamais imaginé habiter dans un condominium. Et pour nous, le sens de vivre à l'étranger, ça ne veut pas dire avoir peur des autres et vivre avec ses semblables » raconte Christelle Martin, une expatriée détachée mère d'une petite fille, ayant déjà une expérience de vie à l'étranger. Avec le temps, son point de vue à évolué.

« Le condominium est quelque chose de formidable, dit-elle, parce que ça permet de rencontrer plein de gens, y compris des Singapouriens, en tous les cas dans mon condominium... et moi je m'entends bien avec quelques couples de Singapouriens, en particulier un que j'ai rencontré là au bord de la piscine. On a le même âge. J'apprécie ce côté : je rentre le soir, je passe par l'intérieur de la résidence, en général la petite est là et je rencontre tel père, telle mère... Il y a un couple dont le mari est Malaisien-Singapourien résidant permanent qui travaille moins que sa femme et passe beaucoup de temps avec son enfant...J'aime ce côté communautaire. Notre fille est sans arrêt chez les un ou les autres. On n'est pas chacun chez soi, sans parler à ses voisins ».

Même impression pour la famille Gaudin :

« Les gens sont biens dans notre condo. Les enfants ont un « playground ». C'est assez proche de nos critères de vie simple et sympa. On a une piscine superbe, des tennis, des squashes. Ici je travaille autant qu'en France mais aussi beaucoup plus efficacement. C'est clair, quand on sort du bureau on a l'impression d'être en vacances : le beau temps, la piscine, les amis. Ce sont des critères français et peut être aussi européen...J'ai l'impression d'être en été en France. Le seul truc qui manque

c'est le soleil qui se couche trop tôt. On voit aussi beaucoup plus de gens. C'est aussi dû à l'éloignement avec la famille (...) Vraiment, c'est un parfum de vacances permanent. C'est comme ça pour l'instant, mais dans trois ou quatre ans ça sera peut être différent.

Le condominium, c'est : « un bocal où l'on trouve des gens de toutes les nationalités, mais chacun peut y garder son mode de vie », explique le couple de Rosemont. Il y a une douzaine d'années c'était une enclave internationale (dans le sens où il y avait essentiellement des expatriés). *Maintenant ce n'est plus vrai. L'enclave protectrice s'est ouverte aux locaux. Mais, même si cet aspect international s'est atténué, ça reste par certains côtés une enclave.* On doit comprendre ici le terme « enclave » dans le sens où la population est cosmopolite en comparaison au logement public.

Et ce couple d'ajouter à propos de l'idée d'enclave :

« Je crois que la vie des Français en condominium, c'est un peu comme la vie des Français en province. Les gens s'entraident énormément. Il n'y a qu'une école. Tout le monde se connaît par l'école. Le matin, le bus de l'école française passe par là. Dans le condominium, il y a une dizaine de familles françaises. Les femmes françaises qui habitent là souvent ne parlent pas l'anglais. Elles se retrouvent entre elles. Elles font leur shopping ensemble ».

De la sociabilité entre Français au sein d'un même condominium.

La sociabilité qui se déploie à l'intérieur des condominiums où résident des Français, notamment dans les condominiums familiaux où l'on trouve des expatriés indépendants, à un rôle significatif pour atténuer le sentiment d'isolement. Pour certains il y aurait comme un « parfum de France » : « *Il y a toujours des Français qui organisent la galette des rois. C'est l'occasion pour les Français de sauvegarder les traditions. Ici, il y a deux familles qui vont à la messe. Pour moi, c'était important d'aller à la messe de minuit et de transmettre cette culture à mes enfants* » (famille de Rosemont)

Mais cette capacité qu'ont les condominiums à réunir des Français, à générer des liens de sociabilité, voir une micro communauté nationale, n'est pas du goût de tous. Stéphanie Villedieu préfère au contraire « miser » sur l'international : « *Le fait que l'on habite dans un condo où réside de nombreuses nationalités, cela permet à nos enfants de fréquenter des enfants de toute nationalités : Australiens, Américains, Singapouriens ; j'apprécie beaucoup ce mélange pour eux. Dans mon immeuble, il n'y a pas de Français. Tant que j'y serai, il n'y aura pas de Français (elle rigole)*

Au-delà de la sociabilité de lieu

Ce lien avec la France pour les expatriés français varie donc d'une famille à l'autre, en fonction des personnalité de chacun, mais aussi, de manière plus générale, en fonction du pays où l'on réside. Ainsi, comme l'explique, Stéphanie Villedieu, une expatriée détachée dont les parents étaient eux-mêmes des expatriés, le dynamisme des relations entre Français expatriés varie en fonction du niveau de développement du pays d'accueil, si le pays est considéré comme « difficile » ou pas.

« Auparavant, raconte Stéphanie Villedieu, j'ai été expatriée dans des pays difficiles avec mes parents, en Iran, en Irak. Dans ce cas, la communauté française, c'est la famille et ça a un sens. On se bat tous ensemble. C'est de la survie Pour ma part, à Singapour, le besoin de rester entre Français ne se fait absolument par ressentir. Ici, personne ne vous attend. Je préfère d'ailleurs être seule chez moi tranquille. Je n'aime pas cet esprit de clan, de communauté, surtout que ce n'est absolument pas un pays difficile ». Ce point de vue rejoint celui d'Anne Brunel qui qualifie Singapour d'« Asia for beginners »

Autre facteur qui joue un rôle dans le besoin de maintenir de liens de sociabilité entre expatriés français : la durée du séjour et le statut professionnel qui l'accompagne. Généralement les expatriés qui séjournent à Singapour le plus longtemps sont des indépendants. Ainsi cette épouse expatriée-indépendante depuis plusieurs années nous confiait qu'elle était parfois agacée d'être obligée de socialiser avec d'autres Français qui n'avaient pas nécessairement la même expérience de l'expatriation qu'elle (Catherine de Rosemont) :

« Il y a beaucoup de réunion : des barbecues... C'est sympa de temps en temps, mais il ne faut pas en abuser. Le travail nous occupe trop. Nous, on est piégé par le rythme de travail qui est au dessus du leur ». Et elle ajoute avec insistance : « Ils sont expatriés, (entendons détachés) donc ils n'ont pas de soucis matériels.... Les gens qui sont ici, quand ils rentrent en septembre, la question qu'ils posent est : où est ce que je pourrais aller en novembre ? Nous, la question que l'on se pose, c'est : comment assurer la fin de mois... On a des niveaux de vie différents, on a des ages différents, et puis, comme dans une petite ville de province, il y a une certaine pesanteur du voisinage que j'ai très nettement ressentie ».

Et celle-ci d'ajouter : *« Il y a une différence entre quelqu'un qui arrive de l'étranger tout ébahi et puis celui qui est déjà tout installé. A un moment donné on est fatigué de tout expliquer ; le problème de la vie en condominium, ce n'est pas un problème de vie à l'extérieur mais de vie en communauté. Le dimanche, tout le monde se retrouve au bord de la piscine ; c'est sympa, mais il y a des dimanches où je n'ai pas envie de retrouver tout le monde et de parler ».*

Les frustrations que ressentent certains expatriés indépendants, permettent de saisir les limites offertes par le condominium en terme de « lieu de sociabilité » pour comprendre la vie quotidienne des Français à Singapour. Pour avoir une vue plus complète, on doit prendre en compte les liens de sociabilité entretenus hors des limites du condominium c'est-à-dire non seulement dans la ville, mais aussi hors de la cité-Etat.

En effet, comme l'explique Michel de Rosemont « *Ce n'est pas une question de lieu et de nationalité, c'est une question d'affinité pour des gens comme nous qui sont à l'étranger de manière permanente... On cherche des gens avec qui on ne va pas faire des affaires. Ce qui n'est pas le lot des autres expatriés et des dîners d'expatriés qui sont souvent des dîners d'affaire. Certains de nos amis se trouvent à des milliers de kilomètres d'ici* ». Comprendre, ces liens de sociabilité dépassant le cadre de l'espace domestique du condominium sera entre autre l'objet de la deuxième partie de ce rapport.

2.2. L'éducation des enfants

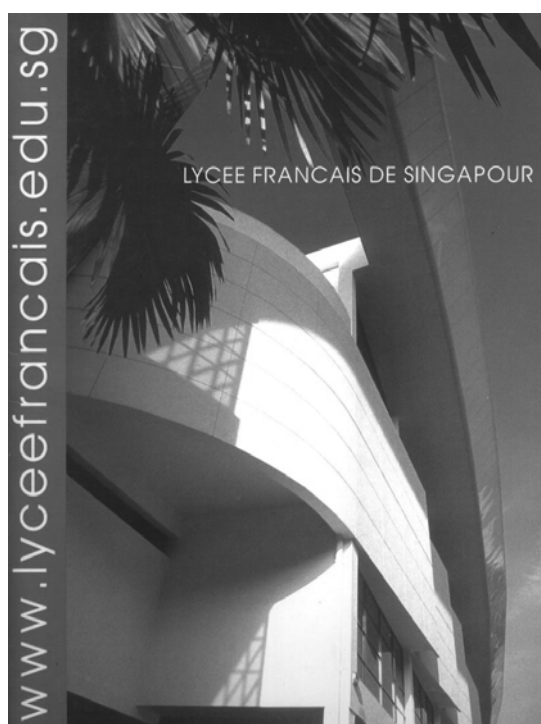
Avec la qualité du logement, disposer sur place d'un établissement français d'enseignement primaire et secondaire de haut niveau, constitue une autre condition déterminante pour motiver un départ à l'étranger et réussir une expatriation. Dans le cas de Singapour, les enquêtes effectuées sur place, montrent que cette condition est parfaitement bien remplie. Le fort indice de satisfaction de la population que l'on a recueilli sur place est lié à l'achèvement en 1999 d'un nouveau lycée français de Singapour et, en particulier, à l'originalité de son statut juridique et de sa gestion économique. Pour comprendre la spécificité de cet établissement et la satisfaction de ses usagers, on doit retracer l'historique de sa fondation.

D'une annexe de l'Alliance française à la naissance de l'entreprise « Ecole française de Singapour LTD »

Depuis 1967, fonctionne à Singapour dans des conditions précaires, gérée par l'association des parents d'élève, une « petite école française de l'étranger » située dans les mêmes locaux que l'Alliance française. Cette école accueillait soixante enfants en 1975. En 1979, devant la montée des effectifs, le comité de l'association des parents d'élève demanda l'aide des pouvoirs publics français pour construire une nouvelle école capable d'accueillir à terme cinq cents élèves. Or, à cette époque, les

pouvoir publics ne furent pas en mesure de répondre à cette requête de manière globale, mais promirent en revanche un soutien ultérieur sous forme de subventions.

L'association de parents d'élève se tourna alors vers les entreprises françaises qui décidèrent d'apporter au projet les trois millions de dollars de Singapour de fonds propres nécessaires, à la condition que cet investissement serve effectivement à créer une école de qualité. C'est ainsi que l'entreprise « Ecole française de Singapour LTD » fut créée en décembre 1980 avec la charge la construction de la nouvelle école française et l'élaboration des statuts qui en garantissent un fonctionnement satisfaisant.



Extraits de la brochure de présentation du lycée français de Singapour

Ce lien entre les entreprises françaises établies à Singapour et le lycée français, constitue une « spécificité locale » que l'on comprend mieux si on compare le fonctionnement du lycée de Singapour avec celui d'autres pays. En effet, dans les pays où la population française est très nombreuse (Allemagne, Liban, Tunisie, etc.), il existe des établissements publics ou parapublics français dont la gestion dite « directe » est assurée par le gouvernement français. Dans ces pays, les associations de parents d'élève jouent un rôle similaire à celui qui est le leur en France. Dans la plupart des autres pays où la communauté française est moins nombreuse (ou d'implantation plus récente), on trouve des établissements créés à l'initiative des parents d'élèves avec

l'aide des pouvoirs publics français. Dans ces établissements, c'est l'association des parents d'élèves qui est gestionnaire et qui assure donc la responsabilité financière. En Asie du Sud-Est, c'est le cas de Bangkok ou Jakarta, où l'apport en capital du gouvernement français a permis la construction d'écoles où les associations de parents d'élèves continuent, à ce jour, d'assurer seules la responsabilité de la gestion.

Un établissement scolaire relais de l'implantation des entreprises françaises à Singapour

A Singapour, c'est un troisième système qui a été retenu en raison des difficultés rencontrées pour fonder une nouvelle école avec l'aide des pouvoirs publics. Ce système est très original car il consiste à impliquer les entreprises privées dans le financement de l'école. La gestion du lycée est assurée par un « conseil exécutif » composé des représentants élus des entreprises fondatrices et des parents d'élèves élus par les parents». Aux séances de ce « conseil exécutif » participent le conseiller culturel de l'ambassade de France, l'équipe de direction du lycée (composé du proviseur, du proviseur-adjoint, du directeur administratif et financier et du directeur du primaire), un professeur et un instituteur et qui a la responsabilité de l'établissement dans tous les domaines.

D'après une note d'information du lycée³⁰, il est spécifié que ce principe vise notamment :

- à lier sans équivoque l'autorité à la responsabilité en concentrant les pouvoirs de décision stratégique entre les mains du seul conseil exécutif, aux séances duquel participent toutes les parties prenantes : entreprise, pouvoirs publics, direction, parents, enseignants.
- à assurer la stabilité et la continuité de cette autorité en renouvelant le conseil par tiers annuellement.

Jean Pierre Duverney, un expatrié déjà en poste à la fin des années 1970, et qui a été un des principaux initiateurs de ce projet raconte :

« On a commencé la réflexion en 1980, quand il y avait 160 élèves. En ces années, la FBA, la French Business Association (c'est-à-dire la Chambre de commerce française à Singapour) avait été créée. A ce moment là, une prise de conscience s'est produite de la part des membres de la FBA qu'il fallait créer à Singapour une école de qualité

³⁰ "Note d'information" (mise à jour 2003) signée par le président à l'intention des parents d'élèves lors de l'assemblée générale de Septembre.

pour attirer les investissements français. J'ai été alors nommé au sein de la FBA pour la fondation d'une nouvelle école française... Mes patrons ont été d'accord pour m'accorder 25 % de mon temps à la construction du lycée français ».

« Cinq entités doivent s'entendre et marcher la main dans la main, explique-t-il, pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement :

- Les entreprises fondatrices qui ont un rôle de leadership

- Les parents pour les cotisations

- Les pouvoirs publics dont on a besoin pour un tas de choses, y compris le personnel qui est détaché

- Les professeurs et instituteurs,

- La direction, le proviseur »

On se trouve donc en présence ici d'une véritable entreprise privée, inscrite au registre du commerce singapourien sous le nom d' « Ecole française de Singapour LTD » à l'instar de toute autre entreprise privée. A ce titre, le consensus de toutes les parties prenantes est recherché chaque fois qu'une décision importante doit être prise par le conseil. Toutefois, le lycée français de Singapour n'en reste pas moins lié à l'Etat français par une convention comme quelques deux cents établissements de l'étranger³¹. Jean Pierre Duverney ne cache pas sa satisfaction quand il voit le chemin parcouru depuis la fin des années 1970. Il pense par ailleurs que le cas singapourien pourrait servir de modèle, mais, il reconnaît en revanche que sa chance, c'est d'avoir commencé très tôt.

³¹ Chaque année, l'Etat apporte son appui au lycée français de Singapour de trois manières :

- sur le plan financier : une aide d'un montant global voisin de 1,5 millions d'euros en 2003 comprenant, d'une part, la mise à disposition de 3 cadres de direction et de 7 professeurs et instituteurs expatriés et d'autre part, une participation variable au traitement de 28 résidents,

- sur le plan social : l'Etat accorde des bourses à des familles françaises de Singapour (de l'ordre de 20 000 euros en 2002 / 2003),

- l'Etat a aussi apporté en 1994 une aide financière de 10 millions de francs pour participer à l'achat du terrain du nouveau lycée et de 2 millions de francs pour la réfection de l'école de Thomson Road (louée de 1994 à 1999). Les relations entre le lycée français de Singapour et l'Etat se font par l'intermédiaire du conseiller culturel. Le conseiller culturel fait fonction d'inspecteur d'académie.

De Bukit Tinggi à Ang Mo Kio

Avant la construction de l'actuel établissement à Ang Mo Kio, le premier lycée français de Singapour, géré selon cette nouvelle formule était situé à Bukit Tinggi. Le coût de sa construction avait été évalué à 8 millions de dollars de Singapour³². Moins de dix ans plus tard, il devint manifeste que l'école de Bukit Tinggi ne pouvait plus satisfaire aux besoins de la communauté française. C'est ainsi qu'en 1993, un nouveau projet fut élaboré en même temps qu'une école singapourienne désaffectée était louée à Thomson road pour accueillir temporairement l'école élémentaire. La vente provisionnelle de Bukit Tinggi, la bonne santé des comptes de l'entreprise Ecole française de Singapour LTD, ainsi qu'une aide de 3 millions de dollars de Singapour du cabinet du Premier Ministre permirent la réalisation d'un nouveau projet.

En mai 99, un nouveau lycée d'une capacité de 1000 élèves ouvrait ses portes à Ang Mo Kio, accueillant sur un même site de 2,4 ha, la maternelle, l'élémentaire et le secondaire. Coût du projet : 33 millions de dollars de Singapour. D'une capacité de 1000 élèves, cet établissement bénéficie, en plus des salles de classes et de la cantine, d'installations sportive de haut niveau : terrain de sport (où l'équipe de France de rugby s'est entraîné avant de rendre en Australie), piste d'athlétisme, piscine de 25 mètres, trois gymnases, un mur d'escalade, des salles de spectacle, audiovisuelle, d'art plastique, d'éducation musicale. Dans la mouvance du tout électronique, le lycée est doté d'outils informatiques performants et évolutifs largement accessibles aux élèves. Des salles spécialisées et des postes en réseau dans chaque classe permettent aux enfants de s'approprier et de maîtriser les nouvelles techniques de l'information et de la communication.

Mais la satisfaction ne repose pas seulement sur ces apports matériels, il y a bien entendu la qualité de son personnel enseignant. Pour les acteurs impliqués dans le fonctionnement du lycée français de Singapour, il s'agit « d'être reconnu comme l'un des meilleurs, sinon le meilleur établissement français de l'étranger ». Cela doit se traduire par de bons résultats aux examens et par le niveau des élèves à leur retour en France. La réputation du lycée doit attirer professeurs et instituteurs de qualité, motivés par l'ambiance de travail, comme l'explique la brochure de présentation de

³² Son financement avait été réparti ainsi :

- 3 millions des entreprises françaises de Singapour
- 5 millions d'emprunts dont 2 millions des banques françaises de Singapour (remboursée en 1989) et 3 millions de l'ANFE (Association nationale des écoles Françaises de l'étranger – Association privée dont l'objet est de favoriser la création d'écoles françaises dans le monde en leur prêtant des fonds. Les prêts sont garantis par l'Etat. Le LFS a payé la dernière échéance de ce prêt en février 1999).

l'établissement. Simultanément, comme on l'aura compris par ailleurs, il constitue pour les sociétés une raison de choisir Singapour dans leur stratégie d'implantation en Asie du Sud-Est.

3. L'insertion culturelle des expatriés.

3.1. Un point de méthode

Au-delà de l'impression positive que laisse paraître « l'insertion matérielle » des Français dans l'organisation de la vie quotidienne, on doit s'interroger sur un autre aspect de la notion d'insertion : la relation que les Français entretiennent avec la population locale et avec les autres communautés étrangères. C'est dans ce sens que l'on parlera « d'insertion culturelle » et que l'on abordera la question de relations interculturelles.

De ce point de vue, les enquêtes effectuées sur le terrain font apparaître que, généralement, l'insertion culturelle apparaît moins aisée que l'insertion matérielle. Si dans les domaines du logement et de l'éducation, les Français ont facilement trouvé leurs « marques » et l'équivalent des services et des équipements qu'ils avaient en France, il n'en n'est pas de même dans les relations sociales avec le « local » et des liens sociaux qu'ils tissent avec les Singapouriens et la communauté internationale.

En traitant de la question des liens sociaux interculturels, on aborde un autre domaine de notre enquête qui exige d'effectuer un point de méthode pour déterminer des outils d'analyse appropriés. A ce titre on doit faire un premier constat, déjà pris en compte dans les pages précédentes : la dualité de statut professionnel de la population expatrié française : d'un côté, les expatriés détachés, de l'autre, les expatriés indépendants.

De prime abord, par leur différence de revenus et de standards de vie, ces deux groupes font apparaître une « dualité culturelle » au sein de la population française. Par exemple, dans le domaine du logement, cette dualité se retrouve dans la différence de logement identifiée plus haut, entre « condominiums familiaux » et « condominiums haut de gamme ».

Toutefois, si la dualité de statut professionnel joue un rôle fort dans la constitution de cette diversité, d'autres facteurs doivent être pris en compte, en particulier les motivations respectives qui ont présidé au choix de s'expatrier. Par exemple, parmi les expatriés indépendants, on trouve à la fois des personnes (ou des familles) venues pour faire « fortune » qui se sont établies sur le long terme, ou d'autres qui, au contraire, ont

d'emblée décidé de limiter leur séjour à deux ou trois ans (comme les expatriés détachés sous contrat par une entreprise française) avant de retourner en France ou de poursuivre une expérience professionnelle dans un autre pays.

Cette différence d'approche de l'expatriation et du séjour à l'étranger - l'une s'inscrivant dans la durée, l'autre dans un temps relativement court - influence la relation que l'expatrié français entretient avec la population autochtone ou les autres populations étrangères. De même, chez les expatriés détachés, on a trouvé des exemples de cadres de haut rang qui ont fait le choix de s'établir sur le long terme à Singapour pour se spécialiser dans la région et qui, chemin faisant, ont parfois choisi de demander le statut de résident permanent.

Finalement, pour compléter la description de cette diversité d'approche de l'expatriation, on doit citer le cas de ce cadre belge de la haute finance, Alain Vandendorpe, qui faisait la une des médias au moment où nous effectuions nos enquêtes, parce qu'il avait fait le choix de demander (et d'obtenir) la citoyenneté singapourienne³³. Ce choix, que l'on pourrait qualifier de radical dans le processus d'insertion, entraînait, de fait, l'abandon de sa citoyenneté belge d'origine.

Dans ce contexte de diversité des modalités d'insertion, et dans l'analyse que l'on tentera d'en faire, il apparaît évident qu'il convient de dépasser la dualité de statut professionnel, détaché / indépendant, identifiée précédemment. Si cette dualité est pertinente pour analyser l'insertion matérielle, en particulier le logement, elle l'est beaucoup moins pour analyser les liens sociaux et les relations entre les Français et la population locale. Pour ce faire, on doit articuler la variété des modes d'expatriation et de relation à l'étranger afin de mettre au jour les différents dispositifs sur lesquels repose « l'insertion culturelle » des expatriés.

Appartenance multiple et expatriation : les réseaux sociaux internationaux

Pour aborder l'étude de ces dispositifs, on s'appuiera sur les notions de « réseaux sociaux » et d'« appartenance multiple » et sur la définition que nous livrent Alain Degenne et Michel Forsé dans leur ouvrage *Les réseaux sociaux* (1994). Dans cet ouvrage, ces auteurs dégagent trois principes de groupements d'individus, caractérisant trois types d'inter-reconnaitances constitutives des réseaux sociaux.

³³ Voir son ouvrage : Vandendorpe, Alain, *Proudly singaporean Proudly Singaporean: My Passport to a Challenging Future*, Singapore, 1st Edition, 2003.

-principe de cohésion.

Ce premier principe se manifeste par les liens de type affinitaire que les personnes ont entre elles au sein du réseau qu'elles composent.

-principe d'identité

On définit le principe d'identité à partir des relations de distinction et d'opposition entre des groupes de personnes. Ce principe engendre des attributs particuliers permettant de reconnaître les personnes qui font partie du groupe ou, au contraire, celles qui en sont exclues. La carte d'identité, la carte d'adhérent à un club, une décoration, sont des attributs qui relèvent du principe d'identification.

-principe de complémentarité des rôles.

Ce principe se traduit par certains attributs impliquant des relations d'échange, comme les diplômes, un métier ou un grade dans l'armée.

D'après Alain Degenne et Michel Forsé, on peut avoir des réseaux qui ne relèvent que du principe d'identité, d'autres qui relèvent de l'identité et de la complémentarité des rôles comme les organisations, d'autres qui ne relèvent que de l'identité et de la cohésion comme les groupes affinitaires, d'autres, enfin, qui relèvent des trois principes³⁴.

Notons que si cette approche par les réseaux sociaux comme dispositif d'insertion est nécessaire pour identifier les modalités de groupement de la population française expatriée, elle n'est toutefois pas suffisante pour comprendre comment la rencontre s'opère avec la population locale, c'est-à-dire, comprendre selon quel type de sociabilité l'individu se constitue plusieurs appartenances incluant la société singapourienne.

³⁴ Sous un autre angle, Par rapport aux fondements de la sociologie et aux travaux de Durkheim (*De la division du travail social*, 1893), les deux formes de solidarité qu'il reconnaît – solidarité mécanique, solidarité organique – recouvrent très simplement deux des principes formels de constructions de cercles sociaux : le principe d'identité pour la solidarité mécanique et le principe de complémentarité des rôles pour la solidarité organique. Durkheim fait l'hypothèse que plus une société devient complexe, plus l'interdépendance associée à la complémentarité des rôles tend à remplacer l'identité. Ceci tiendrait à suggérer que le principe d'identité perdrait de son importance dans une société complexe et que la différenciation des rôles pendrait le pas sur cette identité. Pour cette explication voir Alain Degenne et Michel Forsé (1994, p. 218)

De la rencontre avec la société singapourienne : les « cercles locaux »

Pour comprendre comment la rencontre entre population française et singapourienne s'opère, on fera appel à une autre notion complémentaire de celle de réseau social : la notion de « cercle local ». D'après Alain Degenne et Michel Forsé (1994) « Le terme de cercle, dans le langage courant, évoque un ensemble de personnes qui se connaissent ou qui ont des liens affinitaires (...) Ces liens peuvent dépendre de certains attributs réels ou symboliques possédés par les individus. Ils peuvent aussi dépendre de circonstances dans lesquelles la relation s'établit ou s'entretient. Ils peuvent être encore modulés par des normes sociales »³⁵.

Le sociologue allemand Georg Simmel est un des premiers à avoir utilisé la notion de cercle de manière centrale dans une construction sociologique. En analysant l'impact de l'urbanisation sur les formes de sociabilité, il remarque que la grande ville permet l'apparition d'une multitude de cercles sociaux qui apportent aux individus un cadre à l'exercice des activités qu'ils souhaitent avoir, sans pour autant aliéner leur liberté. Les cercles sont nombreux et divers et chacun peut se constituer le type de sociabilité qu'il souhaite. Chez Simmel, la notion de cercle recouvre des groupes plus ou moins organisés où les individus se réunissent en fonction d'intérêts communs. Cela va des groupes informels aux associations constituées³⁶.

En France dans les années 1970, un important programme de recherche a conduit à explorer, pour partie, cette notion de cercle local et à en rechercher les évolutions³⁷. Ces recherches étaient fondées sur l'hypothèse que les *formes de sociabilité* expliquent largement les *cercles locaux* dans lesquels elles s'expriment. Cela ne signifie pas que

³⁵ Ibidem, p.70

³⁶ Alain Degenne et Michel Forsé notent qu'à la même époque, c'est à dire au tournant du siècle, Célestin Bouglé analyse en France la notion de cercle, en faisant d'ailleurs explicitement référence à Simmel. Il s'en sert comme un des éléments de base de sa construction sociologique. Dans un article intitulé « qu'est ce que la sociologie ? », Bouglé imagine une petite ville appelée Saint Pol et s'interroge sur la manière dont un observateur reconnaît et classe les personnes qu'il croise dans la rue. Dans l'acception de Bouglé, les cercles s'apparente à de simples groupes de sociabilité. Il y intègre les professions, les églises, tous les groupes qui influencent les comportements de ceux qui en sont membre. Il utilise d'ailleurs aussi le terme de société comme équivalent de celui de cercle

³⁷ Ce programme portait le nom d'Observation du changement social et culturel (OCS). Il a réuni une centaine de chercheurs et a permis dans un premier temps d'étudier de façon monographique une soixante de terrains contrastés. Les principaux résultats de cette phase de recherche ont été présentés dans *L'Esprit des lieux* (1986). Une seconde phase du programme a permis la réalisation d'une enquête portant sur sept terrains dans lesquels un échantillon représentatif était tiré.

les caractéristiques du milieu imposent la forme de sociabilité au point de lamener les différences qui pourraient exister entre les catégories sociales ou professionnelles des acteurs, mais que certains milieux ont des formes de sociabilité qui leur sont propres et qui traversent les couches sociales.

Partant de ces principes d'ordre méthodologique et de cette grille de lecture, on opérera en deux temps notre analyse de l'insertion culturelle des expatriés :

1. Dans un premier temps, on traitera de la notion de « réseau social ». On cherchera à appliquer la réalité des données recueillies dans nos entretiens aux principes de groupement définis par notre grille de lecture. Le but est ici « d'objectiver le fait social expatrié », en identifiant les pratiques sociales entre expatriés et les principes de groupement entre individus.

2. Dans un deuxième temps, on saisira la notion de « cercle local » pour poursuivre notre enquête sur l'insertion des Français. Dans cette partie, on cherchera à saisir les modalités d'interaction des Français expatriés avec la population locale, mais aussi avec les autres nationalités, notamment les expatriés issus d'autres pays.

3.2. De la constitution des réseaux sociaux internationaux

Le statut des expatriés : une dualité qui en cache d'autres.

Le premier principe de groupement de Français que l'on s'est attaché à étudier au sein de la communauté française, est le « principe d'identité ». D'après notre grille de lecture des réseaux sociaux exposée plus haut, il se situe entre le « principe de cohésion » et celui de « complémentarité des rôles »³⁸.

Pour éclairer ce principe d'identité, on a d'abord pris en compte le statut professionnel de l'expatrié en s'appuyant sur les statistiques fournies par le Consulat de France à

³⁸ Comme le suggèrent Alain Degenne et Michel Forsé, à la suite des travaux fondateurs de Simmel et de Célestin Bouglé, "si l'on ne veut pas que tout groupement, quel que soit le principe de sa définition, soit appelé cercle et, si l'on suit la suggestion de Bouglé selon laquelle l'appartenance à un cercle influence le comportement de ses membres, il semble logique d'imposer l'existence du principe d'identité (comme pré-requis). Un ensemble de gens ne forment donc pas un cercle simplement parce qu'ils se connaissent ou s'entraident deux à deux. Pour parler de cercle, il faut qu'ils se reconnaissent comme faisant partie d'un ensemble et que cette appartenance influence certaines de leurs conduites »³⁸ (Degenne, Forsé, 1994, p. 70)

Singapour (voir annexe)³⁹. Ces statistiques font notamment ressortir, la dualité de statut professionnel, *expatrié / détaché* (d'après la terminologie du ministère des Affaires étrangères), dualité que nous avons rebaptisé *expatrié-détaché / expatrié-indépendant*.

De manière générale, la dualité de statut professionnel apparaît comme un indicateur fiable pour identifier deux réseaux sociaux distincts. Une des marques distinctives de chacun de ces réseaux est la différence de train de vie des foyers représentatif de ces réseaux, notamment visible par leur lieu de résidence. En effet, cette distinction du statut conditionne leur relation par le lieu dans le temps. Pour la majorité des expatriés indépendant cette relation s'inscrit dans la durée, ce qui n'est pas le cas des détachés.

Mais, si le statut professionnel et la durée du séjour conditionnent les relations sociales et contribuent à la formation de différentes sortes de réseaux sociaux, elle n'est toutefois pas suffisante. En effet, parmi les couples d'expatriés indépendant, on observe des niveaux de vie et de revenus différents selon les projets professionnels de chacun: de l'artiste-aventurier, dont Singapour constitue une base ou une étape d'un parcours créatif personnel en Asie (Clément Doisneau, Philippe Borie), au couple franco-français qui a préparé son implantation depuis la France, et qui est venu à Singapour pour chercher fortune (familles De Rosemont, Gaudin ou Bruyère), l'éventail des profils des personnes que l'on a rencontré sur place est large.

A l'inverse de l'expatrié-détaché « traditionnel » (familles Plantevin, Meynard ou Villedieu), venu trois ans pour gérer la succursale d'une société française, l'expatrié-détaché « nouveau genre » devenu résident permanent tout en travaillant pour sa société française et en bénéficiant des avantages matériels d'un contrat de droit français (famille Dumas), on observe que la « figure classique » de l'expatrié-détaché a aussi évoluée (voir chapitre précédent). Ainsi, pour rendre compte de la diversité des réseaux sociaux et de la multi-appartenance des expatriés français, on doit dépasser ce repérage par rapport au statut professionnel et prendre en compte les liens que les expatriés nouent entre eux, selon des critères personnels, tels ceux mentionnés plus haut, fondés sur des relations affinitaires (principe de cohésion) ou d'échange (principe de complémentarité des rôles).

En outre, on doit prendre en compte l'existence à l'étranger de deux associations officielles pour faciliter la rencontre entre les Français résidant hors de France et la création des réseaux sociaux : l'Association démocratiques des Français de l'étranger (ADFE) et l'Union des Français de l'étranger (UFE). Créée en 1927, l'UFE est la plus

³⁹ Comme c'est le cas partout dans le monde, le Consulat de France à Singapour tient à jour des statistiques concernant la population française résidant sur le territoire singapourien.

ancienne des deux associations. Par son appartenance politique et sa représentation au Sénat, elle est généralement perçue comme étant proche des partis de droite, tandis que l'ADFE est plutôt proche des partis de gauche.

L'Association des Français de Singapour ou « l'expatriation coté femme »

A Singapour, seule l'Union des Français de l'étranger (UFE) est représentée au travers de l'Association des Français de Singapour (AFS). Reconnue « d'utilité publique » l'AFS se présente elle-même comme l'association qui « depuis près de 70 ans, œuvre auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration du statut des Français vivants à l'étranger »⁴⁰. L'AFS est en outre à l'origine des créations du Conseil supérieur des Français de l'étranger et de la Caisse des Français de l'étranger. Elle a récemment obtenu l'augmentation du nombre des sénateurs représentant les Français hors de France, le faisant passer de six à douze

L'AFS constitue, à bien des égards, le premier réseau social des Français résidant à Singapour. Créée en 1975, c'est une association à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle. Elle comprend deux cent cinquante membres. Son principal objectif est : « d'accueillir et d'aider les francophones à leur arrivée à Singapour et leur permettre de se faire de nouveaux amis, permettre des échanges avec les autres communautés et les Singapouriens, représenter la communauté française auprès des autorités compétentes: Ambassade, Consulat..... »⁴¹.

Dans cette optique, l'AFS propose de nombreuses activités (près de trente au total) pour occuper les Français et favoriser le développement de liens sociaux entre eux : organisation régulière de visites de Singapour, activités sportives, gymnastique, encadrement, chorale, dîner, soirée. L'AFS publie une revue bimensuelle, *La Gazette*, et possède un site Internet régulièrement mis à jour qui tient informés ses adhérents. Un jour par semaine, l'association tient une permanence dans les locaux de l'Alliance française. Une réunion est par ailleurs organisée une fois par mois chez un des membres en plus des rencontres informelles entre membres. En outre, tous les ans en septembre, est organisée une grande réunion pour accueillir les nouveaux arrivants

Par rapport à notre grille de lecture des types de réseaux sociaux, la vocation de l'AFS est de favoriser les rencontres entre Français et de « construire » un réseau social

⁴⁰ Définition tirée d'une publication de l' Association Française de Singapour - UFE, *Carnet des bonnes adresses 2002-2003*.

⁴¹ D'après le site Internet de cette association.

spécifique sur la base de la cohésion et de complémentarité des rôles de ses membres (selon notre terminologie de départ). L'Association des Français de Singapour a aussi un autre rôle d'utilité publique lié au statut de sa présidente qui est la représentante officielle de l'Union des Français de l'étranger (UFE) et donc, à l'écoute des besoins des Français en terme de droit et de devoir vis-à-vis de l'Etat français. Si, à Singapour, ce lien avec les autorités françaises est peu sollicité par les familles d'expatriés en terme de droit, il n'en est pas de même dans d'autres pays moins développés économiquement, où la situation des familles françaises est parfois précaire. Dans ces pays, les représentants de l'Union des Français de l'étranger sont extrêmement actifs pour l'obtention de bourses scolaires, notamment dans le cas de familles françaises bi nationale⁴².

Un des points remarquables de cette association est la représentativité des femmes par rapport aux hommes : 99 % des adhérents sont des femmes. Ainsi la présidente de l'AFS ne voit pas d'inconvénient à ce qu'on appelle son association, la « Women Association of Singapore ». Fait remarquable sur l'appartenance sociale de ces femmes : elles sont majoritairement issues de couples d'expatriés détachés, c'est-à-dire qu'elles ont accompagné leur mari dans leur carrière professionnelle.

La part dominante occupée par les femmes à l'AFS et le fait qu'elles soient le plus souvent des femmes de détachés, met au jour un « facteur de distinction » déterminant dans les modalités d'insertion des Français à Singapour (comme dans les autres pays où nous avons également enquêtés) : le genre. En effet, comme nous l'ont fait remarqué plusieurs de nos interlocuteurs, il n'est pas exagéré de dire qu'il existe une « expatriation au féminin » et une « expatriation au masculin » par la différence d'expérience vécu du point de vue du mari ou de l'épouse.

Cette différence de vécu de l'expatriation entre mari et épouse n'est pas sans poser parfois des problèmes, notamment quand mari et épouse avait chacun un emploi en France, fondée sur une qualification spécifique, et où chacun avait sa propre stratégie de carrière. Au final, c'est en faveur de la carrière de l'un des deux que l'expatriation se décide et, en général, le choix se joue en faveur de la carrière de l'homme. Du coup, on trouve à Singapour beaucoup de femmes qui sont, malgré elles, dans une situation

⁴² C'est par exemple le cas du Moyen Orient et du Liban que l'on a eu l'occasion d'étudier. Dans ce pays la présidente de l'association joue un rôle de « super assistante sociale » pour venir en aide à des Français en difficulté financière, dans le domaine de l'éducation ou de la santé (accès remboursement de frais médicaux). Le fait que l'on ne trouve pas de français « dans le besoin » à Singapour est notamment la conséquence des régulations très strictes en matière de migration. Ce qui n'est pas le cas de certains pays environnant comme la Thaïlande ou l'Indonésie.

d'oisiveté, soit elles n'ont pas besoin de travailler en raison du salaire de leur mari, soit elles n'ont pas pu trouver du travail selon leur compétence professionnelle. Dans tous les cas, l'AFS joue pleinement son rôle d'accueil.

Le réseau professionnel officiel : La French Business Association.

L'autre association officielle à Singapour, jouant un rôle d'accueil des Français, mais par le biais de l'activité professionnelle, est la French Business Association (FBA). Fondée en 1979, la FBA est une association qui appartient au vaste réseau des chambres de commerce et d'industrie française à l'étranger (UCCIFE). Autrement dit, la FBA est le nom local donné à la Chambre de commerce française de Singapour



FRENCH BUSINESS ASSOCIATION ANNUAL GENERAL MEETING

The French Business Association held its Annual General Meeting on 8th June 2001. 40 persons came to the meeting organised at "Ecole Gourmande" in Far East Square. A presentation of the FBA's activities throughout the year was done by Mr Jean-Louis Michalek, President, Mrs Alexandra Bouffalier, Executive Director, followed by the co-presidents of each committee who commented on the different meetings organised since last year. Mr Jean-Luc Anglada, Treasurer of the FBA, proceeded with the presentation & the approbation of the Financial report 2000. A new Board was elected. Among the

20 Board members, 3 new candidates came in: Mr Jean-Louis Diefenbacher from Vivendi Universal, Mr Jacques Pelletier from Dragages and Mr Alain Bailly from BNP Paribas following the departures of Mr Jean-Jacques Bély, Mrs Diane Muller and Mr Olivier Girault. We here take the opportunity to thank them for their steady support throughout the year.

Mr Jean-Louis Michalek has been re-elected as President for the year 2001-2002 by the Board of Directors.



Presentation by The President of the FBA Mr Jean-Louis Michalek



Extrait de FBA News

A l’instar des autres chambres de commerce implantées dans 75 pays, la FBA se présente « comme l’interlocuteur naturel des entreprises françaises auxquelles elles proposent des services sur mesure : qu’il s’agisse d’informations sectorielles spécifiques (revues, journées d’information, site Internet, séminaire...), de la mise en œuvre d’actions de promotion (événements de relations publiques, pavillons dans les foires et salons, campagnes d’image de la technologie française), ou de la recherche de relais sur le terrain (prospection, domiciliation, recherche de partenaires ou de personnel) »⁴³

Comme le fait remarquer un représentant de cette association, « par certains aspects, on a un petit terrain commun avec la Mission économique de Singapour (service rattaché à l’ambassade de France, mais dépendant du Ministère de l’économie et des finances) concernant le soutien à l’installation d’entreprises. Mais il y a une convention de partenariat, précise cette même personne. En effet, la Mission économique a un rôle d’information en amont : elle fournit des études, des fiches de synthèse, tandis que la FBA propose un autre ensemble de services qui lui est complémentaire, notamment dans la mise en place de partenariat avec des entreprises locales.



Exemples d’événements organisés par la FBA

⁴³ Union des Chambres de Commerce et d’Industrie Françaises à l’Etranger, *Annuaire 2003*, p.3. Union des Chambres de Commerce et d’Industrie Françaises à l’Etranger, 2003

C'est ainsi qu'en parallèle aux missions effectuées pour les entreprises françaises souhaitant s'implanter à Singapour et à son « Annual general meeting », la FBA est à l'origine de plusieurs « événements de relations publiques »⁴⁴, où ses membres et des personnes extérieures à l'association, se retrouvent de manière conviviale pour consolider leurs liens d'affaires (et amicaux) entre Français et Singapouriens.

Parmi ces événements, il y a le spectaculaire dîner de gala annuel qui se tient généralement dans les locaux de l'hippodrome de Kranji. Lors de cette réunion, ce sont près de trois cent personnes qui se retrouvent, Français et Singapouriens, avec au programme, en plus d'un dîner, de nombreuses distractions, tels une course de chevaux (où l'on peut parier) ou un concours d'élégance vestimentaire. La FBA organise par ailleurs d'autres types d'événements annuels de moindre importance, toujours dans le but de favoriser les relations d'affaires et amicales : tournoi de golf, de tennis et de pétanque. Ces tournois ne sont pas des rencontres entre Français, en particulier le tournoi de Golf, car en plus de Singapouriens on y trouve parmi les participants des expatriés d'autres nationalités : Anglais, Allemands, Coréens, Japonais, Indiens, etc. Le dernier tournoi de pétanque a eu lieu au Swiss Club, qui est avec le club Hollandais, le principal *country club* fréquenté par les Français.

Une sociabilité à deux vitesses.

Les principales grandes compagnies françaises sont membres de la FBA ainsi que quelques entreprises singapouriennes employant des Français. En outre, fait remarquable, comme le soulignait la personne responsable de la FBA que nous avons rencontrée, on y trouve d'années en années de plus en plus de petites entreprises françaises, créées localement, qui sont le reflet même de la transformation de l'implantation économique française à l'étranger et, par la même, de la présence croissante d'expatriés-indépendants.

Cette montée en puissance des expatriés-indépendants au sein de la FBA et la différence de culture qui les oppose aux expatriés-détachés, toujours fortement représentés dans cette association, nous a été exposée par, Thomas Gaudin, un de ces expatriés indépendants. Celui-ci, jeune entrepreneur dans l'industrie des nouvelles techniques de l'information, venu avec sa famille pour développer sa propre société qu'il a lui-même contribué à créer, n'hésite pas à marquer sa différence, voir son agacement, vis-à-vis des expatriés-détachés :

⁴⁴ D'après la terminologie tirée d'une plaquette d'information éditée par la FBA.

« On n'est pas du tout intégré avec les vieux de la vieille », dit-il. « On ne les fréquente pas. On fait parti de la FBA, mais lors des réunions je me rends compte que la majorité des Français ne sont pas comme moi ; Ils sont en situation protégée. On sent qu'ils règnent. Ils ne donnent pas spécialement envie qu'on aille vers eux. On a l'impression que quelque soit la situation, ils resteront à un bon niveau d'expatriation. La majorité dont je fais parti, c'est différent ».

La FBA n'est pas le seul réseau social représentatif de la communauté d'affaire. Avec l'essor de la présence d'expatriés indépendants, on trouve d'autres réseaux sociaux professionnels non officiels. Un des plus dynamiques est lié à une spécialité bien française : la cuisine. On trouve à Singapour un nombre considérable de restaurants français qui sont autant de points de chute pour la population française, qu'ils s'agissent de personnes impliquées dans le métier ou de simples clients. En outre on a fait le constat en discutant avec des Français travaillant dans la restauration, qu'il existe-t-il une sorte de solidarité entre chefs français, notamment lorsque l'un d'entre eux est à la recherche d'un nouvel emploi, ou bien que tel propriétaire de restaurant est à la recherche d'un nouveau chef. On est ici dans une situation mettant au jour la complémentarité des rôles au sein d'une profession donnée.

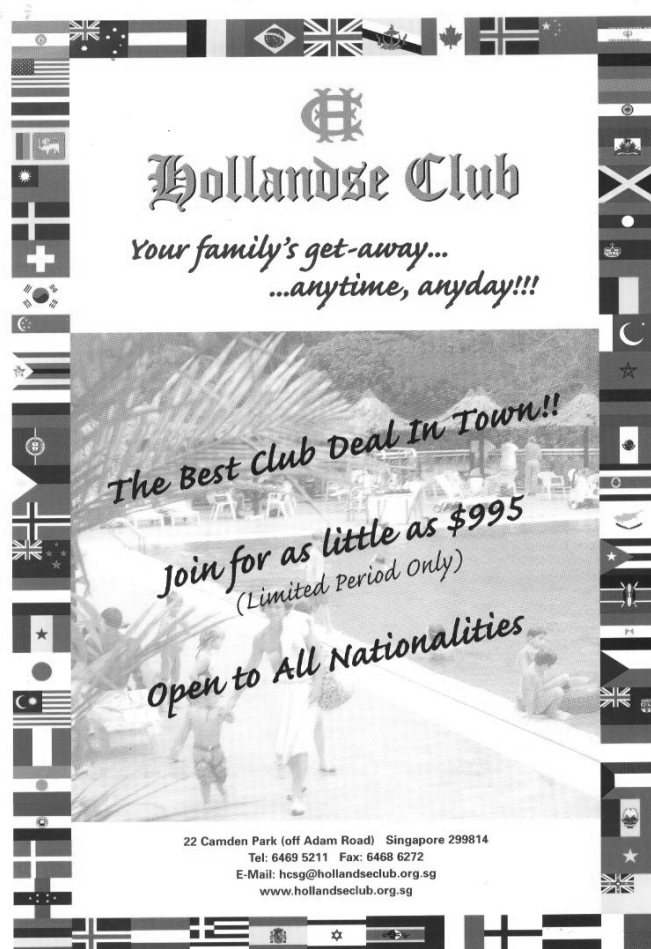
Un autre réseau social spécifique à une activité professionnelle est celui des enseignants français, dont le « port d'attache », le plus visible, est l'Alliance française de Singapour. Contrairement au réseau des chefs français, ce réseau est plus fondé sur une affinité qu'une complémentarité des rôles dans le travail, car les enseignants sont le plus souvent salariés alors que les chefs cuisiniers sont des entrepreneurs.

Sport, loisirs et culture : des réunificateurs déterminants.

De toutes les représentations françaises à Singapour, l'Alliance française est très certainement avec l'Ambassade de France la plus connue localement. Association de droit local dont les statuts sont approuvés par la direction établie à Paris, l'Alliance française de Singapour a effectivement pour première mission de promouvoir la langue française et de créer, par des manifestations culturelles, un « effet France »⁴⁵ dans la cité-Etat dépassant le seul public français. Enseignement, création d'événement culturel, exposition en partenariat et coopération avec le pays hôte, l'Alliance française est active dans tous ces domaines. On y trouve une médiathèque, un café, « le

⁴⁵ Voir l'article de présentation « AFS ?...AFS ! », publié dans *La Gazette*, mai, juin, 2003, p.50. Cette article rappelle que l'on compte 1030 Alliances Françaises dans le monde, réparties dans 134 pays et que 283 bénéficient de l'appui des pouvoirs publics français (dont celle de Singapour)

Troquet ». Par ailleurs, l'Alliance française publie un mensuel « Le Lien » qui informe les adhérents des manifestations à venir. Mais c'est surtout par les cours de langue française qu'elle dispense que l'Alliance française est connue à Singapour. Trente professeurs y enseignent le Français à 4000 élèves. C'est l'activité principale qui fait vivre l'association.



Annonce publicitaire pour le Hollandse Club

Dans la pratique, on ne peut pas dire que l'Alliance française soit le lieu officiel des rencontres entre Français, comme c'est le cas des *country clubs* pour d'autres nationalités : *English Club* pour les Anglais, *American Club* pour les Américains, *Swiss Club* pour les Suisses ou *Hollandse Club* pour les Hollandais. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. Elle est toutefois un repère important pour la population française. Par exemple, c'est dans ses locaux que l'Association des Français de Singapour y tient sa permanence hebdomadaire et sa grande réunion annuelle de présentation de

l'Association en Septembre. On peut dire que l'Association des Français de Singapour a plus le rôle de « fédérateur et de rassembleur des Français de l'étranger »⁴⁶ et qu'avec l'Alliance française elle partage la même idée de leur mission : « être un lieu d'échange et de rencontre »⁴⁷.

L'Alliance française apparaît ainsi comme un pôle de rencontre informel entre Français et Singapouriens avec toutefois des différences de pratique du lieu suivant les populations et les âges. Coté Singapourien, on y vient avant tout pour étudier la langue française. Coté Français, on y vient plutôt pour la bibliothèque, pour assister à une représentation de cinéma ou y voir une exposition. Dans ce cadre d'activités, on y croise des Singapouriens francophones et francophiles, notamment lors de manifestations culturelles, tel le Festival du film français.

Il y a en outre une pratique interculturelle du lieu qui mérite d'être notée, c'est celle constituée par les « rencontres informelles » qui se nouent entre jeunes Français et Singapouriens célibataires. De ce point de vue, on ne peut regretter l'ancienne localisation de l'Alliance française. En effet, avant son déménagement dans le bâtiment moderne actuel climatisé construit au début des années 90 à l'image des bureaux modernes, l'Alliance française occupait une ancienne demeure coloniale entourée d'un vaste jardin (comme l'ambassade à la même époque) : une adresse où l'on se donnait facilement rendez vous après une journée de travail . Autre époque et autre lieu...

Anciens et nouveaux « asiates »

Parallèlement aux relais institutionnels constitutifs des réseaux sociaux de Français, il existe à Singapour d'autres dispositifs mettant en œuvre une cohésion sociale caractérisée par des liens de types affinitaires. De ce point de vue, la durée du séjour à l'étranger, c'est-à-dire le facteur temps, joue un rôle primordial.

Parmi les Français que l'on a rencontré, il y a d'un côté les nouveaux arrivés et puis, de l'autre, les anciens, qu'ils soient des entrepreneurs venus en indépendant (famille de Rosemont, Christine Dubois), ou bien des détachés qui se sont sédentarisés après s'être entendus avec leur société (Jean-Pierre Duverney, Edouard Dumas), ou bien encore des voyageurs qui se sont établis à Singapour après avoir trouvé sur place un emploi et trouvé leur âme soeur (Philippe Borie, Clément Doisneau)

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

Au sein même des résidents français de longue durée, on a donc un panel de vies et d'expériences différentes, au sein duquel il est important de distinguer, ceux dont l'arrivée date des années 1970 ou 1980, quand Singapour démarrait sa progression économique post indépendance et ceux qui sont arrivés après 1990.

Chez les premiers, que l'on nomme les anciens « asiates », terme suggéré par l'un d'entre eux (Jean-Pierre Duverney), s'expatrier à Singapour répondait au souhait de satisfaire un besoin de culture asiatique. Vivre en Asie est un projet de vie autant qu'un projet professionnel. Pour les autres, arrivés plus récemment, c'est le contexte économique porteur de l'Asie du Sud Est qui a essentiellement motivé ce choix de destination (Michel de Rosemont, Philippe Borie). Le « désir d'Asie » est venue se greffer à leur désir d'entreprendre et de tirer partie des opportunités professionnelles facilités qu'offrent notre époque pour travailler hors de son pays d'origine, dans le contexte de mondialisation.

Dans ce dernier cas, ce n'est plus l'Asie de l'époque coloniale qui a fait rêver toute une génération d'asiates, mais la « New Asia », pour reprendre un des slogans du Singapore Tourism Board des années 1980, qui attire les Français, c'est-à-dire, cette Asie moderne branchée sur le marché économique mondial et ses réseaux professionnels d'experts. Du coup, un net décalage culturel s'opère entre ces deux « types » d'expatriés résidant en Asie, entre les « anciens asiates » et les « nouveaux asiates ». Dans le premier cas, l'engagement intellectuel, culturel et affectif que représente le fait de s'expatrier, de vivre loin de son pays, et en particulier en Asie, est total.

Dans le deuxième cas, l'engagement affectif est moins fort. C'est l'opportunité professionnelle qui prime. Pour ces « nouveaux asiates », Singapour est une sorte d'Eldorado (Michel de Rosemont). On a fait le choix de quitter son pays pour faire fortune. Si on ne trouve personne avec qui socialiser dans l'entourage immédiat, on entretient des relations à distance : « *on a des copains à 14 000 kilomètres qui, comme nous, ont fait le choix de travailler à l'étranger* » (Michel de Rosemont).

Mais, dans les deux cas, le fait d'habiter à l'étranger s'inscrit dans une trajectoire individuelle qu'on doit notamment associer à la relation personnelle que l'expatrié entretient avec l'Asie et sa population locale. Et pour comprendre cette relation, on doit aller plus loin dans notre analyse en y intégrant d'autres paramètres liés la notion de « cercle local ».

3.3. De la constitution des cercles locaux

Pour identifier et décrire les cercles locaux comme dispositif d'insertion des expatriés dans le milieu social local, on opérera une analyse à deux niveaux.

- Le premier niveau est fondé sur un inventaire des types de sociabilité observés à partir de nos enquêtes de terrain. A partir de la notion de cercle local décrite plus haut, on va ainsi décliner différentes « pratiques de sociabilité » des expatriés dans l'optique d'expliquer comment se constituent des appartenances multiples au sein de cette population; notre objectif final étant de donner du sens à la question de l'insertion

- Le premier type de sociabilité est appelé « socialité par l'ancrage ». Il s'exprime par un investissement dans la sociabilité du lieu : on participe à des réunions locales, à des fêtes, à des matchs ; on s'intéresse aux informations locales. Il s'agit d'un type de sociabilité qui suppose une certaine ancienneté sur le lieu de résidence.

- Le deuxième type de sociabilité est appelé « néo-conviviale ». Il est caractéristique d'une forme d'insertion locale qui prend appui sur les associations qui éventuellement servent de tremplin pour atteindre des positions de pouvoir. Les associations représentent souvent une approche formelle de la sociabilité, mais ici, il s'agit de dépasser ce premier niveau d'insertion pour jouer un rôle local.

- Le troisième type de sociabilité, appelé « traditionnel discret », se manifeste de façon négative, par une absence d'échange entre les personnes. C'est « chacun pour soi », tout au plus « bonjour, bonsoir ». En revanche, on se reconnaît, c'est à dire que l'on sait très bien qui est qui et les comportements des uns et des autres sont jugés.

- Le second niveau consiste à croiser ces données avec celles recueillies dans la précédente analyse sur les réseaux sociaux et l'évolution de la cartographie sociale des expatriés. C'est à partir de la combinaison de ces deux niveaux d'analyse que l'on cherchera à établir un tableau le plus complet des mécanismes propres à l'insertion des expatriés français.

La sociabilité par l'ancrage

Parmi les dispositifs de regroupement contribuant à la formation de cercles locaux, l'activité professionnelle constitue une première entrée déterminante. C'est le cas des

cadres constituant la population d'expatriés-détachés aux prises avec l'économie mondiale, comme dans le monde de la banque ou de la finance. Mais c'est aussi le cas des expatriés indépendants, patrons de leur propre entreprise établie localement ou employés dans des entreprises de moindre importance sur la base de contrats locaux. Dans les deux cas, comme pour la formation de réseaux sociaux entre Français, la durée du séjour joue un rôle important dans le processus d'insertion et dans la constitution de cercles locaux.

En effet, dans le monde des affaires, on observe que le choix de faire carrière en Asie du Sud Est d'une partie des Français expatriés, détachés ou indépendants, leur a permis d'atteindre un niveau supérieur d'insertion avec la population locale. C'est le cas d'Edouard Dumas et de Jean-Pierre Duverney qui sont les membres de conseils d'administration de puissantes sociétés singapouriennes, et par cette position régulièrement consultés par des membres haut placés du gouvernement pour conduire les affaires du pays. Dans ce cas, on peut dire que ces expatriés sont les membres de cercle locaux et qu'il y a une réelle forme d'insertion dans la population locale par le lien professionnel.

Cette insertion, qui est aussi une forme de confiance manifestée par les Singapouriens, n'est toutefois pas étrangère au statut officiel d'étranger vivant à Singapour que les Français adoptent vis-à-vis des autorités singapouriennes. En effet, bien qu'étant des expatriés-détachés, bénéficiant de meilleurs avantages financiers et n'ayant pas l'intention de « finir leurs jours », ces Français ont fait le choix d'adopter le statut de résidents permanents.

Ce double statut – paradoxal pour certains – d'être à la fois cadre supérieur d'une entreprise française de stature internationale et résident permanent singapourien (*permanent resident*), est bien le reflet des changements qui se sont opérés dans les années 1990 dans le profil social de l'expatrié. Il est représentatif de cette troisième génération d'expatriés liée à l'émergence d'un nouveau cosmopolitisme que nous avons identifiée dans notre cartographie sociale. .

On n'a toutefois pas besoin d'être un homme d'affaires de haute volée pour faire partie d'un cercle local. Une Française, expatriée-indépendante, employée d'une société singapourienne et ayant également fait le choix d'opter pour le statut de résident permanent, nous confiait : « dès que je suis devenu PR, les gens ne me percevaient plus comme avant ».

« L'insertion néo conviviale » et l'emprise des associations dans la formation de cercles locaux.

Parmi les activités constitutives d'un mode d'insertion intermédiaire dit « néo convivial », on trouve en premier lieu le sport. Nous avons vu, à propos du lycée français de Singapour le rôle des activités para scolaires de cette institution comme dispositif d'insertion des Français expatriés. Dans cette lignée, on doit prendre en compte les activités de même type dépassant le cadre franco-français et en tout premier lieu le football, notamment représenté par la « Cosmopolitan League ».

La « Cosmopolitan League » est un tournoi de football fonctionnant à l'échelle de Singapour avec quatorze équipes représentatives de plusieurs nationalités présentes sur l'île. Il existe quatre équipes anglaises, une Suisse, une Italienne, une Allemande, une Japonaise, une Française, etc. Chaque équipe a le droit de recruter trois joueurs étrangers, c'est-à-dire, dans le cas présent, des joueurs singapouriens. Généralement, il s'agit d'anciens joueurs professionnels qui jouaient dans le championnat de football local. La « Cosmopolitan League » se dispute également à l'échelle régionale, c'est-à-dire que l'équipe gagnante du championnat de Singapour participe à un tournoi contre les champions des pays environnants

On avance ici l'idée que ces équipes de football constituent des cercles locaux basés sur une sociabilité de type néo conviviale. Dans ces équipes il y a surtout des expatriés indépendants et ces rencontres sportives servent d'une certaine manière de plateforme pour les affaires, et donc de tremplin pour atteindre éventuellement des positions de pouvoir.

Un aspect remarquable de la sociabilité propre à ce championnat est la nature pluri nationale des liens nationaux et culturels qui se nouent autour de cette activité sportive. Cette pluralité est vraie tant à l'échelle du championnat qu'à l'intérieur des équipes. En effet, la nationalité de l'équipe n'est pas entièrement représentative de celle des joueurs. Il est courant de voir des expatriés jouer dans des équipes affichant une nationalité différente de la leur. C'est le cas de Philippe Borie, un Français expatrié indépendant que nous avons rencontré, grand amateur de football, qui préfère plutôt jouer dans l'équipe anglaise que française.

Le cas de ce Français, enseignant dans un établissement supérieur singapourien, est révélateur du processus de croisement culturel à l'œuvre chez certains expatriés, où l'on voit s'entremêler, aussi bien la culture anglo-saxonne, du fait de l'héritage colonial anglais, que les cultures singapourienne et française.

« Moi, explique Philippe Borie, j'aime bien passer d'une culture à l'autre (...) mis à part la langue, au niveau culture je suis devenu assez singapourien : je mange

singapourien, la façon dont je travaille est singapourienne, la façon dont je me considère à l'intérieur de mon entreprise, la place dans la société. Avec ma femme, j'aide les personnes âgées ; je n'aurais jamais fait ça en France. Ca vient peut être du fait que je vieilli et que je voudrai donner du sens à ma vie : donner une demi journée par mois. Et puis je grogne comme les Singapouriens. Et puis, en même temps je suis resté Français. C'est ça que j'aime bien : avoir les deux cultures et pouvoir profiter des deux cultures. Je vois ma culture française à partir de ma culture singapourienne. Ca me permet de relativiser. Quand j'en ai marre de la culture singapourienne, je reviens en France ; j'aime bien rentrer en France pour manger, boire et puis, au bout de trois semaines, les Français je n'en peux plus, alors je reviens à Singapour. Quand je ne suis pas sorti de Singapour depuis un an, ça me démange. ... »

Des différences de « codes culturelles » dans les pratiques de sociabilité

Dernier type de sociabilité identifié dans notre grille d'analyse : celle que nous avons qualifiée de « traditionnel discret », d'après la terminologie d'Alain Degenne et Michel Forsé. Chez une majorité de Français expatriés, détachés et indépendants confondus, on doit finalement faire le constat que, hors du cadre des relations de travail, c'est l'absence d'échange qui domine avec les Singapouriens. Certains le prennent comme un fait culturel inévitable que l'on ne peut surmonter. Ils n'en sont guère affectés. D'autres, au contraire, cherchent à comprendre et à trouver une issue à ce blocage culturel. Dans les deux cas ce sont deux approches de l'expatriation qui s'opposent.

Ainsi, Marie-Sophie Dumas, femme d'un haut cadre expatrié détaché, n'hésite pas à dire: « *Après neuf ans, il faut faire un bilan : on n'a pas grand chose à dire à un Singapourien* » (son mari conteste doucement). Et elle ajoute : « *Edouard dans son travail, c'est un peu spécial. Moi, je golfe avec des femmes singapouriennes, mais je n'ai pas les mêmes conceptions de la vie. Quand elles sortent, c'est entre femmes, dans les bars le soir, et pourtant elles sont mariées comme moi, elles ont des enfants...* »

D'après Marie-Sophie Dumas, si les relations entre femmes sont superficielles, les relations entre couples ne semblent pas plus satisfaisantes. « *Cela nous arrive de voir des clients singapouriens, de dîner avec eux au restaurant, c'est très sympathique, mais c'est le seul contact que l'on a socialement. Cela ne va pas plus loin* ». Et son mari d'ajouter : « *La socialisation de la famille, n'est pas du tout la même chez les asiatiques que chez nous. Moi j'emmène ma famille dans ma vie sociale, mais eux,*

non ». A part une ou deux personnes, avec qui des liens d'amitié se sont tissés sur la longue durée, ils ne voient pas de Singapouriens pour le plaisir.

La rareté (et souvent la pauvreté) de liens de sociabilité observés entre Français et Singapouriens en dehors du travail est « compensée » par le dynamisme des réseaux sociaux entre Français que l'on a précédemment observé. Avec les Singapouriens, explique-t-elle, « *il y a trop de différence, en revanche, s'il y avait moins de Français, ça serait sans doute différent. Sans doute que l'on fréquenterait plus les autres communautés étrangères. Quand on était en Angleterre, on voyait énormément d'Anglais. Mais le « problème » à Singapour, dit-elle, c'est que l'on a tellement d'amis Français, que l'on ne peut pas tous les voir ; ici, la socialisation est très facile et la difficulté est de gérer le temps, Il y a plein de gens intéressants, le temps passe extrêmement vite ici, on ne voit pas les saisons. On se dit que l'on ne peut pas tout gérer* ».

Pour cette famille, cette absence d'échange notable entre Français et Singapouriens hors du cadre des relations de travail est également vrai pour les enfants : « *Nos enfants n'ont pas d'amis singapourien, expliquent-ils, car les enfants singapouriens ne sont pas autorisés à aller dans des écoles internationale* ». Finalement, Edouard Dumas résume bien la situation en l'analysant de la manière suivante : « *socialement, c'est facile de sortir avec eux, familialement c'est beaucoup plus difficile* ».

On est bien ici dans un type de sociabilité qui s'apparente à celle définie par la catégorie « traditionnel discret » : les relations se manifestent par une « non pratique », en l'occurrence par une absence d'échange entre les personnes. C'est « chacun pour soi », tout au plus « bonjour, bonsoir ». Ce type de sociabilité ne s'applique pas seulement au cas des expatriés détachés mais aussi aux indépendants.

Ce qui peut changer cette situation dans le sens d'un « déblocage culturel » et la faire évoluer vers un des deux types de sociabilité décrits plus haut, c'est la durée du séjour. Généralement, on observe que les Français résidant depuis peu, n'essaient pas d'analyser les raisons de ce « blocage » ; ils prennent cela comme un fait social insurmontable avec lequel il n'y a pas lieu de s'embarrasser. Cette attitude évolue chez les expatriés qui sont implantés à Singapour depuis plusieurs années. Ceux-là cherchent alors à analyser cette situation pour, sinon dépasser ce clivage culturel, du moins en avoir une approche plus fondée.

« *Il y a une sorte de différence dans les comportements et les habitudes que l'on doit accepter* », explique Jean-Pierre Duverney, expatrié-détaché qui a fait toute sa carrière en Asie : « *ce n'est pas dans la nature des Singapouriens d'avoir des « contacts amicaux », comme on dit chez nous. Pour les Singapouriens, la plus grande partie de leur temps est consacrée au business, le reste à la famille, la famille étendue. Il faut*

voir le dimanche soir quand ils sortent la grand-mère. Moi, des Singapouriens amis, j'en ai deux. Je suis allé chez eux à l'occasion d'enterrement. Ils viennent chez moi. Mais quand c'est eux qui invitent, c'est au restaurant. Et pour le business, il y a les rencontres nocturnes sans les femmes ».

Anne Brunel, expatriée détachée, a une analyse très proche de ces différences et de la difficulté qu'on peut avoir à pénétrer les foyers singapouriens : *« Le fait de ne pas être pas invité dans les foyers est explicable, car la maison est une sorte de sanctuaire privé dans lequel on n'invite jamais. Pour les expatriés, au contraire, faire pénétrer un étranger dans le foyer, est un signe d'amitié...A Singapour, c'est ailleurs que les rencontres s'opèrent, et que des cercles locaux se forment : dans les réceptions notamment ».* Et sur ces réceptions et le type de sociabilité franco-singapourienne qui se nouent à cette occasion, elle a un point de vue très lucide : *« On y rencontre des gens, mais ça c'est facile ; c'est partout comme ça. Mais dire que l'on a des amis locaux sur qui on peut compter, c'est beaucoup plus difficile. C'est comme dans beaucoup de pays, il y a toujours un groupe de riches, plutôt oisifs qui socialisent avec les diplomates. Des femmes désœuvrées. Ici, c'est un groupe de riche Chinois, capitaine d'industrie. C'est un peu stérile ».*

Mais ce type de relation que l'on a qualifié de traditionnel discret n'est pas seulement le lot des expatriés détachés : Catherine de Rosemont installée à Singapour depuis près de 10 ans, et qui y a établi sa propre entreprise dresse le même constat, mais sur la base d'une autre expérience et d'une analyse différente offrant des clefs supplémentaires pour comprendre la complexité de cette dualité culturelle.

« Les Singapouriens parlent l'Anglais et en apparence mènent la même vie que nous. Vu de l'extérieur, on aurait tendance à penser qu'ils sont relativement proches de nous : ils vont le dimanche à la piscine, la semaine ils travaillent, ils ont leurs enfants qui vont à l'école, etc. Mais ça cache des différences de modes de vie et de pensées fondamentales. On va avoir un discours aimable en se rencontrant, mais ça va être très superficiel, il n'y a aucun échange en profondeur ».

Ce manque d'échange en profondeur, elle l'explique à partir d'une expérience qu'elle a vécu personnellement, mettant à jour l'importance des statuts familiaux et sociaux dans les relations interculturelles à Singapour: *« Mon professeur de Mandarin m'a expliqué que je ne pouvais pas inviter une amie chinoise chez moi, parce que la première question qu'elle se poserait, c'est si j'étais au même niveau social qu'elle. Si elle jugeait que j'étais à un niveau inférieur, elle ne pourrait pas venir parce que ce serait déroger à son statut social. Si j'étais à un niveau supérieur elle ne pourrait pas venir non plus, parce qu'elle ne pourrait pas me rendre la pareille ; et donc j'allais l'embarrasser. Donc il ne fallait pas que je l'invite.*

Et, à propos des relations qu'elle a avec son professeur de Mandarin, elle ajoute :
« Mon professeur est une femme que j'ai connue pendant des années. Pour son anniversaire je lui ai offert quelque chose, un petit cadeau et ça l'a gênée. Donc c'est pour dire, qu'avec la meilleure volonté du monde, il y a beaucoup de choses que l'on ne peut pas faire »

Au vu de ces enquêtes, on comprend bien que c'est hors du cadre du foyer que se matérialisent des liens de sociabilité entre Français et Singapouriens. En dehors du lieu de travail, on comprendra donc l'importance de la vie associative comme dispositif essentiel dans la matérialisation de ces liens sociaux.

Conclusion : vers l'émergence d'une « mondialisation par le milieu »

Pour le gouvernement, le développement de Singapour et l'enrichissement de la population vont de pair avec une démarcation de la société singapourienne en deux groupes différents : d'un côté il y aurait les *heartlanders* et de l'autre les *cosmopolitans* (Long, 1999). Les critères de distinction sont multiples. On y trouve père mère, le niveau d'éducation, la profession, le montant des revenus, la langue parlée, le degré de mobilité hors de la cité-Etat⁴⁸.

Les *heartlanders* ou les « locaux » sont généralement commerçants, taxis, artisans, etc. Le plus souvent, il s'agit de Singapouriens qui s'expriment en chinois, malais ou indien, selon leur origine ethnique, et rarement en anglais. Les *cosmopolitans*, ou les « cosmopolites », en revanche, sont des Singapouriens qui parlent couramment l'anglais. Leur niveau de revenu est généralement plus élevé que celui des *heartlanders*. Une autre caractéristique singulière des cosmopolites est leur très grande mobilité. Par leur profession, ils sont conduits à voyager très fréquemment dans la région, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis. Les cosmopolites sont représentatifs de l'émergence en Asie d'une classe moyenne (*middle class society*), apparue au fur et à mesure de l'enrichissement de cette partie du monde au cours des dernières années (Robinson et Goodman, 1996).

Schématiquement, si on devait donner une représentation spatiale de cette population à partir de ses lieux de résidence, on pourrait dire que l'habitat des *heartlanders* serait le

⁴⁸ Traduire *heartlanders* par « gens du pays » ou « population locale » nous semble insatisfaisant car, dans cet article, le terme *cosmopolitan* renvoie à une population également constituée de Singapouriens. Avec les *heartlanders*, il s'agit en fait de traduire l'idée que l'on est en présence d'une population qui voyage peu, car son activité professionnelle est attachée à l'économie locale. Dans ce contexte, le terme qui exprimerait le mieux cette différence avec les *cosmopolitans* serait « sédentaire ». Le choix de cette catégorisation et les critères sur lesquels elle se fonde peuvent sembler préjudiciables à la population attachée à une économie locale, les *heartlanders*, du moins selon nos propres convictions. Dans le cas de Singapour, il n'en est rien. Le gouvernement tire partie de cette distinction pour faire valoir la complémentarité de ces deux catégories, la première servant la seconde dans un objectif commun : la prospérité de la cité-Etat. « *The challenge for us is to get the heartlanders to understand what the cosmopolitans contribute to Singapore's and their own well-being, and to get the cosmopolitans to feel and obligation and sense of duty to the heartlanders. If cosmopolitans and heartlanders cease to identify with each other, our society will fall apart* » (citation du Premier Ministre de Singapour, Goh Chok Tong, in Long, S., « Cosmopolitans versus Heartlanders », *The Straits times*, 28 août 1999).

logement public en ville nouvelle (financé par le Housing Development Board), tandis que celui des cosmopolites serait le logement en condominiums (financé par la promotion privée). En effet, dès lors que le revenu d'un foyer singapourien dépasse le plafond fixé pour accéder au logement public, il doit se rabattre sur le logement privé, c'est-à-dire dans la majorité des cas vers la formule du condominium. Seuls les Singapouriens très aisés habitent un logement individuel.

Un nouveau régime d'expatriation transnational à l'œuvre

Si l'on prend comme indicateur les revenus et les lieux de fréquentation dans la ville, le niveau de vie des expatriés français se confond avec celui des cosmopolites singapouriens. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'habitat : les deux populations partagent les mêmes logements dans le cas des condominiums familiaux. Mais cette convergence dans les modes de vie et l'assimilation qu'on peut faire entre expatriés français et cosmopolites singapouriens a ses limites. Dans la vie privée, à part quelques cas de couples binationaux, les Français ne pénètrent guère l'environnement privé des Singapouriens, cosmopolites et locaux confondus. Dans tous les cas, le foyer demeure un « sanctuaire familial » pour reprendre l'expression d'une expatriée avec qui nous nous sommes entretenu.

En dépit de ces limites relevant des différences de pratiques culturelles, entre l'Occident et Asie, dans la sphère privée du foyer, il apparaît évident qu'il existe un ensemble de dispositifs matériels, tels que les condominiums, qui font consensus entre Singapouriens et Français (indépendants ou détachés). Ces points de ralliement sont la preuve qu'il existe bien une forme d'insertion, même si elle n'est que matérielle.

Cette insertion matérielle est la démonstration qu'un « nouveau régime d'expatriation » est aujourd'hui à l'œuvre, car toutes les formes de ségrégation et de mise à distance entre locaux et expatriés, autrefois existantes, notamment pendant la période coloniale, sont aujourd'hui obsolètes. Aujourd'hui, la classe moyenne singapourienne et les expatriés français (ou d'autres nationalités) partagent les mêmes logements, les mêmes équipements, les mêmes services. Quand il y a « mise à distance » entre les deux populations, elle a lieu au niveau de la famille, comme c'est également le cas entre deux familles singapouriennes. De ce point de vue, les Singapouriens ne font pas de différence entre une famille française et une autre famille singapourienne.

Nous appellerons ce nouveau régime d'expatriation – transgressant les identités nationales et l'opposition entre nomadisme et sédentarité dans les modes de vie –

« mondialisation par le milieu ». Dans notre typologie d'expatriés, la population représentative de cette « mondialisation par le milieu » est majoritairement représentée par la troisième catégorie d'expatriés : ce sont généralement des trentenaires qui travaillent sur la base de contrats locaux, pour qui l'expatriation ne représente pas une forme de déracinement, mais s'inscrit dans un mode de vie. L'usage de cette expression vise à illustrer la convergence des modes de vie observés entre les Singapouriens appartenant à la dite « classe moyenne » et les expatriés français rencontrés sur place.

La notion de « mondialisation par le milieu » peut être par ailleurs comprise comme une forme intermédiaire d'interaction avec le local, par rapport aux deux autres catégories de population en prise avec la mobilité internationale :

- celle constituée par les diplomates et l'élite des cadres internationaux (les expatriés détachés), de moins en moins nombreux à Singapour. Cette présence étrangère et la forme d'interaction avec le local qu'on lui associe peuvent être considérées comme représentatives d'une « mondialisation par le haut ». Il s'agit d'une mondialisation qui s'opère par-dessus les Etats comme celle que décrit Saskia Sassen (1991) dans ses travaux ;

- celle représentée au contraire par les étrangers moins qualifiés issus des pays du Sud, tels les ouvriers du bâtiment où les employés domestiques, représentatifs d'une « mondialisation par le bas »⁴⁹, pour reprendre les termes d'Alain Tarrius (2002). Dans le contexte de Singapour, cette mondialisation par le bas ne repose pas sur des réseaux de commerce véritablement informel comme celle décrite par Alain Tarrius du fait du très grand contrôle de l'immigration par le gouvernement singapourien. En revanche, il s'agit bien d'une population qui, par son activité, se trouve bien intégrée dans une stratégie professionnelle basée sur le « nomadisme international » de courte durée.

⁴⁹ Pour Alain Tarrius, la mondialisation par le bas opère en dessous des États, dans leurs failles, leurs carences. Elle est culturelle, et pas seulement économique, et ses acteurs sont inattendus – « fourmis » du négoce international, qui tissent la toile de réseaux innombrables, « notables informels » maghrébins ou sénégalais, mafieux... Son enquête commence à Belsunce, quartier du centre de Marseille, elle se poursuit dans le sud de la France, en Italie, en Espagne, tout autour du bassin méditerranéen, en Afrique, vers le nord de l'Europe. Le capitalisme nomade de la mondialisation par le bas repose en tout premier lieu sur l'activité incessante des « fourmis », souvent des immigrés qui mettent en place dans l'échange marchand des façons spécifiques de vivre et d'entrer en relation.

Les établissements d'enseignement supérieur : foyer de la mondialisation par le milieu.

Les établissements d'enseignement supérieur et le développement des programmes tournés vers l'international ont joué un rôle important dans l'émergence de ce mouvement de « mondialisation par le milieu ». Ces établissements sont des instruments d'une démocratisation des compétences internationales. Les intéressés y acquièrent un savoir professionnel à l'export. Ils participent à l'émergence d'une nouvelle « culture professionnelle de l'expatriation ».

Dans ce domaine, on doit reconnaître l'importance du rôle joué par les *business schools* et les diplômes qu'elles délivrent. Comme l'a bien analysé Anne-Catherine Wagner (1998), le développement des *business schools* est allé de pair avec l'émergence des entreprises multinationales, la promotion de l'intérêt de l'entreprise par-dessus les intérêts nationaux⁵⁰.

Mais, à côté des *business schools*, foyers d'une culture professionnelle tournée vers l'expatriation, on doit souligner l'existence d'autres dispositifs participant à cette tendance que l'on retrouve chez la génération d'expatriés la plus récente, comme par exemple les programmes d'aide à la mobilité étudiante. Le programme Erasmus, en particulier, permettant d'étudier un an dans une université étrangère, constitue une première confrontation à l'international qui peut susciter chez l'étudiant des vocations anticipées pour travailler à l'étranger. Les bourses, délivrées par la Communauté européenne, permettent par ailleurs pour des Français de suivre tout leur cursus d'étude supérieur à l'étranger.

« International mobility as a way of life »

Cécile et Marc Vigier se sont connus à l'université Strathclyde à Glasgow où ils ont acquis leur diplôme d'ingénieur. Comme ils nous l'ont expliqué, c'est durant ces années de formation universitaire qu'ils ont acquis, non seulement l'usage courant de la langue anglaise et de la culture anglo-saxonne dans le travail (fort utile dans un pays comme Singapour), mais aussi ce goût de vivre à l'étranger. Ainsi, à la fin de leurs études, après avoir travaillé quelques années en Grande Bretagne, ils ont décidé de

⁵⁰ Anne-Catherine Wagner note : IBM a été précurseur dans ce domaine et les cabinets de conseil ont relayé ce modèle. Les directions de ressources humaines de ces grands groupes affirment réciproquement que c'est moins la nationalité que les compétences individuelles qui priment.

repartir (ou plutôt de rester) à l'étranger. Une brève tentative infructueuse de retour en France les a convaincus du bien fondé de s'expatrier. Cécile et Marc voient dans Singapour une destination « plutôt exotique », contrairement à l'Europe et aux Etats-Unis, et en dépit des opportunités d'enrichissement matériel qu'offrait notamment une expatriation aux Etats Unis.

Au moment où nous les avons rencontrés, ils étaient à Singapour depuis six mois. Hervé travaillait sur la base d'un contrat local qu'il avait négocié depuis l'Angleterre par email avec une entreprise internationale dans son domaine professionnel (la gestion des risques industriels). Depuis cette date, Céline a trouvé un emploi de management dans une entreprise de déménagement singapourienne traitant avec l'international. Elle y a la responsabilité des relations avec la France. Tous deux habitent dans un condominium située sur la cote est de l'île avec une vue magnifique sur la mer. L'acquis d'un diplôme anglo-saxon et de méthodes de travail anglo-saxonnes a joué un rôle important dans l'acquisition d'un emploi à Singapour reconnaissent-ils. Ils pensent même aujourd'hui être plus performants dans un environnement de travail étranger et anglo-saxon, plutôt que français, notamment dans la rédaction des rapports. Les cinq ans d'études passées à Glasgow ont sans aucun doute été un tremplin vers une carrière dans laquelle s'expatrier constitue aussi bien une stratégie professionnelle qu'un mode de vie.

« A Singapour, ajoute-t-il, je m'entends bien avec mes collègues Singapouriens, mais ceux avec qui je m'entends le mieux, ce sont ceux qui ont voyagé, et en particulier ceux qui ont étudié à l'étranger ; on a quelque chose en commun ; au niveau local, je crois que ça va être un phénomène de société immense: ces gens qui ont vécu, étudié et travaillé à l'étranger. C'est autre chose que les gens qui sont restés toute leur vie sur place »

« Notre réseau de copains, explique-t-il, c'est énormément des couples mixtes ou des gens qui ont voyagé ; ça explique la raison pourquoi on n'est pas rentré en France. Ce fait d'être allé à l'étranger, ça nous a fait évoluer de façon différente par rapport à ceux qui sont restés sur place. On s'entend très bien avec toutes les personnes qui viennent de l'étranger, mais avec des locaux c'est plus difficile, que ce soit en France ou en Grande Bretagne ; ils sont restés au même endroit toute leur vie, ils ont leurs habitudes, leur cercle d'amis... »

Culture mondiale, cosmopolite ou internationale ?

L'essor de ce type d'expatriation et des modes de vie qu'il véhicule traduisent-ils la naissance d'une nouvelle culture dite « mondiale » (*global culture* d'après la terminologie anglo-saxonne mentionnée en introduction) ou « cosmopolite » pour reprendre les termes du gouvernement singapourien ? Quels que soient les termes utilisés, mondiale ou cosmopolite, il nous semble que, dans les deux cas, ces termes portent à confusion et qu'ils n'illustrent pas la réalité du processus en cours par rapport à ce que l'on a pu observer sur place.

Certes, nous assistons à une « mondialisation de la culture » pour reprendre le juste intitulé de Jean Pierre Warnier (1999) à propos de la circulation des produits culturels à l'échelle de la planète. Mais de là à dire que ce processus de mondialisation entraîne une uniformisation culturelle, c'est selon nous tomber dans l'écueil méthodologique signalé plus haut, où l'on omet de prendre en compte que la mondialisation est un processus interactif qui agit nécessairement avec le local et que, de ce fait, les deux échelles, celle du local et celle du mondial, participent à son élaboration. Proposer, comme certains l'ont fait, l'idée que l'on assisterait à l'émergence d'une culture dite « globale » (*glocal culture*), mêlant le local et le mondial, relève plus de la pirouette terminologique et ne nous aide guère. Cette notion ne fait que confirmer que la culture des expatriés est représentative d'un processus d'hybridation, processus qui a toujours été au cœur de la formation et du renouvellement des cultures.

Concernant l'autre orientation conceptuelle, proposée par les média singapouriens, celle qui consiste à insister sur l'émergence d'une culture dite « cosmopolite », on hésitera à y associer les expatriés, en raison notamment des origines du terme cosmopolite et de la population qu'il désigne historiquement. Comme nous le rappelle Anne Catherine Wagner (1998), traditionnellement, le cosmopolitisme désignait les liens privilégiés entre les élites de différents pays⁵¹. Ce vocable rend bien compte des traits spécifiques de la culture aristocratique et semble moins illustrer la culture de l'expatrié telle que nous avons pu l'observer.

C'est donc vers un autre vocable que l'on se tournera dans un premier temps pour désigner la culture des expatriés, celui d'« international ». Sur ce point on s'appuiera sur l'opposition conceptuelle formalisée par Marcel Mauss (1969) entre « cosmopolite » et « international ». Marcel Mauss, propose de réserver les termes de

⁵¹ Le terme apparaît au milieu du seizième siècle. Il devient usuel au dix-huitième siècle et exprime l'idéal des encyclopédiques. Le cosmopolite est défini dans le Robert comme « une personne qui se considère comme citoyen du monde, qui vit indifféremment dans tous les pays ». il se situe en dehors du national, en dehors de l'opposition entre nationale et non nationale. (Wagner, 1998)

cosmopolite et cosmopolitisme aux courants d'idées et de faits qui tendent à la destruction ou à la négation des nations. Ce courant lui semble devoir s'éteindre avec le renforcement des nations. De ce point de vue, l'internationalisme apparaît comme le contraire du cosmopolitisme. Comme Marcel Mauss le dit lui-même : « l'international ne nie pas la nation. Il la situe. Inter-nation, c'est le contraire d'a-nation. C'est par conséquent le contraire du nationalisme qui isole la nation ».

Pour Mauss, la culture cosmopolite se situe en dehors du national. Ce n'est pas le cas de la culture inter-nationale. Cessant d'être l'apanage d'une petite élite, les modes de vie à l'échelle internationale se diffusent aussi dans d'autres couches sociales. Ce faisant, comme le note Anne-Catherine Wagner (1998) dans ses propres travaux : « la culture internationale change de sens. Le milieu des cadres internationaux n'a pas l'unité de celui d'une petite élite cosmopolite. Le terme international implique au contraire la diversité et l'hétérogénéité des cultures en contact ».

Les échanges internationaux intégrés aux cycles de formation supérieure sont des dispositifs permettant cette « démocratisation » du cosmopolitisme vers l'international, comme on a pu l'observer chez un grand nombre de nos interlocuteurs. Les cadres internationaux ne sont effectivement pas sélectionnés par leur appartenance préalable à une même famille, mais par des processus sociaux plus diversifiés et plus objectifs dans lesquels les études supérieures jouent un rôle éminemment important. Mais cette « culture internationale » des expatriés ne doit pas pour autant être perçue comme interchangeable d'une communauté nationale d'expatriés à l'autre. En effet, la culture internationale des expatriés repose sur la valorisation des « cultures nationales » dont les familles, si elles participent à une vie commune, sont les représentantes

L'emprise de la culture francophone et la notion de « national mondialisé »

Dernier point qu'il convient de noter dans les modes de vie des expatriés français et qui renforce cette idée de culture internationale, prise dans le sens que Mauss nous suggère : l'attachement des Français à leur culture d'origine et, en particulier, à l'usage de la langue française, notamment quand on s'écarte de la sphère publique et du travail.

Il y a une sorte de « référent culturel France » à partir duquel s'organisent la plupart des réseaux sociaux et cercles locaux. On a pu l'observer de nombreuses fois en rendant visite à des couples expatriés, notamment chez les quadragénaires. Pour ces Français, il n'y a pas d'hésitation quand il s'agit de se détendre, après le travail et en

fin de semaine, c'est plus relaxant de le faire entre Français ou avec des étrangers parlant le Français et ayant vécu en France: « *Entre Français, on ne se pose pas de questions et l'on peut aborder les sujets qui nous tiennent à cœur, comme la politique, ce qui n'est pas possible avec un Singapourien ou un Anglais, dès lors que l'on est avec des étrangers on doit faire des efforts. C'est intéressant mais c'est moins relaxant ...* » (famille Gaudin)

L'importance donnée à la culture française et à la langue française dans les relations sociales, on la retrouve aussi chez Cécile et Marc Vigier qui ont pourtant fait leurs études en Ecosse et sont bilingues. « *On aime argumenter, avoir des points de vue critiques sur le monde, dit-elle, ce qui n'est pas toujours possible dans le milieu anglo-saxon ...il y a par ailleurs un autre problème qui se pose avec les anglo-saxons de notre âge, c'est celui de l'alcool...En Grande Bretagne, tout est tourné autour de l'alcool. Ça va bien au début, mais après on commence à s'inquiéter pour notre santé. Dans mon entreprise, tous les vendredis soirs, il fallait aller au pub ; si on n'allait pas au pub, de suite, les promotions, ils n'y en avaient pas. Avec la communauté française, c'est différent, on est plutôt bonne bouffe...C'est ça qui nous a fait quitter la Grande Bretagne. A la fin on n'était qu'avec des Français parce qu'on n'a pas réussi à garder des relations longues avec les anglo-saxons ».*

Autre illustration du rôle joué par le référent national français dans le processus d'insertion local des Français à Singapour : la formation récente de la « French Connection ». Il s'agit d'un groupe de Français qui se retrouve les mardis deux fois par mois dans un pub pour échanger des informations. Comme le décrivent Cécile et Marc, « *c'est très convivial, mais il y a un agenda caché, il s'agit aussi d'échanger des informations sur les opportunités professionnelles à Singapour* ».

On perçoit à travers ces exemples que le référent culturel français joue un rôle important à tous les niveaux de la vie quotidienne. On est loin de l'idée que la culture des Français expatriés serait devenue totalement hybride. La pratique de la langue française et l'identité culturelle nationale ont donc leur place à Singapour dans un monde professionnel pourtant dominé par la culture anglo-saxonne. C'est en ce sens qu'en complément de la référence tirée de la pensée de Marcel Mauss, on pourrait s'approprier une autre notion tirée du travail d'Ulrich Beck (2003) : celle de « national mondialisé ». Certes, on est bien dans cet international que nous décrit Marcel Mauss impliquant la diversité des cultures et de leurs interactions par le biais de leurs spécificités nationales. Mais on est aussi dans un processus de valorisation nationale dont les familles d'expatriés sont les représentantes. De ce point de vue, la notion de national mondialisé a l'avantage de renverser la perception négative que l'on peut avoir des interactions culturelles de nos sociétés contemporaines engagées dans un processus de mobilité internationale et de mettre au jour plutôt ce mouvement de

valorisation inverse, basé sur la résistance et la persistance du national, solidement établi dans la durée, face à une culture dite mondiale, dont l'évolution s'inscrit dans une temporalité plus rapide.

Bibliographie

- ADLER N. (1994) « Competitive frontiers: Women managing across borders », *Journal of Management Development*, 13, p. 24-41.
- ASSOCIATION FRANÇAISE DE SINGAPOUR, UFE, *Carnet des bonnes adresses 2002-2003*
- BATTEGAY A. (2000) « L'Espace commun entre mythe et reconstructions : variations », in METRAL J. (coordonné par) *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen*, La Tour d'Aigues, L'Aube
- BECK U. (2003) *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2002 pour l'édition originale en allemand
- CERDIN J-L. (2002) *L'Expatriation*, Paris, Editions d'Organisation
- CLAVEL M. (2004) *Sociologie de l'urbain*, Anthropos
- DEGENNE A. & FORSE M. (1994) *Les Réseaux sociaux*, Armand Colin
- FEATHERSTONE M. Ed, (1996) *Global Culture, Nationalism, Globalization and Modernity*, Sage, London
- FINDLAY, A.M. (1996) « Skilled transients : The invisible phenomenon » In COHEN R. ed., *Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 515-522.
- GOLDBLUM C. (1986) *Singapour : une cité-Etat moderne à l'épreuve de la fondation urbaine*, Thèse de doctorat, Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris, Paris
- GOLDBLUM C. (1987) *Métropoles de l'Asie du Sud-Est. Stratégies urbaines et politiques du logement*, Paris, L'Harmattan
- GRAFMEYER Y. (1994), « Regards sociologiques sur la ségrégation » in BRUN J. & RHEIN C., *La Ségrégation dans la ville, concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, 1994
- GUILLOT X. (2003) « Les Elites professionnelles étrangères à Singapour. Du renouvellement à l'établissement d'une migration haut de gamme », *Les Annales de la recherche urbaine*, dossier « L'accueil dans la ville », n° 94, Octobre, p. 71-80
- GUILLOT X. (avec TAI CHEE W.) (2004) *A Roof Over Every Head, Singapore's Housing Policies in the 21st Century : Between State Monopoly and Privatisation*, IRASEC, Studies on South East Asia, Sampark, Calcutta, New Delhi, London, Bangkok, 251 p.
- HENRY, N. & MASSEY, D. (1995) « Competitive time-space in high technology », *Geoforum*, 26, p. 49-64

- HANNERZ U. (1980) *Exploring the City*, Columbia University Press, 1980, traduction française en 1983 par I. Joseph, *Explorer la ville, Eléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Minuit.
- HARDILL I (1998) « Gender Perspectives on British Expatriate Work », *Geoforum*, Vol 29 N° 3. p. 257-268
- KAUFMANN, J-C (1996) *L'Entretien compréhensif*, Sociologie 128, Nathan
- KOH, H. A. (1980/81) *The Expatriate and the Condominium*, mémoire de diplôme (bachelor degree Estate Management), Department of Building & Estate Management , National University of Singapore
- LEE, K.L. (1988) *The Singapore House 1819-1942*, Singapore, Times Editions
- LONG. S. (1999) « Cosmopolitans versus Heartlanders », *The Straits Times*, 28 août
- MAUSS M. (1969) « L'Internationalisme et les nations », *Œuvres*, Paris, Minuit, tome III
- OBSERVATOIRE DU CHANGEMENT SOCIAL ET CULTUREL (1986) *L'Esprit des lieux*, Paris, Editions du CNRS
- PARK, R. (1955) *The Collected Papers of R.E. Park*, Free Press of Glenkoe
- PINÇON M. ET PINÇON-CHARLOT M., (1989) *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil
- PINÇON M. ET PINÇON-CHARLOT M., (1996) *Grandes Fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Payot
- ROBINSON R. & GOODMAN D.S.G., Eds. (1996), *The New Rich in Asia. Mobile phones, McDonalds and Middle-Class Revolution*, Londres et New York, Routledge
- SASSEN S. (1991) *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, traduction française en 1996 : *La ville Globale – New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie
- SHARP I. (2002) « The Postmodern Expatriate In Singapore », in LIM S.W., *PostModern Singapore*, Select Publishing, 2002
- TARRIUS, A. (2000) *Les Nouveaux Cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*. La Tour d'Aigues, L'Aube
- TARRIUS A. (2002) *La Mondialisation par le bas. Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Balland
- UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANÇAISES A L'ETRANGER, *Annuaire 2003*
- URRY J. (2000) *Sociology beyond Societies, Mobilities for the Twenty-first Century*, Routledge, Londres et New York
- VANDENBORRE A. (2003) *Proudly Singaporean: My Passport to a Challenging Future*, Singapore, 1st Edition

XAVIER GUILLOT

VELTZ P. (1996) *Mondialisation Villes et Territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996.

WARNIER J-P. (1999) *La mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte

WAGNER A.C. (1998) *Les nouvelles élites de la mondialisation – Une immigration dorée en France*, Paris, PUF

Annexe 1

Liste des personnes rencontrées au cours de trois séjours de recherche

Les personnes ont été rencontrées au mois d'août et de novembre 2003, ainsi qu'en décembre 2004. Les noms ont été modifiés sauf pour les personnes « publiques »

A. Français résidant à Singapour et travaillant dans le secteur privé

1. Jean Peyronet

Expatrié détaché

Directeur des ressources humaines
d'une entreprise française
d'électronique

Entretien enregistré

2. Clément Doisneau

Expatrié indépendant (résident
permanent)

Artiste

Entretien enregistré

3. Stéphanie et Cédric Bruyère

Expatriés indépendants (résidents
permanents)

Elle travaille à la Chambre de
commerce française

Lui : cadre dans une entreprise
d'électronique française implantée à
Singapour

Entretien enregistré

4. Sophie et Thomas Gaudin

Expatriés indépendants

Elle : employée dans une entreprise
singapourienne.

Lui : ingénieur et administrateur d'une
entreprise d'électronique qu'il a créée en
France et dont il est représentant à
Singapour.

Entretien enregistré

5. Catherine et Michel de Rosemont

Expatriés indépendants

Tous les deux directeurs créateurs et de
leur propre entreprise à Singapour

Entretien enregistré

6. Clotilde et Alexandre Lagrange

Expatriés détachés

Lui cadre dans une grande entreprise
française. Elle, mère au foyer et
chanteuse à mi temps

Entretien enregistré

7. Carole Dewitte

expatriée détachée,

Mère au foyer et travaille à mi temps
dans une agence immobilière

singapourienne à mi temps, chargée de
la clientèle expatriés.

Entretien enregistré

8. Jean-Pierre Duverney

Expatrié détaché (résident permanent)
Cadre dans une filiale d'une grande entreprise française.
Entretien enregistré

9. Stéphanie Villedieu

Expatriée détachée
Mère au foyer et travaille dans une agence immobilière singapourienne à mi temps, et chargée de la clientèle expatriés.
Entretien enregistré

10. Sandrine et Bernard Lafont

Expatriés indépendants (résidents permanents)
Elle : actrice.
Lui : ingénieur, directeur d'une entreprise créée à Singapour
Entretien enregistré

11. Edouard et Marie Sophie Dumas

Expatriés détachés
Lui, directeur général de la succursale d'une grande entreprise française
Elle, sans profession, mais très active auprès de l'Association des français de Singapour.
Entretien enregistré

12. Christine Dubois

Expatriée indépendante
Directrice d'une société dans le domaine de la communication
Entretien enregistré

13. Constance Plantevin

Expatriée indépendante
Cadre dans une banque française.
Entretien enregistré

14. Max Guérard

Expatrié indépendant
Restaurateur
Entretien enregistré

15. Jean Bocuse

Expatrié indépendant (résident permanent)
Restaurateur
Entretien enregistré

16. Philippe Borie

Expatrié indépendant (résident permanent)
Enseignant
Entretien enregistré

17. Cécile et Marc Vigier

Expatriés indépendants
Elle travaille dans une entreprise de transport
Lui : cadre dans une entreprise internationale spécialisée dans l'étude des risques industriels
Entretien enregistré

18. Fabrice Peronnet

Expatrié indépendant
Importateur de produits alimentaires
Entretien non enregistré

19. Henriette Ricollet

Expatriée indépendant
Antiquaire
Entretien non enregistré

20. Guy Lacombe

Expatrié détaché
Chargé de l'insertion des expatriés
employés par une entreprise française
Entretien non enregistré

21. Jean Lacroix.

Expatrié indépendant
Cadre dans une entreprise de transport.
Entretien non enregistré

22. Ilsa Sharp

Expatriée indépendante
Journaliste et écrivain
Auteur de « The postmodern Expatriate
in Singapore »,
in Lim, W, *Postmodern Singapore*,...
Entretien enregistré

B. Français résidant à Singapour et travaillant hors du secteur privé

1. Sophie Gaudin

Expatriée indépendante
Cadre à la French Business Association
Entretien enregistré

2. Anne Brunel

Expatriée détachée
Directrice d'une association française
Entretien enregistré

3. Violaine Meynard

Expatriée indépendante
Présidente d'une Association française
Travaille à mi temps pour une entreprise
de transport singapourien
Entretien enregistré

4. Christine Gaudaire

Expatriée détachée
Consul de France à Singapour
Entretien enregistré

5. Christelle Martin

Expatriée détachée
Administrateur à l'ambassade de France
à Singapour.

6. Jean – Pierre Faure

Expatrié détaché
Proviseur adjoint du lycée français de
Singapour
Entretien enregistré

7. Jean Francois Lamy

Directeur école primaire du lycée
français de Singapour
et **Pierre Mondolini**,
Expatriés détachés
Proviseur adjoint du lycée français de
Singapour
Entretien enregistré

8. Pierre Barthoulot

Prêtre à la Paroisse St Joseph (est arrivé à Singapour depuis 1946)

Entretien enregistré

9. Chantal Fauvin

Expatriée détachée

Employée à l'ambassade de France

Entretien non enregistré

10. Christine Plaud

Expatriée détachée

Responsable à l'Office des migrations internationales

Entretien non enregistré

11. Jacqueline Chambon

Expatriée détachée

Administrateur au consulat de France

Entretien non enregistré

Annexe 2 : données statistiques

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
 Direction des Français à l'étranger
 et des étrangers en France
 Service des Français à l'étranger
 Sous-Direction de l'Administration Consulaire
 et de la Protection des Biens

STATISTIQUES ANNUELLES DES RESSORTISSANTS FRANÇAIS au 31 DECEMBRE 2003
--

POSTE 16/08
 SINGAPOUR
 édité le : 07-01-2004

TABEAU 1 DU DEPARTEMENT

ETAT NUMERIQUE

(immatriculés)

STATUT	DETACHES		EXPATRIES		TOTAL		TOTAL GENERAL	Dont Nationaux		TOTAL Double Nationaux
	H	F	H	F	H	F		Détachés	Expatriés	
6 ANS	38	52	261	224	299	276	575	0	88	96
de 6 à 18 ANS	109	108	241	227	350	315	685	9	77	86
18 ANS et Plus	396	225	975	555	1371	800	2251	20	106	126
TOTAL	543	385	1477	1106	2020	1491	a)	39	271	
TOTAL GENERAL	928		2503		a)		3511			308

ESTIMATION DES NON-IMMATRICULES	300
------------------------------------	-----

a) Les totaux figurant dans ces colonnes doivent être égaux.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
 Direction des Français à l'étranger
 et des étrangers en France
 Service des Français à l'étranger
 Sous-Direction de l'Administration Consulaire
 et de la Protection des Biens

STATISTIQUES ANNUELLES
 DES RESSORTISSANTS FRANÇAIS
 au 31 DÉCEMBRE 2003

POSTE 16A/CH
 SINGAPOUR
 édité le : 07-01-2004

TABLEAU 2 DU DÉPARTEMENT

REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(Immatriculés)

SECTEURS	AGRICULTURE		INDUSTRIE		BATIMENT		TERTIAIRE		TOTAL		TOTAL GENERAL
	-1-	-2-	-3-	-4-	-5-	-6-	-7-	-8-	-9-	-10-	
CATEGORIES	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ARTISANS, COMMERCANTS, CHEFS D'ENTREPRISES	0	0	27	1	1	1	30	3	58	5	63
CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES	7	0	359	48	18	1	692	147	1116	196	1312
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	1	0	25	10	0	0	38	29	64	39	103
EMPLOYES	1	0	13	3	1	0	24	34	39	37	76
OUVRIERS	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
RETRAITES	0	0	0	1	0	0	1	2	1	3	4
ACTIFS EN RECHERCHE D'EMPLOI	0	0	0	0	0	0	3	10	3	10	13
TOTAL ACTIFS	9	0	465	63	20	2	788	225	1282	290	
	9		528		22		1013		1572		1572
INACTIFS	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	738	1201	1939
TOTAL GENERAL									2020	1491	3511

pays, nombre de Français immatriculés, de binationaux et de détachés de 1984 à 2002 - évolution annuelle

SINGAPOUR

Population x 2

Année	Nombre d'immatriculés	n/n-1	dont binationaux	n/n-1	dont détachés	n/n-1
1984	1 688		117		1 175	
1985	1 708	1,2 %	117	0,0 %	1 195	1,7 %
1986	1 549	-9,3 %	117	0,0 %	1 085	-9,2 %
1987	1 312	-15,3 %	111	-5,1 %	935	-13,8 %
1988	1 386	5,6 %	114	2,7 %	991	6,0 %
1989	1 334	-3,8 %	41	-64,0 %	110	-88,9 %
1990	1 516	13,6 %	20	-51,2 %	120	9,1 %
1991	1 686	11,2 %	288	1340,0 %	1 337	1014,2 %
1992	1 875	11,2 %	101	-64,9 %	1 184	-11,4 %
1993	1 944	3,7 %	111	9,9 %	1 150	-2,9 %
1994	2 437	25,4 %	186	67,6 %	1 488	29,4 %
1995	2 658	9,1 %	191	2,7 %	1 618	8,7 %
1996	2 666	0,3 %	210	9,9 %	1 591	-1,7 %
1997	2 957	10,9 %	193	-8,1 %	1 848	16,2 %
1998	3 043	2,9 %	172	-10,9 %	1 768	-4,3 %
1999	3 292	8,2 %	175	1,7 %	1 826	3,3 %
2000	3 080	-6,4 %	177	1,1 %	1 474	-19,3 %
2001	3 243	5,3 %	202	14,1 %	1 424	-3,4 %
2002	3 290	1,4 %	183	-9,4 %	1 209	-15,1 %

2003 - 3511

**Tableaux socio-démographiques par pays -
Population immatriculée - Année 2002**

SINGAPOUR

Répartition par sexe et âge de la population immatriculée dont binationaux -
année 2002 -

	Hommes	Femmes	Total	dont binationaux	Part des binationaux
- 6 ans	294	254	548	39	7,1 %
6 à 17 ans	338	316	654	48	7,3 %
Plus de 17 ans	1 246	842	2 088	96	4,6 %
Total Immat.	1 878	1 412	3 290	183	5,6 %

Répartition de la population immatriculée ayant un emploi par CSP et par
secteur d'activité - année 2002 -

	Agriculture	Batiment	Industrie	Tertiaire	Total
Exploitants	0	0	0	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	0	1	19	19	39
Cadres, professions intellectuelles	5	15	463	716	1 199
Professions intermédiaires	2	0	56	63	121
Employés	1	0	22	51	74
Ouvriers	0	0	1	0	1
Total	8	16	561	849	1 434

Répartition de la population par sexe en actifs et inactifs et au regard de l'emploi
- année 2002 -

	Hommes	Femmes	Total
Population ayant un emploi	1 178	256	1 434
Actifs à la recherche d'un emploi	2	0	2
Total population active	1 180	256	1 436
Retraités	0	1	1
Autres inactifs	698	1 155	1 853
Total inactifs	698	1 156	1 854
Total général	1 878	1 412	3 290

L'insertion urbaine des expatriés français à Rio de Janeiro

**Giuseppe COCCO, Frédéric MONIE, Leonora CORSINI
et Patrícia DAROS**

Introduction : l'économie de circulation et le retour des territoires

La mondialisation nourrit une culture de la transformation, de la mobilité et de l'échange sous toutes ses formes. Ce sont des dynamiques qui ont progressivement amplifié l'importance de la sphère de la circulation qui ont alimenté cette culture. La multiplication des flux matériels et immatériels, locaux et globaux, intra ou extra-firmes, intra ou extra-sectoriels fait augurer, aux yeux de certains, l'avènement d'une société de mobilité généralisée. Nous entrerions donc dans une ère de déterritorialisation, ou d'indifférenciation territoriale, annonçant la fin de la géographie, la fin des territoires (Badie, 1995). Cette analyse de la globalisation présente, toutefois, des limitations évidentes. En effet, la mondialisation n'est pas un simple phénomène linéaire de disparition des territoires noyés au sein d'un espace de flux globaux. Elle n'est pas non plus un simple changement d'échelle des stratégies de développement des grandes firmes industrielles. Les investissements des firmes multinationales constituent

un des flux d'une intégration croissante des espaces dessinée aussi par les flux de services et de marchandises et par la circulation croissante des hommes⁵². Les stratégies de multilocalisation de la production, la formation de blocs régionaux et l'émergence de nouveaux pays industriels stimulent le dynamisme d'un commerce international qui, depuis plusieurs décennies, croît beaucoup plus rapidement que la production mondiale. L'ouverture des frontières, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), ainsi que les progrès des transports ont viabilisé les demandes d'acteurs économiques qui organisent donc la production de manière réticulaire et multi-scalaire, parfois très complexe, selon des logiques qui se jouent des frontières nationales. Celles-ci ne sont plus nécessairement considérées comme des discontinuités majeures, mais au contraire comme des atouts qui garantissent des avantages comparatifs en termes de potentiels d'expansion de certains segments de marché ou de droit du travail, fiscal ou environnemental par exemple. L'économie de la circulation n'est donc pas tant le fait de la disparition des territoires que leur ré-articulation selon des logiques économiques et sociales qui finissent par changer leur nature politique. Les effets de déterritorialisation ont trait à la crise de souveraineté des États nationaux au fur et à mesure que les processus de reterritorialisation mettent en évidence les dimensions sociales d'une économie dont le régime de productivité dépend de l'intégration toujours plus poussée de la production et de la circulation.⁵³ Face à l'importance accrue du secteur tertiaire, c'est le statut même de la production qui se transforme au fur et à mesure que la circulation devient un des lieux privilégiés d'agrégation de valeur. Production et circulation finissent donc par se mélanger et c'est cette socialisation de la production qui bouleverse la notion traditionnelle de territoire.

On peut donc affirmer que tout processus de déterritorialisation implique une dynamique de reterritorialisation, un peu selon les modalités indiquées par Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980:473) dans leur traité de nomadologie : « Pour le nomade, disaient-ils, c'est la déterritorialisation qui constitue le rapport à la terre, si bien qu'il se reterritorialise sur la déterritorialisation même »⁵⁴. Entre déterritorialisation et reterritorialisation, la production intègre la circulation et les territoires qui se définissent

⁵² Voir à ce propos les travaux de Thierry Baudouin et Michèle Collin (1991, 1997) sur l'économie de la circulation et le rôle des places portuaires en tant que machines de capture des flux. Pour une analyse de ces dynamiques entre l'Europe et l'Amérique latine, voir Gerardo Silva, Giuseppe Cocco, Thierry Baudouin et Michèle Collin (2001).

⁵³ Voir le débat sur le rôle des externalités, Yann Moulier Boutang (2000).

⁵⁴ Plus loin, Deleuze et Guattari reviennent sur les dimensions territoriales du nomadisme en soulignant que si "(l)'histoire n'a pas cessé de destituer les nomades", ces derniers "n'ont pas d'histoire, ils n'ont qu'une *géographie*". Ibid. p. 490.

comme des réseaux. Ces derniers perdent définitivement leurs dimensions physiques constituées pour s'affirmer en tant que dynamiques ouvertes, constituantes. Les nouveaux réseaux productifs⁵⁵ mobilisent ainsi, outre un capital économique, un capital social qui s'exprime, comme nous le rappelle Saskia Sassen, par le développement de logiques familiales, nationales, amicales ou ethniques et par un capital de mobilité, qui valorise les savoirs faire diffus dans la société. C'est justement sur ce clivage qu'a lieu une nouvelle articulation entre production et circulation et, comme l'a souligné Enzo Rullani (2000), entre diffusion et socialisation⁵⁶. Dans un régime d'accumulation toujours plus basé sur une industrie qui devient tertiaire et des services qui deviennent industriels (Marazzi, 1994 et 1998), l'agrégation de valeur dépend de la captation des flux – matériels et immatériels – et prend appui sur un type d'activité (de travail) communicationnelle qui se reterritorialise dans la ville. En sont des illustrations tant la ville globale (Sassen, 1996) que la ville de l'urbanité (Collin & Baudouin, 1997 et Lévy, 1994), la ville portuaire et les bassins de travail immatériel qui s'y dessinent.

Si la mobilité des facteurs de production augmente donc fortement depuis une trentaine d'années, le facteur de production le moins mobile n'en demeure pas moins le facteur travail. Le travail immatériel (Lazzarato et Negri, 2001), sphère dans laquelle opèrent la grande majorité des professionnels expatriés, se nourrit à la fois de ces effets de proximité – à l'échelle métropolitaine – et des interactions avec d'autres territoires productifs du capitalisme global (Veltz, 2003). Dans les deux cas, des réseaux de communication et de transports de qualité, mais dont l'accès a été l'objet d'un niveau important d'universalisation (Cocco, 1999), sont les compléments indispensables des compétences sociales qui font la richesse première de ces territoires productifs.

1. Les nouvelles formes de mobilité

Alors que les sociétés nomades tendent à disparaître et que, selon l'Office des migrations internationales, la proportion d'immigrés dans la population mondiale demeure stable, au cours des deux dernières décennies, la mobilité s'est complexifiée avec l'émergence de nouvelles formes de migrations que l'on met très souvent en

⁵⁵ Sur la notion de réseau de production on pourra citer toute la littérature qui, depuis le début des années 1980, appréhendait les phénomènes innovants des districts industriels italiens ou des réseaux de production de Boston ou de la Californie (Piore & Sabel 1984).

⁵⁶ Repris aussi par A. Gorz (2003).

relation avec la mise en réseau des systèmes productifs. Dans le même temps, ces flux dessinent ces réseaux, à savoir constituent, entre déterritorialisation et reterritorialisation, les nouveaux territoires productifs. Dans ce contexte la mobilité se transforme en travail (et celui-ci en capital fixe). Les migrants savent valoriser les différences des niveaux de vie entre deux ou plusieurs pays, l'usage des NTIC à des fins sociales et économiques, les connaissances relatives au droit du travail, du séjour ou de la nationalité, ainsi que leurs compétences linguistiques (Allemand, 2004) pour élaborer des logiques de migrations qui cohabitent avec les logiques héritées des « Trente Glorieuses » : relativement moins de salariés travaillant dans de grandes unités de production industrielles, de plus en plus de travailleurs précaires et d'entrepreneurs dont l'origine ne se situe plus nécessairement dans les anciennes colonies ou zones d'influence géopolitique de pays comme le Royaume Uni, la France ou l'Allemagne. Si les migrations Sud-Nord continuent à constituer les grands bataillons de la mobilité, les flux nord-sud, au fur et à mesure qu'ils progressent, sont donc l'objet d'une importante requalification.

1.1. Les Français dans le monde

*Dans l'analyse qui suit, nous utiliserons deux types de termes pour définir les modalités de l'expatriation. Nous parlerons de **détachés** et **d'expatriés**. Les **détachés** sont, pour la délégation des Français de l'étranger, les membres d'une famille résidant à l'étranger pour une durée supérieure à 6 mois, dont le chef de famille, employé par une entreprise ou une administration française, bénéficie d'un contrat avec une garantie d'emploi à son retour en France. Les **détachés** sont donc les expatriés dont le contrat de travail est de droit français (il s'agit, en général, des employés des firmes multinationales qui passent une période de leur carrière dans une filiale située à l'étranger ou des employés qui relèvent d'un contrat dans le cadre du ministère des Affaires étrangères : membres du corps diplomatique, professeurs etc.). **On définira comme « expatriés » les personnes se trouvant dans tous les autres cas de figure.** Entre 1984 et 2002, le nombre de **détachés** a sérieusement décru passant de 30 à 7 % de l'effectif total des ressortissants français de l'étranger. Les **expatriés** exercent, pour leur part, leur profession sur des contrats de travail de droit local.*

En fait, cette distinction générale en cache d'autres. Mais il nous semble qu'elle est la plus pertinente pour appréhender le grand clivage entre, d'une part, les Français qui en général se trouvent dans une dynamique propre d'expatriation et, d'autre part, ceux dont le choix a été déterminé dans le cadre de leur carrière professionnelle (que ce soit par définition: pour les diplomates; que ce soit par option: comme dans le cadre des employés d'une firme). Grosso

modo, ce sont à la fois les déterminants du choix de l'expatriation et le cadre socio-institutionnel de sa gestion qui séparent ces deux conditions de l'expatriation.

Nous pourrions appliquer à ces deux « statuts » des Français de l'étranger, les notions d'autonomie et d'hétéronomie. Au sens que les détachés seraient encadrés dans des dynamiques hétéronomes face à l'autonomie de l'option « exit » (Hirschman, 1995) des autres expatriés. Mais on ne saurait appliquer mécaniquement ces qualificatifs dans la mesure où, comme on le verra, les conditions de reterritorialisation – à savoir le type d'insertion locale – des uns et des autres n'impliquent pas – a posteriori – la confirmation des conditions ayant régi les options de départ (de déterritorialisation).

En France l'évolution de ce qu'il est convenu d'appeler « expatriation » accompagne les dynamiques de la migration pour ce qui est de la planétarisation des zones d'accueil et, surtout, pour les motivations à l'origine de ces flux migratoires. Les métropoles émergentes de l'Asie du Pacifique et de quelques pays d'Amérique latine, accueillent ainsi de plus en plus de travailleurs français, généralement qualifiés qui occupent des fonctions tertiaires (finance, services aux entreprises, transports, etc.). L'expatriation échappe donc, peu à peu, aux circuits migratoires existants entre l'ancienne métropole et son « pré carré » colonial.

L'évolution du nombre des expatriés français dans le monde a été marquée par une progression assez rapide des effectifs au cours des années 1970 suivie d'une quasi-stagnation au cours de la décennie suivante (Verquin, 1998). Les années 1990 ont été, pour leur part, caractérisées par une nouvelle augmentation des effectifs de la communauté française à l'étranger qui passe de 820 569 personnes enregistrées dans les services consulaires à un peu plus d'un million entre les deux derniers recensements. **Soit une progression de 21 %.**

Ces changements, parfois brusques, du rythme de croissance du nombre d'expatriés sont, évidemment, à mettre en relation avec des facteurs globaux – évolution de la conjoncture économique et géopolitique mondiale, émergence de nouveaux pôles économiques, progrès des transports et des communications, etc. – et des variables plus locales – politique des Etats ou de régions, stratégies des firmes, état du marché du travail local, etc. Ces dernières années, la formulation de stratégies commerciales plus agressives à l'exportation par les firmes françaises a ainsi, sans doute, contribué à transformer quantitativement et qualitativement l'univers des expatriés. Dans le cas de l'Amérique latine, il faudra rappeler l'impact des politiques d'orientation néo-libérale appliquées tout au long des années 1990, avec un flot de privatisations qui a multiplié les possibilités d'investissements pour les firmes multinationales des pays du centre. Par

la même occasion, les privatisations de services publics latino-américains (électricité, téléphonie, transports et autres) ont constitué un terrain propice à l'internationalisation d'une nouvelle génération de firmes françaises: les firmes d'Etat (comme EDF) ou issues de services publics des pays centraux (comme France Télécom).

On peut donc facilement constater que la progression des flux d'expatriation, tout au long des années 1990 suit de près la dynamique d'intégration des principaux marchés mondiaux, à savoir l'Union Européenne et les Etats Unis. Alors que l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord accueillent des contingents croissants d'expatriés français et abritent près de 80 % de l'effectif total, la figure traditionnelle du « petit blanc » africain ou nord-africain semble devenir de plus en plus marginale au regard de la diminution des effectifs enregistrée dans les anciennes colonies africaines. Pour ce qui est de l'Amérique latine, son poids relatif tend à augmenter de manière assez continue entre 1984 et 2002, notamment dans les pays émergents de la région, Chili (+ 2,9 %), Argentine (+ 2,6 %), Mexique (+ 2,3 %). Le Brésil affiche, de son côté, une progression très faible (+ 0,6 %) (données DFAE). Cette différenciation dans les dynamiques migratoires est probablement due aux politiques de privatisation et libéralisation plus agressives des trois premiers pays par rapport à ce qui s'est passé au Brésil.

Du point de vue de la composition sociale de la population française de l'étranger, plusieurs tendances sont observées :

- augmentation de la proportion de femmes ;
- diminution de l'âge moyen;
- augmentation des professions intermédiaires et supérieures : moins d'ouvriers et de techniciens, plus de cadres et d'ingénieurs,
- progression importante et continue des actifs employés dans le tertiaire au détriment de l'industrie ;
- proportion croissante d'entrepreneurs.

Il est facile d'attribuer l'ensemble de ces tendances aux transformations plus globales qui traversent le processus de mondialisation et dont nous parlions ci-dessus. Ces mutations ont en effet un impact direct sur le statut des Français de l'étranger et entraînent un changement significatif dans la composition des flux d'expatriation.

Du point de vue du statut, la donnée la plus visible, et la plus frappante, est **la très importante baisse du poids relatif des détachés**. Ceux-ci représentaient environ 29 % de l'effectif total au début des années 1980 et n'en représentent plus aujourd'hui que

6 % (données DFAE). Face à la progression générale des flux d'expatriation, nous avons là un phénomène qui dément les images d'une mondialisation dominée par les grandes firmes multinationale et leurs logiques. Il y a de toute évidence d'autres logiques, qui répondent à des flux de mobilité globale bien plus horizontaux et autonomes. La **baisse significative du poids relatif de cette modalité** d'une expatriation qui, entre temps, ne cesse de progresser, indique clairement que la déterritorialisation (l'expatriation) alimente des processus de reterritorialisation (une insertion locale) dont les logiques relèvent plus de la mobilisation des territoires productifs que des stratégies globales des firmes.

Les multinationales françaises (et les firmes françaises issues du secteur public) se multi-localisent tout en réduisant l'effort de déplacement hors frontières de leurs propres cadres. Cela signifie qu'elles comptent, beaucoup plus qu'auparavant, sur les qualifications et les compétences locales et, de cette manière que les réseaux productifs et de circulation qu'elles organisent articulent des territoires (entendu ici comme réseaux de rapports sociaux de coopération) qui leur préexistaient. En se délocalisant, les multinationales se territorialisent, s'intègrent aux territoires productifs. Or, en même temps, cette dynamique des territoires productifs constitue aussi le fait de flux de mobilité internationale moléculaires, par-delà les réseaux molaires (hiérarchisés) par les grandes firmes. La mondialisation apparaît comme un processus ouvert à des mobilisations productives différentes, non nécessairement hiérarchisées, on pourrait dire, rizhomatiques.

Nous ne disposons pas de statistiques précises concernant certaines régions du monde, parmi lesquelles l'Amérique latine. Les relevés effectués à Rio de Janeiro confirment, néanmoins, cette diminution continue de la part des détachés au profit de la catégorie plus générale des expatriés dont les effectifs sont en progression constante. Dans les métropoles émergentes, la qualité de la formation des cadres dans le domaine de l'administration d'entreprises permet aux firmes transnationales de puiser dans ce marché du travail local très qualifié pour recruter, à moindre coût, ses cadres de haut niveau. Il s'agit d'une tendance générale souvent appréhendée sur le terrain de manière différente. Selon certains (c'est le cas d'un ancien directeur de la mission économique à Rio de Janeiro de l'ambassade de France) il s'agit surtout des conséquences d'une politique plus restrictive – mise en place depuis 1998 – des permis de travail de la part des autorités locales (les brésiliennes dans ce cas) et donc d'une réaction due surtout à l'impact des privatisations sur le marché local du travail des cadres. Selon d'autres (c'est le cas d'un cadre de très haut niveau de Valéo), il s'agit d'une politique de réduction des coûts face à la disponibilité locale de compétences adéquates. Dans l'ensemble, on peut dire que les deux phénomènes doivent être pris en considération. En même temps,

aucun des deux n'explique seul un changement de la composition même des flux d'expatriation. Ces derniers sont de plus indépendants vis-à-vis des politiques des grandes firmes multinationales.

Les statistiques officielles sur l'expatriation (qui informent sur le nombre d'immatriculés dans les consulats français) ne constituent pas nécessairement une référence fiable par rapport aux phénomènes d'intégration des ressortissants français de l'étranger au sein des sociétés locales. En effet, les phénomènes de naturalisation – fortement liés au niveau d'intégration locale – peuvent résulter en une diminution de leur présence statistique, dans la mesure où une partie des binationaux a tendance à s'auto exclure de la communauté française – ne se reconnaissant plus dans la nationalité française ou simplement n'ayant plus l'occasion de manifester son attachement à celle-ci. « L'intégration locale (peut fonctionner comme) une forme de sortie de la population française à l'étranger » confirme la DFAE⁵⁷. Disons que, dans ce cas, c'est la dimension pleine de la mondialisation qui joue et que la notion même de « nationalité » s'estompe pour laisser la place aux simples questions bureaucratiques de gestion des meilleures options en termes de papiers (depuis le permis de séjour et de travail jusqu'aux passeports).

Une fois avancées ces pondérations, on peut dire que les données de longue période sur l'expatriation nous donnent, tout de même, des pistes de réflexion assez claires. Pour la DFAE « La statistique des immatriculés constitue un indicateur satisfaisant de l'évolution de la communauté française et de sa structure, vraisemblablement avec une certaine sous-estimation de sa progression ». (DFAE)

1.2. L'expatriation française au Brésil face aux dynamiques continentales

Tout en montrant une progression de 38 % des expatriés français entre 1984 et 2002, l'Amérique latine totalise, de manière stable, autour de 6 % de l'expatriation française mesurée en termes d'immatriculation. C'est une légère progression par rapport à 1981 – le continent attirait 5 % des expatriations totales enregistrées dans les représentations consulaires françaises. Dans cette région du monde, « la population des Français immatriculés augmente (désormais) partout (...) effaçant la chute enregistrée durant les années 1992-1995 » (DFAE).

⁵⁷ La DFAE souligne les binationaux souvent "s'intègrent dans les pays au point de ne plus se manifester à l'administration française et ainsi disparaissent du champ d'observation".

	1984	1991	2000	2002
Amérique latine				
Effectifs absolus	49 672	57 756	64 758	68 972
<i>En % de la pop. expatriée</i>	5,5 %	7,0 %	6,4 %	6,3 %
Brésil	12 463	12 779	12 975	13 918
Brésil/AL	25 %	22 %	20 %	20 %
Total Monde	903 276	820 569	1 008 630	1 099 813

Population française en Amérique latine et au Brésil. Evolution entre 1984 et 2002

Face à cette évolution générale (1984-2002), le Brésil est, comme nous l'avons par ailleurs mentionné, le pays d'Amérique latine où l'on enregistre la progression annuelle la plus faible des effectifs d'expatriés (+ 0,6 %). Avec 13 918 Français immatriculés dans ses consulats, le **Brésil** concentre 20 % des expatriés de la région « Amérique Centrale-Amérique du Sud ». Il s'agit d'une présence relative assez **faible** et **déclinante** (25 % en 1984) au regard du poids démographique, économique et politique du Brésil en Amérique latine. Il est difficile de définir clairement les déterminants de cette faiblesse face aux autres pays du sous-continent, mais on peut souligner que, selon l'ancien conseiller économique de l'Ambassade de France (de la mission de Rio de Janeiro)⁵⁸, au cours des années 1990, les entreprises françaises ont privilégié les investissements vers des pays comme l'Argentine, le Mexique et le Chili. Une tendance qui, d'après son évaluation personnelle, était fortement en train de changer au cours des deux dernières années. La crise argentine et la stabilité brésilienne sembleraient indiquer que le Brésil se positionne actuellement comme la destination émergente des firmes multinationales et que la **ville de Rio** fait figure de **porte d'entrée** de ces investissements, non seulement pour le Brésil (en lieu et place de São Paulo) mais aussi pour tout le continent latino-américain. Selon l'ancien conseiller, il est important de rappeler que « *se déroulent, à Rio, près de 50 congrès mondiaux par an. C'est la deuxième ville pour les congrès, après Mexico City* ». L'option résidentielle d'un détaché (cadre supérieur d'une grande multinationale française) qui a élu Rio comme ville de résidence, à la fois quand il travaillait à Buenos Aires et maintenant qu'il

⁵⁸ Entretien avec Monsieur Villemin, chef de la mission économique française à Rio de Janeiro.

travaille à São Paulo, renforce fortement cette indication (sans pour autant la démontrer⁵⁹). Disons que, dans le cas – privilégié selon ses propres dires – du directeur général de Valéo, l'option résidentielle en faveur de Rio de Janeiro en arrive à surdéterminer la logique de localisation des installations productives et administratives de la firme qui l'emploie.

L'analyse des données en termes de poids relatif des binationaux permet, elle aussi, d'avancer dans notre analyse. Plus de 60 % des immatriculés en Amérique latine sont binationaux, ce qui correspond au niveau enregistré en Afrique du Nord et est seulement inférieur à celui observé au Proche et Moyen Orient. Or, selon les données de la DFAE, les binationaux constituent un très fort contingent en Argentine (72,2 % des immatriculés) et, dans une moindre mesure, au Mexique 62,8 %. Le Brésil, quand à lui, ne figure pas parmi « les 15 pays dont la part de la population binationale dans la population totale est la plus élevée » (DFAE). On peut donc supposer que les immatriculés constituent un phénomène d'expatriation plus « vif », plus récent et donc plus impliqué dans les formes et les déterminants des actuels processus de mondialisation. Une hypothèse qui semble renforcée par les estimations relatives au nombre de Français non immatriculés. En fait, le Brésil concentre 41,4 % des non immatriculés de la région, à savoir un peu plus de 10 000 personnes (contre 4 000 en Argentine et 5 000 au Mexique). Cela signifie qu'au Brésil se trouve le plus important contingent de Français d'Amérique latine (à savoir environ 23 000 Français, contre près de 18 500 en Argentine et 11 500 au Mexique).⁶⁰

Malheureusement, le rapport de la DFAE ne fournit pas de données pays par pays et nous ne pourrions pas vérifier ultérieurement nos hypothèses en analysant le comportement relatif de la composition de l'ensemble des immatriculés dans les trois principaux pays d'Amérique latine (ainsi que par rapport à la tendance mondiale). Au niveau régional (Amérique latine comme un tout), on peut tout de même constater une baisse du nombre des détachés en phase avec la tendance générale mondiale (à peine un peu plus nuancée) sur la période. Si cette baisse se situe sur la courbe générale, son comportement montre que le tournant du siècle a représenté pour le continent une chute brutale du nombre de détachés. Il s'agit très probablement d'une rétraction

⁵⁹ Entretien avec un DG de Valeo - du 15 mars 2004.

⁶⁰ Il est de toute manière évident qu'une recherche plus approfondie pourrait développer deux axes complémentaires de comparaison: le premier devrait comparer la présence française au Brésil avec celle de ressortissants de pays proches de la France du point de vue de la taille et du développement de son économie -États, Unis, Allemagne, Grande Bretagne, Italie et Espagne- et le deuxième devrait compléter et vérifier les données de la DFAE par les données brésiliennes en termes de visas octroyés.

accentuée de la présence des firmes multinationales françaises, suite à la crise argentine, mais aussi aux impacts de la crise du change au Brésil (1999) et des difficultés que de nombreuses multinationales ont rencontré depuis lors, y compris du point de vue des restrictions dont nous avons parlé ci-dessus, en termes de politiques des permis de travail. En 2001 et 2002, l'Amérique latine enregistre, ainsi, les baisses les plus importantes de détachés (- 13,3 % contre - 9,5 % pour la moyenne générale mondiale). En valeurs absolues, les détachés français en Amérique latine sont ainsi passés de 10 280 (en 1984) à 4 441 (en 2002), soit moins de la moitié.

Ce changement de la structure « contractuelle » de l'expatriation française, ne correspond pas, en termes d'évolution du profil de la population immatriculée entre 1992 et 2002, à une diminution du taux d'activité. Au contraire, la population active passe de 3,1 à 3,9 % (alors que le nombre des retraités diminue). Dans le même temps, la répartition par secteurs d'activité montre un changement encore plus rapide de la **composition professionnelle** des expatriés dans la région. Même si elle conserve un profil relativement plus industriel (et agricole) que l'expatriation en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, l'expatriation en Amérique latine connaît actuellement des transformations importantes. Le poids des activités liées à l'industrie, encore très important en 1992, passe de 21,5 % en 1992 à 13,7 % en 2002, alors que les activités **tertiaires, en nette progression**, englobent désormais 81,1 % de la population française immatriculée dans la région. Cette transformation de la composition des activités des expatriés confirme la tendance générale qui caractérise la métamorphose de sa structure « contractuelle » à l'échelle mondiale. D'une part, avec le développement des activités tertiaires, il n'y a plus la nécessité de la présence sur « site » d'un fort contingent de détachés. D'autre part, les niveaux d'investissement – y compris internationaux – se démocratisent, permettant la multiplication des contrats locaux. Les firmes, et parfois même les administrations françaises, peuvent donc recourir à cette stratégie, y compris pour employer des ressortissants français. Enfin, cette tertiarisation de l'activité des expatriés se traduit, aussi, par la constitution d'un flux d'expatriation d'entrepreneurs évoluant dans les secteurs les plus divers – conseil, commerce international, industrie culturelle, etc. qui démontre que l'expatriation n'est plus nécessairement limitée aux grandes firmes à leurs « agents ».

L'évolution de la composition des immatriculés par catégorie socioprofessionnelle confirme en partie nos analyses (nos entretiens aussi montrent un comportement de ce type, même si on ne peut pas leur attribuer une signification statistique). On peut y voir l'augmentation des cadres, des employés et une présence assez importante et relativement stable **d'entrepreneurs** : 17,2 % de la population active des immatriculés est formée par des entrepreneurs.

2. L'expatriation française à Rio de Janeiro face à la diminution du nombre des « détachés »

Selon l'ancien chef de la mission économique à Rio de Janeiro, sur un total de 4 775 Français immatriculés dans la métropole, il y aurait à peine une centaine de détachés, dont à peu près la moitié serait constituée par des célibataires. Sa perception – qui diffère, il convient de le souligner, de celle de son successeur – est que cette faible importance des détachés est le fruit d'une progressive fermeture des frontières brésiliennes en termes de permis de séjour, d'où une limitation des permis de travail accordés aux étrangers. A la Light⁶¹, on a la même sensation et on l'attribue un rôle important de filtrage des arrivées de détachés hautement qualifiés aux institutions universitaires (comme l'UFRJ) qui montrent de plus en plus de réticence à reconnaître les diplômes des ingénieurs. Le CREA (le Conseil Régional de l' Ordre des Ingénieurs et Architectes) serait tout aussi circonspect face à la « concurrence » venue de l'extérieur.

Pour ce qui est de la composition de la « communauté française » établie à Rio de Janeiro nous observons, à l'instar de qui est noté dans le reste du monde, quelques évolutions intéressantes. En premier lieu, le flux le plus traditionnel, celui des « détachés » doit composer dorénavant avec un nombre croissant de travailleurs très qualifiés réalisant de courts séjours. Il semble relativement correct de parler de plus en plus, à propos de ces derniers, de **Français à l'étranger** plutôt que de Français de l'étranger. En fait, au cours des années 1990, les firmes françaises multinationales (ou qui venaient de se lancer dans la multinationalisation, comme EDF-GDF et France Télécom entre autres) ont commencé à développer, ou à reformuler dans le cas des groupes traditionnellement implantés hors de l'hexagone, des politiques de mobilité. Ces firmes tendent, ainsi, à envoyer moins fréquemment des équipes entières de travailleurs français pour de très longs séjours. Elles optent alors en faveur de missions plus courtes de cadres de direction, généralement expérimentés, qui interviennent sur des fonctions clefs : comptabilité, gestion des opérations, expertise et dirigent des équipes locales essentiellement formées de travailleurs nationaux, eux même très qualifiés mais ne disposant pas de la culture d'entreprise propre au groupe (Verquin, 1998). Même des entreprises qui ont une longue histoire d'expatriation (de par leur secteur d'activité), comme Air France par exemple, limitent ainsi à la fois le nombre de

⁶¹ La Light, dont l'actionnaire majoritaire, est l'EDF, distribue l'électricité à la métropole et à une partie de l'Etat de Rio de Janeiro.

détachés – seulement deux dans le cas de Rio de Janeiro – et la durée de l’expatriation de ses salariés pour des questions de gestion du personnel. Visiblement, les expériences longues d’expatriation, souvent marquées par un profond attachement au pays ou à la ville d’accueil et une certaine difficulté d’adaptation aux nouvelles formes de l’administration de l’entreprise, se révèlent problématiques pour une entreprise en évolution constante. Il convient aussi de relever que les détachés français étant traditionnellement parmi les plus chers du monde, la réduction de leur nombre représente souvent une option lorsque les firmes cherchent à diminuer leurs coûts de production. L’embauche de Français avec des contrats de travail locaux permet de son côté de garantir une certaine sécurité en termes de culture d’entreprise tout en diminuant les coûts. Cette option contribue donc à faire diminuer les effectifs de détachés et augmenter ceux des expatriés au sens large. Une fois vérifié qu’il n’y a pas de problèmes en terme de recrutement de cadres de haut niveau locaux, la tendance consiste ainsi à limiter le nombre des détachés qui occupent exclusivement des postes sensibles du point de vue de la stratégie et du contrôle financier.

En même temps, cette transformation de la politique des firmes, qui ne se traduit pas par une baisse généralisée des expatriations (au contraire, voir ci-dessus), indique un phénomène opposé à celui qui pourrait faire penser à un isolement plus important des expatriés vis-à-vis des sociétés locales. En fait, le « risque » d’une condition de déracinement et d’isolement (des Français de l’étranger aux « Français à l’étranger ») se restreint aux détachés, à savoir à une portion de plus en plus faible d’une expatriation qui continue dans son ensemble à progresser. Dans le cas de Rio, comme nous le verrons, les conditions d’insertion sociale et urbaine sont particulièrement favorables et limitent fortement ce « risque », y compris pour des détachés qui tendent à être célibataires, jeunes et restant à Rio pour des périodes relativement courtes (en général deux ans renouvelables une fois). Cette évolution se répercute, par exemple, au niveau de la composition du public du lycée français de Rio de Janeiro (le lycée Molière), dont un tiers est composé d’élèves français, un tiers de franco-brésiliens et un tiers de brésiliens. Le directeur du lycée affirme qu’il y a une baisse constante des élèves (de l’ordre de 5 % par an) qu’il attribue à la diminution du nombre des détachés. Il convient, d’ailleurs, d’observer que le lycée dispose lui même d’une politique de détachement assez réduite: sur un total de 100 fonctionnaires (dont 60 professeurs), 28 sont statutaires avec contrat français, les autres étant embauchés avec contrat brésilien. La firme Michelin – qui emploie à Rio près de 3 000 personnes dans son siège de Barra da Tijuca et ses deux usines – confirme, elle aussi, aussi cette baisse, même modeste, du nombre de ses détachés (qui en février 2004 étaient seulement 17).

Catégories	Detachés/ Travaillant pour des firmes françaises (n=12)		Autonomes / Entrepreneurs / Étudiant (n=9)	
	n	%	n	%
Âge				
20-30	1	8,33	2	22,22
30-40	7	58,34	4	44,45
40-50	3	25,00	1	11,11
50-60	0	0	2	22,22
au-dessus 60	1	8,33	0	0
Sexe				
Masculin	8	66,66	8	88,89
Féminin	5	41,66	1	11,11
Scolarité/Formation				
Élémentaire	0	–	0	–
Intermédiaire/Technicien	1	8,33	2	22,22
Supérieure	11	91,67	4	44,45
Post-Graduation	0	–	1	11,11
Pas d'information	0	–	2	22,22
Expériences antérieures d'expatriation				
	3	25,00	2	22,22
Pas d'expérience antérieure	1	8,33	1	11,12
Au Brésil, pas d'expériences dans autres pays	0	–	3	33,33
Au Brésil et aussi dans d'autres pays	8	66,67	3	33,33
Seulement dans d'autres pays				
Temps de Présence				
Moins de 2 ans	4	33,34	2	22,22
2-4 ans	3	25,00	1	11,11
4-10 ans	1	8,33	2	22,22
10-20 ans	1	8,33	4	44,45
au-dessus 20 ans	3	25,00	0	–
Insertion Urbaine/Quartiers				
Glória/Catete	2	16,66	1	11,11
Copacabana	2	16,66	1	11,11
Ipanema/Leblon	3	25,00	1	11,11
Laranjeiras	2	16,66	2	22,22
Santa Teresa	1	8,33	1	11,11
Botafogo/Humaitá/Flamengo	1	8,33	2	22,22
Barra da Tijuca	1	8,33	0	–
Niterói	0	–	1	11,11
Moyens de Transport Utilisés				
Automobile/Taxi	9	75,00	5	55,55
Métro/Omnibus/A pied/Van	2	16,67	2	22,22
Bicyclette/Moto	1	8,33	2	22,22

2.1. L'insertion métropolitaine des Français à Rio de Janeiro

Les entretiens réalisés à Rio de Janeiro mettent en évidence l'origine essentiellement métropolitaine des expatriés rencontrés. La plupart sont originaires ou ont acquis leur qualification professionnelle en Ile de France et dans quelques métropoles régionales – Lyon, Bordeaux, Nice, Toulouse, etc. Les grands centres économiques et universitaires semblent donc être, au Brésil comme ailleurs, les principaux pourvoyeurs de migrants au détriment des régions rurales pauvres (Pyrénées Atlantiques, marges du Massif Central, etc.) qui ont longtemps alimenté les flux d'émigration (Verquin, 1998). Cette origine urbaine, ainsi que le niveau de formation académique et professionnelle, constituent un facteur à prendre en considération dans l'analyse des stratégies d'insertion dans les métropoles d'accueil, où l'on a donc affaire à des arrivants qui disposent d'atouts pour s'insérer rapidement dans leur aire d'accueil : compétences linguistiques, capital de mobilité facilitant la circulation géographique et sociale, savoir-vivre dans une grande métropole, etc.

A Rio de Janeiro, comme sans doute dans la plupart des métropoles émergentes, nous avons donc affaire à l'émergence d'une nouvelle migration plus qualifiée, d'origine métropolitaine, dont les séjours sont relativement courts. Le nombre élevé des expatriés ayant vécu des expériences d'expatriation dans d'autres régions du monde permet de dessiner un nouveau visage de l'expatrié qui peut être un professionnel de haut niveau dont l'expatriation n'est plus continue dans le temps et dans l'espace : la vie d'expatrié devient, dans ce cas, la somme de séjours dans de grandes métropoles internationales, entrecoupés par des séjours plus ou moins longs en France. Les firmes valorisent ainsi un capital mobilité qui se construit sur la gestion intelligente de ces discontinuités. Pour certains d'entre eux, une ville vaut l'autre: « *ça ne change pas grand chose d'être ici à Rio ou dans n'importe quelle autre grande capitale du monde* » déclare, ainsi, un cadre dont les trois enfants sont nés dans trois pays différents.

Pour ce qui est de l'insertion urbaine des expatriés français à Rio, on peut constater une variété d'options (ou de situations) qui confirme l'absence – pour le moins dans le cas de cette ville – de phénomènes d'isolement ou de résidence en habitat protégé et/ou spécialement destiné à l'expatriation française ou aux expatriés en général. L'insertion urbaine des Français à Rio de Janeiro semble indiquer une grande diversité d'options et de situations, le long des deux grandes lignes de fuite dessinées par la dynamique

Tableau page ci-contre : profil des personnes rencontrées

métropolitaine de l'ancienne capitale du Brésil. Contrairement à ce qui est observé dans d'autres métropoles émergentes d'Asie, d'Afrique et du Moyen Orient, dans le cas de Rio de Janeiro, comme certainement dans le cas des autres grandes métropoles de cet Extrême Occident (Alain Rouquié) qu'est l'Amérique latine, les stratégies résidentielles des ressortissants français paraissent proches de celles des classes moyennes et supérieures locales. La recherche d'aménités telles que la présence de la plage, le calme des versants d'une forêt urbaine locale ou la proximité du lycée où étudient les enfants, paraît déterminer la stratégie de localisation dans l'espace urbain. De la même manière que les autres ressortissants étrangers, les Français ne démontrent donc **aucune tendance à la concentration dans des quartiers précis**⁶². Il est à noter, que les autorités brésiliennes et locales n'interviennent en aucune manière dans ces choix résidentiels.

En fait, nous pouvons appréhender la structure urbaine de Rio de Janeiro comme étant le fruit d'une dynamique qui a été dessinée et continue à être dessinée par **deux lignes de fuite** à partir d'un point central qui coïncide avec le centre ville, là où se sont développés la ville coloniale (avec son port situé sur la baie de Guanabara) et, ensuite, le centre « moderniste » des affaires⁶³.

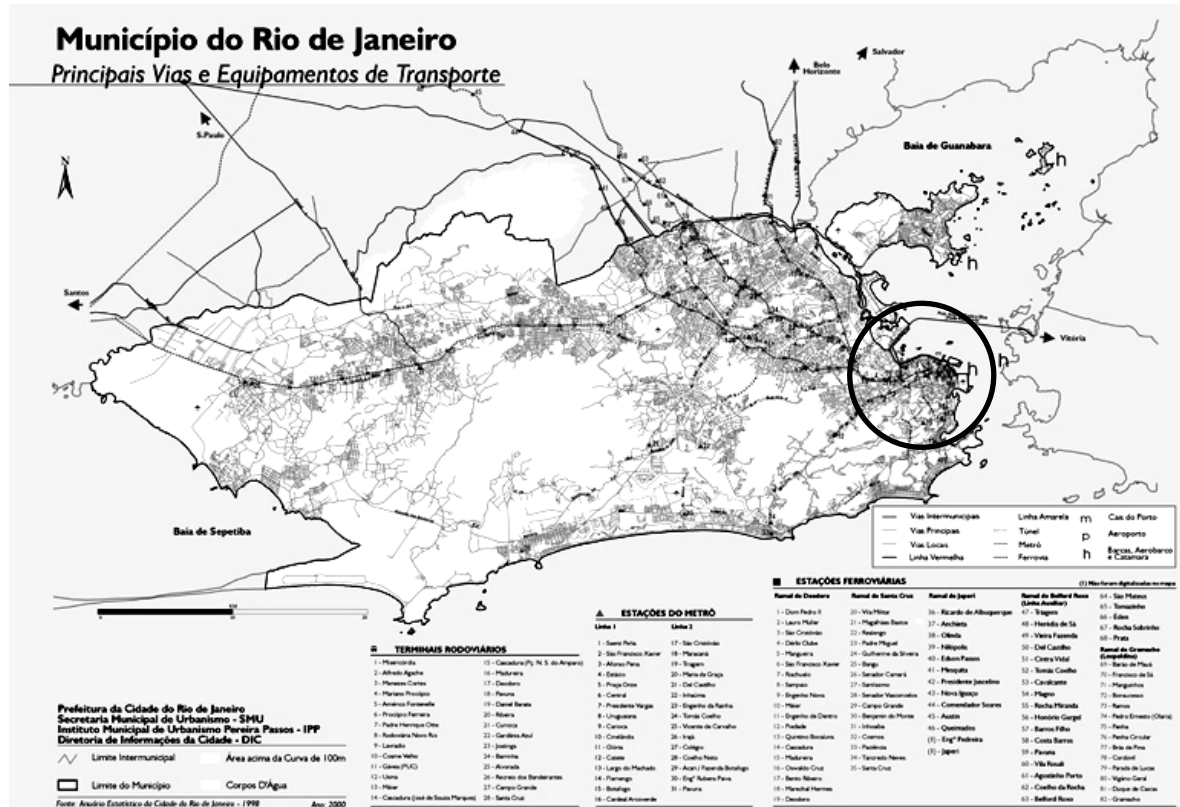
La **première ligne de fuite** est balisée par la massif urbain de *Tijuca* et surtout « conquise » par le chemin de fer (et aussi la *Avenida Brasil*). C'est la ligne de la *favelização*. Cette ligne a articulé le centre ville aux territoires du nord et de l'ouest où se diffusait une urbanisation chaotique et misérable, une frontière de quartiers dortoirs marqués par la marginalité sociale, économique et géographique. C'est une ligne de fuite contradictoire. Elle est à la fois le fait de la décentralisation – expulsion des habitants des favelas ou des « *cortiços* »⁶⁴ et/ou recherche de logements moins chers de la part des travailleurs du centre ville – et de la centralisation – à savoir la tentative des

⁶² Le seul rassemblement que nous avons constaté est le fait des détachés et, dans ce cas, il s'agit plus d'une contrainte imposée par les employeurs que d'un comportement homogène de leur part. Pour des raisons de sécurité, les firmes installées à Rio de Janeiro conseillent à leurs travailleurs de passage à Rio de Janeiro de s'orienter vers la location d'appartements plutôt que de villas. Mais, là encore, nous n'observons aucun phénomène du type concentration dans des condominiums fermés, malgré la prolifération de ces derniers dans le périurbain littoral carioca.

⁶³ En fait, on pourrait parler d'une troisième ligne de fuite: c'est celle qui a traversé la baie lors de la construction du pont qui traverse la baie de Guanabara, dans les années 1970 et qui a finit par catapulter la ville au delà de ses frontières (ce qui s'est traduit par la croissance effrénée de la ville de Niteroi, face à Rio de Janeiro, de l'autre côté de la Baie de Guanabara).

⁶⁴ Cortiço peut être traduit comme une sorte de squat populaire.

migrants qui arrivaient et arrivent de l'intérieur du pays de se rapprocher du marché du travail du centre métropolitain. Cette ligne de fuite a donc constitué la métropolisation de la zone Nord, de la zone Ouest et alimenté le processus de constitution de la grande périphérie métropolitaine où se trouvent les villes misérables de la Baixada Fluminense.



Cartes des principales voies de transports à Rio de Janeiro. Le centre de la ville est indiqué par la zone cerclée

La deuxième ligne de fuite part vers le sud, le long des dizaines de kilomètres de plages – sur la baie de Guanabara et sur l'Océan Atlantique – dont dispose la métropole carioca. C'est la ligne de la *balnearização*. Inutile de dire que c'est la ligne dessinée par la croissance (et parfois la décadence) des quartiers des élites et des classes moyennes. Malgré ses inégalités criantes et perpétuelles, la ville de Rio de Janeiro est une ville « jeune » : la ligne de fuite vers le sud est très dynamique. On peut dire que, tous les quinze à vingt ans, elle a ouvert, et continue à ouvrir, une nouvelle frontière

d'expansion : du centre colonial à Gloria⁶⁵ (avec son arrière, Lapa) au cours des deux premières décennies du vingtième siècle; puis Flamengo (avec ses arrières, Catete et Laranjeiras) dans les années 1920/30, Botafogo dans les années 1940/50. Puis c'est la conquête des plages atlantiques, avec Copacabana (entre le début du vingtième siècle et les années 1950), Ipanema et Leblon (dans les années 1960/70) et São Conrado dans les années 1980. São Conrado fonctionne en fait comme base d'appui pour que la ville se catapulte, par le biais de tunnels et voies express, vers sa plus récente frontière de Barra da Tijuca/Recreio dos Bandeirantes : plus de vingt kilomètres de plages presque vierges sont occupées tout au long des années 1990.



La plage d'Ipanema à Rio de Janeiro. L'une des plus recherchées par les expatriés aisés

Le **rapport entre ces deux lignes de fuite** n'est pas univoque et ne se résume pas, loin de là, à leur détermination initiale. Si la fuite vers le Nord et l'Ouest est alimentée par l'importance du centre ville en tant que bassin d'emploi de la métropole (et donc par la recherche de bas loyers, de zones d'occupation – *favelização* – ou de lotissement irréguliers et/ou illégaux), la fuite vers le Sud est toujours animée non seulement par la course vers la qualité de vie et la culture de la plage (immortalisée par la *Bossa Nova*),

⁶⁵ On peut dire que Gloria inclut aussi le quartier de Santa Tereza, un des pas très nombreux quartiers bourgeois qui se sont construits sur les belles collines dont Rio dispose.

mais aussi et surtout par les processus de « dégradation » des quartiers d'élites ou des classes moyennes en fonction des processus de pollution (de la Baie de Guanabara) et de *favelização* qui, sans les occuper complètement, les traversent sérieusement. Le cas de Santa Tereza, seul quartier bourgeois (très proche du centre ville) bâti sur les hauteurs d'une colline qui surplombe le centre ville (par la suite envahie uniquement par des très nombreuses *Favelas*), actuellement complètement encerclé par plusieurs *favelas* qui en ont occupé toutes les pentes est emblématique d'un rapport entre les deux lignes marqué par une sorte de **course-poursuite**.

On peut dire que le premier grand clivage qui sépare les Français de Rio de Janeiro concerne justement leur insertion par rapport à ces deux lignes de fuite. Selon la suggestion d'un ancien attaché culturel (devenu par la suite entrepreneur dans le domaine de la culture), les Français de Rio se partagent dans trois catégories : ceux qui habitent là depuis longtemps et « *se sont complètement intégrés, certains ont même perdu la maîtrise de la langue et se trouvent dans un processus de paupérisation* ». Il y a ensuite les détachés, qui correspondent, d'après lui, au flux « *traditionnel de cadres supérieurs* » des firmes françaises. Il y a enfin un troisième groupe qui vient pour de périodes plus longues et dont les membres finissent souvent par rester. Il est évident que, dans la première catégorie, celle des entièrement intégrés, se trouvent beaucoup de binationaux. Les binationaux et les autres Français complètement intégrés à la ville et à la société *cariocas* et qui ont perdu leur rattachement au pays d'origine habitent très souvent le long de la première ligne de fuite. Dans ce cas, l'intégration locale correspond fréquemment à un certain degré de paupérisation.

Les « autres » (à savoir ceux qui maintiennent un rattachement minimal à leurs origines), comme le confirment les entretiens aléatoires qui composent notre échantillon d'enquête, se distribuent le long de la deuxième ligne de fuite, celle de la *balnearização*. Selon les personnes interrogées, la distribution le long de cette ligne paraît répondre à des critères très diversifiés, disons à une sorte de « libre » choix : de proximité par rapport au travail pour certains, de proximité par rapport au lycée français pour les familles avec beaucoup d'enfants⁶⁶, de proximité des plages. En réalité, on peut y voir une certaine hiérarchie, dont la structure correspond de manière assez fidèle au statut de l'expatrié. On peut dire que, au fur et à mesure que l'on a affaire à des détachés, les choix d'insertion urbaine se concentrent entre Ipanema-Leblon et Barra da Tijuca. Pour

⁶⁶ Le lycée français est situé dans un quartier résidentiel appelé Laranjeiras qui se trouve juste derrière Flamengo, sur les contreforts du massif urbain de Tijuca, célèbre, entre autre, pour accueillir la statue du Cristo Redentor sur la colline du Corcovado.

un expatrié très intégré (depuis 18 ans à Rio), Ipanema dispose d'une « *mystique, d'une aura, c'est une autre vie* ».

En ce qui concerne Barra da Tijuca, on trouve en particulier les détachés de l'entreprise Michelin qui habitent là en raison de la politique de gestion des ressources humaines de la firme et donc de la proximité avec les bureaux – qui se trouvent dans le même quartier – et de l'usine – qui se trouve dans un quartier périphérique de la zone ouest, Campo Grande, facilement accessible depuis le siège par la nouvelle voie expresse (la *linha amarela*).

Résider à Barra da Tijuca demeure néanmoins une option encore marginale pour les Français de Rio en général et même pour les détachés. En premier lieu, la plupart des firmes qui les emploient sont localisées dans le centre ville, ce qui pousse certaines, comme la Light par exemple, à déconseiller à ses employés français de s'installer à Barra au profit de Copacabana, Ipanema, Leblon et Laranjeiras, quartiers qui sont, en outre, relativement proches du lycée français. En second lieu, les expatriés peuvent considérer que, contrairement à la « Zone Sud » par exemple, « Barra da Tijuca » n'est pas Rio de Janeiro. Dans ce cas, des éléments plus subjectifs liés à un projet d'insertion dans la ville prennent donc le dessus. Nous avons ainsi des exemples des employés de Michelin qui refusent de s'installer, pour la raison invoquée, dans le « quartier de l'entreprise ». Rappelons le cas d'un cadre supérieur de chez Michelin qui déclare habiter dans le quartier de Leblon et qui explique qu'il n'habiterait pas à Barra da Tijuca, « *puisque Barra n'est pas Rio* ».

Un indicateur intéressant – même s'il n'est pas complètement pertinent puisqu'il contient aussi un certain nombre d'élèves brésiliens – est celui de la distribution des élèves du lycée Molière en fonction du quartier de résidence (voir tableau ci-après). On voit que la plus grande concentration (81 élèves) se trouve justement à Laranjeiras (le quartier où est situé l'établissement). À ceux-ci, on peut rajouter ceux qui habitent dans les quartiers tout proches de Cosme Velho (10), Catete (5) et Flamengo (30). Le restant de l'effectif se distribue de manière relativement homogène dans les autres quartiers de la Zone Sud. Alors que Barra da Tijuca est le lieu de résidence de 40 élèves, à peine trois viennent des quartiers de la Zone Nord.

Le quartier charnière de cette « hiérarchie » le long de la ligne de la *balnearização* est certainement *Copacabana*. Différents entretiens sont particulièrement intéressants de ce point de vue. Une première expérience nous a été relatée par un couple français qui a opté pour une période d'expatriation à Rio de Janeiro et qui, au départ, comptait sur la possibilité d'y développer des activités de représentation d'une firme informatique. « *On voulait habiter Ipanema, Leblon. Je voulais une terrasse avec vue sur mer (...)* ».

<i>Quartier</i>	<i>Nombre de Familles</i>
<i>Laranjeiras</i>	91
<i>Copacabana</i>	45
<i>Ipanema</i>	40
<i>Barra da Tijuca</i>	35
<i>Leblon</i>	34
<i>Botafogo</i>	33
<i>Flamengo</i>	29
<i>Lagoa</i>	22
<i>Gávea</i>	19
<i>Jardim Botânico</i>	18
<i>Leme</i>	14
<i>Santa Tereza</i>	14
<i>São Conrado</i>	11
<i>Cosme Velho</i>	10
<i>Tijuca</i>	10
<i>Humaitá</i>	09
<i>Urca</i>	07
<i>Glória</i>	05
<i>Catete</i>	03
<i>Joá</i>	03
<i>Ilha do Governador</i>	03
<i>Guaratiba</i>	02
<i>São João de Meriti</i>	02
<i>Rio Comprido</i>	02
<i>Jacarepaguá</i>	02
<i>Itanhangá</i>	01
<i>Meier</i>	01
<i>Vidigal</i>	01
<i>Benfica</i>	01
<i>Estoril</i>	01
<i>Grajaú</i>	01
<i>Vila Isabel</i>	01
<i>Maracanã</i>	01
<i>Vila da Penha</i>	01
<i>Piedade</i>	01
<i>Maricá</i>	01
<i>Santa Rosa</i>	01
<i>Parque Lafaiete</i>	01
<i>Boa Esperança</i>	01

Zones géographiques de recrutement du lycée français de Rio de Janeiro. Les données présentées dans le tableau sont relatives au recrutement général du lycée, où l'on observe traditionnellement une division des élèves en trois tiers : Français, Franco-brésiliens et Brésiliens (Source : lycée français-RJ, 2000)



Une rue de Copacabana

Habiter à Rio correspondait donc pour eux au projet d'accéder à une condition résidentielle de haut niveau et surtout adéquate à la valorisation du paysage caractéristique de la capitale carioca. Une fois installés à Rio, ils ont dû faire face à une situation économiquement plus difficile que prévue en raison de l'échec de leur activité initiale : « (...) *On a vu qu'on avait pas le budget* ». Ces difficultés n'ont pas impliqué leur retour en France. Les questions d'emplois ont été résolues sur la base de réseaux de contacts établis, *via* le consulat français, dans une société contrôlée par un binational travaillant pour des firmes françaises. Mais cela a tout de même impliqué la renonciation aux projets initiaux d'insertion urbaine et d'habitation. Leur recherche d'une *cobertura* (à savoir d'une terrasse avec vue sur les magnifiques paysages *cariocas* : la forêt, les montagnes, l'océan etc.) à Ipanema ou à Leblon a dû être abandonnée au profit d'une *cobertura* « sans vue » à Copacabana. « *C'est toujours une terrasse, mais à Copacabana. (...) Nous n'aimions pas Copacabana : boutiques*

horribles, pollutions, bruits (...) », mais « nous avons appris à aimer Copacabana ». « Gloria, j'aurais pas aimé, c'est isolé de tout ».

Un autre Français, entrepreneur venu s'installer à Rio comme option de « retour », après y avoir vécu 10 ans lorsqu'il était enfant évoque une trajectoire similaire à celle que nous venons d'évoquer. Son insertion urbaine est aussi passée par l'achat d'un appartement à Copacabana, quartier qui a constitué une solution de repli après des essais à Ipanema et à Leblon : « *on a cherché à Ipanema et à Leblon et on a fini par acheter à Copacabana avec une belle vue, face à la mer* ». Dans les deux cas, Copacabana apparaît ainsi clairement comme une solution intermédiaire, à mi-chemin entre les quartiers plus bourgeois de Ipanema, Leblon et les autres comme Botafogo, Gloria, Flamengo, Catete ou Santa Tereza puisque « *La différence de prix d'un quartier à l'autre est impressionnante* ». Les Français qui habitent dans ces quartiers le font donc soit par option (ça semble être le cas de l'ancien attaché culturel), mais aussi parfois par nécessité. En général, ce sont ceux qui sont les plus intégrés à la société *carioca*, souvent aussi sur la base d'un mariage mixte. Ainsi, le jeune chargé de mission du ministère de l'équipement, qui s'est marié à une brésilienne peu de temps après son arrivée à Rio, et travaille sur des projets de revitalisation urbaine, déclare qu'il a choisi d'habiter au Catete (quartier proche de Gloria) car il s'agit d'un quartier très typique – « *avec une vraie vie de rue* » et, en même temps, proche de son lieu de travail (dans le centre). C'est aussi le cas d'une fonctionnaire – avec statut local – du Consulat de France, qui habite Gloria et se dit très satisfaite « *d'aller travailler à pied* ». En fait, il s'agit d'un quartier central et relativement dégradé – au plan urbain aussi bien qu'au niveau social – dont les loyers sont assez modérés.

De la même manière, le Français qui a ouvert son restaurant à Botafogo – où il habite, en dessous de l'établissement – déclare qu'il ne rentre pratiquement pas en France par manque de ressources. C'est une situation similaire pour le professeur de cirque qui habite Santa Tereza. Marié à une brésilienne, il déclare que Santa Tereza « *est un quartier qu'on dirait français, proche de tout et on ne dirait pas qu'on est dans une grande ville* ». En même temps, il avoue qu'il ne dispose pas de ressources suffisantes pour se rendre régulièrement en France (et ses enfants ne fréquentent pas le lycée français).

2.2. Les modes de socialisation et l'attrait pour le Brésil et pour Rio de Janeiro

Il est intéressant de remarquer que, dans le but de constituer l'échantillon d'entretiens de cette recherche, nous avons pu constater des niveaux très différenciés d'accès aux expatriés en fonction de leurs statuts. Les détachés, *a priori*, devraient constituer un ensemble relativement homogène, très reconnaissable et facilement accessible – en passant par les firmes et par les services consulaires. Au contraire, ils ont démontré qu'ils vivent, très souvent, de manière quelque peu indépendante par rapport au milieu local et leur accès a été relativement difficile. En fait, après deux ans et demi de séjour à Rio, un cadre de Michelin avoue ne pas avoir beaucoup de relations sociales, la plupart de celles-ci se réduisant aux parents des collègues d'école de ses quatre enfants. En revanche, les autres expatriés, qui ne constituent pas un ensemble homogène et que l'on jugeait, *a priori*, plus difficiles à identifier et à approcher – du fait de leur dispersion et de leur non rattachement à une firme – sont apparus beaucoup plus accessibles au travers de leurs réseaux de socialisation. Du reste, face à la réticence de certaines firmes françaises installées à Rio de Janeiro ou du Consulat local, certains détachés ont, eux aussi, été approchés de cette manière.⁶⁷ On peut donc en déduire que les « appareils » fonctionnels (la firme, les services consulaires) jouent plutôt du côté de la déterritorialisation (et de la fragmentation) alors que les flux – les comportements d'expatriation – tendent à se reterritorialiser par leurs propres moyens, selon des dynamiques spécifiques. Pour ceux qui n'ont pas l'appui d'une firme, la socialisation est une condition fondamentale, y compris pour résoudre les questions de contrat de location d'un appartement. Au Brésil, il faut avoir la signature de un ou deux *fiadores*. Ceux-ci doivent être propriétaires immobiliers pour être acceptés comme tels : « *comment fait-on quand on connaît personne ? C'est une vraie galère* » déclare une des expatriées qui a dû se débrouiller seule dans une situation de ce type.

En tout état de cause, la plupart des interviewés affirment un fort attrait pour l'exotisme, qui s'exprime, en particulier, par le métissage entre les culture portugaise et africaine qui caractérise la ville de Rio. Selon l'ancien conseiller économique, « *la très grande majorité des Français se plaît beaucoup à Rio (...). Ils sont ravis d'être là (...). C'est une expatriation qui est demandée par nos compatriotes* ». Le dépaysement – recherché – est aussi mitigé par une proximité culturelle qui assure une insertion sociale assez

⁶⁷ Le cas le plus frappant est celui d'un diplomate qui, malgré ses faibles connaissances du pays - où il venait de débarquer - n'a montré aucun intérêt à connaître les opinions de l'équipe de chercheurs venus le voir. Ses certitudes quant au Brésil et à Rio de Janeiro étaient du même ordre qu'une plaquette de publicité de la mairie de Rio, très vite démenties par le nouvel échec de la pré-candidature de la ville aux jeux olympiques.

agréable. « *C'est excitant d'aller à Rio (...). J'aime Rio : c'est la nature, plus la grosse ville, la plage et la forêt à la fois* » déclare un expatrié. Pour les détachés, ce n'est pas très différent : « *j'y resterais. (...). Rio c'est un très bon point de départ pour se balader un peu partout* » déclare le cadre supérieur d'une firme multinationale française après avoir souligné que, pour lui, l'option de rester au Brésil est passée par le refus systématique de propositions de retour bien plus intéressantes au niveau de son plan de carrière. Un expatrié (qui travaille comme autonome depuis 18 ans à Rio), déclare que « *l'air de la ville est magique (et que) dans une prochaine réincarnation il serait Carioca et vivrait ici (à Rio)* ». Un détaché (cadre supérieur) déclare : « *je suis très content de vivre ici (...). Ce qui me plaît, c'est la diversité des paysages, des gens, des races, des religions (...) et à Rio la fin de semaine, c'est comme si on était en vacances* ».

Catégories	Detachés/Travaillant pour des Firmes Françaises (n=12)		Autonomes / Entrepreneurs / Étudiant (n=9)	
	f	%	f	%
Plan de carrière, ascension dans l'entreprise, augmentation salariale, promotions	7	12,28	5	7,14
Opportunités de développement personnel et professionnel	9	15,79	21	30,00
Poursuite d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis de la famille, l'entreprise, les supérieurs hiérarchiques	8	14,03	02	2,86
Rapports affectifs, familiaux, mariage	17	29,82	12	17,14
Curiosité pour l'étranger, exotisme	14	24,56	18	25,71
Coopération, études académiques, programmes d'échange, mission diplomatique	01	1,76	04	5,72
Expériences antérieures au Brésil	01	1,76	08	11,43
TOTAL	57	100	70	100

*Les motivations les plus importantes de l'expatriation*⁶⁸

⁶⁸ f indique le nombre d'expressions et de phrases renvoyant à la catégorie. Plusieurs renvois peuvent avoir été faits lors d'un même entretien.

Le Brésil, et surtout Rio de Janeiro, apparaissent donc comme une option. Même si, pour les détachés, cette option est objet d'une médiation, à savoir l'indication initiale du pays par l'entreprise à partir de la déclaration de disponibilité de la part de l'intéressé. Un chef cuisinier, à Rio depuis un an et demi, déclare avoir opté pour Rio même s'il avait la possibilité de travailler à New York. Presque tout le monde souligne, ainsi, la chaleur des rapports humains et les possibilités qu'offre la ville en termes de production musicale – surtout populaire –, mais aussi pour la pratique d'activités sportives. La proximité culturelle entre les sociétés d'Europe Occidentale et les grandes métropoles d'Amérique latine est un élément qui facilite, en outre, l'insertion des ressortissants français. La plupart de ceux que nous avons interrogés ont insisté sur le fait que leur adaptation aisée et rapide à la vie à Rio de Janeiro a été facilitée par cette proximité linguistique, religieuse, etc. et un mode de vie de la classe moyenne assez proche de celui des métropoles d'origine. Sur le lieu de travail, cette proximité culturelle se manifeste par l'absence de conflits majeurs découlant de cultures de gestion d'entreprise conflictuelles. Le caractère plus informel des relations inter-personnelles est considéré positivement par nombre de professionnels français interrogés. Il n'y a donc pas que l'exotisme qui attire les expatriés. L'ancien attaché culturel qui a décidé de se fixer à Rio en quittant la carrière diplomatique parle, lui, d'une « *reconnaissance de son travail – justement dans le domaine du patrimoine culturel – qu'il ne pourrait pas avoir en France : il y a encore des choses extraordinaires à faire ici* » dit-il. Pour lui, le Brésil est un « *hybride entre la jeune Afrique et la vieille Europe* ». C'est la sensation qu'il y a des espaces encore vierges, « *des trous vides (...) qui permettent d'innover des nouvelles formes d'expression* ». Le chef cuisinier déjà cité, s'exprime dans des termes comparables, mais avec un peu moins de poésie : pour lui ce terrain vierge est surtout une opportunité de travailler dans un milieu où il y a moins de compétition sur le marché ; « *Ici à Rio, la possibilité de devenir un Chef très connu et d'avoir son propre restaurant est bien plus grande que dans d'autres grandes métropoles. Ici il y a beaucoup à faire, la gastronomie vient de commencer, il y a donc beaucoup d'opportunités* ». A partir d'un secteur d'activité complètement différent, la photographie, un Français qui travaille comme *free lance*, développe un discours similaire (tout en disposant d'une insertion locale historique et très aisée) : « *À Rio, dans mon domaine, le marché du travail est plus petit qu'en France, au sens qu'il y a moins de concurrence (...). Ici, il y a un retour plus rapide des clients, en Europe il y a un rapport plus lent, les exigences de présentation sont bien plus rigoureuses (...)* ». Ces affirmations coïncident avec celles d'un autre photographe français qui, comme le précédent, est venu s'installer à Rio après y avoir passé une période de son enfance avec ses parents expatriés. Même si, dans ce cas, il s'agit de quelqu'un qui a constitué une entreprise, l'évaluation du « marché » est à peu près la même : « *le marché du travail est meilleur au Brésil pour ceux qui travaillent avec la photographie (...)* ».

Catégories	Detachés/Travaillant pour des Firmes Françaises (n=12)		Autonomes / Entrepreneurs / Étudiant (n=9)	
	f	%	f	%
Individu parlant de soi, caractéristiques individuelles, subjectives	30	27	25	26,6
Liaisons affectives, historiques et culturelles France-Brésil	8	7,22	5	5,32
Caractéristiques de la ville / pays / des habitants locaux	49	44,15	22	23,4
Rapports interpersonels, intra-grouppales	16	14,41	23	24,47
Conditions économiques, profits matériels et financiers	7	6,31	14	14,89
Valeurs abstraites, générales	1	1	5	5,32
	111	100 %	94	100 %

Évaluation libre de l'expérience d'expatriation à Rio de Janeiro⁶⁹

Certains expatriés, jeunes et travaillant avec des contrats de travail locaux, manifestent une volonté d'insertion qui passe par la pratique d'activités culturelles « typiquement locales » : *capoeira*, fréquentation des écoles de samba, de bars ou d'équipements voués à la diffusion de la culture musicale brésilienne, etc. L'insertion signifie donc dans ce cas l'adoption d'un mode de vie, ou simplement une pratique des loisirs, proches de celles des jeunes Brésiliens n'appartenant ni aux couches populaires ni aux classes moyennes supérieures. Ces expatriés qui se sentent très intégrés, même s'ils ne séjournent pas depuis longtemps au Brésil, tendent à souligner leur distanciation vis-à-vis des autres expatriés. Ils déclarent facilement qu'ils ne les fréquentent pas. D'autres avouent, au contraire, qu'ils rencontrent « *beaucoup trop de Français* ». Ils voient les détachés comme des privilégiés qui, en même temps, n'apprécieraient pas les vrais avantages de la vie à Rio. Ainsi, ceux parmi les expatriés qui vivent de leur insertion locale pensent que leur « *démarche est l'exception* » par rapport aux détachés et surtout « *aux femmes des détachés qui font des gosses, sont dans leurs jolis maisons, ont peur etc. etc.* ». Dans certains cas, l'absence de sécurité sociale – face à la perception d'une situation assez précaire du système hospitalier public brésilien – indique le poids de l'option pour le pays, « malgré les problèmes » qu'il pose : « *je suis très content* »,

⁶⁹ f indique le nombre d'expressions et de phrases renvoyant à la catégorie. Plusieurs renvois peuvent avoir été faits lors d'un même entretien.

affirme un expatrié qui se trouve dans ce cas de figure. En revanche, d'autres payent de leur poche – « *ça coûte très cher* » – la CFE (Caisse des Français de l'Étranger), qui apparemment offre une meilleure couverture au Brésil et la possibilité de garder les droits sociaux une fois rentré en France.

En termes de mobilité dans la ville, les expatriés ont souvent une perception positive de celle-ci. Pour certains, Rio de Janeiro se trouve dans une situation bien meilleure que d'autres grandes villes (les comparaisons font référence aux grandes villes asiatiques telles que Séoul, Taipei, Manille ou Bangkok) où les problèmes de circulation en milieu urbain sont réputés plus importants que dans la métropole brésilienne. Les moyens de transport utilisés par les expatriés interrogés incluent la voiture, les bus (en particulier les lignes spéciales avec air conditionné, **souvent privatives des Condomínios fermés de Barra**) mais aussi les taxis. Les critiques sont dirigées en particulier vers « les dimensions culturelles » du trafic, qui s'exprime selon eux à travers une manière de conduire que l'on pourrait qualifier de « peu orthodoxe », en particulier pour ce qui est des chauffeurs de bus et des taxis. La virulence de ces critiques augmente lorsque ceux qui les émettent sont ceux qui doivent « faire avec » les transports collectifs. C'est le cas du restaurateur de Laranjeiras qui affirme que les transports sont « *très mauvais, les rues mal entretenues, le trafic chaotique, le piéton complètement subordonné aux voitures, les chauffeurs arrogants et nerveux (...)* ». Même l'habitant de Santa Tereza, très indulgent avec la ville, est très sévère sur les transports publics, jugés « *très précaires et à éviter* ».

Annexe 1 – La présence française au Brésil

A diverses reprises, les Français ont, à l'époque des Grandes Découvertes, tenté de s'installer en Amérique. Au Brésil, l'occupation discontinue et fragile du littoral par la Couronne Portugaise a facilité des incursions, généralement emmenées par des Normands. En 1550, les Français – essentiellement calvinistes – s'installent sur les rivages de la Baie de Guanabara où ils créent une France Antarctique qui sera finalement victime de ses divisions internes et détruite en 1560 par les Portugais. Ceux-ci fonderont alors la ville de São Sebastião do Rio de Janeiro afin de se prémunir contre de nouvelles incursions dans la région. Un demi siècle plus tard, c'est dans le nord du pays que le *rêve géopolitique américain* de Henri IV (M. Droulers) se concrétise finalement avec d'abord la création de Cayenne (1605) puis, quelques années plus tard, l'organisation d'une expédition qui établit, en 1612, une France équinoxiale dans l'actuel Etat du Maranhão. Trois ans plus tard, les Français sont de nouveau défaits militairement par les armées espagnole et portugaise. Au siècle suivant, la guerre de Succession d'Espagne facilite de nouvelles incursions en terres américaines qui s'inscrivent néanmoins beaucoup plus dans une logique de guerre de course que dans de nouveaux projets d'installation durable sur le littoral brésilien⁷⁰.

Au dix-huitième siècle, la diffusion des idées de la Révolution française est assez lente. Les élites locales se laissent difficilement conquérir dans un contexte de relative prospérité économique, de contrôle serré de la couronne sur la vie intellectuelle, mais aussi du fait que la société coloniale portugaise est extrêmement inégalitaire. L'influence des idées des Lumières fut ainsi moindre au Brésil que dans les autres colonies – anglaises et espagnoles – où le facteur idéologique a joué un plus grand rôle dans le processus d'émancipation qui s'étend de la fin du dix-huitième siècle au début du dix-neuvième siècle.

Après l'Indépendance, le Brésil passe dans la sphère d'influence géopolitique et géoéconomique de la puissance hégémonique de l'époque, la Grande Bretagne, qui exerce alors un *impérialisme informel* (T. Skidmore) sur le pays. Le lent processus d'abolition de l'esclavage (1851-1888) a lui même été en partie influencé par les

⁷⁰ A cette occasion, les hommes de Duguay-Trouin s'emparent de Rio de Janeiro en 1711 qu'ils mettent rapidement à sac après avoir obtenu de fortes quantités d'or, d'argent et de sucre.

Britanniques. Ceux-ci exerçaient aussi une véritable fascination sur une jeune élite brésilienne de plus en plus attachée à l'idée de progrès technique.

Au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles, les Français participent peu des grands flux migratoires qui font débarquer des millions d'Européens, d'abord à Rio de Janeiro, ensuite à São Paulo où le *boom* du café attire en particulier Italiens et Allemands. Entre 1819 et 1940, parmi les près de cinq millions d'Européens qui ont entrepris de s'installer au Brésil, l'on compte ainsi seulement 40 000 Français. Ceux-ci ont donc faiblement participé d'un mouvement qui a profondément transformé le Brésil en favorisant de nouvelles formes de métissage, contribuant à la première industrialisation du pays, à la modernisation de l'agriculture et aux grandes poussées pionnières en direction du centre et de l'ouest du pays.

Tout au long du dix-neuvième siècle, l'influence française s'exerce alors essentiellement dans le domaine des arts et de la culture. La mission artistique française de 1816 composée de figures comme Debret ou Grandjean de Montigny vient, entre autres choses, fonder à Rio de Janeiro, une Académie des Beaux Arts. Les diverses missions françaises contribuent alors à améliorer la connaissance du Brésil par les Européens comme à rapprocher les élites culturelles des deux rives de l'Atlantique. Il est à noter que, parmi les naturalistes, l'influence française se perd un peu au milieu des chercheurs autrichiens ou allemands en pointe dans des domaines tels que la botanique ou la zoologie.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième, la création de nombreux Instituts (d'histoire, de géographie, etc.) représente un pas décisif dans la formation d'écoles de pensée brésiennes (M. Droulers). A cette époque, le philosophe français Auguste Comte jouit d'une grande popularité au sein des cénacles intellectuels de Rio de Janeiro. La doctrine positiviste représente ainsi un élément particulièrement fort de l'influence française au Brésil puisqu'elle marquera de son empreinte la vie scientifique, en particulier l'histoire et la sociologie, durant de nombreuses décennies⁷¹. Parallèlement, les intellectuels de São Paulo se lancent dans un projet de valorisation de la culture nationale et des cultures régionales et de recherche d'une indépendance intellectuelle qui culmine lors de la fameuse Semaine d'Art Moderne de 1922.

A l'Université, l'influence française culmine certainement avec des missions de coopération qui ont vu des intellectuels tels que Claude Lévi-Strauss, Fernand Braudel, Pierre Desfontaines ou Pierre Monbeig jouer un rôle dans les universités de Rio de Janeiro et, surtout, São Paulo au cours des années 1930. Cette tradition se perpétue tout au long du dix-neuvième siècle et continue de caractériser des relations bilatérales

⁷¹ Le drapeau brésilien est lui-même frappé de la devise « Ordre et Progrès », chère à Auguste Comte.

beaucoup plus placées sous le signe de la coopération culturelle que du commerce et de l'économie. Le capital français, centré sur l'hexagone des « Trente glorieuses », est ainsi très peu impliqué dans le processus d'industrialisation rapide du pays au cours des années 1950 et 1960. Même si certains groupes industriels sont présents au Brésil – Lafarge, Rhône-Poulenc, Alstom, etc. – les firmes françaises s'engagent vraiment au Brésil dans les années 1990, marquées par un double processus d'ouverture des économies française et brésilienne, ainsi que par de grands programmes de privatisations qui, comme dans de nombreux pays émergents, ont attiré des capitaux de pays qui participaient jusque là fort peu aux flux internationaux d'investissements comme la France mais aussi l'Espagne et le Portugal.

1. Les relations commerciales de la France avec le Brésil et Rio de Janeiro

1.1. La nouvelle conjoncture brésilienne des années 1990

Comme dans les autres pays latino-américains, la décennie 1980-90 a été perdue pour le développement du Brésil. Hyperinflation, croissance économique ralentie, instabilité financière chronique, diminution progressive de la participation dans le commerce international, difficile re-restructuration de l'appareil productif illustrent le douloureux épuisement d'un modèle de développement qui a profondément transformé le pays depuis les années 1950, sans toutefois résoudre les déséquilibres structurels qui auraient permis au pays de se développer en plus de croître économiquement.

Au début des années 1990, l'équipe du président Collor de Mello entreprend un premier mouvement d'ouverture et de libéralisation de l'économie du pays rapidement mis à mal par des résultats désastreux et l'*impeachment* du président en 1992. En mai 1993, lorsque Fernando Henrique Cardoso devient Ministre des Finances, l'inflation atteint alors 2000 % et transforme la vie économique en une course permanente visant à se débarrasser d'un argent qui perd chaque jour de sa valeur. En juillet 1994, le Plan Real, du nom de la nouvelle monnaie brésilienne, fonctionne comme un nouveau traitement de choc qui met fin à tous les mécanismes d'indexation existants et fait passer l'inflation de 48% en juin à moins de 2% en août. Grâce à ce succès, le ministre Cardoso est élu président de la République à la fin de l'année. Dès lors, les nouvelles orientations politiques et économiques préconisent l'assouplissement des réglementations qui entraveraient le développement et l'initiative des acteurs privés, le retrait de l'Etat de la sphère économique et l'ouverture commerciale pour remettre le Brésil sur les rails de la croissance. L'ouverture est en fait la clef de voûte du dispositif visant à redéfinir de

manière plus compétitive l'insertion du pays dans la globalisation. Les producteurs locaux sont encouragés à exporter sur les marchés mondiaux alors que les firmes multinationales étrangères sont appelées à fournir capital, savoir-faire et technologies.

Dans un premier temps, les effets du Plan Real sont positifs : fort recul de l'inflation qui favorise indirectement une certaine redistribution de revenus ; redressement des revenus du travail ; diminution de la chute de l'emploi formel, etc. Néanmoins, les déséquilibres structurels de l'économie brésilienne mettent rapidement à mal quelques indicateurs financiers, économiques et sociaux. Les faillites se multiplient dans l'industrie, provoquant de la sorte une forte augmentation du chômage et de l'emploi informel. Surtout, l'Etat ne parvient pas à réduire ses déficits et sa dette : la dette publique passe ainsi de 30 % du PIB en 1995 à 60 % en 2002 ! Parallèlement, la faible croissance économique fait obstacle au projet de modernisation entrepris par le gouvernement. Confronté à des taux d'intérêts parmi les plus élevés du monde et à un niveau d'épargne nationale extrêmement bas, le Brésil se lance dans la compétition pour attirer des capitaux étrangers.

Le programme de privatisation lancé au milieu des années 1990, entend donc faire converger de nouveau ces capitaux vers le Brésil. La politique générale d'ouverture doit elle aussi permettre de capter des flux croissants d'IDE⁷² et dynamiser la croissance économique. Les multinationales étrangères accourent alors misant en même temps sur le potentiel de marché d'un pays de 170 millions d'habitants et sur le succès à moyen terme du processus de construction du Mercosur. Nous assistons alors à un bon en avant des IDE qui représentaient 21,5 % du PIB en 1999 contre 6 % en 1995. Les firmes françaises participent de ce mouvement (cf. *supra*). Début 1999, l'incapacité des autorités à contrôler le taux de change d'un real surévalué oblige à une dévaluation brutale de 60% de la monnaie nationale. Pour éviter un retour de l'inflation, le gouvernement augmente les taux d'intérêt alors que le déficit public et le service de la dette s'envolent.

Aujourd'hui la maîtrise relative de la hausse des prix, la diminution de la vulnérabilité externe et l'amélioration de la balance commerciale depuis 2001, contrastent avec un cadre économique et social caractérisé par un chômage élevé, un net recul du pouvoir d'achat, la permanence d'énormes déficits sociaux et par une croissance très faible. Dans ces conditions, le Brésil est toujours plus dépendant du capital externe. Mais la fin des privatisations et les difficultés rencontrées par les opérateurs dans des secteurs tels que les télécommunications et la distribution d'énergie se traduisent par un recul général de l'investissement étranger dans le pays.

⁷² IDE : investissement direct étranger

1.2. Evolution récente des relations commerciales bilatérales Brésil-France

Le Brésil ne peut être considéré comme un partenaire commercial privilégié de la France. En 2002, le pays était seulement le 19^{ème} client de la France et son 23^{ème} fournisseur. Les importations – qui s'élevaient à 1,4 milliards d'euros et les exportations – 1,2 milliards d'euros – représentent ainsi un peu moins de 1 % du commerce extérieur français.

Il convient néanmoins de souligner que, hors OCDE et Maghreb, le Brésil occupe une place de choix pour ce qui est des échanges commerciaux avec le monde en développement puisque le pays se place seulement après la Chine et HongKong.

Pour ce qui est des flux commerciaux avec l'Amérique latine, le Brésil représente le premier marché régional devant le Mexique et loin devant l'Argentine, puisqu'il absorbe 38 % des exportations françaises vers cette région du monde et près de 85 % de celles destinées au Mercosur.

Ces dernières années, nous avons enregistré un certain tassement des échanges entre les deux pays qui s'inscrit toutefois dans un conjoncture globale caractérisée par une contraction de l'activité économique au niveau mondial, ainsi que par une diminution de la participation du Brésil dans les échanges internationaux au cours des vingt dernières années⁷³. Il convient en outre d'observer que nous assistons à une redistribution géographique des flux d'exportations vers des régions telles que l'Europe Orientale – en particulier la Russie et quelques unes de ses anciennes républiques – le Moyen Orient – où les firmes agro-alimentaires et de construction civile sont particulièrement dynamiques et quelques pays africains.

Côté français, depuis 1999 et le retour à une certaine stabilité financière après la dévaluation de la monnaie brésilienne, nous enregistrons une augmentation des exportations françaises dans des domaines comme les biens d'équipement, le matériel de transport – ventes d'avions Airbus – ou la chimie fine – matières premières pharmaceutiques. A l'opposé, les achats de produits sidérurgiques et métallurgiques diminuent en fonction de l'augmentation de la production nationale consécutive aux efforts entreprise dans la restructuration de ces secteurs industriels. De la même manière, les exportations françaises diminuent dans le secteur automobile du fait de la morosité des marchés de consommation national et régional (Mercosur) mais aussi de la

⁷³ La participation du Brésil dans les exportations mondiales est passée, selon l'OMC, de 1,31 % en 1985 à 0,95 % en 2001.

nationalisation croissante des stratégies d'approvisionnements en pièces et équipements des firmes françaises installées dans le pays.

Pour ce qui est des exportations brésiliennes vers la France, l'on note, jusqu'à la fin 2003, une évolution négative, également observable pour toutes les exportations brésiliennes en direction du reste du monde. Si les produits agro-alimentaires, qui constituent encore près de la moitié des achats français de produits brésiliens et les biens de consommation tirent leur épingle du jeu, les ventes de biens intermédiaires et d'équipements reculent au cours des dernières années. La faible compétitivité de l'industrie brésilienne explique en grande partie cette morosité des ventes externes. La spectaculaire dévaluation du real en 1999 et les programmes de soutien aux exportations ne sont pas parvenus à inverser la situation.

2. Les investissements français au Brésil

Au début des années 1990, les investissements directs des pays centraux ont retrouvé le chemin de l'Amérique latine, en particulier de l'Argentine, du Brésil et du Mexique. Même si le niveau de l'investissement est très inférieur à celui du début des années 1980 et si une part notable de ces flux d'investissements est constituée de capitaux volatiles à la recherche de profits rapides sur les marchés monétaires et boursiers, les programmes de privatisation ainsi que l'embryon d'ensembles régionaux – en particulier le Mercosur – ont contribué, comme nous l'avons mentionné auparavant, à dynamiser la balance de capitaux dans le sous continent. A partir de 2000, la diminution de la croissance en Amérique latine, la crise argentine et la fin des grands programmes de privatisation se sont traduites par une nouvelle baisse de l'investissement dans la région. C'est seulement au début de 2003 que nous assistons à une certaine récupération du niveau de l'attraction de capital externe en grande partie liée à l'amélioration des indicateurs macro-économiques fondamentaux et du climat politique dans les principales économies régionales.

Dans l'hôtellerie et le tourisme le groupe Accor devient un acteur de premier plan du secteur et augmente aujourd'hui ses investissements en particulier dans des *resorts* du Nord-est du pays (le Nordeste). Dans ce même domaine, le Club Méditerranée consolide lui aussi sa présence. Pour sa part, Carrefour, qui multiplie ses unités de vente, devient un temps le premier groupe de distribution et un des plus gros employeurs privés du pays. Dans l'automobile PSA et Renault entendent faire de leurs usines brésiliennes des plateformes destinées à alimenter le marché sud-américain. Danone et Usinor augmentent eux aussi le volume de leurs investissements au Brésil.

De son côté, EDF participe du processus de privatisation en rachetant la Light carioca qui distribue l'électricité dans une grande partie de l'Etat de Rio de Janeiro.

2.1. Les investissements français dans l'Etat de Rio de Janeiro

Après avoir longtemps été capitale du Brésil (1763-1960), Rio de Janeiro est aujourd'hui la capitale du deuxième plus petit Etat brésilien. La métropole concentre, au début du troisième millénaire, plus de 11 des 15 millions d'habitants que compte l'Etat et, à l'heure actuelle, rien ne permet d'envisager une inversion de ce processus de macrocéphalie urbaine. Malgré les investissements massifs réalisés sur l'axe Rio de Janeiro-São Paulo ainsi que dans le nord de l'Etat – industrie pétrolière – l'aire métropolitaine, qui concentre les services et les industries de niveau supérieur – est toujours responsable de près de 80 % du PIB fluminense. Celui-ci, équivalent au PIB du Chili, est caractérisé par une participation exceptionnelle des services et de l'administration publique qui contraste avec la très faible participation de l'agriculture. De son côté, le parc industriel a connu ses dernières années une diversification croissante liée en grande partie au processus de relocalisation de certains secteurs comme l'automobile et à la croissance des investissements directs étrangers – IDE – liée à la croissante insertion du pays dans les flux de la globalisation à partir du début des années 1990.

Après deux décennies de stagnation, l'économie de l'Etat de Rio de Janeiro a pris un nouveau départ au cours des dix dernières années, en grande partie lié à la forte augmentation de la production de pétrole dans la Bacia de Campos⁷⁴ – nord de l'état. Dans ce dernier secteur, la fin du monopole sur la prospection et l'exploitation se traduit, dès 1999, par des investissements très lourds des grandes multinationales du secteur parmi lesquelles le groupe français Total-Fina-Elf. Si la ville de Macaé est incontestablement la base opérationnelle et logistique du pétrole fluminense, les *majors* étrangères et quelques entreprises de moindre envergure ont néanmoins établi leur siège à Rio de Janeiro. Associée au boom de la production de pétrole et gaz naturel, la construction d'un pôle gaz-chimie de grande envergure est actuellement en cours à Duque de Caxias, dans la banlieue de Rio. Le secteur de la construction navale – dont la production brésilienne est en grande partie concentrée à Rio de Janeiro – profite aussi, après 25 années de paralysie, de l'expansion de l'industrie pétrolière grâce à la multiplication des commandes de construction et réparation de plateformes.

⁷⁴ La Bacia de Campos où le pétrole est exploité off shore est responsable de près de 90% de la production brésilienne.

Pour ce qui est de l'automobile – secteur lui aussi en plein marasme à Rio depuis la fin de la Fabrica Nacional de Motores de Duque de Caxias – l'Etat a bénéficié d'importants investissements sur l'axe Rio de Janeiro-São Paulo où les villes de Resende et Porto Real ont récemment accueilli deux unités de Volkswagen – camions et autobus – et PSA, ainsi que quelques équipementiers comme l'italien Guardian. Les unités de production de Michelin localisées dans la banlieue ouest de la ville de Rio de Janeiro complètent ce dispositif.

La métropole de Rio de Janeiro concentre aujourd'hui les sièges de nombreuses institutions publiques fédérales (BNDES, diverses agences de régulation), de grands groupes industriels et de services nationaux publics et privés (Petrobrás, Eletrobrás, CSN, CVRD, Organizações Globo, etc.) ainsi que le siège brésilien d'importantes firmes étrangères (IBM, Xerox, Shell, El Paso, etc.).

Parmi les autres secteurs dynamiques de l'économie fluminense, les télécommunications méritent une mention spéciale puisque la métropole abrite quelques uns des grands opérateurs brésiliens (Embratel, Telemar, Vesper, Intelig, ATL, Telefonica Celular, Oi) et un réseau relativement dense de fournisseurs de composants parmi lesquels de grands groupes comme Nokia, Alcatel ou Ericsson. Les firmes de lancement de satellites ont elles aussi établi leur base dans la métropole. Il convient de noter que, dans ce secteur des télécommunications, nous n'avons pas enregistré d'investissements français de grande envergure.

Au contraire, le tourisme et l'activité hôtelière se présentent comme des branches d'activité dynamiques où la présence française est traditionnellement importante et tend actuellement à se renforcer, malgré des difficultés chroniques de valorisation des potentialités locales et régionales hors du commun pour l'expansion du secteur. Le groupe Accor figure parmi les acteurs les plus dynamiques du secteur.

<i>Exportations</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>
<i>Produits de base</i>	175,2	738,2	1 654,2
<i>Produits semi manufacturés</i>	136,0	126,6	173,6
<i>Produits manufacturés</i>	1 299,6	1 322,8	1 570,8

Exportations industrielles (Source: Fundação CIDE)

Pour ce qui est du commerce extérieur de l'état, son degré d'ouverture apparaît relativement bas, surtout si nous le comparons à celui de São Paulo ou de Belo

Horizonte. Malgré le redressement actuel de la balance commerciale, grâce au dynamisme des produits de base dont le pétrole et ses dérivés, le volume des exportations fluminenses est encore faible (*cf. tableau*).

Outre le pétrole et ses dérivés qui représentent la moitié de la valeur totale des exportations, Rio de Janeiro exporte actuellement des intrants industriels ainsi que produits manufacturés comme des pneumatiques – essentiellement Michelin –, des médicaments, etc.

Pour ce qui est des importations de l'Etat de Rio de Janeiro, méritent une mention particulière : les combustibles et lubrifiants ainsi que les biens intermédiaires – en particulier les intrants industriels et les biens de capital.

<i>Exportations</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>
<i>Produits de base</i>	1 487,1	1 416,1	1 513,5
<i>Produits semi manufacturés</i>	56,1	50,3	37,1
<i>Produits manufacturés</i>	3 426,4	3 845,8	3 818,3

Importations industrielles (Source: Fundação CIDE)

Malgré la non résolution de problèmes majeurs liés à la précarité des réseaux techniques et des installations logistiques ; à la violence, etc., l'Etat de Rio de Janeiro a retrouvé ces dernières années sa position de deuxième Etat le plus riche de la fédération derrière São Paulo et devant Minas Gerais. Il contribue pour environ 14% de la richesse nationale. Entre 1995 et 2000, le PIB nominal a ainsi crû de 25% contre 15% de moyenne nationale.

2.2. Présence française et investissements récents dans l'Etat de Rio de Janeiro

Il convient, en premier lieu, d'observer qu'en dépit de la redistribution d'importants volumes de royalties liée à la forte augmentation de la production de pétrole dans l'Etat de Rio de Janeiro, les difficultés financières de celui-ci ont limité les possibilités d'attraction d'IDE au moment où les Etats brésiliens se sont lancés dans une véritable guerre fiscale au milieu des années 1990.

Si dans quelques secteurs – pneumatiques, chimie fine et santé, cosmétiques, ciments, transport aérien, etc. – la présence de firmes françaises à Rio de Janeiro est déjà ancienne, dans certains secteurs comme la grande distribution, les services publics ou l’automobile, les investissements réalisés ces dernières années par des groupes français ont considérablement renforcé cette présence.

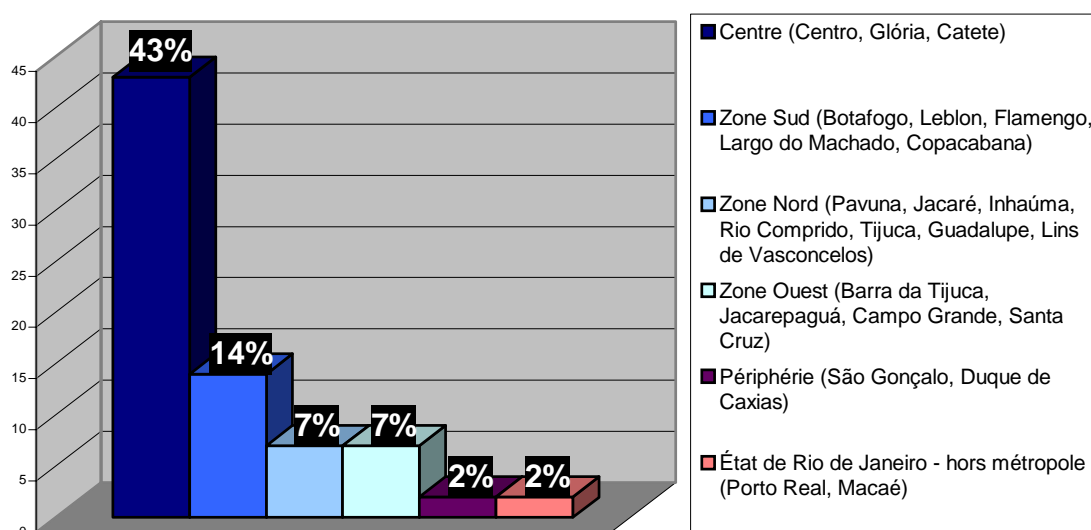
Ces dernières années, les plus gros investissements ont été réalisés par Peugeot SA et Carrefour. PSA a inauguré une usine dans le sud de l’Etat en 2001 alors que Carrefour a considérablement augmenté le nombre de ses unités de distribution dans la banlieue de Rio. Michelin, EDF-Light, les ciments Lafarge et Thomson figurent eux aussi parmi les plus importants investisseurs français. L’inauguration récente d’une FNAC dans le quartier de Barra da Tijuca marque pour sa part un renforcement de la présence française dans le secteur de la distribution.

<i>Entreprise</i>	<i>Secteur d’activité</i>
<i>Axa Seguros Brasil</i>	Assurances
<i>Biolab Mérieux</i>	Santé
<i>Cimento Mauá – Groupe Lafarge</i>	Ciments
<i>TotalFina Elf Petróleos do Brasil</i>	Industrie pétrolière
<i>EDF</i>	Energie électrique
<i>Essilor</i>	Verres, lunettes
<i>PSA</i>	Automobile
<i>Pneumáticos Michelin</i>	Pneumatiques
<i>Sanofi Synthélabo</i>	Pharmacie
<i>Thales</i>	Electronique
<i>Procosa (L’Óreal)</i>	Cosmétiques
<i>Ingerop</i>	Ingénierie
<i>Club Med Brésil</i>	Tourisme
<i>Bureau Veritas</i>	Certification
<i>Basflex (Technic-Coflexip)</i>	Tubes flexibles
<i>Vallourec</i>	Tubes en acier

Principales entreprises françaises présentes dans l’Etat de Rio de Janeiro - 2002

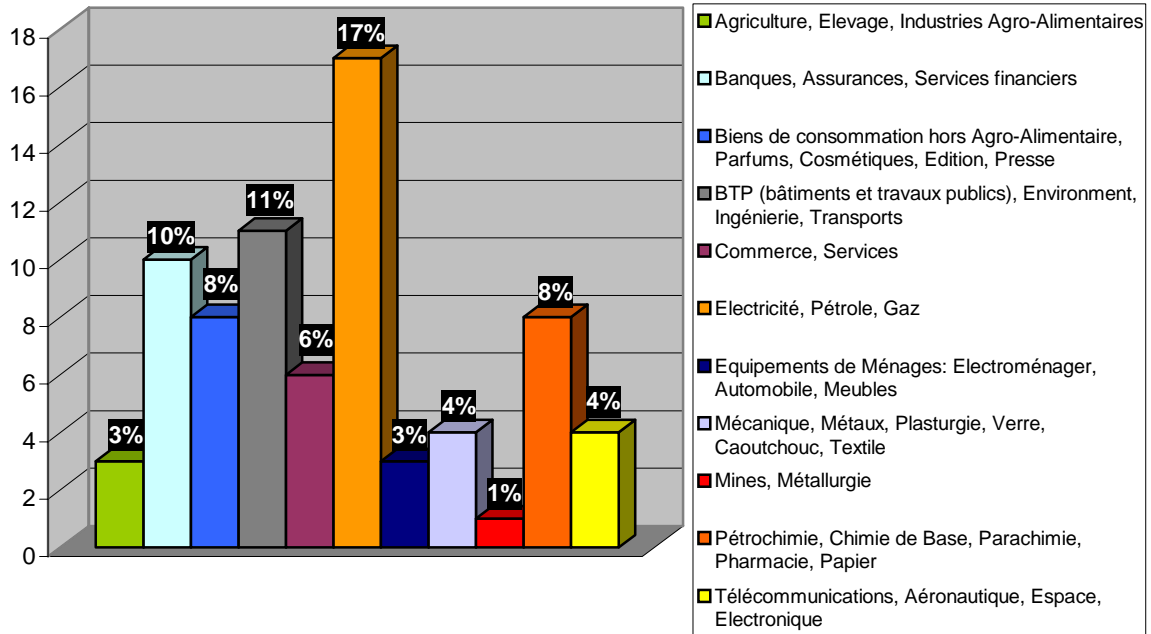
Depuis le début des années 2000, la mission économique française de Rio de Janeiro observe un certain retour des firmes françaises de São Paulo, où un grand nombre d'entreprises étrangères est allé s'installer au cours des vingt dernières années, vers la métropole de Rio de Janeiro. Pour certains groupes français, la ville présente indéniablement des avantages qui se révèlent stratégiques dans les choix de localisation tels que la qualité de vie offerte à leurs cadres – français ou locaux – des coûts de production inférieurs et des réseaux logistiques moins saturés que dans la mégapole pauliste⁷⁵.

Il convient enfin de souligner que la présence française est assez limitée dans les secteurs d'activité qui sont actuellement les plus dynamiques et les plus prometteurs tels que l'énergie – en particulier le pétrole et le gaz naturel –, l'industrie culturelle – dont Rio de Janeiro est encore la capitale nationale –, les nouvelles technologies de l'information et de la communication – la métropole est un grande pôle producteur de software – et les biotechnologies.



Localisation des entreprises françaises dans la Région métropolitaine et l'Etat de Rio de Janeiro

⁷⁵ Entretien avec Monsieur Villemin, chef de la mission économique française à Rio de Janeiro.



Distribution par Secteurs d'activité

Annexes 2 - Méthode appliquée pour les entretiens

Elaboration du questionnaire

En fonction des objectifs et de l'échantillon proposés par la recherche, nous avons élaboré un questionnaire semi-ouvert destiné aux entretiens personnels avec les expatriés de Rio de Janeiro choisis par nous. Ce questionnaire a fonctionné comme guide pour ces entretiens et a été rempli par les chercheurs.

Sélection des participants

Du fait du petit nombre de détachés présents à Rio de Janeiro, l'équipe de recherche a opté en faveur d'entretiens avec des Français envoyés par leur entreprise au Brésil pour des missions de 2 à 4 ans, ainsi qu'avec des Français résidant dans la ville, cette fois sans considération de temps et de permanence.

Pour identifier notre échantillon, nous avons d'abord recouru aux services consulaires locaux et aux représentants des Français de l'étranger, qui se sont refusés à communiquer noms et références d'expatriés. Les départements de RH de quelques firmes françaises ont aussi été approchés, le plus souvent en vain.

Dans ces conditions, la plupart des personnes interrogées ont été identifiées à travers des contacts personnels, ce qui confère un caractère encore plus hétérogène à l'échantillon. De plus, la petite taille de celui-ci nous a incité à aborder le thème de manière plus qualitative. Les personnes interrogées ont été divisées en deux groupes : celles travaillant pour des firmes françaises (sur contrat de travail français ou local), baptisés par nous **Détachés** et les **Autonomes** qui évoluent généralement dans les activités tertiaires, comme salariés ou entrepreneurs.

Collecte des données et analyse des résultats

Les données obtenues ont été organisées par tranche d'âges, sexe, scolarité/formation, temps de permanence, expériences antérieures d'expatriation, insertion urbaine et moyens de transports utilisés afin de dresser un profil général de l'expatriation carioca.

Les informations relatives aux motivations des expatriés et leur évaluation libre – et par conséquent subjective – de leur vie à Rio de Janeiro ont été soumises à la méthode d'analyse de contenu (Bardin, 1991), qui consiste en une décomposition des réponses selon des catégories suggérées par la propre lecture des questionnaires.

Références bibliographiques

- ALLEMAND, Sylvain (2004). La mobilité comme capital. *Revue Sciences Humaines* n° 145, Paris.
- BADIE, Bertrand (1995). *La fin des territoires*. Paris: Fayard.
- BARDIN, Laurence (1991). *L'Analyse de Contenu*. Paris : Presses universitaires de France.
- BAUDOIN, Thierry et COLLIN, Michèle (1991). *Villes portuaires et nouveaux enjeux internationaux*. Paris: Paragidme.
- BAUDOIN, Thierry; COLLIN, Michèle et PRELORENZO, Claude (1997). *Urbanité des villes portuaires*. Paris: L'Harmattan.
- BAUDOIN, Thierry; COCCO, Giuseppe; COLLIN, Michèle et SILVA, Gerardo (2001). « Mondialisation et mobilisations productives de la ville ». *Espace et Société*, p. 105-106. Paris: L'Harmattan.
- BOUTANG, Yann Moulier (2000). « Éclats d'économie et bruits des luttes ». *Multitudes*, n. 2. Paris: Éxils.
- COCCO, Giuseppe (1999). *Trabalho e cidadania*. São Paulo: Cortez
- DFAE (2003) : Rapport du directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix (1980). *Mille Plateaux*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- GORZ, André (2003). *L'immatériel*. Paris: Galilée.
- KNAFOU, Rémy (1998) – sd – *La planète nomade : les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Belin, Paris.
- HIRSCHMAN, O. Albert (1995) *Défection et prise de parole*. Paris: Ed. Fayard.
- LÉVY, Jacques (1994). *L'espace légitime*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- MARAZZI, Christian (1994): *Il posto dei calzini*. Bellinzona. Ed. Casagrande
- _____ (1998). *E il denaro va*. Torino: Boringhieri
- NEGRI Antonio; LAZZARATO, Maurizio (2001). *Trabalho imaterial*. Rio de Janeiro: DP&A Editora.
- PIORE, M & SABEL, C (1984). *The second industrial divide: possibilities for prosperity*. Nova Iorque, Basic Books.
- RULLANI, Enzo (2000). « Le capitalisme cognitif: du déjà vu ? ». *Multitudes*, n 2. Paris: Éxils.
- SASSEN, Saskia (1996). *La ville Globale*. Paris: Descartes & Cie
- VERQUIN, Béatrice, (1998). Mondialisation et espace migratoire français. In : KNAFOU, Rémy – sd – *La planète nomade : les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Belin, Paris.